

Moscou dans l'étau du Golfe

L'interminable conflit du Golfe, maintenant vieux de sept ans et demi, place Moscou dans une position de plus en plus inconfortable. Allié traditionnel de l'Irak - et de longue date son principal pourvoyeur en armes - le régime soviétique n'a jamais pu prétendre, de ce fait, à une authentique neutralité. Pourtant, influencé sous-couramment, au-delà des antagonismes idéologiques, de manière un voisin iranien avec lequel elle partage 4 000 kilomètres de frontière, l'URSS s'est toujours gardée de prendre clairement position contre la république des ayatollahs.

Ainsi refuse-t-elle depuis des mois l'application totale de la résolution 598 du Conseil de sécurité qu'elle avait cependant appuyée le 20 juillet 1987, et qui prévoit un embargo international sur les armes destinées à l'Irak, au cas où ce pays n'accepterait pas le cessez-le-feu et le retour aux frontières d'avant la guerre prononcées par l'ONU.

Le dilemme qui se pose à l'URSS l'oblige à un savant exercice d'équilibre parfois difficile à maîtriser. En relançant le 27 février de manière spectaculaire une « guerre des villes » - à laquelle le recours systématique à des missiles soviétiques Scud-B donne une nouvelle intensité - l'Irak met une fois de plus Moscou dans l'embarras et attire l'attention sur les limites de la diplomatie du Kremlin dans le Golfe. Accusé par les dirigeants de la République islamique d'avoir armé le plus à lancer ses fusées contre les villes saintes de l'Irak, les responsables soviétiques sont contraints, en invoquant des arguments techniques, à protester publiquement de leur innocence.

Cette nouvelle escalade du conflit gêne d'autant plus l'URSS qu'elle a, en ce moment, d'excellentes raisons de ne pas se brouiller avec l'Irak. Dans la perspective du prochain retrait de ses troupes d'Afghanistan et à une époque où ses républiques d'Asie centrale entretiennent une poussée de l'islam, Moscou n'a aucun intérêt à provoquer un voisin qui a les moyens d'attiser les conflits sur les marches de son empire.

Toutefois, entre l'URSS et l'Irak, le pire n'est pas sûr. Les manifestations étudiantes de dimanche dernier contre les locaux diplomatiques soviétiques à Téhéran et à Ispahan sont restées sans lendemain. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'elles aient été le produit d'un conflit de pouvoir entre un système longtemps mûri par l'équipe dirigeante. L'homme fort du régime iranien, M. Rafsanjani, a d'ailleurs, dans l'affaire des missiles, rapidement disqualifié l'URSS, en même temps qu'il pointait un index accusateur vers les Etats-Unis et la France.

A la tribune de l'ONU, Moscou fera tout pour gagner du temps et éviter de voter l'embargo anti-iranien. Ses dernières propositions - notamment en faveur de la désignation d'un médiateur - s'apparentent à une manœuvre de diversion. Mais l'URSS pourra-t-elle se réfugier éternellement dans l'ambiguïté ?

(Lire nos informations page 3.)



Le lancement de la fusée européenne

Ariane : un vol décisif pour France-Telecom

Du succès du tir d'Ariane, prévu dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mars, dépend le fonctionnement de l'ensemble du système français Telecom 1. Deux satellites vont être mis en orbite : Spacenet III R, pour le compte d'une société américaine; Telecom 1 C, pour le compte de la France. Ce dernier doit remplacer Telecom 1 B, tombé en panne le 15 janvier, et apporter au dispositif de France-Telecom le « secours » dont il risquait de manquer.

Les vols d'Ariane se suivent et ne se ressemblent pas. Le précédent tir, en septembre dernier, représentait une étape cruciale pour Arianespace, qui devait effacer l'échec de juin 1986 et convaincre ses clients que les problèmes qui avaient affecté le moteur du troisième étage étaient surmontés.

La société responsable de la commercialisation du lanceur ayant renoué à cette occasion avec le succès, il lui faut maintenant transformer l'essai et prouver qu'elle est capable de « forcer le pas » cette année, comme l'a récemment souligné son président, M. Frédéric d'Allest. Car pour respecter les contraintes de son important carnet de commandes (43 satellites à lancer dans les trois prochaines années), elle prévoit de procéder à huit lancements en 1988 et à neuf au cours des deux prochaines années.

Nulle précaution n'étant superflue pour asseoir la crédibilité du lanceur, Arianespace n'a pas hésité à refuser, à la mi-novembre, la livraison du moteur du troisième étage après avoir constaté une élévation anormale de la température d'un roulement de sa turbopompe. Cela eut pour effet de retarder d'environ deux mois le vol initialement prévu pour décembre dernier.

Ariane-3 emporte sous sa coiffe un satellite américain de télécommunications appartenant à la société américaine GTE Spacenet Corp. - Spacenet III R/Geostar RO1, - ainsi appelé car il devra, par l'intermédiaire d'un récepteur Geostar, assurer la radiolocalisation des véhicules mobiles sur le territoire des Etats-Unis (le Monde du 2 juillet 1986).

ELISABETH GORDON. (Lire la suite page 12.)

La préparation de l'élection présidentielle

Le RPR durcit le ton à l'égard de M. Mitterrand

M. Jacques Chirac a souhaité, jeudi matin 10 mars, qu'un face-à-face soit organisé entre lui-même et le candidat socialiste avant le premier tour de l'élection présidentielle. La veille, à « L'heure de vérité », M. Pasqua avait « conseillé » au chef de l'Etat de ne pas être candidat, invoquant notamment son âge. Ainsi, les critiques du RPR contre M. Mitterrand se font de plus en plus vives. Celui-ci effectuait jeudi une visite dans la Nièvre (lire page 7).



Le contentieux sur la fourniture de gaz

Un psychodrame franco-algérien

M. Jacques Chirac a annoncé à deux reprises son intention de se rendre en Algérie. Si aucune date n'est encore arrêtée, on affirmait encore récemment à Matignon que le premier ministre aurait tenu à aller voir le président algérien, M. Chadli, avant l'élection présidentielle.

par Bruno Dethomas

Le contentieux gazier entre les deux pays n'est pas la préoccupation majeure de Paris : il y a, dit-on, sans parler des otages français du Liban, beaucoup d'autres sujets de discussion. Mais nul n'ignore l'importance qu'attache l'Algérie à ce dossier, les hydrocarbures représentant 98 % des recettes en devises du pays et la France achetant 72,3 % du gaz liquéfié algérien. D'où le risque politique d'un tel voyage.

Au regard du passé récent, il y aurait certes quelque ironie à voir

le premier ministre céder trop. L'actuel ministre de la défense, André Giraud, n'avait-il pas, en 1982, qualifié de « désastre » le compromis intervenu sur le gaz entre le gouvernement socialiste et l'Algérie, ajoutant même : « Il a fallu que la France, toute honte bue et trahissant la solidarité gouvernementale européenne, fit [le premier faiblard] et qui plus est en faisant semblant de céder aux grands sentiments. Comme les négociateurs algériens doivent rire ! »

Depuis le 29 janvier 1979 - date à laquelle la SONATRACH algérienne a demandé la révision de contrats dont l'encore était à peine sèche - l'on a assisté à deux cycles presque complets de négociations. L'échec des discussions entre les compagnies gazières entraîne l'intervention des ministres de l'énergie qui, incapables de s'entendre puisqu'ils soutiennent les mêmes thèses que les compagnies dont ils

ont la tutelle, en appellent à l'autorité suprême, chef de l'Etat ou de gouvernement.

Du premier round qui s'était achevé le 3 février 1982 lorsque Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, sur l'ordre de l'Elysée, avait accepté la quasi totalité des exigences algériennes, on peut pourtant chercher à éclairer un conflit qui porte sur les prix mais aussi sur les quantités (les Algériens aimeraient avoir des engagements sur le renouvellement des contrats qui arrivent à échéance en 1990 et 1992) et sur les souplesses.

La première question qui se pose, c'est l'avenir du gaz en France. Le bouleversement du marché de l'énergie a été tel, depuis 1982, que l'on ne craint plus de « pénurie » avant la fin de la décennie prochaine. Aussi toutes les qualités que l'on prétsu n'agirent au gaz semblent-elles s'être évaporées.

(Lire la suite page 28.)

Les chaînes publiques en quête de ressources

Télévision : la marée des parrains

A mi-chemin de la publicité et du mécénat, le parrainage fait aujourd'hui recette. Un pactole que les chaînes publiques, à la recherche de nouveaux financements, n'ont pas l'intention d'abandonner à leurs concurrents privés.

C'est plus qu'une vague. Presque un raz de marée. Le parrainage - qu'on l'anglicise en « sponsoring » ou l'abaisse de chie en « partenariat » - déferle sur le petit écran. Les compagnies d'assurance rivalisent pour nous offrir la météo, et les banques se disputent les cours de Bourse en fin de journaux. Une marque d'apéritif patronne des émissions de golf, et une pâte dentifrice des longs métrages de cinéma. Le tour est pris. Canal Plus avait ouvert la voie, les autres chaînes privées lui ont emboîté le pas. Déjà, TF1 tire du parrainage 5 % de son imposant chiffre d'affaires publicitaire; la Cinq 6 % ou 7 % et M6 vise les 10 %.

Le pactole est toujours bon à prendre. Et le service public n'entend pas être de reste. D'autant que ce type de recettes n'est pas comptabilisé dans son quota de publicité. C'est Antenne 2, d'abord, qui, comme M. Maurice Bruzek responsable d'un nouveau département « partenariat » et proclame *urbi et orbi* que « tout est parrainable ». « Apostrophes » et « Le grand échiquier », « Musiques au cœur » et « Le Monde magique de Chantal Goya ». « Attention, recette toutefois le directeur général adjoint de la chaîne, M. Jean Rouilly, si nous avons choisi un professionnel de la télévision pour diriger ce secteur, c'est que nous ne ferons pas n'importe quoi. » Pas de pollution de l'antenne, des partenaires triés sur le volet, un respect scrupuleux des lois; il ne sera pas dit que la chaîne de référence capitale devant le commerce pavillon bas.

C'est FR3, ensuite, qui n'a pas ces états d'âme-là. Ou du moins, ce discours-là. Et avoue, prosaïquement, vouloir porter ses recettes de parrainage de 2 à 7 % - voire 10 % - du total de ses recettes publicitaires. « Nous devrions bientôt conclure un contrat pour Disney Channel et nous sommes les seuls, pour l'instant, à proposer du sponsoring en

région », annonce M. Alain Fourcade, responsable de la régie.

Voilà le téléspectateur prévenu. L'appétit des annonceurs n'a d'égal que le désir de le satisfaire professé par Antenne 2 et FR3. En toute légalité, d'ailleurs. Le parrainage est autorisé par la loi, et la CNCL - quitte à se montrer plus sévère pour Radio-France - s'engageamment maintenant dans les textes la balance égale entre télévisions publiques et privées. Une entreprise, moyennant finance, peut donc obtenir mention de son nom et de son logo au générique d'une émission de service public ou bien encore y offrir des ions.

Légale, l'affaire n'est pourtant pas sans risque ni ambiguïté. Ni même toujours bien acceptée. Le comité d'établissement de FR3 vient de demander à la CNCL son « appréciation » sur les retransmissions des Jeux de Calgary, assurées par la chaîne avec la participation de Renoma-Sport et Renoma-Monsieur. Les textes, dans cette dernière affaire, semblent respectés, dit-on à la CNCL, dans l'attente d'une réponse officielle. Respectés ? A la lettre, oui. Mais le téléspectateur y trouvait-il son compte ? Oui si l'on considère que FR3 n'aurait pas pu « couvrir » les Jeux si Renoma n'avait réglé la facture des faisceaux satellite. Non, si l'on s'en tient au jeu-concours auquel ce parrainage a donné lieu. « C'est vrai, plaide M. Fourcade, il y a eu quelques ratés. Mais il n'est pas question, pour nous, de brader l'antenne. »

Le passé, pourtant, ne plaide pas pour l'avenir. Etouffée par ses contraintes budgétaires, FR3 a multiplié ces derniers mois les initiatives hasardeuses, et particulièrement les coproductions de magazines avec des ministères - coproductions qui, pour n'être pas du parrainage stricto sensu, répondent au même besoin de trouver des financements. Ce furent, d'abord, les émissions réalisées avec le SIRPA, le service de presse des armées, pour lesquels la CNCL a donné son blanc-seing. C'est aujourd'hui le magazine quotidien « Mode d'emploi », coproduit avec le ministère des affaires sociales.

PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde
LIVRES

Un entretien avec Michel Deguy à propos de son livre sur le comité Gallimard.

Siméon à l'ombre de Balzac : à l'occasion de la publication des œuvres complètes de Siméon, une confrontation entre le père du commissaire Maigret et l'auteur de la « Comédie humaine ».

L'histoire par Jean-Pierre Rioux : un mémorial de la population française; l'antisémitisme politique ou les marécages de la haine.

Dino Buzzati, par Hector Bianciotti et François Bott.

D'autres mondes, par Nicole Zaml.

Le feuillet de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 13 à 20

PATRICIA HIGHSMITH
CATASTROPHES

NOUVELLES

Dix petits chefs-d'œuvre moraux et terrifiants

alman-Levy

سكوا من الأصل

عقدا من الاصل

CHINE : après les émeutes de Lhassa

Le dilemme de Pékin au Tibet : comment maintenir sa tutelle sur le territoire tout en jouant l'« ouverture »

Pékin a rompu son silence de quatre jours sur l'émeute du 5 mars à Lhassa en donnant une large place dans les médias, le jeudi 10 mars, à des déclarations condamnant les émeutes, mais réaffirmant la politique d'ouverture officiellement en vigueur au Tibet. Au cours d'une réunion exceptionnelle, tenue la veille à Pékin, le panache-lama, second du dalaï-lama dans la hiérarchie religieuse du Tibet, a assuré à une vingtaine de représentants tibétains que le pouvoir chinois continuera à « rectifier les erreurs gauchistes du passé ». A Lhassa, le calme semble être effectivement revenu.

On ignore toujours le nombre de personnes arrêtées à la suite de l'émeute. Certaines d'entre elles, a révélé le panache-lama, avaient été libérées sur son intervention après avoir été emprisonnées pour leur participation aux incidents de septembre et octobre derniers. Toutes les déclarations chinoises mettent l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre Chinois et minorités ethniques en général, un signe de l'inquiétude de Pékin à ce sujet. Le compte rendu officiel d'une réunion du bureau politique du PC, tenue mercredi également, avec pour ordre du jour la préparation de la prochaine session parlementaire, ne fait cependant aucune mention de la question tibétaine.

PÉKIN

de notre correspondant

L'enjeu du problème tibétain pour Pékin dépasse largement le cadre romantique mais restreint du Toit du monde. Il réside, en dernière analyse, dans la crédibilité du fameux slogan « un pays, deux systèmes », le plan original que la Chine propose pour mettre Hongkong et Taïwan sous sa tutelle. En cela, les implications de récentes émeutes sont plus sérieuses encore que les difficultés de M. Gorbatchev avec ses minorités nationales. Pour ce dernier, il s'agit principalement d'un problème de politique intérieure. Pour Pékin, c'est, à bien des égards, une question de politique étrangère et de développement économique.

Que veut, en fin de compte, les Chinois au Tibet ? Avant tout maintenir leur tutelle sur un territoire stratégique, et éviter de donner l'impression aux autres minorités nationales des marches de l'Empire que le voeu de séparation est ouvert. La Chine n'a guère les moyens d'échafauder des plans grandioses pour le développement de cette région : elle doit se limiter à l'ouverture au tourisme, à une économie privée de petite envergure, ou à un commerce frontalier et avec l'intérieur chinois à peu près sans entraves.

Que veulent, de leur côté, les Tibétains ? Les plus farouches séparatistes — largement minoritaires, d'après nombre de témoignages — réclament une indépendance utopique. Mais il ne fait aucun doute que Pékin se maintiendra coûte que coûte au Tibet. Il ne sert à rien de se demander si un Tibet sous tutelle indienne serait plus heureux : pareille hypothèse est exclue. Cependant, tant à Lhassa qu'après de communautés tibétaines exilées, un point de vue plus réaliste s'exprime à l'occasion : parvenir à un assouplissement suffisant de la mainmise chinoise, afin que les Tibétains se sentent maîtres d'une part de leur destin.

Cela suppose que Pékin révisé ses réflexes dominateurs, accepte de payer le prix — économique, mais surtout politique — d'une réconciliation avec le dalaï-lama. Ce dernier a montré qu'il n'accepterait pas le marché que la Chine lui propose pour l'instant, consistant à en faire un homme de paille plus attractif pour les Tibétains que le panache-lama, largement discrédité.

Dès lors, la question suivante se pose pour Pékin : est-il concevable

que puisse s'exprimer un sentiment tibétain authentique, se définissant par rapport à l'identité chinoise, et contre l'assimilation à l'empire han, aussi déguisée soit-elle. En théorie — du point de vue de l'histoire de la Chine comme de celui des méthodes communistes — on serait tenté de répondre par la négative. Mais l'histoire se heurte à une réalité nouvelle, celle des projets de développement préparés par le Parti communiste pour sortir de la faillite économique.

Ces plans consistent à dire aux ressortissants de Hongkong, de Macao et de Taïwan : vous avez le droit d'avoir vos idées à l'égard du régime communiste, vous pouvez même les exprimer, du moment que vous acceptez de placer vos capitaux, vos techniques, votre dynamisme, au service de la modernisation de la mère-patrie, qui vous laissera une bonne part de l'usufruit. Les engagements de

la Chine post-maoïste ne sont pas moins contraignants : ils la lient au puissant monde de la finance des Chinois d'outre-mer, omniprésent en Asie du Sud-Est mais également très influent dans le monde industrialisé. Au-delà, Pékin est, à chaque nouveau contrat avec une firme occidentale ou japonaise engagé un peu plus dans une économie mondiale dominée par le capitalisme.

A l'égard de tout ces milieux, extrêmement sensibles à tout ce qui peut se produire sur le continent, Pékin doit, bien plus que par le passé, s'en tenir à la parole donnée. Ce formidable réservoir d'énergies et d'inventivité que sont les Chinois d'outre-mer, sur lesquels M. Deng Xiaoping a décidé de miser, a, d'une certaine façon, acquis le droit de dire son mot dans les affaires intérieures du continent. Il n'est, pour s'en persuader, que de voir la précipitation avec laquelle le représentant de Pékin se rue au secours de la Bourse de Hongkong dès que celle-ci fait mine de baisser.

Personne, à Taïwan ou ailleurs, n'est véritablement sensible au drame que vivent les Tibétains depuis près de quarante ans. Mais il ne faudrait pas croire non plus que toute action répressive du régime communiste sur le Toit du monde passerait inaperçue. A Hongkong et à Taïwan, Pékin a fait des promesses, mais n'a guère encore donné de pages. A preuve, les angoisses qui traversent actuellement une couche non négligeable de la population de Hongkong sur les garanties réelles que Pékin offre après la rétrocession du territoire en 1997.

Les difficultés de M. Zhao Ziyang

A Taïpei, on considère comme ici que le Tibet fait partie de la Chine ; mais l'abandon de la politique d'apaisement dans la région « autonome » y serait accueilli comme pain béni par les adversaires de la réunification. Pékin est conscient de tout cela.

En outre, M. Zhao Ziyang, depuis qu'il a succédé en titre, sinon en fait, à M. Deng à la tête du parti, a doublé la mise politique de son mentor. Il est personnellement impliqué dans une stratégie extraordinairement osée — pour un régime qui se dit communiste — de développement géographique inégal, qui favorise les régions côtières au détriment de l'arrière-pays.

Tout cela peut-il être remis en question par une simple émeute à Lhassa ? Sûrement pas dans l'immédiat. Mais il existe un risque grave quant au rythme d'application de cette stratégie. Les procédés de développement envisagés sont trop révolutionnaires pour une bureaucratie aussi timorée que l'est devenue le PC sous Mao Zedong. Pourtant, M. Zhao est prisonnier de son rôle. Il doit sa légitimité à ses audaces passées, tant politiques (quand il a révolutionné culturellement, quand il osa s'opposer aux ordres du Grand Timonier) qu'économiques (du temps où il se fit répéter par M. Deng pour sa réforme agraire audacieuse au Sichuan).

Il doit, certes, encore composer. Mais il ne peut se permettre de remettre en cause son plan d'ensemble. Ces forces mêmes, surtout celles qui observent la scène chinoise de l'extérieur — où elles n'ont rien à craindre pour leur sécurité personnelle, — en concluraient à l'échec de la réforme. On pourrait, alors craindre le pire d'une Chine qui aurait perdu l'espoir de sortir de sa misère.

FRANÇOIS DERON.

INDONÉSIE : le cinquième mandat du président Suharto

Une volonté persistante de calmer le jeu

Elu pour la première fois en 1968 et candidat unique à la magistrature suprême, le président Suharto a été reconduit dans ses fonctions, le jeudi 10 mars, pour un cinquième mandat de cinq ans, par l'Assemblée consultative du peuple, qui s'est prononcée par acclamations. Cette Assemblée, composée de mille membres, dont seuls quatre cents (des députés) sont élus, devrait être, vendredi, à la vice-présidence M. Sudharmono, l'influent secrétaire d'Etat et président du Golkar, le parti gouvernemental qui a remporté, de haute main, les élections législatives de 1987. Des militaires ont toutefois exprimé des réticences à l'égard de M. Sudharmono.

A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la déposition de son unique et illustre prédécesseur, Sukarno, M. Suharto entamera donc, à l'âge de soixante-six ans, ce qui sera sans doute son dernier mandat présidentiel. L'événement ne constitue pas une surprise. L'ancien général, qui organise la résistance au coup d'Etat pro-communiste de 1965, avait annoncé sa décision voilà plusieurs mois, tout en laissant entendre qu'il n'aurait peut-être pas jusqu'au terme de son mandat.

Le choix de M. Sudharmono comme vice-président n'est donc pas sans importance : en cas de vacance du pouvoir, le vice-président assure l'intérim jusqu'à la réunion d'une Assemblée consultative du peuple, chargée de désigner un nouveau président. En prenant à ses côtés une personnalité de poids — alors que le précédent vice-président était éliminé — M. Suharto semble avoir songé à organiser sa propre succession.

A la fin de son quatrième mandat, le président a également réorganisé le commandement des forces armées, lesquelles jouent un rôle crucial — et reconnu par la Constitution — dans la vie publique. Prolongé d'un an en 1987, le général Benny Murdani, souvent qualifié de numéro deux du régime, a été remplacé à la tête des forces armées, fin février, par le général Try Sutrisno, un ancien aide de camp du président, qui, depuis 1985, occupait les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. De l'avis du général, M. Murdani — un chrétien dans un pays qui compte une large majorité de musulmans — devrait figurer au sein du prochain gouvernement, dont la formation sera annoncée en avril.

Mais les spéculations sur les nominations, en Indonésie, sont un art difficile, surtout depuis quelques années, le président Suharto prenant, seul, les décisions les plus importantes. Le chef de l'Etat a mis en place un système étroitement contrôlé — ou parle souvent de « démocratie surveillée » — au sein duquel extrémistes et même radicaux n'ont pas de place. Le communisme demeure hors la loi et les avocats d'un Etat islamique sont parfois condamnés à de sévères peines de prison. De près ou de loin, le pouvoir contrôle également les médias.

Surtout, la vie politique est étroitement réglementée. Les trois mouvements autorisés — outre le Golkar, le PPP et le PDI — doivent adhérer à l'idéologie d'Etat, le Pancasila, et renoncer à toute vocation religieuse. Deux préoccupations semblent aujourd'hui expliquer ces précautions : l'unité d'un archipel comp-

tant environ 170 millions d'habitants et formant une mosaïque ethnique, culturelle et religieuse ; la priorité donnée à la relance d'une économie en quête d'un second souffle.

Renaissance du « sukaranisme »

Pour l'instant, à l'exception de flambées de violence, assez rares ces derniers temps, la vie publique est relativement calme. En dépit d'une stricte réglementation, les élections législatives de l'an dernier ont été l'occasion de grandes manifestations, l'armée ayant opté, davantage que par le passé, pour une neutralité entre les trois partis en présence. Si le Golkar — avec 73 % des voix contre 62 % la fois précédemment — a largement dominé le débat, ces élections ont confirmé la renaissance du « sukaranisme » (le PDI). Surtout, elles ont été les plus tranquilles depuis l'établissement de l'ordre nouveau — le libellé du régime de M. Suharto, par opposition à l'« ordre ancien » dont est affublé la présidence de Sukarno.

Plus récemment, en novembre 1987, à Ujung-Pandang, capitale de Sulawesi-Sud, de graves incidents se sont produits lorsque les autorités ont voulu imposer le port

du pétrole ont été assez souvent utilisées à bonne fin. Surtout, pour la première fois et à la surprise générale, ce pays surpeuplé a atteint, au début des années 80, le seuil de l'autosuffisance alimentaire.

Mais la manne pétrolière appartient, depuis trois ans, à l'histoire, et le pays connaît depuis une période de vaches maigres, avec un taux d'expansion économique annuel inférieur à 4 %, contre les 5 % prévus par le IV^e Plan quinquennal (1984-1989). Le service de la dette extérieure — évalué à plus de 41 milliards de dollars — doit représenter, en 1988, 38 % des recettes à l'exportation. Les salaires des fonctionnaires et des militaires sont gelés pour la troisième année consécutive, et le projet de budget pour 1988-1989 prévoit que les deux tiers des dépenses — en augmentation de 27 % — iront au remboursement de la dette. M. Suharto, qui souhaite que le décollage de l'économie intervienne dans les années 90, a donc appelé la semaine dernière encore à de nouveaux « sacrifices ».

Comme à la fin des années 60, l'heure des technocrates est donc revenue, avec des projets de décentralisation, de libéralisation et d'ouverture sur l'extérieur. Ils bénéficient de solides appuis à



du casque aux motocyclistes. Pendant quatre jours, des étudiants ont orchestré de furieuses protestations en ville. Bilan des affrontements avec les forces de l'ordre envoyées en renfort : trois morts, selon les autorités, quatorze, selon les organisations humanitaires privées. Ces incidents ont prouvé que la violence se cachait encore souvent au coin de la rue en Indonésie, et les autorités ont dû adresser de très claires mises en garde aux autres universités pour qu'elles ne fassent pas de cette affaire une « cause nationale », comme certaines en avaient l'intention.

La nouvelle génération — y compris parmi les officiers — n'a pas vécu la déchirure sanglante de 1965-1966, quand la répression contre les communistes fit quelques centaines de milliers de victimes. Une bonne partie de la population n'a connu que l'ordre sphère bien plus ténue de l'« ordre nouveau », avec les retombées inégales mais indiscutables, du boom pétrolier des années 70.

Sous M. Suharto — dont la politique étrangère est nettement ancrée à l'Ouest, — le niveau de vie général s'est redressé. Malgré des gaspillages et l'existence d'une bureaucratie pléthorique et bien peu dynamique, les recettes

l'étranger : gestionnaires très prudents, les Indonésiens sont les bons élèves du FMI et de la Banque mondiale. En outre, Américains et surtout Japonais considèrent comme une priorité le redressement économique et la stabilité politique de l'archipel.

Dégel avec Moscou... et Pékin

Javanais musulman et paysan d'origine, le président Suharto plaide, dans ce domaine, le bon sens, même s'il domine l'impression, surtout depuis quelque temps, de vouloir se dégarer des affaires courantes pour se consacrer aux grands choix. Il a profité de son quatrième mandat pour amorcer le dégel de ses relations avec l'URSS et même avec la Chine, rendant ainsi à son pays une influence certaine dans le concert régional, ainsi que l'a démontré, en décembre, le sommet de l'ASEAN à Manille.

Cette Association des nations de l'Asie du Sud-Est — qui regroupe, outre l'Indonésie, la Malaisie, Brunei, les Philippines, la Thaïlande et Singapour — perdrait tout son sens sans la participation de Jakarta. Longtemps isolée sur elle-même, à l'image d'un président qui a paru se tenir à l'écart de la scène internationale, l'Indonésie refait surface, en dépit de l'usure inévitable de l'« ordre nouveau ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● MALAISIE : un dirigeant de l'opposition de nouveau arrêté. — Le vice-président du Parti de l'action démocratique (PAD, opposition), M. Karpat Singh, a été de nouveau arrêté, le mercredi 9 mars, quelques heures après qu'un tribunal ordonné sa libération après dix-neuf semaines de détention, a annoncé un porte-parole du PAD, M. Mochavan Neir. Le Haute Cour de l'Etat de Penang avait fait droit au recours en appel de M. Karpat, également membre du Parlement, qui contestait la validité, pour insuffisance de preuves, de l'ordre de détention prononcé contre lui. M. Karpat faisait partie d'un groupe de cent dix-neuf opposants arrêtés en octobre et novembre, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, après avoir été accusés d'être les antagonismes entre les communautés malaises et chinoises, les deux plus importantes du pays. Le vice-ministre de l'Intérieur avait déclaré, mardi, au Parlement, que cinquante-huit d'entre eux avaient été libérés. — (AFP)

INDE

La communauté sikh : a un nouveau chef

NEW-DELHI de notre correspondant

M. Jasbir Singh Rode a été officiellement nommé, mercredi 9 mars, Jathedar de l'AKAL Takht, c'est-à-dire « commandant suprême », temporel et spirituel, de la communauté sikh. La cérémonie d'investiture s'est déroulée au Temple d'or d'Amritsar en présence des principaux grands prêtres de la secte, mais aussi des représentants de toutes les organisations terroristes. M. Jasbir Singh Rode, âgé de trente-quatre ans, est le neveu de M. Bhindranwale, le « gourou » terroriste tué lors de l'opération « blue star » contre le Temple d'or en juin 1984. Le nouveau Jathedar est libre depuis le 4 mars, jour où le gouvernement de New-Delhi a relâché cinq prêtres et quarante des trois cent soixante détenus sikhs de la prison de Jodh-

pur, dans une tentative pour enrayer la violence.

Jusqu'à son arrestation, en décembre 1985, M. Singh Rode, qui avait passé beaucoup de temps à l'étranger pour structurer la fédération internationale de la jeunesse sikh, était sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Il avait coutume d'exporter la communauté à donner « du sang de l'argent et des armes » pour la création du Khistan (Etat sikh indépendant), et sa capture, à l'époque, fut qualifiée de « coup d'éclair » des forces de l'ordre. En ordonnant sa libération, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi avait donc pris un risque considérable : M. Jasbir Singh Rode dispose d'une autorité et d'un pouvoir qui s'imposent, théoriquement, à toute la communauté sikh.

L. Z.

Les Etats-Unis lèvent leur embargo sur les transferts de technologie vers Pékin

A l'issue de la visite officielle aux Etats-Unis du ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, Washington a annoncé, le mercredi 9 mars, la levée du gel des exportations de haute technologie vers la Chine. Cette mesure avait été prise en octobre 1987 pour protester contre les livraisons d'armes de Pékin à Tchéjou et, en particulier, de fusées Silkworm. « Nous sommes encouragés par les déclarations et les actions chinoises en ce qui concerne l'acquisition par l'Iran de missiles antinavires chinois comme les Silkworm », a déclaré le porte-parole du département d'Etat. En conséquence, nous avons décidé de reprendre le processus de libéralisation du contrôle des exportations vers la Chine.

Après l'audience accordée à M. Wu par le président Reagan, le porte-parole de la Maison Blanche a, d'autre part, indiqué que la Chine ne s'opposerait plus à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'un embargo sur les armes à destination de l'Iran, à condition que la grande majorité du Conseil y soit

favorable. Washington y a vu un « signe très positif » de l'amélioration des relations sino-américaines, relativement tendues ces derniers temps, en particulier en raison des ventes d'armes à l'Iran et des critiques du Congrès sur les violations des droits de l'homme au Tibet, que Pékin considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures. M. Wu a abordé la question tibétaine avec ses interlocuteurs américains, mais les deux parties se sont abstenues de fournir des précisions à ce sujet.

S'adressant au National Press Club de Washington, mercredi, M. Wu a assuré que la Chine ne vendait pas d'armes à l'Iran. Il a aussi annoncé que la Chine accepterait dorénavant de recevoir des volontaires du « Peace Corps », en particulier des enseignants. Après sa visite aux Etats-Unis, M. Wu est attendu en Grande-Bretagne. Il s'arrêtera ensuite, le 15 mars, à Paris pour s'y entretenir avec M. Jean-Bernard Raimond, qui offrira un dîner en son honneur. — (AFP)

Diplomatie

AFGHANISTAN

Les négociations de Genève sont bloquées

Les pourparlers « indirects » pakistano-afghans paraissent bloqués, le mercredi 9 mars, dans la soirée, à la suite des prises de position de M. Abdul Wakil, ministre des affaires étrangères de Kaboul, qui a rejeté en bloc les revendications d'Islamabad et de Washington. Au cours d'une conférence de presse, M. Wakil a clairement indiqué que la formation d'un gouvernement de coalition à Kaboul ne saurait être « ni discutée ni négociée » à Genève ou dans une quelconque capitale. Islamabad, Washington ou Moscou. Il a également rejeté la demande américaine d'une « symétrie » dans l'arrêt de l'aide étrangère aux moudjahidines et de celle de l'URSS à Kaboul. « Cesser l'aide à des groupes terroristes », a-t-il dit, est totalement différent de mettre un terme à l'assistance d'un Etat à un autre, une assistance que l'URSS a accordée à l'Afghanistan tout au long de son histoire.

A. Peshawar, l'un des chefs modérés de la résistance afghane, le président du Front national de libération de l'Afghanistan (NLFA), M. Sibghatullah Mujaddedi, a démissionné à la

AFRIQUE DU SUD

Moscou rejette l'offre de Pretoria concernant un « Angola neutre »

L'Union soviétique a rejeté, le mercredi 9 mars, l'offre faite samedi par le gouvernement sud-africain, qui s'était déclaré prêt à accepter en Angola « un gouvernement neutre et non aligné » si Moscou faisait de même.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole officiel soviétique, M. Guennadi Guerassimov, a fait observer que « la situation en Afghanistan et celle qui prévaut en Angola sont deux choses tout à fait différentes ».

« Les questions essentielles, que n'a pas évoquées le ministre sud-africain, sont l'apartheid, l'ingérence dans les affaires intérieures de pays voisins, notamment l'Angola, et le problème namibien. Le fond du problème est là et non dans la nature du gouvernement en Angola », a déclaré M. Guerassimov. Dimanche dernier, l'URSS avait appelé à des « sanctions globales obligatoires » contre l'Afrique du Sud après l'interdiction par Pretoria des dix-sept plus grandes organisations luttant contre l'apartheid.

A propos du débat intervenu, mardi, sur ce sujet au Conseil de sécurité des Nations unies et qui s'est achevé comme à l'ordinaire par les veto américains et britannique opposés aux sanctions, M. « Pik » Botba, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a fustigé « le cynisme » de l'organisation internationale.

« Quel respect peut-on avoir pour un Conseil dont certains des membres votent en faveur de sanctions obligatoires (contre Pretoria) alors que leurs propres gouvernements cherchent désespérément à accroître leur commerce avec l'Afrique du Sud et à obtenir d'elle des contrats de développement ? », s'est demandé le ministre. L'allusion visait notamment le Zimbabwe et la Zambie, qui procèdent au boycott total de l'Afrique du Sud tout en maintenant avec elle de très importants échanges. — (AFP.)

Le Parlement européen a refusé d'entériner les accords CEE-Israéli

STRASBOURG

Les députés européens ont refusé, le mercredi 9 mars, d'approuver les accords de coopération entre la CEE et Israël. Il s'agissait simplement de protocoles destinés à adapter les accords pré-existants à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. La prise d'otages de Dimona n'a pas suffi à influencer les parlementaires européens.

Depuis décembre dernier, l'allemand de l'Assemblée de Strasbourg et les conservateurs britanniques avaient différé le vote sur ces accords. Sous l'impulsion de

M. Simon Veil et des démocrates-chrétiens, le scrutin a eu lieu mercredi. Mais les textes ont recueilli un nombre de voix largement inférieur à celui requis par les dispositions de l'acte unique (260), malgré l'avis favorable des socialistes français.

La situation dans les territoires occupés a conduit la majorité de l'Assemblée à estimer que le moment était mal choisi pour se prononcer favorablement. Ce qui aurait pu être interprété, considèrent les parlementaires, comme « un acte de solidarité » à l'égard de la politique du gouvernement israélien.

M. S.

« La France a un rôle à jouer dans le Pacifique sud »

nous déclare le ministre néo-zélandais des affaires étrangères

« Nous sommes favorables à une présence française dans le Pacifique sud. La France a un rôle à jouer », nous a déclaré M. Russell Maughall, ministre néo-zélandais des affaires étrangères et du désarmement, le mercredi 9 mars, à l'issue de sa première visite officielle en France depuis qu'il a pris ses fonctions, en 1987. Il s'est entretenu avec M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, Michel Noir, ministre du commerce extérieur, et Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, ainsi qu'avec M. Michel Rocard.

« Nous avons offert à M. Pons, qui en a pris acte, d'encourager une activité amicale et modérée en Nouvelle-Calédonie, entre les pays mélanésiens et la France, mais aussi entre Paris et les dirigeants canaques », profitant des bonnes relations que Wellington entretient avec eux. Car

la Nouvelle-Zélande craint que les modérés du FLNKS, comme M. Tibaou, ne soient dépassés par des extrémistes, dont « deux ou trois sont en contact avec Tripoli ».

En dépit des désaccords, les relations entre Paris et Wellington semblent se détendre un peu, ce qui est également le cas de celles entre l'Australie et la France depuis la visite de M. Giraud à Canberra (le Monde du 24 et 27 février). Restaient les questions du contingentement à l'importation du beurre et du mouton néo-zélandais dans les pays de la CEE. Les négociations ne sont pas encore ouvertes, mais M. Noir a expliqué à son interlocuteur que, dans une période de quotas limités, il est difficile de faire preuve de trop de générosité.

PATRICE DE BEER.

Proche-Orient

Les affrontements en Cisjordanie et à Gaza

Palestiniens et Israéliens s'engagent dans un conflit d'usure

Mille officiers israéliens, dont une centaine de grades supérieurs, ont critiqué mercredi 9 mars, dans une lettre ouverte, la politique de M. Shamir, demandant au premier ministre de choisir « la voie de la paix » et d'abandonner l'idée du « Grand Israël » prônée par la droite nationaliste. D'autre part, la détention administrative de M. Fayçal Al Hussein, personnalité palestinienne connue pour ses positions en faveur de l'OLP, a été prolongée de trois mois. Déjà depuis le 12 septembre, M. Hussein devait être libéré cette semaine. A Genève, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Vernon Walters, a démenti les informations diffusées par la télévision américaine CBS selon lesquelles il aurait rencontré secrètement un dirigeant de l'OLP samedi dernier à Tunis. — (AFP, Reuter.)

de pierres » sur une route près d'Ariel, une implantation urbaine du nord de la Cisjordanie, où des colons ont incendié des voitures d'habitants de villages arabes voisins.

Affrontement à Hébron

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le centre de Hébron a été le théâtre, pendant près de trois heures, de violents heurts entre l'armée, des manifestants palestiniens, qui avaient dressé des barrières, et aussi les colons qui habitent les quelques maisons du quartier juif restauré dans la vieille ville. Les versions sur le déroulement de ces événements sont contradictoires. Le rabbin Levinger, le chef de file des colons de Hébron, affirme que « la foule arabe s'apprêtait à attaquer les maisons juives pour y procéder à des massacres », ce que dément l'armée israélienne. Et, de source palestinienne, on explique que tout a commencé lorsque la voiture d'un habitant arabe a été incendiée.

Dans son interview télévisée, M. Rabin a non seulement stigmatisé le comportement des colons qui se livrent à des « vendettas », il a également répété que, « sans les implantations, la tâche de l'armée serait plus aisée ».

En fait, après trois mois de soulèvement, le terme qui est le plus

souvent utilisé pour qualifier les événements de Cisjordanie et de Gaza est désormais celui de « guerre d'usure ». Et l'on en perçoit d'autant moins l'issue que le blocage politique est plus total que jamais. Le cabinet restreint israélien (cinq ministres travaillistes) qui s'est réuni mercredi n'a, comme prévu, pris aucune décision sur le « plan Shultz », qui a été soumis, la semaine dernière, à MM. Shamir et Pères.

Le premier ministre est bien résolu à ne soumettre ce plan au vote du cabinet qu'après son retour des Etats-Unis, le 22 mars. Cela lui permettra, estime-t-il sans doute, de gagner du temps et de bénéficier, la semaine prochaine à Washington, d'une certaine marge de manœuvre dont il serait privé s'il était porteur d'une réponse négative. Pourtant, mercredi, devant le groupe parlementaire du Likoud, M. Shamir a tenu pour la première fois publiquement des propos qui prouvent qu'il ne formule pas seulement des « réserves » à l'égard du « plan Shultz », mais qu'il s'y oppose catégoriquement. Il a en effet déclaré qu'il fallait « combattre » ce plan, qu'il a qualifié de « violation d'engagements pris précédemment par les Etats-Unis » et de « reddition face au terrorisme, à la violence et aux pressions ».

JÉRUSALEM

« Il n'y a pas de solution miracle, et même si cela prend encore du temps, Tshahal parviendra finalement à ramener le calme. » Tout juste trois mois après le début du « soulèvement » en Cisjordanie et à Gaza, c'est ce message de « patience et sang-froid » que le ministre israélien de la défense, M. Rabin, a adressé aux Israéliens au cours d'une longue interview télévisée.

Il est vrai que cette « journée du troisième mois » a amplement prouvé qu'on ne pouvait pas parler d'essoufflement du mouvement. Les mots d'ordre du soulèvement ont été largement suivis. La grève des commerçants en Cisjordanie et à Gaza a été totale. La plupart des services municipaux étaient paralysés, la majorité des ouvriers ne se sont pas rendus à leur travail en Israël... et la liste des localités où se sont déroulés des affrontements avec les forces israéliennes est très longue, surtout en Cisjordanie.

Ces affrontements ont fait, selon un bilan israélien, deux morts dans des villages de la région de Ramallah (Silwad et Alturmus-Aya). De source palestinienne, on fait état d'une troisième victime à Samoua, au sud de Hébron. En plusieurs endroits, on a vu apparaître la nouvelle arme israélienne anti-émeutes : le canon lance-gaz, monté sur un half-track, dont l'armée semble apprécier l'efficacité pour la dispersion des manifestations.

Par ailleurs, les affrontements nocturnes entre colons israéliens et population palestinienne paraissent se développer. Mardi soir, on avait déjà assisté à une « bataille

La « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak

92 missiles en dix jours

L'Iran et l'Irak ont annoncé avoir tiré au total 92 missiles en dix jours, depuis la reprise de la « guerre des villes », le dimanche 28 février au soir.

Selon un décompte arrêté mercredi, l'Irak a annoncé le tir de 52 missiles sol-sol contre le territoire iranien, dont 46 sur Téhéran, 4 sur la ville sainte civile de Qom et 2 sur Isfahan, au centre de l'Iran.

Pendant la même période, depuis la chute du premier missile, dans la nuit du dimanche 28 février, les autorités irakiennes ont annoncé la chute de 18 missiles sol-sol iraniens à Bagdad et d'un autre à Mossoul, principale ville du nord du pays. Elles ont fait état, après la chute de chaque missile, « de morts et de blessés, dont des femmes et des enfants », ainsi que de dégâts matériels, mais sans donner de bilan précis.

De son côté, l'Iran a annoncé que ses unités avaient lancé 40 missiles

sur l'Irak, dont 24 sur Bagdad et 3 sur Mossoul.

L'Iran a confirmé la chute de 3 missiles à Qom, de 2 à Isfahan et de plusieurs autres à Téhéran, sans en préciser le nombre exact.

Le dernier bilan des victimes irakiennes, établi selon les chiffres donnés par Téhéran, s'élève à au moins 270 tués et 1 000 blessés, à la suite des tirs de missiles ou des raids aériens irakiens. — (AFP.)

Début de détente entre les deux pays ?

Trois des quatre Mig-23 libyens qui avaient atterri en Egypte ont regagné Tripoli

Le dernier Mig-23 regagnera la Libye dès que sa révision technique sera achevée. Les quatre Mig-23 avaient été forcés d'atterrir dans un aéroport militaire du désert occidental égyptien à la suite de mauvaises conditions

météorologiques. Le silence des autorités égyptiennes avait tout d'abord fait croire qu'il s'agissait d'une nouvelle défection de pilotes libyens (le Monde du 3 mars), tandis que Tripoli affirmait que les appareils avaient regagné la Jamahiriya.

Samedi 5 mars, le président Mubarak rompait le silence officiel égyptien en affirmant que, à la suite d'une médiation de l'Arabie saoudite, les appareils rentreraient en Libye dès la fin de leur révision technique. Le rais a conclu qu'il remettrait par la même occasion à Tripoli cinq de ses militaires retenus en Egypte depuis la défection en mars 1987 des pilotes d'un C-130 Hercules de l'armée libyenne.

Dimanche 6 mars, un Galaxy saoudien ayant à son bord une quinzaine de techniciens libyens atterrissait dans une base militaire égyptienne. En attendant la fin de la révision technique de leurs appareils, les pilotes des quatre Mig-23 avaient été reçus par le président Mubarak.

Avec le règlement de cette affaire, la question qui se pose maintenant au Caire est de savoir s'il s'agit d'une simple accalmie dans la tension entre l'Egypte et la Jamahiriya ou d'un début de détente comme certains milieux politiques l'affirment ?

ALEXANDRE BUCCANTINI.

FRUTTERO & LUCENTINI



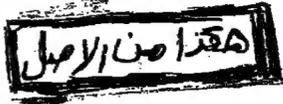
Deux temps, trois mouvements, un peu de tendresse, pas mal d'humour, et le goût du travail sans filet, *adagio con brio*, le tour est joué! Frédéric Vitoux / Le Nouvel Observateur

Le récit le plus vif, le plus aigu, débordant d'intelligence, qui soit... Patrick Mauriès / Libération

Un petit bijou d'élégance, de culture et de style. Michel Ehrsam / La Croix

Editions du Seuil

هنا من الامم



Europe

URSS : réunion à Moscou au siège du comité central

Les autorités cherchent à apaiser les tensions entre les nationalités au Caucase

MOSCOU de notre correspondant

Les autorités soviétiques ont résolu de s'attaquer au fond de la crise caucasienne tout en se donnant du temps pour y trouver une solution. Elles veulent, autrement dit, tenter de calmer le jeu en laissant aux Arméniens l'espoir qu'ils pourraient obtenir des satisfactions sur le statut de la région autonome de Nagorny-Karabakh sans pour autant donner l'impression de céder à une pression populaire ni risquer de relancer la crise en heurtant les Azeris.

A l'issue d'une réunion, mercredi 9 mars, de plusieurs des hauts dirigeants du parti au siège du comité central (1), l'agence Tass a en effet annoncé que le bureau politique avait demandé au secrétaire de « conduire une étude approfondie de tous les aspects de tous les problèmes qui se sont accumulés dans la région autonome de Nagorny-Karabakh, ainsi que des causes de la détérioration successive des relations entre populations, d'en tirer des conclusions adéquates et de les soumettre sitôt prêts à l'examen du comité central et du gouvernement de l'Union soviétique ».

Chaque mot compte ici, puisque l'Union soviétique a, par le plus hautes instances, que « problèmes »

il y avait bel et bien dans cette région, rattachée en 1923 à l'Azerbaïdjan et dont les Arméniens réclament le retour à leur propre République, parce qu'ils y sont largement majoritaires et, disent-ils, victimes de discriminations. Cette formulation des choses devrait donc être favorablement accueillie à Erevan mais la déception n'en sera pas moins grande car cette « étude approfondie » ne va pas se faire en dix jours et le bureau politique s'est bien gardé de recommander une quelconque hâte.

Plus préoccupant encore pour les Arméniens, M. Gorbatchev a insisté, en tirant les conclusions de cette réunion, sur le fait que « pas un seul problème posé au processus de restructuration ne pouvait aujourd'hui être résolu sans accorder toute l'attention nécessaire à ses répercussions sur les relations entre les nationalités (...) ».

Anapourant, le secrétaire général avait déclaré que « toute aggravation » des tensions entre Arméniens et Azeris menacerait les « grands bénéfices » apportés par le régime soviétique à l'amitié entre les peuples de l'Union et si justifiée que puisse être la colère des Arméniens, « s'il donné à comprendre, des intérêts supérieurs pèsent sur la solution de la crise. Beaucoup de chefs de file arméniens le reconnaissent d'ail-

leurs ou l'ont dit publiquement, mais le secrétaire général avait promis, pour obtenir la dispersion, le 26 février, de l'énorme manifestation d'Erevan, de trouver et donner une solution « sous un mois », et un nouveau rassemblement avait donc alors été convoqué pour le 26 mars dans la capitale arménienne.

Ce communiqué pourra-t-il, dans ces conditions, contribuer réellement à apaiser les passions ? L'avenir le dira, mais la réponse est d'autant moins évidente qu'on croit mieux comprendre que des points de vue différenciés se sont exprimés au cours de la réunion de mercredi. D'un côté, la conclusion principale des rapports présentés par les premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan, MM. Demirtchian et Baguirov, est qu'on ne peut pas « subordonner les plus importants problèmes de la destinée d'un peuple au pouvoir de quelques émotifs et mouvements spontanés ».

De l'autre, M. Gorbatchev déclare que « le plus important maintenant est d'appliquer avec conséquence les principes leninistes de la politique des nationalités ». Si les mots ont un sens, cela veut dire que des principes ne sont pas appliqués à l'heure qu'il est et qu'il faut donc changer du tout au tout de politique.

En attendant, les comités centraux d'Arménie et d'Azerbaïdjan se sont vu « recommander » de « définir un ensemble de mesures à long terme (...) pour résoudre en coordination les questions sociales, économiques, scientifiques, culturelles et linguistiques » des rapports entre les deux Républiques — et cela sur la base de ces principes « leninistes » que les *Nouvelles de Moscou* ont rapportées, avec un ton ironique, toujours en vigueur dans le domaine des nationalités (*Le Monde* du 10 mars).

Mercredi encore, le rédacteur en chef adjoint de *Journaliste* a semblé indiquer dans les colonnes de la *Pravda* que les journalistes devraient disposer de plus de liberté qu'ils n'en ont depuis le début de la crise caucasienne. Quant au président du Soviet suprême, embobinant le pas au ministère de l'Intérieur, il s'est inquiété de l'augmentation de la criminalité qu'aurait suscité les restrictions de la vente sur l'alcool. C'est M. Gorbatchev qui est le père de ces mesures et il avait vertement ironisé sur ces adversaires de la « perestroïka » qui président entre autres catastrophes que la population ne supportera pas le régime sec.

BERNARD GUETTA.

Plusieurs morts dans une tentative de détournement d'avion

Moscou. — Une tentative de détournement d'un appareil Tupolev-154 des lignes intérieures soviétiques s'est achevée dans le sang, le mardi 8 mars, avec la mort de trois passagers, d'une hôtesse de l'air et de « la plupart » des pirates de l'air, a annoncé, mercredi soir, l'agence Tass.

Dans un bref communiqué, l'agence officielle soviétique a indiqué qu'un « groupe de criminels armés » avait tenté de s'emparer de l'avion qui assurait la liaison Irkoutsk-Kourgan-Leningrad, « pour fuir à l'étranger ». Les « mesures prises » ont permis de « neutraliser » les pirates de l'air, dont les survivants ont été capturés et seront traduits en justice, a ajouté l'agence Tass, sans préciser combien ils étaient, ni où et comment s'est déroulée l'intervention des forces de l'ordre.

Le quotidien soviétique *Sovetskaya Rossiya* a révélé, mercredi, que les pirates de l'air avaient demandé à se rendre à Londres. L'avion approchait de Leningrad au terme d'un vol de sept heures environ, lorsqu'un passager a demandé à une hôtesse de transmettre un message à l'équipage : « Nous exigeons un

changement de cap. Allez à Londres ou nous ferons sauter l'avion avec les passagers ».

Le commandant de bord, M. Valentin Kouprjanov, a posé l'avion après plus d'une heure « sur l'un des aéroports de notre territoire », ajoute le journal — dans la région de Leningrad, selon un porte-parole de l'aéroport d'Irkoutsk.

Une fois l'avion immobilisé, l'équipage a tenté de parlementer avec les pirates, mais ceux-ci, de plus en plus nerveux, « refusèrent catégoriquement d'entendre raison ». « Dans ces conditions, poursuit *Sovetskaya Rossiya*, la seule décision possible était de recourir à des mesures pour désarmer les criminels ».

Le terme « mesures » désigne vraisemblablement une opération des forces de l'ordre dont on ignore tout pour l'instant. Selon l'agence Tass, des blessés ont été soignés sur place. Le nombre des passagers n'a

pas été précisé non plus, mais le Tupolev-154 peut transporter cent trente personnes et les avions des lignes intérieures soviétiques sont généralement pleins.

C'est le dix-septième détournement d'avion connu en Union soviétique depuis 1970. Six seulement ont abouti — quatre vers la Turquie, un vers la Suède et un vers le Finlande — les autres ont, pour la plupart, connu des dénouements sanglants. Le dernier en date remonte à septembre 1986, lorsque des soldats qualifiés de « toxicomanes » par l'agence Tass avaient tenté de s'emparer d'un avion au sol à Oufa, dans l'Oural, après une poursuite en voiture avec des policiers.

Six personnes, dont deux pirates de l'air, avaient été tués. En 1983, neuf Géorgiens avaient tenté de détourner un Tupolev-134 vers la Turquie. Quatre d'entre eux furent condamnés à mort. — (Reuters, AFP, UPI.)

A TRAVERS LE MONDE

SAO-TOMÉ-E-PRINCIPE

Deux mercenaires américains auraient participé à la tentative de putsch

Deux mercenaires, probablement de nationalité américaine, faisant partie du commando qui a débarqué à Sao-Tomé dans la nuit du 7 au 8 mars et qui a été maîtrisé par les forces de sécurité (*Le Monde* du 10 mars), a révélé, mercredi à Luanda, le directeur de l'Agence de presse nationale, M. Manuel Dende.

Le journaliste a déclaré à l'agence angolaise que l'un des deux mercenaires avait été tué et que l'autre avait été arrêté. Selon lui, le chef du commando était M. Alfonso dos Santos, qui a été capturé, tout comme d'autres éléments disant appartenir à l'Organisation des libérateurs de Sao-Tomé-et-Principe. D'autres mercenaires, de différentes nationalités africaines, faisaient également partie du groupe, selon lui. M. Dende a affirmé également que les forces de sécurité procédaient actuellement à des arrestations d'autres éléments de ce mouvement dans les régions du littoral : à Santana, Praia-Gambôa, Colônia-Acoriana et Bombom. — (AFP.)

Ethiopie

Washington «gravement préoccupé» par la situation alimentaire

Le gouvernement américain s'est déclaré, le mercredi 9 mars, « gravement préoccupé » par le fait que le nord de l'Éthiopie pourrait subir une grave famine en raison des combats entre forces éthiopiennes et rebelles érythréens qui bloquent les fermiers de l'axe alimentaire aux populations. Ces accrochages ont empêché la fourniture de 8 000 tonnes de nourri-

Sénégal

M Wade et douze autres opposants inculpés

Le principal adversaire du président Abdou Diouf à l'élection présidentielle du 28 février, M. Abdoulaye Wade, et douze autres membres de l'opposition sénégalaise ont été inculpés, mardi 8 mars, et seront traduits prochainement en justice (nos dernières éditions du 10 mars).

Ces opposants, qui sont inculpés d'incitation à la violence et de manœuvres et actes de nature à jeter le discrédit sur les institutions publiques, sont passibles de peines allant de un à cinq ans de prison. L'agence de presse sénégalaise (APS, officielle) a confirmé que M. Wade, et quelques membres de la direction de son parti, ainsi que M. Amath Dandoko, secrétaire général du Parti de l'indépendance et du travail (PIT, marxiste), avaient été mis, mardi, sous mandat de dépôt.

Haïti

Un colonel inculpé pour trafic de drogue aux Etats-Unis

Un grand jury fédéral (chambre de mise en accusation) de Miami, en Floride, a inculpé le mercredi 9 mars, le colonel de l'armée haïtienne Jean-Claude Paul pour complicité dans un trafic de drogue. De sinistre mémoire pour son rôle sous les Duvalier, le colonel Paul est accusé d'avoir mis son aérodrôme privé et son ranch, près de Port-au-Prince à la disposition de trafiquants de drogue travaillant sur le territoire américain. Selon un homme d'affaires de Miami qui a informé la police, le colonel haïtien avait ainsi participé en décembre 1986 à une livraison de 100 kilogrammes de cocaïne. La drogue venue de Colombie à destination des Bahamas serait transitée par Haïti. — (AFP, Reuters.)

Le cinquantième anniversaire de l'Anschluss

L'Autriche «première victime» ou «complice» du national-socialisme ?

VIENNE de notre correspondant

De nombreuses manifestations marquent du jeudi 10 au dimanche 13 mars, à Vienne, le cinquantième anniversaire de l'Anschluss — l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne en mars 1938. Les organes de l'Etat, les communautés religieuses, les partis politiques, ainsi que des organisations privées s'emploient à rappeler aux Autrichiens, nés dans leur grande majorité après la seconde guerre mondiale, les ambiguïtés d'une époque où leur pays a eu deux visages : celui de victime et celui de complice.

Divisés par le débat sur le passé militaire du président Waldheim, les Autrichiens sont obligés de faire face à leur histoire, et l'interprétation de celle-ci a suscité des désaccords profonds. Les conservateurs continuent de défendre la thèse de « l'Autriche première victime du national-socialisme ». Les socialistes reconnaissent, bon gré mal gré, que le régime austro-fasciste a duré, entre 1934 et 1938, contre le nazisme, mais demeurent traumatisés par la guerre civile sanglante de 1934, suivie de l'éviction totale de la social-démocratie du pouvoir. L'Eglise catholique semble être la seule à assumer sa responsabilité de la vérité, une exposition remarquable sur le thème « L'Eglise catholique et le national-socialisme » cherche à faire comprendre, sans vouloir la justifier, la position de l'épiscopat catholique prêt à « s'arranger » avec le nazisme. L'archevêque Karl Berg, président de la Conférence épiscopale, a lancé un appel aux Autrichiens pour « la réconciliation sans renouveau des souvenirs ».

Pour réunir les Autrichiens, au moins un moment, sur leur histoire, le gouvernement a demandé à la population d'observer une minute de silence, le vendredi 11 mars, à 11 h 10, pour commémorer le souvenir des « morts, persécutés et émigrés à la suite de l'Anschluss ».

WALTRAUD BARYLL.

Les dirigeants politiques de l'après-guerre ont pu facilement s'identifier à la thèse de la « première victime », car ils furent souvent eux-mêmes victimes de régimes hitlériens et passèrent des semaines dans les camps de concentration. Le premier gouvernement provisoire autrichien de Karl Renner n'a pas tardé, d'ailleurs, à s'occuper du problème que posaient les anciens nazis pour la jeune deuxième république.

Annuaire général en 1987

Dès juin 1945, une loi sur les criminels de guerre était votée par le Parlement. En novembre 1945, des tribunaux spéciaux étaient créés. Entre 1946 et 1955, 43 jugements furent prononcés : 23 personnes furent condamnées à mort et 22 exécutées ; 72 anciens nazis ont été condamnés à la prison à vie et 9 870 acquittés. En 1957, ce chapitre était clos par une amnistie générale pour les nationaux-socialistes.

Une manifestation importante devait se dérouler dans la soirée du 10 mars, sur la place de l'Hôtel-de-Vienne. Plusieurs personnalités, dont l'ancien chancelier Bruno Kreisky, devaient prendre la parole et évoquer leurs souvenirs de l'époque de l'Anschluss. Le président Kurt Waldheim, réélu au silence pendant les observations officielles, devait s'adresser à la nation le même jour dans un discours télévisé.

Vendredi, le gouvernement se réunira deux fois, au Parlement et au siège du président, pour des séances commémoratives. Les anciens résistants se réuniront également vendredi devant le monument érigé à l'endroit où se trouvait le siège de la Gestapo à Vienne. Samedi, le club républicain Nouvelle Autriche prévoit une manifestation pour une « autre Autriche » afin de protester contre le message, l'opportunistisme, la discrimination et le faux patriotisme.

WALTRAUD BARYLL.

RFA

Kurt Georg Kiesinger, chancelier fédéral de 1966 à 1969, est mort

BONN de notre correspondant

Kurt Georg Kiesinger, qui exerça les fonctions de chancelier fédéral de 1966 à 1969, est mort, le mercredi 9 mars, d'une hémorragie intestinale, à la clinique universitaire de Tübingen, dans le Bade-Wurtemberg. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Kurt Georg Kiesinger s'était depuis plusieurs années retiré de la politique active et n'apparaissait plus que très rarement aux tribunes des congrès du Parti chrétien-démocrate, dont il était le président d'honneur. Son nom restera lié à une période de l'histoire politique de la RFA, celle de la « grande coalition », qui, de 1966 à 1969, avait réuni dans un gouvernement commun les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, et à un incident, la gifle que lui administra en 1968 M^{me} Beate Klarsfeld, qui voulait par ce geste attirer l'attention de l'opinion publique sur le fait que le chancelier fédéral avait été membre du parti nazi de 1933 à 1945. Kurt Georg Kiesinger, juriste diplômé, membre avant guerre d'organisations catholiques avait rejoint le parti national-socialiste dès 1933 pour, affirmait-il, « tenter de garder une influence sur le cours des événements ». En 1940, il devint directeur adjoint du département radiophonique du ministère des affaires étrangères, dirigé par Joachim von Ribbentrop. En 1945, il fut interné pendant dix-huit mois au camp de Ludwigsburg à cause des fonctions qu'il avait occupées sous le III^e Reich. Il se lança dans la vie politique en 1949, et fut élu député CDU au premier Bundestag.

Le cabinet formé par Kurt Georg Kiesinger comptait parmi ses membres M. Willy Brandt, qui exerçait les fonctions de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères. Pendant les trois années de la grande coalition s'ouvra cette politique à l'Est et le rapprochement avec la République démocratique allemande, qui devait s'amplifier par la suite.

La « grande coalition » profita principalement au Parti social-démocrate, et à son chef, M. Willy Brandt, qui avait su prendre la mesure des changements de mentalité intervenus dans le pays, notamment à l'occasion de la révolte étudiante qui se manifesta, en RFA comme dans toute l'Europe, en 1968. Les élections législatives de 1969 marquèrent la fin de la grande coalition, et la constitution d'un gouvernement d'alliance SPD-libéraux sous la direction de M. Willy Brandt. Cette première défaite des chrétiens-démocrates depuis la guerre marqua également la fin de la présence à la tête de la CDU de Kurt Georg Kiesinger, qui fut remplacé en 1971 par M. Rainer Barzel.

LUC ROSENZWEIG.

18

E.

Cen

Ser

de 10

à 14 h

LE

Gran

CY

30

Foru

ZO

PAPI

IM

Galer

tion d

DE

SON

TRIE

tion ir

LE

DES

Jusq

L'É

CLL

MU.

DE

20 h

28 h

ZL

naïor

56-09

merc

saïor

SA

urs,

ne

Tous

12 h

FR

et les

Musé

Chur

jeurs

7 mai

CC

NAR

mode

47-7

17 h

10 h

SIL

Châit

Musé

Seuf

Jusq

AN

des a

60-32

NC

DÉP.

1983

saïor

Royal

THO

Jusq

60-39

Ensté

LE

Musé

25-21

9 h

22 h

15, 30

VA

1. re

landi

dimi

le diu

E

DPOF

Dege

Art.

Roms

vain

déau

LE

LUR

de Vi

11 h

25 F

PC

Jours

peñt

Halle

09-21

LE

natïo

Peñt

18 h

LE

Musé

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugement contradictoirement rendu le 26 novembre 1987 par le Tribunal de Grande Instance de PARIS a dit que la référence au nom de Michel LECLERC faite par la Société Coopérative des Entreprises des Pompes Funèbres de la Liberté - 42, avenue de la République à NICE - constitue la contrefaçon de la marque LECLERC inscrite à l'INPI sous le numéro 1307790 appartenant à Edouard LECLERC, a condamné cette société à 60 000 F de dommages-intérêts et à 5 000 F en vertu de l'article 700 NCPC ainsi qu'aux dépens.

Ce jugement est devenu définitif.

SCP BERNHEIM LE CALVEZ ASSOCIES Avocat à la Cour d'Appel de PARIS.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS 3^e Chambre Civile 12 octobre 1987

L'affichiste Michel BOUVET est l'auteur d'une affiche pour la pièce d'Alfred JARRY « UBU ROI ».

La couverture du magazine *La Vie Française* n° 2172 de janvier 1987 reproduit un extrait de cette affiche avec la mention « UBU à la télévision », Michel Bouvet a assigné en contrefaçon la Société La Vie Française.

Sur quoi, le Tribunal : Attendu qu'en reproduisant partiellement l'affiche dont Michel Bouvet est l'auteur en pleine page de couverture de *La Vie Française* sans qu'il soit mentionné, sans avoir obtenu son accord préalable, sans faire mention de son nom, et en tronquant l'œuvre originale, la société *La Vie Française* a très gravement porté atteinte au droit patrimonial et au droit moral de l'auteur.

Déclare Michel Bouvet bien fondé en sa demande en contrefaçon.

Condamne *La Vie Française* en 50 000 F de dommages-intérêts.

Autorise Michel Bouvet à faire publier le présent jugement, les frais étant à la charge de *La Vie Française*.

Ordonne l'exécution provisoire.

Pour extrait, Jean BRAGHINI, avocat à la Cour.

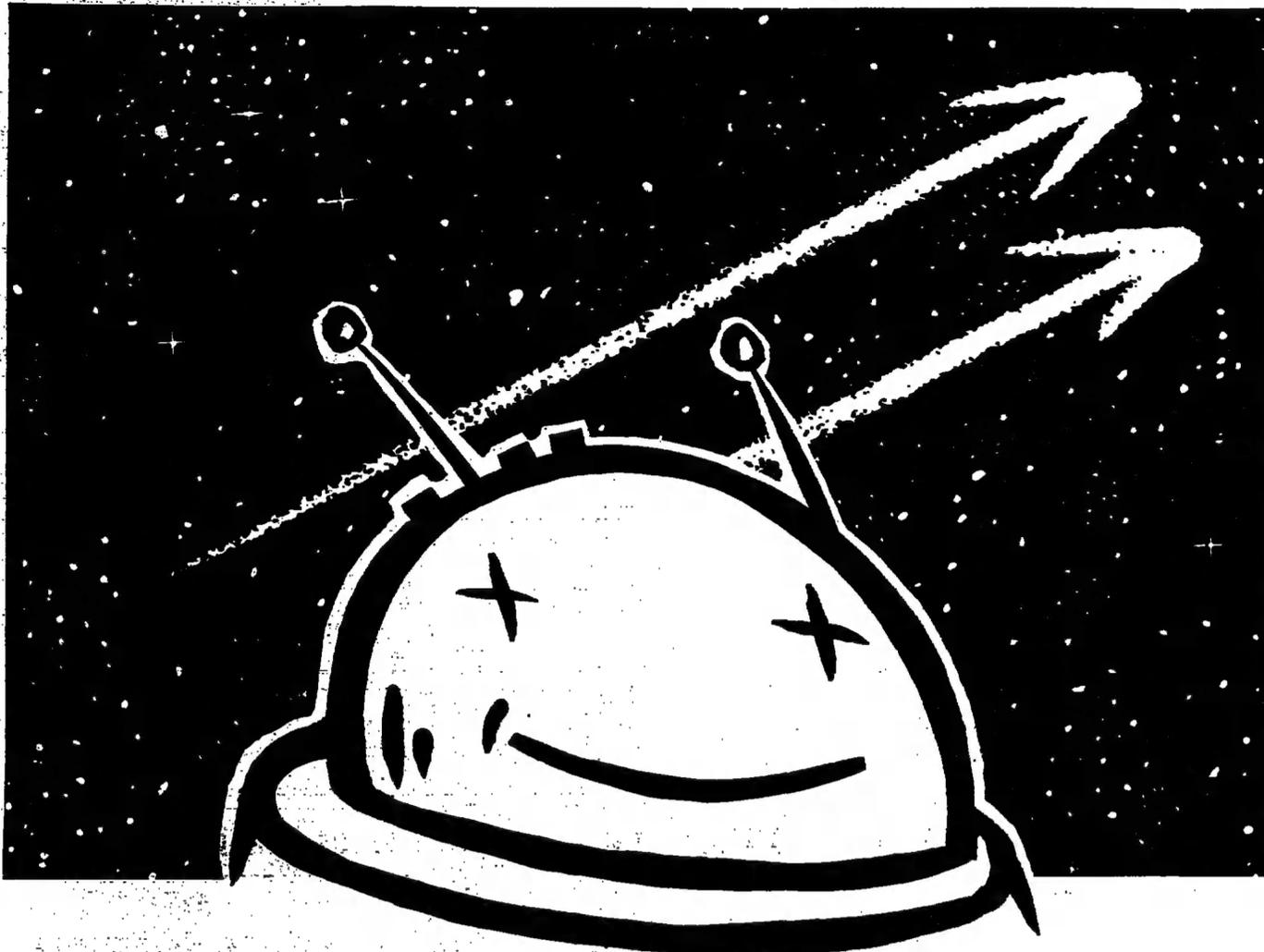
Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS au Monde et à ses publications 3615 TAPÉZ LEMONDE puis ABO

EX-11181



ENSEMBLE, L'INTELLIGENCE ET LA VOLONTE RELEVENT TOUS LES DEFIS.



Aujourd'hui deux entreprises expriment fortement leur volonté de travailler ensemble. Ensemble elles s'opposent à une OPA sur Telemecanique. Ensemble elles ont un projet commun, un avenir commun. Telemecanique et Framatome c'est d'abord la priorité donnée aux hommes, à leur personnalité, à leur dynamisme, à leur aptitude à devancer les grandes mutations de demain.

Demain, la rencontre du savoir-faire Telemecanique en automatismes industriels et de l'expérience de Framatome dans les hautes technologies conduira à la construction de l'usine du futur, l'usine de la qualité totale, du zéro défaut.

Demain ces deux entreprises profiteront de leurs implantations internationales, de l'Amérique à l'Asie, pour conquérir de nouveaux marchés dans le monde entier.



LES HOMMES QUI FONT LE 21^e SIECLE.

Une note d'information présentée conjointement par Framatome et Telemecanique électrique (rsa COB n°8863 en date du 25/02/88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.

INTERMARCO PUBLISCONSULTING

مقتدا من الاميل

Amériques

ÉTATS-UNIS : après les « primaires » du Sud

Encore un long chemin à parcourir...

Au lendemain de ce « super tuesday », qui a vu se tenir, simultanément, le mardi 8 mars, une vingtaine de « primaires » et « caucus » dans les États du Sud, l'heure des comptes est venue. Tandis que le clan Bush fête dans la liesse la victoire éclatante de son champion, qui compte déjà sept cent cinq délégués sur les mille cent trente-neuf nécessaires pour obtenir l'investiture républicaine, les vaincus reportent leurs espoirs vers l'avenir...

Deux exceptions près : MM. Gary Hart et Jack Kemp. La campagne de l'ancien favori démocrate était mort-née avant même le début des « primaires » : M. Hart ne s'est jamais relevé du scandale suscité par sa liaison avec un mannequin de Miami. Il devrait annoncer son retrait sous peu. Quant au très conservateur représentant de New York, M. Jack Kemp, qui se présente comme le « véritable héritier du vrai républicanisme », n'ayant obtenu jusqu'ici que des résultats plus que médiocres, il devrait jeter l'éponge lui aussi. Aux épreuves à venir donc de conforter l'avance de M. Bush chez les républicains et, surtout, de départager le tiers démocrate (Dukakis, Jackson, Gore) qui a terminé « super tuesday » dans un mouchoir.

Le premier test intéressant chez les démocrates — puisque ce jour-là ils seront seuls concernés — se tiendra le 12 mars, lors des « caucus »

de Caroline du Sud et du Wyoming. M. Jesse Jackson aura, là encore, l'occasion de rufler tous les suffrages noirs de Caroline du Sud, comme il l'a fait dans les autres États du Sud, où il a obtenu 90 % du vote noir. M. Albert Gore, le sénateur du Tennessee, pourra, lui, essayer d'exploiter à nouveau sa carte régionale d'« enfant du pays », qui ne lui a pas si mal réussi le 8 mars.

Le coup d'envoi du second round de « primaires » importantes sera donné le 15 mars, avec celles, décisives, de l'Illinois ; puis, le 26 et le 29 mars, auront lieu celles du Michigan et du Connecticut. Ce pourrait être le chemin de croix de l'ex-« évêque » démocrate Pat Robertson, celui qui « parlait directement à Dieu » mais qui, n'ayant pas eu l'oreille divine dans la « bible belt » du Sud, ne l'aura sans doute pas non plus dans des États plus sensibles aux discours syndicalistes qu'aux prêches évangélistes. Si son credo protectionniste ne convainc pas, ce sera aussi le chant du cygne de M. Dick Gephardt, le représentant du Missouri dont le populisme n'a pas légué le Sud. Ce sera enfin le test décisif pour M. Robert Dole, le seul qui puisse encore prétendre au titre de vice-président pour l'investiture républicaine.

Le Nord-Est, par excellence, devrait être la terre d'élection du gouverneur du Massachusetts,

M. Michael Dukakis, mais aussi l'occasion pour M. Jesse Jackson de montrer qu'il a été entendu dans les ghettos des grandes villes industrielles et que sa croisade économique s'adresse à tous les laissés-pour-compte de la société américaine, et pas seulement aux Noirs.

La caravane électorale américaine se transportera ensuite à New York, le 19 avril. Difficile de prévoir à l'avance le vote capricieux des « yuppies », les jeunes gens « bourgeois » et dynamiques de la Big Apple. Mais si chez les démocrates personne n'a vraiment émergé, il n'est pas exclu que le talentueux et ambitieux gouverneur de l'État, M. Mario Cuomo, pointe une oreille et même commence à jouer les hommes providentiels en s'inscrivant aux « primaires » qui restent.

Soit, le 26 avril, à celles de Pennsylvanie et, le 3 mai, à celles de l'Ohio, prendra au feu d'artifice final, le 7 juin, de la Californie et du New Jersey. Il ne restera plus ensuite qu'à livrer aux tractions byzantines qui consisteront, du 18 au 21 juillet à Atlanta pour les démocrates, et du 15 au 18 août à La Nouvelle-Orléans pour les républicains à désigner les deux champions qui porteront les couleurs de leur parti à l'élection présidentielle proprement dite du 8 novembre prochain.

M.-C. D.

CANADA

Démission du premier ministre du Manitoba

Le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Howard Pawley, a remis sa démission, le mercredi 9 mars, moins de vingt-quatre heures après avoir vu son budget refusé par une faible majorité à l'Assemblée provinciale.

Conformément à la tradition parlementaire britannique qui veut qu'un gouvernement battu lors d'un vote sur le budget démissionne aussitôt des élections, M. Pawley a convoqué des élections générales pour le 26 avril.

Le Parti conservateur (opposition officielle) devance déjà le Nouveau Parti démocratique (social-démocrate) de M. Pawley et apparaît comme le favori pour les élections.

En effet, selon un récent sondage, il recueille 50 % des intentions de vote de l'électorat, contre 25 % pour les néo-démocrates et 23 % pour les libéraux.

M. Pawley a également démissionné de son poste de chef du Nouveau Parti démocratique avec lequel il était au pouvoir depuis 1981. Il assurera toutefois les affaires courantes jusqu'aux élections. — (AFP.)

ONU

Cuba invite des observateurs à visiter ses prisons

GENÈVE de notre correspondant

Coup de théâtre au Palais des Nations : Cuba a invité des représentants de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à visiter ses prisons. D'ici qu'à cette commission, réunie depuis le 1^{er} février, Cuba avait été mis sur la sellette — ce qui est rarissime pour un pays marxiste — est peu dire. La désignation à la tête de la délégation américaine d'un Cubain, M. Armando Valledar, y a largement contribué : le poète, qui a passé plus de vingt ans dans les geôles cubaines, a exhibé ses plaies, au propre comme au figuré. Un ambassadeur américain, le général Vernon Walters en personne, est venu à Genève pour prononcer un réquisitoire très ferme et fort habile, dans lequel il estime que « la liberté [à Cuba] n'existe que dans la mesure où Fidel Castro a décidé qu'elle le peut ». Les États-Unis ont présenté un projet de résolution qui a provoqué les protestations des Cubains.

Dans la soirée du 9 mars, une lettre du vice-ministre cubain des affaires étrangères précisait que le président Alioune Sene (Sénégal) et cinq membres de la commission, représentant chacun un groupe régional, sont conviés à « observer » la situation des droits de l'homme à Cuba, son gouvernement se déclarant prêt à payer les frais de cette visite et à faciliter le travail des invités, notamment en ce qui concerne les visites de prisons, diverses rencontres avec des personnalités et l'accès à tous les documents qu'ils souhaiteraient consulter.

Ce geste des Cubains est considéré avec méfiance par les Occidentaux : puisqu'il existe une procédure prévoyant l'envoi sur place d'un rapporteur spécial qui endosse les responsabilités de ses conclusions et les soumet pour vote aux quarante-trois membres de la commission, pourquoi remplacer cette pratique par une initiative unilatérale quelque peu floue quant à ses modalités ?

Des images clandestines

Hors du Palais des Nations, où sa projection avait été interdite à la suite des démarches entreprises par Cuba et ses amis, un film, *Nobody Listened*, de Nestor Almendros, a été montré pour la première fois en Europe. Il dénonce l'horreur des prisons cubaines et les sévices endurés pendant parfois une vingtaine d'années par d'innombrables partisans de Fidel Castro. Des images d'archives et d'autres, tournées clandestinement à Cuba même, font apparaître aussi le triste cortège des manifestations d'alignement et d'idolâtrie primaires et font sentir l'épaisseur de la peur et de l'arbitraire en toile de fond.

ISABELLE VICHNIAC.

● NICARAGUA : report des négociations avec le Contra. — Les départs des rebelles antisandinistes ont retardé d'entendre, le mercredi 9 mars, les négociations directes avec le gouvernement de Managua, qui devaient se dérouler jusqu'au vendredi 11. M. Adolfo Calero, l'un des hauts responsables de la Contra, a déclaré dans une interview qu'il souhaiterait voir les négociations s'ouvrir le 21 mars. — (Reuters.)

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente Palais de Justice de Bobigny le mardi 22 mars 88, 13 h 30. UN LOT STUDIO A GAGNY (93) 3, avenue du Grand-Cerf avec douche, cab. de toil. w.c., REMISE et petite cour, au n° de ch. MISE A PRIX : 15 000 F S'adresser : M^{rs} Brigitte MARSGNY, avoc., à Nanterre (93) 11000, 9, all. du Clos-Gauguin, tél. : 43-05-67-36 ; M^{rs} M. BRAZIER, avoc., à Paris (8^e), 178, bd Haussmann, tél. : 45-62-39-03.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de CRÉTEIL le JEUDI 24 MARS 1988, à 9 h 30. EN UN LOT UN APPART. de 3 P. P. à VILLENEUVE-LE-R. (94) 3, rue Paul-Bert, au 3^e étage droit. C.AVE et REMISE M. à P. : 100 000 F S'adresser : M^{rs} SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITELLE-COUSSAU, avocats associés, 28, r. des Pyrénées, Paris-1^{er}, tél. : 42-60-66-79 ; et avocat pr. Trib. gde inst. de Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur succession vacante au Palais de Justice de NANTERRE, le mardi 22 mars 1988 à 14 h. APPARTEMENT à CHATILLON-SS-BAGNEUX (Hauts-de-Seine) 58, rue Pierre-Brunelle. Rez-de-chaussée, bte. C, composé d'une pièce principale, cuisine, salle de bains avec w.c., C.AVE, PARKING. MISE A PRIX : 115 000 F. S'adresser à M^{rs} WAQUET, avocats au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre, tél. : 47-21-64-80 (de 9 h à 12 h 30), et sur les lieux pour visiter, le LUNDI 14 MARS 1988 de 14 h 30 à 16 h 30.

Vente s/conv. sais. en vente volont. le mardi 21 mars 1988 à 14 h. APPARTEMENT à PARIS 13^e 4-14, RUE JEANNE-D'ARC, au 3^e étage, bte. A2, escal. 2. Entr., sjs., cuis., chbr., dégr., rangements, s.-de-bt avec w.c., séchoir, cave au 3^e s/nd. LIBRE DE LOCATION. M. à P. : 290 000 F. S'adresser : M^{rs} J. COOPER ROYER, avocats à Paris-17^e, 1, rue Georges-Berger, tél. : 46-23-26-15 ; SERVICE DES DOMAINES (D.N.I.D.), 11, rue Truchet à Paris-9^e, service des ventes judiciaires, tél. : 42-66-91-40. Pour vis. s/ place le 14 mars 1988 entre 14 h et 15 h.

Vente sur succession vacante au Palais de Justice de NANTERRE, le mardi 22 mars 1988 à 14 h. STUDIO à COURBEVOIE (92) 103 à 171, rue Jean-Pierre-Timoléon dans le bâtiment A, escalier 2, composé d'une pièce principale, entrée, cuisine, salle de bain, placard, balcon, PARKING. MISE A PRIX : 126 000 F. S'adresser à M^{rs} WAQUET, avocats au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre, tél. : 47-21-64-80 (de 9 h à 12 h 30), et sur les lieux pour visiter, le mardi 14 mars 1988 de 9 h à 11 h.

Vente sur saisie au Palais de Justice d'EVRY, le MARDI 22 MARS 1988 à 14 h. APPARTEMENT 5 PIÈCES à EVRY (91) 6, square Paul-Lafargue. Bâtiment 1, escalier B, 2^e étage à droite, avec cuisine, rangements, placard, salle de bain, salle d'eau, s.-de-bt, entrée et terrasse. EMPLACEMENT POUR VOITURE. MISE A PRIX : 90 000 F. S'adresser à M^{rs} Jean-Claude BRENIER, avocats à EVRY (Eure-et-Loire), 3, place du Rouillon, tél. : 60-77-31-00.

Vente s/publ. jud. au Pal. de Just. de Paris le jeudi 21 mars 1988 à 14 h. STUDIO à PARIS (14^e) 52-54, RUE D'ALÉSIA et 10-20, IMPASSE DU MOULIN-VERT, 2^e étage LIBRE DE LOCATION. M. à P. : 140 000 F S'adresser : M^{rs} J. COPPER ROYER, avoc. à Paris-17^e, 1, r. Georges-Berger, tél. : 46-23-26-15 ; SERVICE DES DOMAINES (D.N.I.D.), 11, r. Truchet à Paris-9^e, service des ventes judiciaires, tél. : 42-66-91-40. Pour vis. s/ place le 16 mars 1988 entre 14 h et 15 h.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de Créteil le JEUDI 24 MARS 1988, à 9 h 30. EN UN LOT UN APPART. de 4 PCES à CRÉTEIL (94) 2 et 4, r. Thomas-Eaton, 107-109, av. du Général-de-Gaulle, au rez-de-ch., bte. 6. C.AVE au premier s/nd, bte. 2. 2 PARKINGS au premier s/nd, bte. 6. M. à P. : 300 000 F S'adresser : M^{rs} LARROUYET-CUPILLARD, avocats à La Varenne-St-Hilaire (94), 46, avenue Albert-1^{er}, tél. : 42-83-12-73 ; M^{rs} Bruno CHAIN, avoc. à Paris (7^e), 19, avenue Rapp, tél. : 45-55-72-00 ; tous avocats près Tribunal de grande instance de Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur succession vacante au Palais de Justice de NANTERRE, le mardi 22 mars 1988 à 14 h. PAVILLON à RUEIL-MALM. (92) 56, rue Georges-Sand. Elevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée de 3 pièces, premier mansardé au-dessus. sur un TERRAIN de 807 m² MISE A PRIX : 350 000 F. S'adresser à M^{rs} WAQUET, avocats au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre, tél. : 47-21-64-80 (de 9 h à 12 h 30), et sur les lieux pour visiter, le MERCREDI 16 MARS 1988 de 14 h 30 à 16 h 30.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le jeudi 24 mars 1988 à 9 h 30. APPARTEMENT type 3D à CRÉTEIL (Val-de-Marne) Résidence « La Butte-Blanche », rue Juliette-Savary 1^{er} étage face gauche, entrée, dégrèvement, salle de bain, w.c., rangements, cuisine, salle de séjour, 2 chambres, loggia. Au sous-sol, une cave n° 29. Mise à prix : 150 000 F Pour tous renseignements, s'adr. à : 1^{er} M^{rs} Martine GUILBERT, avoc. 117, av. P.-V.-Couturier, 94400 VITRY-SUR-SEINE, tél. : 46-80-66-00 ; 2^e M^{rs} Jeanine DEVOS-CAMPY, avoc. 57, av. de Suffren, 75007 Paris, tél. : 45-67-98-84 ; et à autres avocats près le Tribunal de grande instance de Créteil.

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de Paris, le jeudi 24 mars 1988 à 14 h 30. 2 PIÈCES à usage de BUREAU 2 LOCAUX SANITAIRES et 2 pièces de rez-de-chaussée dans un immeuble à PARIS 19^e 8-8 bis, 10 et 10 bis, rue du Hainaut Mise à prix : 200 000 F S'adresser à M^{rs} Bernard MALINVAUD, avocats à Paris, 1^{er} arr., 11, r. Truchet à Paris-9^e, tél. : 47-23-73-70 ; M^{rs} Daniel BAUMGARTNER, syndic, 4, rue de la Concorde, Paris-8^e, et tous avocats près le Trib. de Paris.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le jeudi 24 mars 1988 à 9 h 30. UNE PROPRIÉTÉ à VILLEJUIF (Val-de-Marne) 35, rue Camille-Blanc comprenant un rez-de-chaussée composé de bureaux (libres), d'un premier étage composé d'un studio et d'un logement (libres) et d'un deuxième étage composé d'un studio (serait libre) et d'un logement (libre). Mise à prix : 500 000 F S'adresser à M^{rs} LARROUYET-CUPILLARD, avocats à La Varenne-St-Hilaire, tél. : 42-83-12-73 ; M^{rs} D. FAQUET, avoc. à Paris, tél. : 45-44-52-93 ; M^{rs} Th. MAGLO, avoc. à Créteil, tél. : 48-99-23-92, et M^{rs} R. BOISSEL, avoc. à Paris, tél. : 42-61-01-09.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le jeudi 24 mars 1988 à 14 h, EN UN SEUL LOT Dans un ensemble immobilier à PARIS 15^e, 113, RUE DE JAVEL 1^{er} UN LOGEMENT dans le bâtiment A, escalier A et A1, au 3^e étage, porte face gauche, comprenant : entrée, 2 pièces et cuisine. 2^o UN LOGEMENT dans le bâtiment A, escalier A et A1, au 3^e étage, porte droite, comprenant : entrée, salle de séjour, chambre, cuisine et débarras. 3^o UNE CAVE dans le bâtiment A, escalier A, au sous-sol Mise à prix : 100 000 F S'adresser pour tout renseignement : au cabinet de la SCP SCHMIDT DAVID GUIBERRE, société d'avocats, 76, av. de Wagram à Paris-17^e, tél. : 47-63-29-24.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le jeudi 24 mars 1988 à 14 h, EN UN LOT APPARTEMENT à PARIS 10^e dans un immeuble 76-80, r. René-Boulanger, 4 à 10, r. Bouchardon, et Cité Riverain, sans numéro de 4 pièces au 2^e étage droite du bâtiment C2, avec une cave et un emplacement de parking. Mise à prix : 350 000 F S'adresser : SCP COURTEAULT, LECOQ, RIBEAUD DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, 75016 Paris, tél. : 45-24-46-48.

(Publi-Info) Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en boutiques, bureaux, locaux commerciaux, alimentation, cafés, librairies, commerces divers, garages. Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 43 ans « LES ANNONCES » En vente partout 5,80 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. Tél. (1) 48-65-36-36.

Le Monde sur minitel

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
La campagne s'accélère
36.15 TAPÉZ LEMONDE

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLEX MONDPAR 656872 F
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-96-51
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter de 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Veret
Coordinateur en chef : Claude Sales

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Téléc. MONDFUR 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

ABONNEMENTS
RF 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
254 F 472 F 554 F 1 280 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
487 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F
ÉTRANGER (par avion)
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
II - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tacit sur demande.
Changements d'adresse définitifs en prévision : nos abonnés sont invités à renvoyer leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez adresser vos publications d'étranger sous les noms propres en capitales d'impression.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

سكزا من الأصل

Politique

La campagne dans la majorité

A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Pasqua « conseille » à M. Mitterrand de ne pas se représenter

Invité, le mercredi 9 mars, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Pasqua a notamment déclaré : « Depuis 1986, 900 000 Français ont été convoqués aux urnes pour des élections partielles. La gauche a perdu trois points. Jamais la gauche n'a été aussi minoritaire dans le pays que ce qu'elle est aujourd'hui. Ceci la raison pour laquelle, si j'avais un conseil à donner à M. Mitterrand, je lui conseillerais de ne pas se représenter, parce que, quel que soit le candidat de la majorité qui arrivera à tête au premier tour, il sera battu et cela, ce n'est pas simplement de ma part une conviction, cela repose sur une analyse et une observation. »

Et il est bien évident qu'un président de la République socialiste - parce qu'il ne sera pas autre chose - gouvernera avec le comité de direction du Parti socialiste et le Parti communiste. D'ailleurs, M. Lajoie a déjà fait acte de candidat dans ce gouvernement.

Et le ministre répète à deux reprises que, s'il n'y a pas de dissolution, « nous cesserons », avant d'ajouter : « Il y a entre les socialistes et nous des différences fondamentales. Ils nationalisent, nous privatisons ; ils amnistient et ils libèrent, nous arrêtons. Ils créent de nouveaux pouvoirs, on les secourt. Tout cela n'est pas compatible. Il faut savoir ce que l'on veut dans la vie. »

Notre philosophie à nous, c'est la liberté. La leur, c'est l'Etat et le dirigisme. C'est incompatible. Sur l'économie, ils n'ont rien appris. Ils sont prisonniers d'une idéologie, d'un appareil, et ils ne changeront pas. Ce qu'il y aurait de pire pour la France, ce serait l'élection d'un socialiste. Donc il faut tout faire

pour l'empêcher, et ne doutez pas que nous le ferons. De toute façon, il n'y a pas d'autre gouvernement possible pour la France qu'un gouvernement RPR-UDF. Donc Jacques Chirac premier ministre ou Raymond Barre, il y aura des ministres RPR dans le gouvernement et des ministres UDF.

« A chacun son temps »

M. Pasqua demande : « Est-ce que vous trouvez normal que M. Jospin soit aujourd'hui premier secrétaire du Parti socialiste après avoir été militant trotskiste ? Je crois que, à partir du moment où les gens qui ont choisi de s'inscrire à la gauche de la démocratie, ce qui était le cas des trotskistes notamment, sont réintégrés dans la vie politique normale, je m'en réjouis, et je ne vois pas pour quelle raison des gens qui ont eu un engagement d'extrême droite, pour peu qu'ils l'abandonnent, ne devraient pas être réintégrés dans la démocratie. » Il

précise qu'il ne sera « jamais » ministre avec des membres du Front national.

Il indique qu'il ne votera « jamais » pour M. Mitterrand, car « quand on est gaulliste, on ne peut pas oublier que François Mitterrand a été l'adversaire acharné du général de Gaulle pendant trente ans. Il a été son adversaire irréductible. Il a été un partisan, il a tout combattu, il a tout condamné. Je trouve cela paradoxal et très intéressant. C'est d'ailleurs pour cela que j'étais intéressé d'être dans ce gouvernement, notamment de voir comment pouvait se comporter comme président de la République quelqu'un qui avait condamné tout ce qu'a fait le général de Gaulle : l'élection du président de la République au suffrage universel - or, il est aujourd'hui président de la République élu au suffrage universel ; la force de frappe - il l'avait condamnée, maintenant, éventuellement, c'est lui qui devra appuyer sur le bouton ; le rôle d'ailleurs qu'il le fera ; la politique étrangère - c'est celle du général de Gaulle ; finalement, je me demande s'il n'a pas des remords, François Mitterrand, de temps en temps... d'avoir combattu le général ».

Le ministre indique qu'il est pour la préférence nationale dans l'administration, mais pas ailleurs. Il ne souscrit pas à la formule de M. Stasi : « L'immigration est une chance pour la France, et préfère dire : « L'immigration a été une chance. »

Pour conclure, M. Pasqua déclare : « Je crois que François Mitterrand s'en va en moi un adversaire résolu, mais objectif et honnête, et il sait qu'il n'a rien à craindre de moi dans mes activités de ministre de l'intérieur, ce qui est normal en démocratie, dans mes activités de militant politique, c'est autre chose. »

« Je souhaite qu'il ne se présente pas, je crois qu'il se présentera, il commettra une erreur, parce que la France aura besoin, pour la période qui s'approche, d'un président jeune, d'un président dynamique, et je crois que M. Mitterrand devrait prendre un peu de recul. A chacun son temps. Je le dis avec beaucoup de gentillesse, mais je le dis avec beaucoup de conviction. »

Les calculs du RPR

Voilà M. François Mitterrand prévenu : si le candidat socialiste l'emporte le 8 mai, ses adversaires feront tout pour lui imposer non seulement un troisième mais aussi un quatrième tour de scrutin.

Les précisions apportées à ce sujet par M. Charles Pasqua sur Antenne 2, mercredi soir, ont en effet le mérite de la clarté. Enfonçant le clou planté dimanche soir sur TF 1 par M. Jacques Chirac, le ministre de l'intérieur a ouvertement indiqué que, non content de refuser toute nouvelle cohabitation avec M. Mitterrand, dans l'hypothèse de la défaite de la droite, le RPR s'emploierait à censurer tout gouvernement qui voudrait jouer le jeu du président socialiste de la République. Et M. Pasqua est allé jusqu'au bout de sa pensée : si les élections législatives anticipées qui seraient alors provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale contredisaient le résultat de l'élection présidentielle, le président de la République élu le 8 mai n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

Le calcul du RPR pour l'après-8 mai apparaît donc transparent : si le candidat socialiste sortait victorieux du scrutin présidentiel, investi d'une nouvelle légitimité, il suffirait de lui opposer, le plus tôt possible... une autre légitimité. Élémentaire, dirait M. Pasqua. Peut-être trop élémentaire.

Car si les résultats des élections partielles et les enquêtes d'opinion autorisent un tel calcul dans la mesure où ces données traduisent, entre la cote de popularité personnelle de M. Mitterrand et les intentions de vote des Français aux législatives, un écart favorable à la thèse de M. Pasqua, ce scénario fait peu de cas des évolutions que la réaction d'un président de gauche pourrait avoir à la fois à l'intérieur de la coalition qui contrôle actuellement la majorité parlementaire et dans le corps électoral.

En dépit de la solidarité exprimée jusqu'à présent par les dirigeants de l'UDF à l'égard du RPR, rien ne dit que cette majorité confrontée à la sanction du suffrage universel, oserait compter comme un seul homme aux injonctions du RPR. Rien ne permet de jurer non plus que les électeurs, pour leur part, refuse-

raient, le cas échéant, surtout si le mouvement chiraquien lui donnait l'impression de provoquer par dépit un conflit institutionnel, de donner au président à peine élu la majorité dont il aurait besoin. Mais on n'en est pas là.

Dans l'immédiat, l'intervention de M. Pasqua a eu un autre mérite, celui de clarifier la position de M. Chirac envers le Front national. A n'en pas douter, le ministre de l'intérieur n'exprime pas seulement son sentiment personnel lorsqu'il a affirmé qu'il n'accepterait pas de siéger au sein d'un gouvernement qui comprendrait des membres du parti de M. Jean-Marie Le Pen. Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, avait souhité, sur ce point, une réponse sans ambiguïté : il l'a obtenue. Voilà une bonne chose de faite.

Cette prise de position traduit bien la confiance en soi qui habite M. Chirac et ses amis, malgré la persistance de leur coude à coude avec M. Raymond Barre. Elle interpellé aussi ce dernier, soumis à la même question. Tout en élevant un argument aux socialistes, qui espèrent pouvoir tasser le RPR d'essort de compromission jusqu'à la fin de la campagne. En effet, on imagine mal M. Chirac se montrer désormais moins catégorique que son conseiller électoral numéro un.

Pour le reste, M. Mitterrand sait aussi, désormais, que M. Chirac ne fera aucun compromis sur le terrain où il entend se situer. Le premier ministre ne permettra pas au président de la République de se poser en seul garant des chances de la France pour le rendez-vous historique de l'Europe de 1993.

Quant aux attaques ad hominem esquissées par M. Pasqua à l'adresse de M. Mitterrand, elles n'ont fait que confirmer que, malgré l'estime personnelle qu'il porte au chef de l'Etat, le ministre de l'intérieur prendra comme d'habitude une part importante dans la terrible mêlée qui s'annonce. Cela n'est pas de nature à surprendre. D'autant moins que, sur ce registre, les dirigeants socialistes ne sont malheureusement pas en reste d'agressivité dans leur campagne contre M. Chirac.

ALAIN ROLLAT.

Le chantage et l'âge

ENCORE plus ennuyé par les lenteurs de l'émission qu'agacé par les questions des journalistes, M. Charles Pasqua a à peine caché son impatience et montré son regret de n'avoir pas pu davantage parler comme il le souhaitait.

Après quelques réponses lapidaires sur la démission, sur les soutiens téléphoniques - qui n'existent plus depuis... mars 1986 - ou sur sa personnalité, le ministre de l'intérieur, pressé par ses interlocuteurs, comme une « passerelle » avec l'extrême droite à pu, sur ce point, prendre quelques positions sans équivoque. Pour lui, gaulliste, le racisme est un concept tout à fait condamnable.

Mais il a d'abord fait passer un double message politique. M. Chirac est peut-être « le meilleur » candidat, et surtout le président le plus souhaitable. Certes M. Barre possède de grandes qualités - il ne le connaît pas assez pour être sûr de cela - et au besoin il le soutiendra - mais les temps sont durs, il arrive à passer devant M. Chirac au premier tour. Mais, de cela M. Pasqua doute.

de de Gaulle pour mieux souligner qu'il ne fallait pas attendre de changement de comportement de la part des socialistes. Et au passage il a cité de nombreux chiffres qui se voulaient éloquent pour condamner la politique de 1981 à 1986.

Pour lui, la cause est entendue : « Les socialistes n'ont rien appris », et « le pire pour la France serait l'élection d'un socialiste ». De tels arguments n'ont rien d'original. On les entend tous les soirs, dans les meetings des candidats de la majorité. Mais ils ont été prononcés mercredi par un homme qui se décrit comme un « adversaire résolu mais objectif et honnête » de M. Mitterrand.

La baisse de la délinquance a commencé en 1985

Interrogé par Albert du Roy sur le moment où la « courbe globale » de la délinquance et de la criminalité constatées avait commencé à « s'inverser », M. Charles Pasqua a répondu péremptoirement : « Dans la deuxième semestre 1986 ». Le ministre de l'intérieur est d'ailleurs à la tête des services de police et de gendarmerie.

La Documentation française a en effet publié, fin 1987, comme chaque année, le recensement des « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1986 », à la page 5, l'évolution, illustrée par un graphique montrant une courbe descendante à partir de 1985 (le sommet étant 1984 avec 3 681 453 crimes et délits), est la suivante : - 8,02 % en 1986 par rapport à 1985, - 2,78 % en 1985 par rapport à 1984. Les hausses étaient de 2,30 % en 1984, + 4,40 % en 1983, + 18,12 % en 1982, + 9,89 % en 1981, + 12,74 % en 1980. La « baisse significative et inédite » de 1986, commentent la direction générale de la police nationale et la direction centrale de la police judiciaire, autours du rapport, était « déjà sensible au premier semestre, la diminution [l'étant] accentuée nettement au second semestre ». La baisse fut de - 6,16 % au premier semestre 1986 par rapport au premier semestre 1985 et de - 10,31 % au second semestre par rapport au second semestre précédent.

La baisse a donc commencé en 1985 et elle était déjà sensible au premier semestre 1986. « Après une hausse ininterrompue (depuis 1972), la criminalité, résume le rapport officiel, a donc ralenti sa progression en 1983 et 1984, pour se stabiliser en 1985 et nettement diminuer en 1986. » Le ministre de l'intérieur a donc tort d'attribuer l'inversion de la courbe à la seule action des gouvernements de l'après-16 mars 1986.

Certes la baisse légère de 1985 (- 2,78 %) était due, comme l'explique le rapport, « à plusieurs facteurs extérieurs, tels que le règlement civil de certaines infractions à la législation sur les chèques d'un faible montant et également à la baisse marquée des infractions à la législation sur les prix ». En d'autres termes, les chèques sans provision n'étaient plus autant comptabilisés que par le passé. Mais cette astuce comptable a été maintenue en 1986, comme l'explique toujours le rapport : « Sans les infractions à la législation sur les chèques, la baisse de 1985 à 1986 n'aurait été que - 6,76 % au lieu de - 8,02 % ».

La baisse entamée en 1985, et que l'on pouvait présenter avec les ralentissements de l'augmentation en 1983 et 1984, s'est poursuivie en 1987 : - 4 % pour le premier semestre, les chiffres du second n'étant pas encore publiés. Depuis le 1^{er} janvier dernier, quelques modifications ont été apportées au mode de classification des crimes et délits. Jusque-là, les modes de calcul étant inchangés, les comparaisons sont possibles d'année en année.

E. P.

Vers des formes plus crues

Il annonçait sans aucun doute une offensive beaucoup plus forte vers des formes plus crues, pour le cas où le chef de l'Etat n'entendrait pas l'appel qui lui est lancé, à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de chantage. Car M. Pasqua est le premier à ne pas hésiter à utiliser de façon à peine voilée un ultime argument lorsqu'il déclare qu'il est « un certain âge la sécheresse est inévitable », qu'il suggère - avec une fausse déférence - que « la France aura besoin d'un président jeune et dynamique » et qu'il conclut, en guise d'invitation à l'adieu : « A chacun son temps ». C'est la première fois qu'une importante personnalité de la majorité utilise publiquement l'argument de l'âge.

M. Edgar Faure de nouveau opéré

M. Edgar Faure, soixante-deux ans, qui avait été opéré le 22 février de la vésicule biliaire, a dû être réopéré le lundi 7 mars, indique un bulletin de santé diffusé dans la nuit du mardi au mercredi 9 mars par l'hôpital Laënnec à Paris.

Ancien président du conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, sénateur du Doubs, M. Edgar Faure préside depuis le 5 mars 1987 la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Après la seconde intervention, motivée par une « complication ulcéreuse gastrique », l'hôpital Laënnec indiquait, le 9 mars, que l'état de santé de M. Edgar Faure « présente, depuis quarante-huit heures, des signes encourageants d'amélioration ».

Le président de la République s'est rendu dans la soirée du 8 mars au chevet d'Edgar Faure.

M. Chirac estimerait « normal » un face-à-face avec le candidat socialiste

M. Jacques Chirac, invité de France-Inter le jeudi matin 10 mars, a déclaré qu'il « souscrit tous à fait au Jugement » formulé par M. Charles Pasqua, le veille, sur Antenne 2, au sujet du Front national. M. Chirac a répété qu'il n'a « pas l'intention de négocier avec un dirigeant politique, quel qu'il soit », entre les deux tours de l'élection présidentielle. Comme on lui demandait, précisément, s'il exclud de gouverner avec des ministres du Front national, il a déclaré : « Je l'ai dit, je le dis ».

Le premier ministre a indiqué, d'autre part, qu'il estimerait « parfaitement normal, dès avant le premier tour, un face-à-face (libéré) entre le candidat socialiste et l'un ou l'autre des candidats de la majorité, voire, successivement, l'un et l'autre ».

M. Chirac a « enfin » indiqué qu'il peut « peut-être faire mieux que le maintien du pouvoir d'achat ».

M. Edgar Faure de nouveau opéré

M. Edgar Faure, soixante-deux ans, qui avait été opéré le 22 février de la vésicule biliaire, a dû être réopéré le lundi 7 mars, indique un bulletin de santé diffusé dans la nuit du mardi au mercredi 9 mars par l'hôpital Laënnec à Paris.

Ancien président du conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, sénateur du Doubs, M. Edgar Faure préside depuis le 5 mars 1987 la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Après la seconde intervention, motivée par une « complication ulcéreuse gastrique », l'hôpital Laënnec indiquait, le 9 mars, que l'état de santé de M. Edgar Faure « présente, depuis quarante-huit heures, des signes encourageants d'amélioration ».

Le président de la République s'est rendu dans la soirée du 8 mars au chevet d'Edgar Faure.

M. Chirac estimerait « normal » un face-à-face avec le candidat socialiste

M. Jacques Chirac, invité de France-Inter le jeudi matin 10 mars, a déclaré qu'il « souscrit tous à fait au Jugement » formulé par M. Charles Pasqua, le veille, sur Antenne 2, au sujet du Front national. M. Chirac a répété qu'il n'a « pas l'intention de négocier avec un dirigeant politique, quel qu'il soit », entre les deux tours de l'élection présidentielle. Comme on lui demandait, précisément, s'il exclud de gouverner avec des ministres du Front national, il a déclaré : « Je l'ai dit, je le dis ».

Le premier ministre a indiqué, d'autre part, qu'il estimerait « parfaitement normal, dès avant le premier tour, un face-à-face (libéré) entre le candidat socialiste et l'un ou l'autre des candidats de la majorité, voire, successivement, l'un et l'autre ».

M. Chirac a « enfin » indiqué qu'il peut « peut-être faire mieux que le maintien du pouvoir d'achat ».

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme

DINER DES ANNIVERSAIRES

- Les cinquante ans d'existence de la LICRA
- Les vingt ans de mandat du président PIERRE-BUDCH

le LUNDI 21 MARS 1988 à 20 h
Salle de l'Institut Dauphinois
75015 PARIS (Porte Dauphine)

sous la présidence d'honneur effective du cardinal ALBERT DECOURTRAY

Inscriptions avant le 18 mars :
LICRA - 40, rue de Poitiers
75010 Paris. Tél. 47-70-13-28

Le Monde



LES 40 RADIOS LOCALES DE RADIO FRANCE C'EST 7.250.000 AUDITEURS RÉGULIERS*

LE RÉSEAU DE RADIO FRANCE PREMIER RÉSEAU DE FRANCE**

* Enquêtes Médiamétrie et ISL de 1987
** France Inter - France Musique - France Culture France Info - Radio Bleue - FIP - Radios Locales

RADIO FRANCE ALSACE	RADIO FRANCE MAYENNE
RADIO FRANCE ARMORIQUE	RADIO FRANCE MARSEILLE
RADIO FRANCE BELFORT	RADIO FRANCE MELUN
RADIO FRANCE BERRY SUD	RADIO FRANCE METZ
RADIO FRANCE BESANCON	RADIO FRANCE NANCY
RADIO FRANCE BORDEAUX-GIRONDE	RADIO FRANCE NIMES
RADIO FRANCE BRETAGNE OUEST	RADIO FRANCE NORMANDIE-CAEN
RADIO CORSE FREQUENZA MORA	RADIO FRANCE NORMANDIE-ROUEN
RADIO FRANCE CHERBOURG	RADIO FRANCE ORLÈANS
RADIO FRANCE COTE-D'AZUR	RADIO FRANCE PAYS BASQUE
RADIO FRANCE CREUSE	RADIO FRANCE PAU-BEARN
RADIO FRANCE DIJON-BOURGOGNE	RADIO FRANCE PERIGORD
RADIO FRANCE DROME	RADIO FRANCE PICARDIE
FREQUENCE NORD	RADIO FRANCE PROVENCE
RADIO FRANCE HERAULT	RADIO FRANCE PUY-DE-DOME
RADIO FRANCE ISERE	RADIO FRANCE REIMS
RADIO FRANCE LANDES	RADIO FRANCE ROUSSILLON
RADIO FRANCE LIMOGES	RADIO FRANCE TOULOUSE
RADIO FRANCE LOIRE OCEAN	RADIO FRANCE TOURS
RADIO FRANCE LYON	RADIO FRANCE VAUCLUSE

مجلس الامم المتحدة

San de 10 à 14 h LE Grand CY rines JO Forum ZO PAFI IM Galer tion d DE SON TEXE tin tr LE DE S Jusq L'E are. CCI.

Mu

DE mles 20 h à 22 h 21. nator 56-09 merc samed SA tate. 1 nue Tous dimar 12 h à 17 h FR et les Musé Chaur jours 7 mai CC NAIR mode (47-2 17 h à 10 avr SIT Casé Musé Musé Sauf Jusq AN das de 6-12 NC DÉP. 1983- soirs: Royal TKOP Jusq 06-39 Entré LE Musé 25-21 9 h à 22 h 15. Ju VA l, tuu hundi. dinst le die E D'OP Dega Art. Rouc vsin dous LE LUR de Vt 11 b. 25 F PC Jours peint Halle 08-21 LE natio Petit 18 h LI Musé



Politique

La campagne dans la majorité

Les « premiers ministrables » de M. Raymond Barre

M. Raymond Barre à l'Elysée, quel premier ministre à Matignon ? Cette question a souvent été posée au député du Rhône sans qu'il ait été possible jusqu'à présent, y compris dans son entourage, d'obtenir la plus petite esquisse de réponse. M. Barre s'est toujours refusé à faire des promesses à tel que ce soit. Simplement, nourri par sa propre expérience des cinq années qu'il a passées à Matignon sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, se tenant à une lecture scrupuleuse de la Constitution de 1958 et se fondant sur l'expérience de la cohabitation, M. Barre a toujours insisté sur les relations « de coopération et non de rivalité » indispensables

entre le président de la République et le premier ministre. « Un premier ministre tel que je l'entends, explique-t-il ainsi dans son livre Questions de confiance, ne doit pas être un simple chef d'état-major [...]. C'est parce que tous les rouages de l'administration convergent sur Matignon qu'un premier ministre sans poids, sans réalité propre et qui n'aurait pas le sens de la gestion serait incapable de tenir Matignon. »

Dès lors, tous les pronostics sont permis. Deux noms reviennent le plus souvent. Celui de M. Jean François-Poncet, récemment sorti de l'ombre avec sa participation à l'émission

« L'heure de vérité ». Sa passion pour l'Europe, ses relations étroites avec le partenaire allemand, son expérience concrète acquise sur son territoire de Lot-et-Garonne des problèmes de l'aménagement du territoire, ses attaches radicales utiles pour une ouverture de la majorité, son expérience d'ancien secrétaire général de l'Elysée, constituent pour cet ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing autant d'atouts et le placent dans la position de favori. M. Pierre Méhaignerie peut revendiquer les mêmes avantages, mais sa carte de visite de chef de parti peut, dans un premier temps, constituer pour lui un handicap. Preuve de l'incertitude qui plane

sur cette question, ni M. François-Poncet ni M. Méhaignerie ne croient en privé en leurs chances. Le premier se verrait très bien recevoir au quai d'Orsay, le second à la tête du ministère des finances. D'autres noms sont cités : celui du ministre de la défense, M. André Giraud, qui se prépare depuis un certain temps à toute éventualité, ou celui encore du président du groupe centriste au Sénat, qui peut se targuer d'une étroite complicité avec M. Barre, M. Daniel Hoeffel. A moins que M. Barre ne surprenne tout son monde en recrutant « l'homme de paille » qu'il recherche hors du microcosme.

D. C.

M. Jean François-Poncet : le mieux placé

Heureux comme en Lot-et-Garonne à le voir rire d'aussi bon cœur à l'heure sacrée du café matinal avec une dizaine de conseillers généraux dans le bar-cantine de l'hôtel du département, on ne peut que se dire que Jean François-Poncet a bel et bien trouvé son havre aux bords de la Garonne.

Ce sera « ici et nulle part ailleurs ». Pour en convaincre les sceptiques, le couple François-Poncet, arrivé à Agen au milieu des années 60, acquiert une belle demeure sur les coteaux. Fort des seuls souvenirs d'un stage d'administration à Toulouse et du parrainage du tout-puissant voisin lotois, Maurice Faure, Jean François-Poncet décide d'occuper le créneau entre « la gauche-gauche et les gaullistes ».

L'essai n'est pas transformé au premier coup, mais l'échec des législatives, en 1967, est suffisamment honorable pour persévérer et gagner le siège de conseiller général de Laplume. Le ballon ovale est désormais fiché sur sa motte de terre. Un embryon d'équipe se constitue pour préparer les prochains matches : « Avenir 47 », où se retrouvent tous les « poncétistes ». Le premier dimanche de septembre, ils se réunissent chez leur chef de file : ils étaient quatre mille pour la fête de 1987 !

Envoyé en poste à Téhéran, en 1969, JFP rêve d'une affectation en Espagne. Las ! Le pouvoir est sans tendresse pour ce centriste-locanériste, européen convaincu, opposant irréductible qui a même refusé au législatif de 1968 l'investiture des giscardiens. Le consulat de Venise, ce sera « non », et il quitte le Quai. Direction le secteur privé, aux établissements Carnaud et Forges de Bassin-Indre.

Il reviendra au Quai, et par la grande porte, en janvier 1976. Une belle revanche que cette nomination de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ce premier passage sera bref. Six mois plus tard, que deux semaines avant que Jacques Chirac ne claque la porte du gouvernement, Valéry Giscard d'Estaing en fait son collaborateur le plus proche : secrétaire général de l'Elysée.

Le Lot-et-Garonne n'en revient pas : il a son grand homme et il ne le savait pas. Pendant onze ans, JFP était tu à l'assemblée départementale. « C'est ce que j'ai fait de plus intelligent », dit-il aujourd'hui. Un « Blitzkrieg » de quinze jours, et voilà le fils qui a « vu son père pleurer toute sa vie sur son absence de province » président du conseil général.

Le succès appelle le succès : Raymond Barre, pour son troisième gouvernement, en fait son ministre des affaires étrangères. Deux ans et demi sous pression : passé le 10 mars 1981, JFP « se réinvestit corps et âme » dans son territoire.

La décentralisation socialiste en fait un « patron » de département, et quel patron ! Ses adversaires ne tarissent pas sur son « autoritarisme », son « despotisme » : en un mot comme en cent, JFP est un « tyran ». Ses collaborateurs usent de plus de précautions. Cela donne des formules nuancées sur « l'homme qui sait ce qu'il veut », « qui aime bien que les choses marchent bien et vite », « qui supporte

mal les discussions sans fin, voire la contradiction ». L'intéressé préfère parler « méthodes de travail ». C'est un bon élève - n'a-t-il pas été major de l'ENA ? - un infatigable « bousieur ». Ses dossiers, il les connaît sur le bout du doigt. Une réunion de travail avec les maires de son canton est une véritable leçon de politique locale, avec ce subtil équilibre qui consiste à défendre les responsables présents de l'administration... tout en donnant raison aux élus toujours prompts à leur reprocher quelque incohérence ou incapacité.

Tout un art, appris en ce pays de rugby et sur ces terres radical-socialistes. A tel point que le dernier budget du département a été adopté par trente voix (dont celle d'un radical de gauche) contre deux du Parti communiste et avec les huit abstentions du Parti socialiste. Et JFP de se payer le luxe de donner raison au porte-parole socialiste qui lui reprochait un manque d'audace et d'imagination financières, en souhaitant que majorité et opposition mentent en commun idées neuves et projets.

A Fabri

Sans regret de n'avoir jamais siégé à l'Assemblée nationale qui vous « contraint aux excès », il a choisi en 1983 l'hémicycle du palais du Luxembourg. « Situation confortable », avoue-t-il, qui le met « à l'abri des préoccupations électorales ». Discret mais tenace, le sénateur de Lot-et-Garonne effectue un apprentissage rapide : au bout de trois ans de mandat, la présidence de la commission des affaires économiques lui échotit. Une fonction qui, assure-t-il, lui va « comme un gant ».

Même feutrées, ses initiatives n'y sont pas toujours du goût de tout le monde. Quand en septembre dernier il lance l'idée de faire réfléchir sur les conséquences économiques pour la France de l'ouverture du marché unique européen, nul ne trouve à redire. Il prévoit d'installer une mission d'information pour entendre les spécialistes économiques et financiers avant un colloque fixé à la mi-février. Remords subit ou découverte d'un possible danger, voilà le microcosme sénatorial en émoi.

L'affaire remonte jusqu'à Alain Fohier, qui avait accepté de patronner ce fameux colloque. « Je ne voulais pas en faire un show médiatique », sous-entendu au profit de Raymond Barre, affirme, la main sur le cœur, Jean François-Poncet, qui, respectueux du désir des présidents de groupe de la majorité d'éviter un conflit avec le RPR, a repoussé l'affaire à l'après-élection. On n'est pas diplomate sans savoir jusqu'où on ne pas aller !

Présenté comme le futur premier ministre de Raymond Barre lors d'un récent dîner-débat à Montauban, il détourne le propos en assurant que le président nouvellement élu « aura l'embaras du choix » et qu'il entend, lui, rester « président du conseil général de Lot-et-Garonne », sans préciser que après tout, les deux fonctions ne sont pas incompatibles.

Et pourtant, la prédiction n'est pas seulement flatteuse, il y a des signes. Sa présence à « L'heure de vérité » comme baron du barrisme,

son rôle grandissant dans l'équipe du candidat au point d'en devenir porteur le porte-parole officiel, confirment qu'il a bien le « profil ». Qu'il ait en un tête-à-tête d'une bonne heure avec le député du Rhône à la veille de sa prestation sur l'Antenne 2, qu'il ait organisé et fédéré tout ce qui n'est ni gaullisme ni socialisme au sein de l'UDA (Union pour le développement de l'Aquitaine), soit quelques quinze cents élus dans sa région, cela montre de quel poids il pèse.

De là à occuper ce qu'il appelle « le siège du mort dans la vieillesse des institutions de la V^e République », il y a un pas qu'il se défend de franchir.

Qu'il le veuille ou non, il est le mieux placé. Raymond Barre veut faire la différence sur le terrain européen. Or Jean François-Poncet a débuté sa carrière dans les années 50 auprès de Maurice Faure signataire du Traité de Rome. Ancien secrétaire général de l'Elysée aussi bien les rouges du couple Elysée-Matignon ? Le député du Rhône n'aime guère les partis : appartenant à l'UDF depuis 1984 au titre des adhérents, Jean François-Poncet n'appartient nullement comme un homme de parti. Aurait-il le sens de l'ouverture ? Il se le prête ; mais il lui faudra convaincre ceux qui lui reprochent d'avoir oublié ses amitiés d'antan et de s'être « droitisé ». A l'inverse, ces atouts ne donnent pas des handicaps : son côté « grand bourgeois » et énarque n'a pas disparu au contact des réalités locales. Son obstination à ne lancer aucune flèche contre le RPR et Jacques Chirac ne suffit pas à faire oublier son anti-gaullisme de jadis.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. André Giraud : en quête d'une stature

En deux années d'exercice des responsabilités à la tête du ministère de la défense, M. André Giraud a cherché à se donner une stature nationale et une posture internationale. La fonction même autorise cette ambition, surtout si son titulaire, parce qu'il doit se refuser à entraîner l'armée dans la bataille politique, sait témoigner sa réserve, au moins de façade, devant les inévitables joutes partisanes. A un poste-clé de la cohabitation, qu'il compare, comme tout bon « barriste », à une « petite purge », où, néanmoins, rien d'essentiel ne serait compromis, M. Giraud a tenté de se construire un destin politique personnel.

Durant sa traversée du désert, entre 1981 et 1986, ce « gaulliste de tête et de cœur, longtemps nourri aux sources du pétrole et du nucléaire qui symbolisent l'indépendance de la France, a compris qu'il lui faudrait, un jour ou l'autre, détenir une consécration électorale, sous la forme d'un mandat au nom duquel il pourrait continuer d'exister.

Son carnet d'adresses

A soixante-trois ans en avril prochain, M. Giraud agit donc comme s'il était l'élu d'une circonscription (celle de Sartrouville, Maisons-afflitte et Le Vésinet, dans les Yvelines) sur laquelle il a jeté son dévolu. Il s'y présentera aux prochaines élections législatives. Et, en attendant, il y organise des réunions publiques, ratisse les marchés et reçoit les doléances ou les demandes d'intervention d'un électoral acquis largement aux thèses de la majorité. L'ancien haut fonctionnaire n'a pas encore l'aisance de l'élu professionnel : son ton parfois cassant, rude ou volontiers ironique aux dépens de son interlocuteur et son discours assuré de détenir la vérité auront besoin d'être gommés.

Mais cette onction de l'élection, qu'il recherche aujourd'hui, est une étape sur la voie qui distingue tout premier ministre, à part entière, de

M. Pierre Méhaignerie : la seconde carte

Premier ministre ? L'hypothèse fait naître sur le visage de l'intéressé un sourire mi-gêné, mi-révéré. Dans ce train qui l'emène de Shanghai à Shenzhen (zone économique spéciale de Chine méridionale), le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports affirme avoir d'autres préoccupations.

Délaissant momentanément, en cette fin de janvier, une campagne électorale qui pètime, le président du CDS part à la découverte d'une Chine qui s'éveille économiquement. La faiblesse de l'image industrielle de la France face à l'Allemagne fédérale ou au Japon, l'essor économique du sud de la Chine sur le modèle de Taïwan : autant de réalités qui l'entraînent un peu plus dans l'idée que les querelles franco-françaises sont en complet décalage avec l'ampleur des défis économiques de cette fin du vingtième siècle.

Mais, pour l'heure, tandis que défilent à la fenêtre les images d'une Chine pluri-millénaire, paysans et buffles dans les champs, M. Méhaignerie accepte d'oublier momentanément les dossiers des mètres de Pékin et de Shanghai pour revenir à l'Hexagone. Le chef de file des centristes n'ignore pas qu'il figure en bonne place au sein des « premiers ministrables » de la « sortie » Barre. La tortue, un symbole, pour lui, des plus heureux : c'est en Chine le symbole de la longévité.

Responsable de la principale formation de soutien au candidat Raymond Barre, le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine a la confiance et l'estime de l'ancien premier ministre, qui apprécie le leader local solidement implanté dans son territoire breton, l'ancien marathonaïste de Bruxelles, le ministre qui coraque aujourd'hui un pachyderme ministériel.

Enfin l'Européen convaincu. Homme de dialogue, hérité par les sectarismes, soucieux de la finalité sociale de toute politique économique de rigueur, il pourrait être un premier ministre d'ouverture pour M. Raymond Barre.

Pour autant le « podigree » de M. Méhaignerie n'est pas sans failles. Il ne s'est pour l'instant jamais illustré dans un grand ministère politique, de ceux où l'on prend des coups et où l'on apprend à les rendre. Certains de ses amis le jugent d'ailleurs trop tendre, pas assez charismatique. Il ne fait pas l'unanimité à l'UDF, où les locataires le soupçonnent périodiquement de larguer du côté socialiste. Enfin, une règle non écrite de la V^e République semble le prédestiner plutôt à être l'une des éventuelles secondes cartes d'un Barre président songeant en cours de mandat à se séparer de son premier ministre : en effet, depuis 1958, les locataires de Matignon en début de septennat ont un profil politique affirmé, les seconds se recrutent plus volontiers dans un cénacle de fidèles ou de « techniciens ».

« La trahison de Lille »

Mais à l'heure où l'expérience originale de la cohabitation touche à son terme, à plusieurs milliers de kilomètres de Paris, le ministre de l'équipement se prête au jeu du bilan avant de songer à l'avenir. « Je ne regrette rien, dit-il, il n'y avait pas d'autre choix. Je me souviens trop bien de l'histoire du MRP pour jouer la carte du soutien sans participation. » S'il se félicite des « relations cordiales » entretenues avec le premier ministre, il ne cache pas que la personnalité « évolutive » de M. Chirac l'a parfois déconcerté. Mais, bénéficiant dans son département ministériel d'une complète autonomie, le bilan est somme toute positif.

Il ne conserve de cet vingt mois que deux mauvais souvenirs : l'affaire de la loi Devaquet et la tentative « maladroite » de Matignon de centraliser. L'été dernier, les crédits de communication de différents ministères. Les ministères barbares avaient cru y déceler, à l'approche de l'élection présidentielle, une intention maligne de leur couper le nerf de la guerre. « Nous avons eu finalement gain de cause », rappelle-t-il comme pour bien montrer que le mot intrépidité fait aussi partie du vocabulaire centriste.

La potion fut donc moins amère que prévu, et le ministre reconnaît

volontiers la qualité de certaines réalisations du gouvernement, notamment en matière de libération de l'économie et dans le domaine de l'emploi. Des résultats qui « excusent sur les Français une séduction certaine ». « Mais rien n'est terminé. La France a besoin d'un type d'homme politique comme Barre qui dise la vérité au pays, qui ait une vision d'avenir et un comportement politique rigoureux. »

Mais, plus que d'instincts « gauberges » sur une éventuelle arrivée à Matignon au cas où... M. Méhaignerie est préoccupé par les réalités qui lui semblent plus concrètes : dans quel état la majorité arrivera-t-elle au 3 mai, que deviendra l'UDF après l'élection présidentielle ? Sur le premier chapitre, le patron du CDS a de quoi à se faire irrité. L'entreprise de débouchage menée par le RPR auprès de l'UDF (les premiers échecs lui sont parvenus en Chine) illustre une réalité qu'il évoque ainsi : « Il y a eu RPR un discours très unioniste, mais pour la pratique c'est autre chose. En revanche, il l'UDF, le propos l'est peut-être un peu moins, alors que dans la pratique nous sommes très unionistes. » Quant à l'UDF, « elle a du mal à tenir sauf quand elle a à faire face à l'impérialisme du RPR », constate-t-il.

Le président du CDS se félicite bien sûr du soutien de Parti républicain de M. Léotard, même si, au début, il avoue avoir été irrité par l'incursion du secrétaire général du PR à vanter les qualités de M. Chirac avant de consentir à soutenir M. Barre du bout des lèvres. Les choses ont changé depuis, et le ministre de la culture est même parvenu à se faire consacrer médiatiquement, comme le plus efficace soutien de M. Barre sur le terrain. En outre, après l'échec du secrétaire d'Etat au tourisme, le giscardien Jean-Jacques Descamps dans la campagne électorale de Lille, c'est M. Méhaignerie qui fait aujourd'hui figure d'assuré.

« La trahison de Lille », selon l'expression d'un l'écroulé, risque fort de peser lourd dans la balance UDF de l'après-3 mai, quand se posera le délicat problème de la succession de M. Jean Lecanuet à la tête de la confédération. Une échéance qui, quel que soit le résultat de l'élection, sera pour l'UDF un moment de vérité. M. Méhaignerie ne l'ignorait pas, et ce rendez-vous semble plus important que ses premiers ministères.

PIERRE SERVENT.

PRÉSIDENTIELLE 1988
LE NOUVEAU GRAND DOSSIER ELECTORAL DE L'AFP

Pour connaître les candidats à cette élection et déposer d'un document complet sur le septennat écoulé :

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL EN 2 VOLUMES INDISSOCIABLES

Ce vaste-mecum de l'élection présidentielle, illustré de cartes, de graphiques et de photos AFP paraîtra le 10 mars, un mois et demi avant le premier tour de scrutin.

TOME I : LES DONNÉES HISTORIQUES CONSTITUTIONNELLES ET PRATIQUES

TOME II : LE SEPTENNAT ÉCOULÉ (Politique intérieure et internationale)

PRÉSENTATION DES CANDIDATS (Biographie, organigramme de leur état-major, projet de campagne et les grandes lignes du programme.)

De plus, dès le 20 mai, vous recevrez les résultats complets circonscription par circonscription.

L'INDISPENSABLE DOCUMENT DE L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE 1988

Prix : L765,50 F TTC (500 pages)
AFP, 11/15, place de la Bourse, 75002 PARIS
Tél. : (1) 42.33.44.66 - Poste 4462

(Publicité)

L'INSTITUT LUCIEN HERR

Organise samedi 12 mars de 9h 30 à 20h ses premières rencontres au FIAP 30, rue Cabanis 75014 Paris sur le thème :
"Les enjeux économiques, sociaux et politiques pour la gauche française à l'horizon de 1992"

- Quelle marge pour quelle politique économique ?
- Le social en déclin ou naissance possible d'un nouveau modèle ?
- Le champ politique à la veille et après l'élection présidentielle ; la gauche en quête d'une nouvelle stratégie démocratique.

Trois tables rondes avec la participation d'économistes, de hauts fonctionnaires, de syndicalistes, d'universitaires, etc.
Pour tout renseignement Tél : 45.82.16.60



Politique

La campagne dans l'opposition

L'avenue Franco-Russe attend son candidat

Serait-ce une conjuration ? Les voilà tous chuchotant en cercle fermé, l'air pénétré et afféché, la démarche assurée de ceux qui savent. Mais chut ! Motus et bouche cousue. Les mitterrandistes s'ingèrent l'un des plus longs silences mado du septennat. Cela fait maintenant trois mois que plus personne ne doute réellement que M. François Mitterrand démissionnera le renouvellement de son bail à l'Élysée ; trois semaines qu'il se murmure au Palais-Bourbon et dans les salons de la rue de la Harpe, que des locaux ont été loués au centre de Paris pour abriter l'antenne du candidat socialiste ; trois jours qu'une « source autorisée » a laissé filtrer que le siège de l'état-major du presque-candidat Mitterrand se trouverait au numéro 7 de l'avenue Franco-Russe. Non, ce n'est pas un gag. Mais défense de rire et défense de parler.

De grâce, ne posez pas de questions. Ne vous faites pas tantôturer et si vous avez des rangs stylos et micros. Un quartier général ? des locaux ? M. Jack Lang détourne la tête : « Je ne suis pas au courant » (sourire). « Je ne veux pas le savoir » (coup d'œil charmeur). M^{me} Edith Cresson, qui boude sa valisette pour une tournée au Maroc, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire afin de rencontrer les Français de l'étranger, s'étonne, faussement ingénue : « C'est la première fois que j'entends parler de cette avenue Franco-Russe. Je ne sais même pas où c'est ! » Le secrétaire de M. Pierre Bérégovoy, comitait : « Il n'y a pas de candidat, donc il ne peut pas y avoir d'infrastructure. » Et, dans un souffle : « Comprenez-vous, c'est difficile de parler maintenant. » Un vrai supplice.

Et puis, tout à coup, un gradé casse, dévoile prudemment son grade et secret au prix de quelques péripéties compliquées : « Pour l'instant tout transite par le Palais-Bourbon. Jusqu'au démarrage de la campagne ?

— Mais ça a déjà démarré !
— Tout partira du 7 de la rue Franco-Russe ?
— Voilà... d'où vous dites...
— Tous... bristlant de vous le confirmer. Personne n'osait. C'est fait. Avenue Franco-Russe, une rue en coude qui relie la rue de l'Université et l'avenue Rapp, entre le pont de l'Alma et la tour Eiffel, multi-agitation. Le Collège coopératif, dernier occupant, a ébahi les lieux et ne répond plus que par un disque sans surprise : « Le numéro que vous avez demandé n'est plus attribué. Veuillez consulter le nouveau annuaire ou votre documentation. » Une voiture de police passe sagement, à intervalles réguliers, pour s'assurer de la tranquillité des lieux. On ne visite pas !

Mais, à l'intérieur, les gros rhododendrons qui s'entassent dans le hall, derrière la lourde porte en bois, fleurissent déjà bon le bol d'oxygène pour militants stressés. Les peintres s'activent derrière la façade stricte de briques roses patinées. Les caméras vidéo scrutent sans relâche les rares passants et documentent les clichés.

Les premiers des socialistes sont serins. Les hommes du président aussi. M. Pierre Bérégovoy, chef présumé de la campagne du futur candidat en voie de déclaration, consent à dire brièvement : « Nous sommes prêts à le faire. » Sobriété encore, M. Jack Lang affirme : « Nous allons fuir comme le peste toute campagne à l'estomac. »

Sobriété toujours, M. Roland Dumas écarte avec un art consommé toute question « anecdotique ». Avec M. Louis Mermoz, M^{me} Edith Cresson, M^{me} Pierre Joxe, Henri Nallet et d'autres, ils ont les pieds sérieusement calés dans des starting-blocks légèrement engourdis, et n'attendent plus que le coup de sifflet du président.

LAURENT GRELSAMER.

M. Marchais veut éviter un « plébiscite » de M. Mitterrand au premier tour

La session du comité central du PCF consacrée à l'engagement des communistes dans la campagne présidentielle s'est achevée, le mercredi 9 mars, par l'adoption à l'unanimité du rapport introductif de M. Paul Laurent (*Le Monde* du 10 mars). Un peu moins d'une trentaine de participants ont pris la parole au cours de la seconde journée, et une discussion spontanée s'est engagée autour de l'utilité des appels publics en faveur de M. Lajoinie, entre les tenants du vote protestataire et les défenseurs du vote sur le programme politique. M. Georges Marchais a mis l'accent sur la nécessité de l'engagement de tous les communistes. « Tout le reste n'est que fantasmagorie », a-t-il dit.

« Faut-il choisir l'« ardeur » de Chirac ? Faire « confiance » à Barre ? Sombrier dans les délires de la « tonnonmanie », de la « mitterrandolatrie » ou de la « mitterrando-confiance », selon le terme au goût du jour ? En une formule élevée, M. Marchais a balayé MM. Chirac, Barre et Mitterrand qui, refusant de parler de « leur bilan » et de « leurs projets », veulent « réorganiser les Français ». Le secrétaire général s'en est pris plus nettement au président de la République qu'au premier ministre et à M. Barre.

Concernant le bilan de M. Barre, il a estimé que « derrière l'effluve et la suffisance de ce joyau de la droite bornée, il y a les résultats catastrophiques du plus destructeur des économistes de France ». Concernant M. Chirac, il a affirmé qu'après avoir « mis notre pays sur les rails de la politique d'austérité et de suppressions d'emplois massives » entre 1974 et 1976, il l'a retrouvé en 1986 « enfoncé dans le tunnel qu'il avait commencé à creuser » et qu'il a, depuis lors, poursuivi son chemin. Tous deux sont « naturellement les adversaires que combattent sans concession André Lajoinie et notre parti », a ajouté M. Marchais avant d'indiquer que « c'est précisément cette opposition frontale à la droite qui nous conduit à dire la vérité aux Français sur le bilan de François Mitterrand et à les mettre en garde contre ses projets ».

Selon le secrétaire général du PCF, la volonté du chef de l'Etat, qui entretient la « fiction du mensonge » sur sa candidature, est de « garder plus encore, selon les mêmes recettes que celles préconisées par Chirac et Barre, la société française aux exigences des grandes firmes multinationales dans le cadre d'une « Europe de 1992 » qui aggraverait toutes les difficultés des gens et du pays ». C'est également « achever l'évolution qu'il a imprimée au PS en faisant revenir celui-ci à son point de départ : la SFIO des années 50, un parti de centre gauche qui gouverne avec le centre droit — c'est-à-dire avec la

droite — pour mener une politique de droite ».

A l'avance, M. Marchais dénonce l'argument, selon lui « doublement mensonger », qui sera utilisé par les socialistes, sur la nécessité d'obtenir le score le plus élevé possible dès le premier tour. Le dirigeant communiste martèle que « le poids [...] du premier tour n'anticipe en rien le résultat du second ». Et de préciser : « François Mitterrand avait recueilli 43,2 % des voix au premier tour de 1974 ; il a été battu. Il en a recueilli 25,8 % en 1981, il a été élu ».

Il n'empêche que, pour M. Marchais, cet argument est aussi « politiquement mensonger » car « chacune des voix pour François Mitterrand au premier tour sera [...] comptabilisée comme un soutien inconditionnel à sa personne, à son bilan [catastrophique] et à ses projets [d'alliance au centre] ». Le secrétaire général en conclut qu'« il ne serait sain ni pour la démocratie, ni pour l'avenir de la gauche et du pays que François Mitterrand soit ainsi plébiscité au premier tour ». Car, au fond, poursuit M. Marchais, il ne manque qu'une seule chose au chef de l'Etat : « depuis qu'il a pris le contrôle du PS en 1971 », c'est « un triomphe au premier tour de l'élection présidentielle et un nouvel affaiblissement du Parti communiste ».

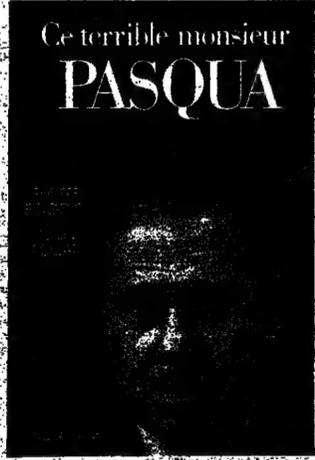
Après avoir longuement développé les thèmes de l'« union pour se défendre », l'« union pour que ça change », celui du « parti des mécontents », ceux de la misère et de la pauvreté, M. Marchais s'est penché sur le « style de travail » des communistes dans la campagne électorale.

En conclusion, le secrétaire général a expliqué que « la mise en œuvre de cet immense travail » repose en priorité sur les membres du comité central et les premiers secrétaires de fédération. « Cela demande un engagement constant — et sans doute, dans certains cas, plus ample qu'aujourd'hui — de chaque membre du comité central », a lancé M. Marchais.

O. B.

"IL EUT FAIT UN MAGNIFIQUE GÉNÉRAL D'EMPIRE"

Patrice Courroux - Le Quotidien de Paris



Ce terrible monsieur PASQUA

« Un livre qui permet de cerner au plus près le mystère Pasqua ».
Daniel Veret - Le Monde

« On découvre dans cette biographie un personnage surprenant... et parfois même tonnonmanique ».
Olivier Jay - L'Express

« Exhaustive sans longueur, impitoyable sans agressivité, impartiale autant que faire se peut ».
Georges Elgozy - Le Figaro

OLIVIER ORBAN

Un sondage BVA « Paris-Match »

L'élection de M. Mitterrand en 1981 a été « une bonne chose pour la France » selon 52 % des Français

« Tout compte fait, l'élection de François Mitterrand a été une bonne chose pour la France », estiment 52 % des personnes interrogées par BVA dans un sondage publié, le jeudi 10 mars, dans *Paris-Match*. 32 % des interviewés ne partagent pas cet avis (dont 66 % des électeurs du premier ministre et 63 % de ceux de M. Jean-Marie Le Pen).

Si 56 % des sondés pensent vivre de la même façon qu'il y a sept ans, 25 % (dont 48 % des sympathisants du président du Front national) considèrent qu'il y a eu une dégradation de leur vie et 12 % une amélioration de celle-ci. Néanmoins, 43 % des consultés estiment que les choses se sont dégradées (65 % des électeurs communistes partagent ce jugement), 37 % qu'elles n'ont pas bougé et 12 % qu'elles se sont améliorées. De même, l'économie française apparaît plus faible qu'il y a sept ans aux yeux de 46 % des interviewés, au même niveau selon 28 % des avis recueillis, et consolidée pour 11 % des personnes interrogées.

(1) Sondage effectué du 15 au 19 février auprès d'un échantillon représentatif de 932 personnes.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 9 mars, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

- AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES (Le Monde du 10 mars.)
 - CONGÉ SPÉCIAL POUR LES PRÉFETS
- Sur proposition du ministre de l'Intérieur, le conseil des ministres a adopté un décret qui prolonge jusqu'au 31 décembre 1988 la période pendant laquelle les préfets peuvent demander à être placés en position de congé spécial au titre du décret du 5 juin 1987.
- MISE EN VALEUR DES SITES DE VERSAILLES (Lire page 21.)

Nominations

Le conseil des ministres a également adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Bertrand de Galé, administrateur civil, est nommé président du conseil d'administration de la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA).

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Pierre Lafaye, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé membre titulaire de la commission des sondages ; M. Guy Rosier, conseiller maître à la Cour des comptes, et M. Jacques Babon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sont nommés membres suppléants de la commission des sondages.

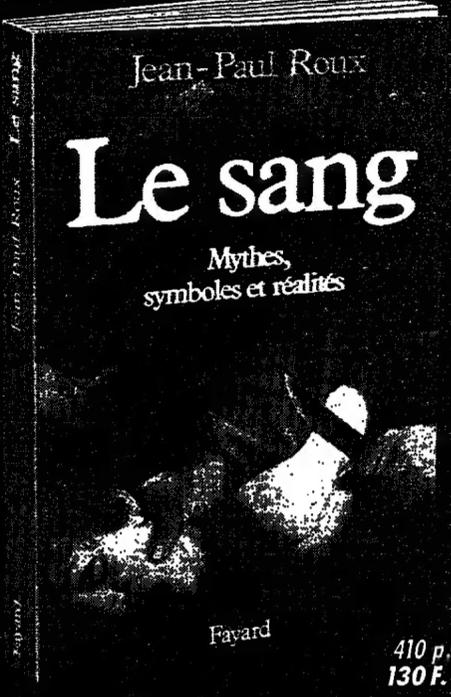
Sur proposition du ministre délégué chargé des P et T, M. Jean-Pierre Bodet, administrateur des postes et télécommunications, est nommé directeur du réseau à la direction générale de la poste.

LE SANG

Mythes, symboles et réalités

par

JEAN-PAUL ROUX



Une synthèse historique tout à fait remarquable. L'auteur a recueilli les mythes et les symboles relatifs au sang dans les rites religieux et dans la vie quotidienne des temps et des lieux les plus divers. De cet énorme travail de comparaison, il a tiré un livre vivant, profond, quelquefois drôle, souvent terrible.

Paul Coentien - *Télérama*

Du sang virginal au sang eucharistique, ce liquide a fait couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui encore, il fournit une imagerie forte, lourde de passions... Spécialiste d'histoire des religions, J.-P. Roux a réussi à écrire un livre passionnant... Le rare équilibre théologique de l'auteur lui permet d'avancer avec précision descriptions et analyses sans pour autant perdre le sens du sacré.

Jean-Robert Armogathe - *La Croix*

FAYARD

مكتبة ابن ابراهيم

Société



18
E
Cen
Sa.
de 10
à 14 h
LE
Gizat
CY
rison
JC
Forau
ZPO
PAPI
IM
Galer
tion d
DE
SON
TRIE
tion l
LE
DE S.
Jungu
L'E
CCL.

Après la mort d'un gendarme à Ajaccio

M. Pasqua : « Mettre hors la loi ceux qui n'ont rien à voir avec les traditions de la Corse »

La levée de corps de Stéphane Chariot, vingt-sept ans, le gendarme tué le mardi 8 mars de deux balles dans l'abdomen au cours du mitraillage de la caserne Battesti à Ajaccio par un commando de quatre hommes, devait avoir lieu, jeudi 10 mars à l'aéroport de Campo-del-Oro. Père d'une fille de deux ans, le gendarme devait recevoir à titre posthume la médaille militaire, celle de la gendarmerie et devait être cité à l'ordre de la nation.

Dès mercredi après-midi, M. Jacques Chirac a reçu M. Charles Pasqua, ministre

de l'intérieur, et M. Robert Pasdrud, ministre délégué chargé de la sécurité, pour étudier avec eux la situation en Corse. Invité le soir même de « l'heure de vérité », sur Antenne 2, le ministre de l'intérieur a notamment déclaré : « En Corse, comme ailleurs, nous luttons contre le terrorisme. J'ai dit qu'en Corse tout le monde connaissait tout le monde. Le véritable support d'un gouvernement et de la démocratie, c'est l'opinion publique, et je pense que le moment est venu (...) pour les Corses de se débarrasser d'un tabou séculaire. Il faut

mettre hors la loi ceux qui n'ont rien à voir avec les traditions de la Corse et qui, par leur action, plongent la Corse dans le sang. »

A Ajaccio, les enquêteurs ont retrouvé une autre voiture blanche, un break Citroën BX, à l'intérieur de laquelle ont été découvertes des munitions comparables à celles utilisées par les meurtriers du gendarme. Les deux occupants d'une Opel Ascona, blanche également, d'abord soupçonnés, étaient cependant toujours en garde à vue mercredi soir.

Au tribunal de Lyon

Histoire d'une « bavure » pénitentiaire

LYON de notre bureau régional

Ce fut un peu le procès de l'univers carcéral, de ses violences et de ses silences, une entrée avec effraction dans un monde à part, avec ses lois propres. Devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, deux surveillants de la prison Saint-Paul, Gérard Veyseyre et Jean-Claude Pardo, répondaient, mercredi 9 mars, de « coups et blessures volontaires avec préméditation », et les parties civiles étaient deux anciens détenus, Farid Smaoui et Rachid Izri.

Dans le public, au dernier rang, avait pris place une délégation de collègues de MM. Veyseyre et Pardo, tous absorbés de cette situation qui faisait des coupables d'hier les victimes d'aujourd'hui et où deux des leurs se retrouvaient prévenus. Pourquoi ?

Parce que le 16 août 1983, en fin d'après-midi, une altercation avait éclaté entre détenus gitans et maghrébins dans la cour de promenade de la prison Saint-Paul. Convoqués immédiatement dans le bureau du surveillant chef, Smaoui et Izri affirmèrent avoir voulu calmer leurs camarades.

Excédés par l'incroyable des gardiens, ils échangèrent des propos vifs et quelques coups, et le surveillant chef donna l'ordre de les transférer dans le quartier disciplinaire. A ce moment-là, selon les détenus, Jean-Claude Pardo proféra des propos racistes et frappa violemment Smaoui. Alors qu'ils étaient maîtrisés, Veyseyre intervenait à son tour et frappait Izri.

Deux visions de la prison

Devant le juge d'instruction, Veyseyre devait reconnaître les faits. Il disait avoir « mal interprété un geste de Izri et perdu son sang-froid ». Pardo, lui, niait, et assurait au contraire avoir été agressé par Smaoui. Fait exceptionnel, les deux détenus, convoqués plus tard au « prétoire » pour leur indiscipline, étaient relaxés.

Dans un long rapport étayé d'expertises médicales et de multiples témoignages - dont certains sous couvert d'anonymat - le sous-directeur de la prison, M. Couffier, qualifiait les incidents du 16 août de « rattachés ». Dans une note, le directeur de la prison préférait parler d'« intervention sévère, accompagnée de coups inutiles plus proches de la bavure que de la rattachée ». Élément essentiel de l'instruction, ce rapport fut au centre du procès. Prenant, selon Pardo et son avocat M. Jean Louis-Laberge, « fait et cause » pour les

détenus, il témoigne essentiellement de la volonté du sous-directeur de la prison de surveiller qui ne partageait pas sa vision de la politique carcérale.

Entre les deux hommes, le conflit est réel : « On s'est promis de libérer », devait déclarer Jean-Claude Pardo à l'audience. Soudieux d'« ouverture », le sous-directeur avait insisté d'avantage de libérer les prisonniers et des membres de l'administration pénitentiaire, rencontrés antérieurement participait d'ailleurs Farid Smaoui. Cette politique se trouvait très contestée par le syndicat de surveillants dont Jean-Claude Pardo était membre. Pour les avocats des parties civiles, en revanche, le rapport du sous-directeur est essentiel. « Si l'on avait pu en cette volonté de la direction de mettre à jour ce fait, nous n'en serions toujours rien aujourd'hui », soulignait M. Jacques Laroche, avocat de Rachid Izri. « Les gardiens sont là pour surveiller, ils n'ont pas à utiliser des renseignements personnels contre des détenus, qui sont dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits », ajoutait-il.

Au nom de Rachid Smaoui, M. Myrian Fico, demandait au tribunal : « Votre jugement doit avoir une valeur exemplaire. » Cependant il s'agissait juridiquement de déterminer si ce qui est reproché aux deux gardiens relève de la simple contravention ou du délit. Le juge d'instruction avait retenu le délit pour Jean-Claude Pardo et la contravention pour Gérard Veyseyre. Ce dernier pouvait donc invoquer la prescription puisque les faits remontaient à plus d'un an. Mais, citant un arrêt de la chambre criminelle de la cour de cassation du 12 juillet 1972, M. Laroche objecta que la prescription n'est pas opposable aux parties civiles dans une affaire comme celle-là, suivie successivement par deux juges, et dont l'instruction avait été exagérément longue. Les deux avocats de la partie civile plaideraient donc pour que soit retenue la prescription « dont les injures racistes sont la phase majeure », selon M. Fico, et demandèrent près de 10 000 F de dommages et intérêts pour chacun de leur client. Pour le procureur, qui tint à rendre hommage à l'ensemble des surveillants pour leur travail, « si les faits sont établis » et si les propos racistes « démontrent », la prescription ne doit toutefois pas être retenue à l'encontre des deux inculpés. M. Philippe Métral, défenseur de Gérard Veyseyre, plaça pour son client la contravention sans prescription, alors que M. Bernard-Laberge demandait la relaxe.

Jugement le 30 mars.

PASCAL ROBERT-DIARD.

La mort banalisée

AJACCIO de notre envoyé spécial

La scène ressemble à une reconstitution du drame de la veille. A un détail près : les deux gendarmes de faction à l'entrée de la caserne Battesti d'Ajaccio se tiennent derrière la haute porte de fer et non plus devant comme Stéphane Chariot. Tendus, sur leurs gardes, engoncés dans leurs gilets pare-balles, ils jettent au moindre bruit de moteur un coup d'œil dans la rue par une fente ouverte dans le métal.

Les impacts de balles ont été enregistrés à la craie. Des enfants ont repris leurs jeux à quelques mètres, dans la cour carrée transformée en terrain de sport, à l'endroit même où avait explosé l'engin lancé par-dessus le mur. Des gendarmes ont sortent, sortent, s'obligeant à sourire. Sur un tableau de service, dans la cour, un message propose : « Poulets à 20 F le kilo. La vente, à en croire l'auteur, est exceptionnelle.

Cernée de HLM en surplomb, indéfendable, la caserne Battesti paraît réchauffer au pâle soleil de mars son architecture désuète des temps de paix. Une vie de gendarmes, avec sa routine revenue, à l'heure du déjeuner. Les enfants, tout à l'heure, seront escortés jusqu'à l'école. Des patrouilles sillonnent Ajaccio. Des sentinelles sont parfois visibles au détour d'une rue. Actes inutiles mais bien obligés, tous les gendarmes le disent : « Nous n'avons pas d'autre solution que de rester exposés, explique un officier. Ce n'est pas la guerre. Nos missions continuent. » Si la gendarmerie en Corse décidait de s'enterrer devant l'adversaire, de s'entourer de casemates dans ses casernes, ses neuf cents « personnels affectés » et ses cinq escadrons mobiles « déployés » ne suffiraient pas à la tâche. Peine perdue.

Autant se remettre à vivre comme chaque jour, comme si le FLNC n'était pas prêt à tuer malgré le décès du gendarme Chariot. Dans

leur PC, les officiers n'ont pas le moral. Ils savent cette mort déjà banalisée, dans une lie indifférente malgré les communiqués d'indignation de ces élus locaux. Comme si l'assassinat, en août 1987, du gendarme Guy Aznar, près de Bastia, avait absorbé toute l'émotion disponible. Routine de la mort, déjà.

Surtout, ces officiers maudissent leur malchance. Au fil des heures d'enquête et de préparation des obsèques, il apparaît de plus en plus probable que, dans leur chasse au commando, les hommes de la caserne Battesti se sont trompés de cible. La voiture blanche interceptée quelques minutes après la fusillade n'était sans doute pas la bonne. Les deux suspects interpellés se trouvaient peut-être bien par hasard dans les chemins du maquis voisin. La méprise aux allures de bavure - exploitable par les familles ou les nationalistes - vient s'ajouter au défilé et au sentiment d'impuissance.

Dès les premiers coups de feu pourtant, des gendarmes de leur bureau, avaient suivi la voiture blanche à la jumelle; de enfants dans la rue l'avaient vue s'éloigner. Mais le véhicule s'était trouvé hors d'arçerie une ou deux minutes dans une ravine en contrebas, masqué par une chapelle et des maisons. Le commando a pu filer par une autre rue.

La gêne des enquêteurs

Au fil des heures, mal à l'aise, des officiers reconnaissent que les gendarmes lancés à la poursuite du commando ont pu tirer sur un véhicule étranger à l'opération. L'Opel Ascona touchée par les balles des gendarmes et que l'on voyait de tous les environs chercher son chemin dans le maquis en pente avait sans doute pour seul tort d'être blanche et de cet endroit-là.

Après avoir annoncé qu'une partie de l'équipe de l'ex-FLNC avait été interceptée, il a bien fallu

admettre que les deux jeunes gens arrêtés pouvaient, tout simplement, être occupés à essayer de maudire sportive un véhicule sur les hauteurs, thème qu'ils n'ont cessé de défendre pendant leur garde à vue.

L'un d'eux est bien employé par le concessionnaire Opel d'Ajaccio. La voiture immatriculée dans le Finistère n'était pas volée, mais très régulièrement en réparation avant d'être repropulsée à la vente. Les deux suspects, d'abord présentés comme des nationalistes connus, seraient en fait plus proches, comme dit un gendarme, « de la petite délinquance ».

Mercredi, en fin d'après-midi, la gêne des enquêteurs tourne alors au malaise. Une autre voiture blanche, un break Citroën BX, vient d'être retrouvée abandonnée dans un autre quartier de la ville. A l'intérieur, selon certaines informations, des munitions correspondant à celles utilisées par le commando contre Stéphane Chariot.

Le mauvais œil

Bien sûr, il reste un doute : l'Opel blanche a peut-être servi d'appât pour entraîner, comme dans un western, la troupe des poursuivants sur une fausse piste. Mais ce serait prêter au commando trop d'astuce. Les tueurs ont eu une chance incroyable dans ce périmètre très rapidement cernable par les forces de l'ordre, et les enquêteurs restent convaincus que cet attentat-là a été largement improvisé.

Les officiers de la caserne Battesti n'ont pas le moral. Le mauvais sort. Le mauvais œil, encore. Après l'assassinat en juin 1987 du docteur Lafay à Ajaccio, après celui, en août de la même année, du gendarme Guy Aznar, ils savent qu'une enquête a fort peu de chance d'aboutir sans éléments matériels. Jean-André Orsoni, l'un des chefs militaires présumés de l'ex-FLNC, n'a pu être arrêté en février que parce qu'un commando au prin-

temps avait commis l'erreur d'abandonner derrière lui des armes et des papiers d'identité, lors du mitraillage d'un gendarme.

Mais, pour les autres ? Les gendarmes, conjointement désignés avec le service régional de police judiciaire d'Ajaccio pour mener cette enquête, trouvent le jeu avec l'adversaire trop légal. De meurtre ou meurtre, l'ex-FLNC apprend à corriger les défauts de ses actions, à détruire ses armes, à laisser moins d'empreintes. Et comme ce n'est pas la guerre et que les casernes et leurs sentinelles resteront des proies faciles, la caserne Battesti, à défaut de moral, se replie psychologiquement sur elle-même pour quelques heures.

« On court après des gens marchant dans les allées, alors qu'ex-mêmes empruntent les pelouses », confie un officier qui s'accorde le droit d'exprimer, pour une journée, son amertume.

PHILIPPE BOGGIO.

M. FRANÇOIS MITTERRAND : « La solidarité de la nation tout entière. » Au conseil des ministres de mercredi 9 mars, M. François Mitterrand a souligné que « la nation tout entière » est « solidaire » des « forces de sécurité ». D'autre part, le président de la République a adressé un télégramme de condoléances à la veuve de Stéphane Chariot, le gendarme tué à Ajaccio.

M. JACQUES CHIRAC : « Tous les moyens doivent être utilisés pour réduire le terrorisme. » Au conseil des ministres de mercredi, M. Jacques Chirac a donné des « instructions formelles pour que tous les moyens soient utilisés pour réduire le terrorisme et éviter qu'une minorité soit à fait marginale n'impose sa loi par la force ». Le premier ministre, dont les propos étaient rapportés par le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, a rendu hommage « aux forces de l'ordre pour les progrès accomplis depuis deux ans dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ».

Le recensement des condamnés maghrébins

« Mesure humanitaire » ou « démagogie » ?

Après la publication dans le Monde du 9 mars d'une circulaire du ministre de la justice demandant aux directions régionales de l'administration pénitentiaire de dresser la liste des condamnés maghrébins pouvant faire l'objet d'une libération conditionnelle suite d'une expulsion, le garde des sceaux a tenu à préciser à l'AFP qu'il s'agit « d'une mesure humanitaire qui n'a pas de coloration politique ». Pour M. Chalandon, les étrangers bénéficient rarement de mesures de libération conditionnelle car il leur faut fournir un certificat d'hébergement et un certificat de travail qu'ils n'ont pas.

« Bien conséquent il a sur Antenne 2, le mercredi 9 mars, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a de son côté estimé : « Ce n'est pas un hasard, c'est parce que nous avons notamment avec nos amis algériens, marocains et tunisiens des relations permanentes, des accords de coopération. [...] Il est normal que, avec eux comme avec d'autres, ce n'est pas limitatif, chaque fois que nous le pouvons, nous renverrons chez eux les délinquants qui acceptent d'y retourner. »

M. Georges Kiejman, interrogé sur TF1, pense au contraire que « procéder à des libérations conditionnelles des seuls étrangers est à la fois inefficace, xénophobe et démagogique. Inefficace, car si on demande le consentement de ces étrangers, ils le refusent la plupart du temps en rei-

son de leurs attaches en France; xénophobe, parce qu'une politique pénitentiaire se décide en fonction de la gravité de l'infraction et de la durée de la peine et non de la nationalité du délinquant et parce que cela tend à accélérer l'idée que le délinquant, c'est d'abord l'étranger et surtout les Maghrébins, ce qui est statistiquement faux. Enfin le projet est démagogique parce qu'il ne verra pas plus le jour que les précédents projets de garde des sceaux : privatisation des prisons, réforme du code de la nationalité, etc. »

Pour des raisons bien différentes, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, juge aussi la mesure « démagogique parce que nous sommes à cinquante jours des élections. Il est vraisemblable que ces condamnés, libérés préventivement, retourneront en France. Donc, c'est tourner en rond, et il n'y a qu'une méthode : c'est fermer les robinets et faire en sorte que les Tunous, les Srt-Lankals, tous ceux qui viennent du tiers-monde ne viennent pas. »

[En répondant aux questions concernant la note du 19 février signée du directeur de l'administration pénitentiaire, M. François Bozelle, le garde des sceaux fait une confusion : « Faut-il dire, cette mesure est destinée à réduire l'oppression entre détenus français et détenus étrangers, qui, faute de pouvoir produire des certificats d'hébergement ou de travail, seraient régulièrement exclus des mesures de libération conditionnelle. Or la note se porte que sur les maghrébins, qui, outre la condamnation à une peine d'emprisonnement, font l'objet d'une mesure judiciaire d'expulsion du territoire ou d'un titre administratif d'expulsion ou de nécessité à la frontière. On voit mal quelle serait l'utilité de certificats de travail ou d'hébergement pour ceux qui doivent - au milieu de leur peine s'ils sont libérés conditionnellement ou une fois qu'ils ont purgé - de toute façon quitter sur décision judiciaire le territoire français. - Ag L.]

L'affaire des fausses factures de Nancy

MM. Michel Bouriez et Richard Zanier ont été remis en liberté

NANCY de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a ordonné, le mercredi 9 mars, la remise en liberté de MM. Michel Bouriez, directeur général des hypermarchés Cora, président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, et de Richard Zanier, directeur de BG Service, filiale du groupe Cora, tous deux inculpés dans l'affaire des fausses factures de Nancy.

Le dossier est cependant loin d'être clos. En premier lieu parce que sept personnes restent inculpées de faux en écritures de commerce et abus de biens sociaux, dont trois sont toujours en prison. C'est notamment le cas du dernier en date, M. Gérard Malgras, entrepreneur en peinture de la région nancéienne, demeurant dans le Toulois, écroué le 8 mars à la prison de Briey (Le Monde du 10 mars). Quelques jours auparavant, M. Gilbert Thié, juge d'instruction chargé du dossier, avait inculpé et écroué à la prison de Metz M. François-Régis Motta, numéro deux du groupe Castorama, dont le siège est à Lille. Enfin, il reste en prison M. André Gussat, entrepreneur en maçonnerie, inculpé dès la première heure et écroué à la prison Charles III de Nancy depuis le 18 novembre 1987. Ce modeste entrepreneur de Toul apparaît, en fait, comme le véritable maître d'union de toutes les inculpations actuelles.

C'est par l'entreprise de M. Gussat que sont passées les premières factures découvertes par les enquêteurs. Des factures signées par M. Richard Zanier pour des travaux non effectués ou surévalués lors d'implantations

d'hypermarchés pour environ 10 millions de francs.

Mercredi, la chambre d'accusation a, semble-t-il, estimé que MM. Bouriez et Zanier « n'étaient pas forcément au courant de la destination des fonds ». Mais qui sait exactement où sont passés ces fonds qui ont d'ailleurs pratiquement tous transféré par la même banque ?

C'est encore M. Gussat qui rapparaît lors de l'inculpation le 6 février de M. Jean-Marie Maïre, ancien directeur des hypermarchés Leclerc de Dommarin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle) et de Contrexéville (Vosges). Les deux hommes, longtemps proches, ont, à un moment donné, un différend portant sur une facture de 2 millions de francs, somme concernée des travaux qui auraient été effectués par l'entreprise Gussat.

Le jeu des surveillants

C'est toujours M. Gussat qui apparaît au premier plan de l'inculpation récente de M. François-Régis Motta, responsable du développement de Castorama. Examinée en 1986, l'extension d'un Castorama est restée par la commission départementale d'urbanisme et de commerce (CDUC) de Meurthe-et-Moselle. Le modeste entrepreneur de Toul, décidément polyvalent, se fait fort d'obtenir l'autorisation et propose un « contrat d'assistance administrative » facturé 2,4 millions au groupe Castorama. Une « assistance administrative » apparemment efficace puisque le dossier obtient l'avis favorable de la CDUC.

Le fonctionnement des CDUC avait été ouvertement mis en cause par

M. Michel-Edouard Leclerc le lendemain même de l'incarcération de M. Bouriez. Le fils de M. Edouard Leclerc avait alors dénoncé un véritable « racket parfaitement organisé » par les élus dans les CDUC. M. Michel-Edouard Leclerc a, d'ailleurs, été interrogé en qualité de témoin par le juge d'instruction, le 23 février dernier : « C'est lorsque les hommes politiques savent directement concernés qu'ils arrêteront de régler leurs comptes préfectoraux sur le dos des chefs d'entreprise, bailleurs de fonds ou non et que pourra s'instaurer un vrai débat sur le financement des partis politiques », avait-il déclaré à sa sortie du palais de justice de Nancy. Un résumé plausible de l'affaire des fausses factures de Nancy qui serait une illustration de ce qui se passe dans nombre de départements français, que les CDUC soient majoritairement à droite ou à gauche.

En inculpant plusieurs entrepreneurs « racketés », le juge d'instruction de Nancy aurait ainsi mis en lumière, dans son département, ceux qui se sont prêtés au jeu apparemment quasi inconnu des grandes surfaces de plus de 1 500 mètres carrés. M. Thié, qui ne vise à coup sûr que des entrepreneurs ayant usé de fausses factures, n'a toutefois pas démenti qu'il s'agit de délinquants, et à qui il s'agit.

Son instruction, en cela, est probablement faussée par le fait qu'il serait logiquement démis du dossier s'il envisageait l'inculpation d'élus, notamment d'un statut d'officier de police judiciaire, la chambre criminelle de la Cour de cassation devrait, en cas d'inculpation, désigner une autre juge.

Carrefour du développement

Le parquet demande de nouvelles expertises

L'instruction ordinaire du dossier du Carrefour du développement - à l'exception, donc, du cas de Christian Nucci, désormais du ressort de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice - joue les prolongations. M. Jean-Pierre Michaux, premier juge d'instruction, chargé de cette affaire depuis ses débuts, en mai 1986, avait transmis le dossier le 14 décembre 1987 au parquet de Paris. Près de trois mois plus tard, le mercredi 9 mars, ce dernier a pris des réquisitions supplémentaires aux fins de nouvelles mesures d'instruction.

Ces réquisitions concernent l'instruction principale ouverte pour vol par fausses clés ou clés volées, soustraction par dépôt-taire public, abus de confiance, faux en écritures publiques et usage, faux en écritures privées et usage, recel. Le principal inculpé est M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Nucci, aux côtés de cause autres personnes.

Ainsi, l'instruction ordinaire de l'affaire du Carrefour du développement pourrait ne pas être close avant l'échéance politique de l'élection présidentielle. L'une des raisons des réquisitions supplémentaires du parquet serait la demande de nouvelles expertises financières, dans la mesure où le rapport final d'enquête de la police judiciaire a quelque peu contredit le réquisitoire du parquet, sur la base duquel la procédure de Haute Cour a été engagée contre M. Nucci (Le Monde du 6 février).

Harlem Désir entre en campagne,
et c'est dans Globe.
Globe, le magazine du temps
qui pense.



Génération Désir.

Interview: où l'on découvre l'engagement nouveau d'Harlem Désir.
Sondage: où les Français répondent à Harlem Désir qu'ils sont prêts à accepter un(e) Président(e), heur et de moins de 30 ans.
Rencontres: où Harlem Désir dialogue avec une éminence de la Perestroïka et avec les enfants de Belleville. **Bilan:** une génération qui a des idées! par Laurent Joffrin.

هفتاد و نهم

Société

18
E:
Cen
Sar de 11 à 14 h
LE
Graf
CY
mines
JOK
Forum
ZO
PAPI
IM
Galer
tion d
DE
SON
TRIE
tion fr
LE
DE S
Jesse
L'E
mrs.
CCI.
Mu
DE
mies
20 h :
28 F I
ZL
nator
56-09
mrec
smece
SA
ture.
nue
Tone
dinar
12 h à
FR
et les
Musé
Clair
Jours
7 mai
CC
NAR
modé
(47-2
17 b 4
10 av
SIR
Musé
Sauf
jusq
AN
des a
60-32
NC
DÉP.
1983
soiré
Royal
TIOP
Jaqu
60-39
Entré
LE
Musé
25-21
9 b 1
22 h :
15, ju
VA
1, nu
lund.
dimu
10 dia
E
D'OF
Dega
Art,
Rous
vain
Gesu
LE
LUR
de Vi
11 h :
25 F
PC
Jours
peur
Halle
09-21
LE
radio
Petit
18 h
LE
Musé

SCIENCES

Ariane : un vol décisif pour France-Telecom

(Suite de la première page.)
C'est dire que ce tir sera suivi de près outre-Atlantique. Mais il n'en monopolisera pas moins l'attention des responsables de France-Telecom (ex-Direction générale des télécommunications) qui ont confié Telecom IC à Ariane.

Certes, pour la société de télécommunications française, la perte d'un engin de 400 millions de francs (auquel il faut ajouter 300 millions de frais de lancement) serait un lourd handicap. Mais du succès du tir et de la mise en orbite du satellite dépend aussi le bon fonctionnement de l'ensemble du système Telecom 1, affecté par le panne, le 15 janvier dernier, de Telecom 1B, le frère jumeau de celui qui doit être déployé.

Fort heureusement, le composant électronique responsable de la défaillance de son prédécesseur a été, bien avant la panne, modifié sur Telecom 1-C, lequel a cependant fait l'objet d'une ultime vérification qui a eu pour effet de repousser d'une semaine encore l'envoi d'Ariane. Quant aux missions confiées à Telecom 1-B, elles ont été rapidement transférées sur le « frère aîné » de la famille, Telecom 1-A, qui assure maintenant la transmission de communications militaires, de liaisons téléphoniques et télex avec les DOM, de programmes de radio et de télévision ainsi que de liaisons à haut débit utilisées par des entreprises. Mais une telle situation ne saurait durer sans risques car, les douze répéteurs (1) du satellite étant employés, il ne reste à France Telecom aucune possibilité de « secours » si l'un d'eux subissait un quelconque ennui.

Bien que chez Matra, le constructeur de Telecom 1, on estime qu'il « reste une chance infime » de sauver le satellite en panne lors de la prochaine période d'éclipse (le Monde daté 31 janvier-1^{er} février, France-Telecom « en a fait son deuil » comme le dit M. Jean-François Latour, responsable des programmes Telecom. C'est dire que l'on attend avec impatience

mise en service de Telecom 1-C - qui devrait intervenir le 11 mai - pour décharger Telecom 1-A.
En cas d'échec, « on marcherait sur une patte », souligne M. Latour. France-Telecom devrait alors renoncer à accueillir de nouveaux utilisateurs et « accélérer la mise en place de moyens terrestres de secours » pour faire face à toute défaillance éventuelle d'un répéteur et honorer les termes des contrats passés avec ses clients. Et il ne lui resterait plus qu'à attendre la mise en orbite du premier exemplaire de la nouvelle génération de satellites Telecom (Telecom-2), prévu en octobre 1991, en espérant que Telecom-1 A, qui arrivera à cette date en fin de vie, tiensse bon.

La perte ou la mise sur une mauvaise orbite de Telecom-1 C obligerait aussi son constructeur à « revoir l'ensemble du plan de développement de Telecom-2 », souligne M. Georges Estibal, directeur général adjoint de la branche Espace de Matra. « Il faudrait alors veiller à n'introduire aucune modification superflue dans le satellite » et à revoir toutes les phases critiques afin de « tenir scrupuleusement les délais », ajoute-t-il.

Avec la perte de Telecom-1 B, précédée de celle du satellite ouest-allemand TV-SAT, déclaré « définitivement hors d'usage » le 24 février dernier, et de celle du satellite de télécommunications transatlantiques Intelsat-5 qui s'est désintégré avec Ariane en juin 1986, « l'Europe a perdu vingt répéteurs en deux ans », déplore M. Latour. Souhaitons que la série noire s'arrête à ce chiffre rond.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Appareil électronique qui amplifie le signal reçu de Terre avant de le renvoyer vers les stations au sol. Un répéteur peut retransmettre un millier de circuits téléphoniques et une « voire deux » chaînes de télévision.

ENVIRONNEMENT

Les criquets pèlerins menacent le nord et l'ouest de l'Afrique

Les criquets pèlerins (Schistocerca gregaria) menacent désormais d'un véritable désastre les pays d'Afrique du Nord et ceux du Sahel. Les autorités marocaines ont déjà traité, avec trente-cinq avions et de nombreux véhicules, près de 280 000 hectares et ont envoyé des spécialistes aider leurs collègues de Mauritanie. Dans le nord de ce pays, en effet, il faudrait traiter de toute urgence, avant le 15 mars, 300 000 hectares, comme l'a annoncé récemment la FAO (Food and Agriculture Organization, une des agences spécialisées des Nations unies). Pour cet essai de lutte, il faudrait disposer immédiatement de deux avions et de 150 000 litres supplémentaires d'insecticide.

La situation actuelle ne surprend pas les spécialistes regroupés dans l'Acridologie opérationnelle-Ecoforce internationale (association Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, PRIFAS), qui fait partie du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

En octobre 1987, ceux-ci avaient vu, dans l'ouest du Niger, des bandes larvaires de criquets pèlerins dont la densité dépassait déjà deux mille individus au mètre carré et qui couvraient parfois une surface de quelques centaines de mètres carrés (le Monde du 5 novembre 1987).

Des insectes ailés, mais encore immatures, étaient déjà parvenus dans le sud du Maroc et de l'Algérie (où des traitements anti-acridiens ont été entrepris) et dans le nord de la Mauritanie (où rien n'a été fait). Toute la zone concernée par la guerre des Sahraouis contre les Marocains avait dû recevoir sa part de surveillance. Mais, bien évidemment, la surveillance ni traitement n'y ont été entrepris.

La situation a brusquement empiré avec les pluies, exceptionnelles pour la saison et par leur abondance, qui sont tombées depuis une dizaine de jours sur le sud du Sahara. Il y a même eu de graves inondations à Yamansser (Algérie).

Désormais, il y a conjonction d'une part, de très vastes surfaces couvertes, pour plusieurs mois, d'une végétation importante et inhabituelle, d'autre part de populations très nombreuses de criquets pèlerins qui sont déjà dans leur phase grégaire (le Monde du 11 juin 1986). Les insectes sont déjà ailés, donc prêts à entreprendre leur migration vers le Maroc, l'Algérie et autres... Et à s'ajouter aux nombreux criquets pèlerins déjà présents sur place. Sauf phénomène imprévisible qui stopperait la pullulation des insectes, l'année 1988 risque ainsi d'être absolument désastreuse par la faute d'innombrables criquets.

Y.R.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Un violeur confondu grâce à la technique des empreintes génétiques

La toute récente technique dite des « empreintes génétiques » vient de confirmer son efficacité en médecine légale. Un expert américain, le docteur Michael Baird, a annoncé, le mercredi 9 mars, devant un tribunal de Floride, qu'il avait pour la première fois retrouvé l'identité d'un violeur à partir de l'application de cette technique à un fœtus. Cette preuve biologique confond Georges Forest, trente-quatre ans, soupçonné d'avoir violé huit femmes entre décembre 1986 et octobre 1987.

Le biologiste américain affirme que Georges Forest est le père d'un fœtus conçu après un viol. Il fonde ses conclusions au moyen de la technique des « empreintes génétiques » utilisée sur le sang de Georges Forest et sur les tissus du fœtus avorté.

La victime avait demandé une interruption de grossesse quelques semaines après les faits.

« C'est comme si l'homme avait laissé derrière lui tout un jeu d'empreintes digitales, sa carte d'identité sociale et sa signature », a expliqué le docteur Baird.

Inventée en 1985 par un universitaire anglais et commercialisée par une filiale de la multinationale ICI-Pharma, cette technique est de plus en plus souvent utilisée dans les affaires de recherche en paternité comme dans les affaires criminelles (le Monde daté 15 et 11 novembre 1987). Selon le professeur Michel Durigon, spécialiste de médecine légale (hôpital Raymond-Poincaré, Garches), cette technique n'est pas encore mise en œuvre en France. Les spécialistes français doivent adresser en Angleterre leurs prélèvements pour ce type de recherche.

J.-Y. N.

REPÈRES

Archéologie

Les grotesques n'étaient pas des antiquités

Les cent quinze statuettes grotesques d'Amiens ne sont ni gauloises ni modern style. Elles ont été faites par leur inventeur un garçon qui avait travaillé quelque temps comme bénévole pour la direction régionale des antiquités et qui avait profondément découvertes dans des décharges publiques proches de la ville. Ce qui avait été l'occasion d'accuser les archéologues d'avoir fouillé un site d'Amiens sans y porter l'attention nécessaire (le Monde du 27 janvier). Les grotesques avaient été achetées 11 000 F (auxquelles se sont ajoutés divers objets « troqués ») par un antiquaire d'Amiens,

expert auprès des tribunaux qui, selon les déclarations faites jusqu'au 10 mars à Europe 1, n'a pas porté plainte. Des études des statuettes étaient en cours au laboratoire du Louvre.

Éducation

Le financement du plan Monory qualifié de « rustines » par les baristres

Les mesures annoncées, le mercredi 9 mars, au conseil des ministres, pour financer le plan Monory dans le budget 1989 (le Monde du 10 mars), sont « du bricolage de fin de régime », pour la Fédération de l'éducation nationale et... « des rustines » pour les baristres. Pour le PEN, il s'agit d'une annonce spectaculaire et non d'une préparation concertée du budget 1989, et encore moins d'une réponse aux grands défis de l'avenir ». M. Courneau, député d'Ille-et-Vilaine et président du mouvement REEL Education, estime que « les problèmes de l'éducation nationale et des universités ne se réduisent pas à une question d'heures supplémentaires et ne sauraient être résolus par une série de mesures ponctuelles ». Pour le bureau exécutif du PS, « une priorité aussi essentielle que l'éducation mérite autre chose et mieux que des raccourcis électoraux et des promesses électorales ».

Enseignante mutée à cause d'un livre

M^{lle} Véronique Sabliou, maîtresse auxiliaire de français au collège Public-Picasso de Bron (Rhône), qui avait fait étudier à ses élèves de sixième le livre d'Azouz Bagou le Gona de Châlba (le Monde du 25 février), vient d'être mutée au lycée Edouard-Hauser de Lyon, où elle enseignera... l'allemand. Ce roman autobiographique, qui raconte comment un jeune beur élevé dans les bidonvilles de Villeurbanne « s'en sort » grâce à l'école, avait provoqué une réaction chez certains parents à cause de deux pages jugées choquantes.

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992"

Le Monde le GUIDE du ROUTARD AIR FRANCE
EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS
ARTICLE 1: Le jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 » est organisé par HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, 75006 Paris; LE MONDE, 7, rue des Saussaies, 75008 Paris; et AIR FRANCE, 1, square Max-Hymans, 75015 Paris.
ARTICLE 2: Le jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 » est ouvert du 11 mars 1988 au 31 mai 1988.
ARTICLE 3: Le jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 » est doté de billets d'avion offerts par AIR FRANCE.
ARTICLE 4: Pour jouer, les participants devront répondre aux 16 questions et à la question subsidiaire qui figurent sur un bulletin de participation qu'ils pourront se procurer dans les librairies, Maisons de la presse et les agences d'Air France ou découvrir dans le Monde du 6 mai 1988 (daté 7 mai 1988).
ARTICLE 5: Les bulletins-réponses devront être expédiés sous enveloppe attachée à: Grand jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 », BP n° 4, 93260 Les Lilas.
ARTICLE 6: Les gagnants autoriseront expressément et gracieusement la citation de leurs nom et adresse ainsi que la reproduction de leur photographie à des fins publicitaires.
ARTICLE 7: Toute difficulté qui viendrait à l'ordre de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci, sera tranchée en dernier ressort par les organisateurs.
ARTICLE 8: En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de réponses exactes aux 16 questions. La question subsidiaire permettant de les départager.
ARTICLE 9: Le règlement complet du jeu-concours ainsi que le texte du bulletin-réponse et les modalités de contrôle sont déposés chez Maître Venerzi, huissier de justice à Nanterre.

La dernière ruse de Buzzati

Quand Dino inventait des fables pour faire ses adieux

La métaphore est le masque des écrivains. Lorsqu'on va mourir, comment parler de soi sans avoir recours à la rhétorique ? Autrement, on risquerait de verser dans l'impudeur, et Dino Buzzati détestait cela. Il savait que l'indécence dessert, ou dégrise, les vérités qu'elle prétend révéler. Dernier recours, dernier secours... Les écrivains sont des gens rusés, comme le prouve Leopardi lorsqu'il dépeint sa manière de vivre les journées. « d'allégresse » : « Aussi tôt je me livrais extérieurement à la mélancolie, bien qu'intérieurement je fusse heureux. [...] Ce contentement paisible et caché, je craignais de le troubler, de l'altérer, de le gêner et de le perdre en le dévoilant. Je confiais mon bonheur à la garde de la mélancolie (1) ». Chaque matin, quand il retrouvait sa table de travail, l'écrivain cherche la façon dont il va se travestir aujourd'hui. Le déguisement permet de faire passer des émotions que les douanes de la vie « rationnelle » ne sauraient tolérer.

Buzzati, qui devait mourir le 28 janvier 1972, écrit dans ses derniers mois les nouvelles réunies sous le titre *Le régiment parti à l'aube*. Il s'agit d'auteurs moins de nouvelles que d'apologues ou de fables. Sous la métaphore militaire du régiment « qui a reçu sa feuille de route », l'auteur nous laisse seulement deviner l'étranger de tout ce qu'il éprouve depuis qu'il est averti de sa disparition prochaine. « Tout est dit », sans que rien ne soit jamais déclaré. Buzzati était l'un des

meilleurs dans ces trafics de sentiments qui se font au passage des frontières. Comment les idées viennent-elles aux écrivains ? S'entretenant avec Yves Panafieu, Dino Buzzati répondait qu'il suffit parfois d'apercevoir « un chien dans une rue » pour que naisse une idée. « Alors, une lueur se forme », qui se prolonge dans des images sans que l'auteur comprenne encore la signification de tout cela. Ici, de nombreux « signaux funèbres » se précipitent peu à peu, sous les aspects les plus divers. Quand l'héros d'une nouvelle rencontre la sœur (le double) de sa jeune maîtresse, il découvre bientôt que cette intrigante joue le rôle d'une messagère : elle apporte un « avis de départ ». Ainsi des régiments entiers s'enfuient-ils, chaque jour, dans les galaxies.

Des ivrognes de l'avenir

On pensait avoir assez le temps pour : « visiter l'Amérique », « faire sa cure à Chianciano » et « s'acheter un nouveau rasoir » : « demain et demain et demain, Shakespeare... ». Mais voilà qu'une intrigante « vous tape sur l'épaule » de la façon la plus intempestive, en n'ayant cure de rompre les armistices. Dans ce livre, Buzzati dénonce moins nos illusions que leur intempérance, qui nous fait ressembler à des ivrognes de l'avenir.

En septembre 1970, l'auteur a imaginé qu'il dialoguait avec un



Buzzati : un trafiquant de sentiments.

« plénipotentiaire de Mars », lequel s'étonnait de nos mœurs comme, jadis, le Persan de Montesquieu. L'émissaire de la lointaine planète, ayant compris que la vérité de la vie se résumait à « l'attente d'un départ », s'interrogeait sur le singulier aveuglement des humains : « Tout le monde se comporte comme s'il ne devait jamais s'en aller et, une fois que l'ordre de départ arrive, tout le monde [...] proteste avec véhémence ». Buzzati répondait que c'était naturel, car les gens appréciaient les « splendeurs » de l'existence. Le Martien connaissait-il les couleurs de notre ciel, nos prairies, nos océans, nos cités, nos musées, nos jeux du stade, nos chefs-d'œuvre littéraires, nos « jeunes et belles femmes », les béatitudes de l'amour, les voluptés du vin, les plaisirs de la table ?

Emporté malgré lui dans son élan, Dino Buzzati demandait

aussi au Martien s'il connaissait nos misères, nos laideurs, nos vulgarités ou nos tourments : « Se battre pour la gloire, pour la fortune et vous harceler, et une fois parvenu à ses fins, ne plus voir que cette ombre noire qui vous attend [...] ».

Pourtant, concluait l'auteur, « il n'y a pas d'autre échappatoire que cette stupidité qui pousse l'homme politique à s'occuper des siècles à venir [...], et l'avocat, le médecin, le banquier, le tisserand, l'épicier [...] que leur travail, ou leurs affaires ou leurs petites combines [...] dureront une éternité ».

Buzzati inventa son dialogue à Venise. Il était originaire de cette ville par sa mère, qui descendait d'une famille de doges. Pour les écrivains, l'examen de passage obligé, c'est Venise. La composition porte sur la mort. Comment traduire les admirations, les ravissements funèbres qu'inspire cet endroit ? Les élèves Thomas Mann, Paul Morand, André Suarès ont été reçus. Quelle note donnera le public français à l'élève Buzzati pour sa méditation pascalienne sur les « divertissements » ?

FRANÇOIS BOTT.

* LE RÉGIMENT PART A L'AUBE, de Dino Buzzati. Traduit de l'italien par Susi et Michel Bretmann. Préfices d'André Mozzanelli et Guido Piovene. Laffont, 144 p., 72 F.

* DINO BUZZATI, QUI ÉTES-VOUS ?, de Michel Saffran, suivi de LABORATOIRE SECRET, entretiens avec Yves Panafieu. Repères chronologiques. Bibliographie. Phéa. La Manufacture, 368 p., 48 F.

(Lire également, page 19, l'article d'Hector Bianciotti sur la correspondance entre Dino Buzzati et Arturo Brambilla.)

(1) Du « Zibaldone », 133 fragments tirés des carnets de Leopardi, et traduits par Michel Orcel. Le temps qu'il fait, 110 p., 68 F., 1987.

Les marécages de la haine

Deux regards sur l'antisémitisme politique

BIEN peu d'hommes politiques ont été aussi copieusement traités dans la boue que Léon Blum et Pierre Mendès France. Parce qu'ils étaient juifs, ils furent tout au long accusés d'abaisser la France pour satisfaire les intérêts de leur « race », de gêner la République au nom de la « synagogue », de souiller l'âme gauloise, accusations portées avec un acharnement et une violence dont nous avons aujourd'hui fort heureusement perdu l'idée — et dont nous protégeons l'opportune loi de 1972.

L'attaque vint surtout de droite et de l'extrême droite, sous des plumes qui avaient trempé leur encre dans la France juive de Drumont : à la « fille Blum », à « Manzelle la bête foireuse » d'un Léon Daudet, en 1930, répondent « Mandés le lucifère, le tentateur, le parleur fou », de Rivarol en 1956. « La fleur empoisonnée » d'un Pierre Dominique en 1957. Mais la haine avait des longtemps ravagé d'autres extrêmes et quelques marécages : le MRP, sans tomber dans le délire, entendait bien manier le « glaive exterminateur » contre « PMF ». Blum était pris de « tortillements freudiens » dans l'Humanité dès 1928 et, l'heure de Munich, il y eut d'étranges murmures antisémites chez des socialistes qu'on retrouvera bientôt à Vichy.

Pierre Birnbaum n'a aucune peine à rassembler les citations nauséuses de cet argumentaire. Et à démontrer combien l'héritage de Drumont a prospéré à la fin de la III^e République, sous Pétain et sous IV^e. « Karfunkelstein » et « Mandés Palestine » incarnent l'éternel juif errant, « sangsue » gorgée de sang français, pervers sexuel, Antéchrist ennemi du vin et ami du lait, homme de main du grand capital et du sionisme : la fixité du délire est établie ; le chef du gouvernement du Front populaire et l'homme qui mit fin à la guerre d'Indochine étaient trop exposés à cette violence pour n'en pas subir les pires éphémères.

On savait déjà que la haine de la « Gueuse » avait pu fédérer les monarchistes d'Action française et les bateleurs populistes des ligues depuis l'affaire Dreyfus. Mais Pierre Birnbaum suit avec minutie une hypothèse plus large. C'est la force nouvelle de l'Etat républicain, dit-il, qui a encouragé un antisémitisme politique qui construisit, pour mieux combattre, le mythe de la « République

juive ». Car les juifs de cour ont pu devenir en France des juifs d'Etat, dès lors que la Révolution de 1789 leur avait ouvert les portes des assemblées, de la haute fonction publique et même du gouvernement.

Les catholiques s'abstenant longtemps, la méritocratie républicaine profita aux minorités décidées, protestantes ou israélites. Il y eut donc, conclut Birnbaum, corrélation « entre l'intégration des juifs à l'Etat et l'apparition d'une forme nouvelle de l'antisémitisme ». Et ce n'est pas un hasard si Maurras dénonça avec tant de constance l'« Etat juif », si l'antisémitisme scella les subdivisions qui menacèrent la République.

La démonstration de Pierre Birnbaum, minutieuse, documentée, brillante, n'importe pas cependant tout à fait l'adhésion. L'antisémitisme, il est vrai, fut souvent au point nodal de la dénonciation du régime parlementaire. Mais il ne fut qu'une composante d'une entreprise plus vaste et qui dépassait l'Etat, de raisonnement assez totalitaire par la « causabilité diabolique », comme l'a dit Léon Poliakov : une rage à voir des complots partout, une phobie de tout ce qui n'était pas lisible par le raisonnement sommaire.

Le goût de l'ordre musclé

Pour le cas, tristement célèbre en la matière, de l'extrême droite, le petit livre fort pédagogique et pétillant d'intelligence d'Ariane Chebel d'Appollonia dit bien que, de Maurras à Le Pen, se sont toujours mêlés haine de l'Etat « enjuivé » et obsession de la décadence, goût de l'ordre musclé et refus de l'intellectualisme, sans qu'aucun ingrédient du potage l'emporte sur tous les autres. Le juif, fût-il « d'Etat », était donc affreusement inséré dans un dispositif à géométrie variable, mais toujours multiforme, qui visait à abattre avec lui le jésuite, le franco-maçon, le protestant, le communiste ou les « deux cents familles » qui auraient pris la nation en otage. Et ce serait même à la diversité de ses cibles que l'extrême droite put tester ça et là — de « sidaïque » en « détail » pour une période plus proche de nous — la cohérence minimale de ses interventions.

JEAN-PIERRE RIOUX.
(Lire la suite page 17.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Les Mœurs des grands fauves, de Jean-Louis Curtis Giraudoux ? Tiens !..., de Paul Guimard Maladies professionnelles

LES artistes ne sont ni meilleurs ni pires que d'autres. Simplement, tout, chez eux, fait ventre. Une émotion, un amour, un malheur, on ne peut jurer s'ils les éprouvent pour de bon, ou s'ils se préparent à les exploiter, ou les deux. Entre eux et les autres, entre eux et ce qu'ils sentent, entre eux et eux, s'insinue un petit souci monstrueux (faiseur de génie ou stérile, la question n'est pas là) : « Ma chère œuvre ne pourrait-elle pas en profiter ? » J'ai surpris une comédienne, découvrant dans une glace sa mine effondrée, le matin où on enterrait sa mère, et se promettant à elle-même, du fond de sa douleur non feinte : « Tiens, pas mal, il faudrait que je m'ari réservée ! »

Chez les acteurs et actrices, ce dédoublement a été moqué par les plus grands : Pirandello, Strindberg, Bernard Shaw, Anouilh. Sur leur propre compte, les écrivains ont moins volontiers vendu le mèche. Il y fallait les dons d'observation et d'ironie qui font les pasticheurs. Jean-Louis Curtis est de ceux-là ; rappelez-vous *La Chine m'inquiète* (1972).

PRÉCAUTION d'usage : ne pas se laisser distraire par la part de pastiche, justement, et par les portraits à clefs que contiennent certains récits des *Mœurs des grands fauves*, en premier lieu celui qui donne son titre au recueil.

Bien sûr, Curtis a songé à Aragon et à Triolet. Comment nierait-il ? Comment s'y tromper ! Ce poète officiel aux accents épiques ou élégiaques et cette romancière aux yeux « bleus comme l'éclat d'un ciel d'hiver en haute montagne », ce sont Louis et Elsa crachés. Tout y est : l'hôtel feutré des beaux quartiers, le sens de la mise en scène, l'obsession de plaire. Quant à l'âpreté de la compétition sous les airs doucereux, à la châtellerie présumée et au doute sur l'authenticité de leur amour légendaire, ils découlent

des témoignages d'intimes ; et l'émancipation tapageuse du survivant après son veuvage les rend plus que plausibles. Mais la réussite n'est pas dans le ressemblance avec des modèles connus, ni le plaisir de lecture dans leur identification. La plus vraie du texte est inventé. Il est dans les encouragements que les époux implorant l'un de l'autre et qui, c'est connu, tombent toujours à côté. Les amis les plus proches et les plus flegmeux trouvent rarement le mot attendu. S'ensuit une comédie des compliments, tournée, selon l'humeur du jour, pour « avoir le paix » ou pour relancer une vieille guerre conjugale. Et cette comédie a sa grandeur, au-delà des mesquineries vaniteuses. A la suite de Curtis, on éprouve ce que ces maladies professionnelles et ces accidents du travail ont, sous le piteux ou le risible, d'attachant.

La même ambiguïté marque l'évocation, encore moins dissimulée, de la tyrannie tribale selon Gide. Cette fois, on s'y croirait. Adrien Formose, c'est son nom, règne sur son petit monde du haut de sa notoriété, de ses chapeaux cabossés, de ses bobos d'hypocondriaque, de ses velléités de voyages sans cesse différés, de ses mots recherchés, comme « ébaubi », ou de ses marottes — le yoyo. Le récit, intitulé *l'Arapède*, se situant dans les années 30, on voit le maître rêver au paradis soviétique, sous l'influence d'un amateur de fulgurances opaques (Dorsel-Malraux) et d'un nommé Herbauld, sous qui perce... Pierre Herbart.

Conscient de sa parfaite bourgeoisie, le gourou de l'Ashram ira-t-il lever le poing à un meeting antifasciste ? A quoi joue-t-il quand il souhaite de tout cœur la réussite du « plan quinquennal », ou quand il cache à ses amis chrétiens son irreligion fœnicère ?

(Lire la suite page 16.)

BÉATRIX BECK

Stella Corfou

« Une petite merveille ! Une fois n'est pas coutume, Stella Corfou me donne envie de hausser le ton... »
Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

« Béatrix Beck porte à la perfection, ou presque, une manière qui mêle songe et réalité, folle et raison... »
Angelo Rinaldi / L'Express

ROMAN

GRASSET

عقبات من الامير

سوق من الاموال

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMAN

Mme le ministre

Une réunion officielle sur fond de bourdonnements d'oreilles: une image qui se trouble: Mme le ministre est souffrante. Et l'univers vacille dans l'attente d'un avis médical... Dans Choses dites de profil, entrelaçant les thèmes tant de fois exploités de la maladie et du pouvoir, Huguette Bouchardeseu a

au éviter les périls redoutés. Pas de longs développements sur la solitude des puissants, mais des portraits touchants de son entourage immédiat.

Le récit retrace l'attente d'un diagnostic médical. Dix jours pendant lesquels la vie officielle paraît plus dérisoire: « Ai-je milité si longtemps, à coup de tracts, de collages d'affiches, de meetings, pour me retrouver à grignoter du homard entre un conservateur anglais et un libéral hollandais ? » Dix jours où

s'expriment l'angoisse de la maladie, la vulnérabilité, mais aussi les souvenirs, les combats féministes d'antan, la maison de Provence... Et tout cela prend un singulier relief sur l'ombre portée de la maladie.

FLORENCE NOVILLE.

* CHOSSES DITES DE PROFIL, d'Huguette Bouchardeseu, Ramsay, 288 pages, 89 F.

SOUVENIRS

De Port-Royal à Maurras

Pierre Ordioni est un personnage surprenant. On l'a connu diplomate et chef du service de presse du Quai d'Orsay, on le savait passionné de la chose militaire - il a combattu en 1940, en 1943-1945, en Algérie, - féru d'histoire récente, dont il fut acteur et témoin. On ignorait que cet homme du monde était aussi l'auteur de deux thèses sur le jansénisme dans le diocèse d'Auxerre. Et obtint (héic) de l'ordre bénédictin...

Une jeunesse pour l'éternité est certes le récit d'une enfance et d'une prime jeunesse dans un milieu imprégné de catholicisme, de royalisme et de vertus austères. C'est aussi et surtout l'histoire d'un itinéraire où Port-Royal tient une place essentielle. Le Port-Royal des « Messieurs » de Pascal et de Mère Angélique. Pierre Ordioni, à quatorze ans, se lie aux bénédictins de la Pierre-qui-vire, près de Vézelay. Un parcours spirituel guidé par une mère mystique et passionnée et des moines érudits et hautement traditionnalistes le conduit à Maurras et à l'Action française. L'histoire de la vieille droite française, dans la mesure où celle-ci s'est inspirée d'une spiritualité authentique, même si elle est controversée, ne peut ignorer le témoignage de Pierre Ordioni.

JEAN PLANCHAIS.

* UNE JEUNESSE POUR L'ÉTERNITÉ, de Pierre Ordioni, Ed. Albatros, 320 p., 120 F.

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

* GISELAINE DE DIEBACH: la Double Vie de la duchesse Colonna. Sculpteur (de talent) et femme du monde, suisse de naissance, italienne par son mariage et française de cœur, proche de Napoléon III et amie de Thiers, la duchesse Colonna constitue un beau sujet de biographie. Giselaïne de Diebach raconte la brève existence de cette femme dont Courbet peignit un très évocateur portrait. (Perrin, 372 p., 120 F.)

CINÉMA

* JACQUES PRÉVERT: Jenny et Quai des brumes. La Fleur de l'âge et Drôle de drame. Quatre scénarios de Jacques Prévert, dont les deux plus célèbres, Drôle de drame et Quai des brumes. L'histoire du cinéma français de l'entre-deux-guerres n'aurait pu être ce qu'elle a été sans l'apport de la sensibilité et de la poésie de Prévert. (Gallimard, deux volumes, respectivement 284 p., 180 F. et 360 p., 170 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

* BEATRICE DIDIER: la Voix de Marianne. Essai sur Marivaux. Autour du thème de la féminité dans la Voix de Marianne, de Marivaux, Béatrice Didier analyse le rôle de la narratrice et de sa destinataire, puis le temps du récit, la composition du roman, les effets de symétrie et de dissymétrie qui s'y lisent, la présence des personnages, l'effacement des discours et des objets, le rôle de la parole et ses divers registres. (José Corti, 164 p., 115 F.)

* SARAH KOFMAN: Conversations. Le Marchand de Venise sous le signe de Saturne. Selon Freud, le Marchand de Venise de Shakespeare est « légal » à une certaine dissimulation du sens primitif. Sarah Kofman, en quête de ce sens primitif, se démarque de Freud pour interroger la place et le rôle du juif Shylock dans l'œuvre de Shakespeare. (Gallimard, 70 p., 115 F.)

HISTOIRE

* JACQUELINE BALDRAN et CLAUDE BOCHURBERG: Braslatch ou la Collaboration du mépris. « Ce que nous appelons l'ANTISÉMITISME (veille-bien être, je vous prie) devient chaque jour une nécessité plus urgente. » Bien que connue et maintes fois citée, cette phrase de Robert Braslatch, extraite d'un article intitulé « La question sion », paru dans Je suis partout en mars 1933, maintient l'homme qui l'a écrite, et qui qu'il aurait pu penser, faire ou écrire par ailleurs, dans ce que Jankélévitch nommait « l'impréscribable ». Les auteurs de cette plaquette rappellent opportunément, à l'heure de très inopportunes tentatives de réhabilitation, citations nombreuses et accablantes à

l'appui, qui fut Robert Braslatch. (A.J. Presse, 28, rue de Trévise, 75009 Paris, 160 p., 85 F.)

* CLAUDE MORILHAT: la Prise de conscience du capitalisme. Économie et philosophie chez Turgot. Des lumières nouvelles sur Turgot, qui, loin d'être un disciple marginal de Quesnay et des physiocrates, apparaît comme le premier penseur théorique d'une société dominée par le capital. (Méditerranée Kincksack, 220 p., 149 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

* MOULOU MAMMERI: Entretien avec Tahar Djaout. Un recueil des quelques conversations que Tahar Djaout, poète et jeune romancier de trente-trois ans, a entretenues avec le doyen des écrivains de la « génération 52 », romancier et dramaturge, mais également anthropologue, linguiste et grammairien. Ces entretiens sont suivis d'un inédit de Mouloud Mammeri: la Cité du soleil, une suite en trois tableaux. (Ed. Laphonic, Alger, 84 p., 34 F. En vente à la librairie des éditions La Découverte, 1, place Paul-Pasteur, 75005, et à la librairie La Tiers Mythe, 111 rue, Cujas, 75006 Paris.)

LINGUISTIQUE

* LOUIS HJELMSLEV: Essais linguistiques. Réédition d'un ouvrage datant de 1959 paru en France en 1971. Avec le Langage et les Polynésiens à l'ère préhistorique du langage, ces Essais linguistiques constituent l'essentiel de l'œuvre du grand linguiste danois, mort en 1965. Préface de François Rastier. (Ed. de Minuit, 288 p., 89 F.)

LITTÉRATURE

* LÉONTE DE LISLE: Contes en prose. Impressions de jeunesse. Six récits de jeunesse de l'auteur des Poèmes barbares, parus en feuilleton dans la presse dans les années 1840. Préface par Edgar Faure, ces contes en prose, qui ont fait l'objet d'éditions bibliographiques en 1910 et 1925, sont réédités ici par le Centre de recherche infolinguistique. (C.R.I., BP 291, 97490 Sainte-Clotilde, Ile de la Réunion, 250 p.)

TÉMOIGNAGE

* KASSA HOUARI: Confessions d'un immigré. Un Algérien à Paris. Pour la première fois, la vie d'un travailleur maghrébin en France décrite avec minutie de l'intérieur. L'auteur de ce livre émouvant est un autodidacte découvert par Michel Polac à l'occasion d'un « Droit de réponse » sur les musulmans. (Lulu commun, 250 p., 89 F.)

18

E

Cer

Sa

de 10

à 14 h

LE

Grand

CY

naiss

JO

Foru

ZC

PAMI

IM

Gale

tion d

DE

SON

TRIE

tion L

LE

DES

Juste

L7

turn

CCI.

Mu

DE

naiss

20 h

28 F.

ZI

station

50-59

sect

maize

SA

trav

use

Tous

diman

12 h

Au rendez-vous des insomniaques

PIERRE DRACHLINE fait partie de ces poètes qui s'assassinent tous les jours à coups de doutes et de déprimés, d'angoisses, et de révoltes muettes. Si l'existence est pour lui un Apprentissage du dégoût (1), c'est qu'il a le Cœur à l'horizontale: « Vous savez, ces cœurs qui s'usent plus vite que les autres. Ce sont des cœurs que la moindre émotion entaille. »

Chaque page du Cœur à l'horizontale est un constat d'échec, l'événement d'une nouvelle capitulation. De défaite en errance on s'en tire quelquefois en croyant que l'absence incombe à autrui. Mais on a beau se persuader que la famille, les amis, les ennemis vous cherchent noise, c'est dans les relations de soi à soi que l'affaire se corse. Drachline, en chroniqueur des misères intimes, enregistre les soubresauts de cette inimitié de longue date.

Il déboule dans les venelles de la littérature, frappe à tout hasard à la porte de la gloire, et ne trouve refuge que dans la salle enfumée d'un bistrot où, sur les nappes en papier, il croque toujours la même silhouette. Parfois, il signe des aveux complets auprès d'une

belle de nuit que n'étonnent plus les extravagances des essouffés. Parfois, il comptabilise ses défaites, se demandant si la somme de ces négations, de ces bouts de nappes plus ou moins inspirés, peut engendrer un livre dont compenserait ses infortunes passées. Mais il n'imagine pas que l'on puisse s'attarder à lire ses « laisser-aller littéraires »...

Cependant, pour rien au monde, on ne renoncera à ces voyages au bout de la nuit. On plonge, fasciné, dans ces chroniques rédigées par un funambule qui manie avec beaucoup d'élégance l'humour macabre le plus décapant.

Ceux qui ont connaissance du bonheur n'affoia pas trouveront dans les confidences à veines ouvertes de Drachline un long cri, une colère qui se dissimule sous les apparences de l'impassibilité, un talent qui fouette le sang.

R. J.

* LE CŒUR À L'HORIZONTALE, de Pierre Drachline, instant/Tablie rose (50, rue de Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris), 224 pages, 89 F.

(1) Pléssis, 1979.

LA VIE DU LIVRE

POLONAIS et livres français sur la Pologne et l'Europe de l'Est. Catalogues sur demande LIBELLA. 12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4^e. Tél.: 43-26-51-08

Les Éditions de Minuit et la librairie Compagnie vous invitent à rencontrer ALAIN ROBBE-GRILLET à l'occasion de la parution du livre ANGLIQUE OU L'ENCHANTEMENT le mercredi 16 mars à 19 heures. Librairie Compagnie, 58, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél.: 43-26-45-36

CENTRE GEORGES-POMPIDOU Espace séminaire dirigé par Christian Descamps. LES ENJEUX PHILOSOPHIQUES DES ANNÉES 50. Débats publics: 21 h - petite salle - 1^{er} sous-sol. 17 mars: Philosophie et littérature en Europe dans les années 50. 18 mars: Philosophie et sciences humaines dans les années 50. avec P. Bourdieu, V. Descombes, J.-L. Fabiani, J. Jamin, H. Koczyba, A. dal Lago, J. Rea, A. Robbe-Grillet, J. Roman, E. Roudinesco. Deux ouvrages sont parus aux éditions du Centre Georges-Pompidou: Philosophie et histoire. L'interrogation démocratique.

DEVANT L'HISTOIRE 86-87: la polémique sur les "années-Hitler". Les documents de la controverse sur la déportation de l'extermination des Juifs par le régime nazi. 32 pages 189 F. cerf

ARTS

Henri, Sonia, Pablo

Une vie de Matisse, une autre de Sonia Delaunay, les souvenirs sur Picasso de Fernande Olivier: les peintres du vingtième siècle à la lumière de leurs biographies.

COMPOSER la biographie d'un peintre n'est pas commode, ne serait-ce que parce l'œuvre peint se dérobe à l'évocation. La recommencer est plus périlleux encore: la répétition menace, une comparaison peut être mortelle. Ainsi fallait-il de l'audace pour revenir sur Matisse moins de deux ans après la somme de Pierre Schneider. Il n'est que plus remarquable que l'ouvrage que publie Marcelin Pleyne parvienne à révolutionner analyses et interprétations. Son propos est moins de raconter en détail la vie du peintre que de réexaminer de fond en comble le « cas » Matisse. Le biographe suit l'ordre chronologique, mais se laisse volontiers déborder par l'essayiste qui va à l'essentiel et se sert des faits, des œuvres et des propos de l'artiste comme d'autant d'arguments en faveur de sa thèse.

Car Pleyne a une thèse, une thèse claire, forte et juste. Il se refuse à ne voir en Matisse que le bon grand-père à larges dents de l'abstraction. Qui lui donnerait tort? Portraitiste, peintre et sculpteur du nu, Matisse s'est constamment efforcé de transmettre ce qu'il appelait son « sentiment intime ». Il a célébré les formes et les couleurs des femmes et des fleurs en véritable héritier du dix-huitième siècle français, celui de Quentin de La Tour et du grand Fragonard. Au fil de sa démonstration, Pleyne remet en cause bien des lieux communs, rappelle le profond attachement de Matisse à l'art dit « ancien » et réhabilite la période dite « facile » du peintre de Nice. Son Matisse ne peut que choquer les bien-pensants du progrès en art. Aux autres, qu'il aide à se dégager des conformismes du modernisme officiel, il donne une belle leçon de liberté de pensée. Toutes les récritures ne sont pas de cette qualité. Il en est

même dont la nécessité échappe. Le Sonia Delaunay de Dominique Desanti appartient, hélas, à cette dernière espèce. Il existe depuis 1980, grâce à Bernard Dorival, une biographie précise et concise de « la » peintre-couturière-décoratrice. Le « roman vrai » (sic) de Dominique Desanti ne lui ajoute que ce qui gêche les biographies: les dialogues « comme si vous y étiez », la psychologie de chic et les évocations romancées. L'auteur ne sait comment analyser le génèse de l'abstraction selon les Delaunay et traite l'histoire de l'art avec un mépris qui finit par lasser.

La vengeance de la Joconde

Faut-il un exemple? Un chapitre, « La vengeance de la Joconde », est consacré à l'« affaire » des statuettes volées au Louvre par Géry Piérot, secrétaire d'Apollinaire, qui en avait vendu une à Picasso. Ce ne sont pas des « terres cuites », comme il croit Dominique Desanti, mais des sculptures de pierre. Pis: elles n'étaient pas « égyptiennes », mais ibériques. Détail? Il s'en faut quand l'on sait quel rôle l'art ibérique a joué dans le génèse des Demoiselles d'Avignon. Il est vrai que, selon l'auteur, ledit tableau provoqua un « scandale » en 1907. Scandale très circonscrit sans doute, puisque les Demoiselles ne furent exposées pour la première fois qu'en 1916... Les allusions à la poésie et à l'actualité mondaine ont autant de pittoresque. On y voit ainsi un Matisse qui « hurle ses vers comme on tape sur une grosse caisse »... Robert Delaunay apparaît sous les traits d'un époux irréféchi, instable et paillard qui ne serait devenu lui-même que grâce à son entreprenant et maternelle

épouse. Est-ce là excès de zèle féministe? Est-ce au nom de la même doctrine que Dominique Desanti s'acharne à rendre odieux Picasso et caricature la pensée d'un Kandinsky ou d'un Franz Marc, abstraits eux aussi? On doute qu'une biographie si violemment ennemie des nuances contribue à l'intelligence de son sujet.

Les Souvenirs intimes de Fernande Olivier sont une lecture plus instructive. Montage adroit de fragments d'une autobiographie inédite, de lettres à Gertrude Stein non moins inédites et de récits tirés du Picasso et ses amis que la « belle Fernande » avait publié en 1932, le livre a deux parties distinctes. La première narre avec une splendide impudeur les aventures sentimentales et érotiques d'une Parisienne de 1900. Séduite par un rustaud pré-nommé Paul, après avoir échappé de justesse à un oncle aux intentions impures, la candide jeune fille découvre le mâle et ses exigences, qui lui déplaisent. Ce dégoût l'incite à quitter l'infatigable Paul, qui l'a pourtant épousée pour « réparer », et à agréer les hommages d'un sculpteur à l'affection plus mesurée. Ce sculpteur lui découvre sa vocation de modèle. Elle lui devient donc, et pour des artistes célèbres, Comon, Carouls-Duran, Roll et Dubuffe. Ces messieurs respectables se prennent d'affection pour celle qui leur pose des Eve et des femmes du monde toute à journée. Saivent quelques épisodes héroïco-comiques montmartrois dignes d'un Mirbeau ou d'un Dariau. Le sculpteur révèle sa vraie nature quand Fernande le trouve dans leur lit avec une fillette de douze ou treize ans. Drame. Heureusement « il y a dans la maison un peintre espagnol que, depuis quelque temps, je trouve partout sur mon passage et qui me regarde avec de

grands yeux lourds, aigus et persistifs à la fois, pleins d'un feu contenu (...) ».

C'est Pablo Picasso, bien sûr, dont la seconde partie de ces Mémoires décrit les mœurs domestiques, les amis, les collectionneurs et les marchands. Cette chronique des années de l'avant-cubisme et du cubisme décevait qui croirait y découvrir de quoi renouveler la chronologie des peintures ou l'analyse des influences. Fernande se souvient mieux d'un hiver sans charbon, d'une fille lancée par l'amant trop jaloux ou de l'enlèvement de Gertrude et de Léo Stein dans l'atelier. Les peintures, elle ne les a vues qu'à peine, trop obsédée par le peintre. Il n'empêche: il faut lire la prose moqueuse de « Madame Picasso » - qui ne le fut pas - pour le plaisir des anecdotes. Et pour savoir comment le grave Moréas, un soir, à la Closerie des Lilas, jeta une poignée de dominos à la tête de Fernande, pour la punir de lui avoir fait perdre une partie contre Paul Fort.

PHILIPPE DAGEN.

* HENRI MATISSE, de Marcelin Pleyne, La Manufacture, 244 p., 48 F.

* SONIA DELAUNAY MAGIQUE MAGICIENNE, de Dominique Desanti, Ramsay, 398 p., 136 F.

* SOUVENIRS INTIMES, de Fernande Olivier, Calmann-Lévy, 254 p., 96 F.

Vient de paraître APORIE n° 9 ÉGÉE - JUDÉE Hommage à Lorand GASPARD Grand Prix Poésie Ville de Paris 1987. 220 p., 75 x 21. 11 ill. n. et coul.-dont 7. Decaris. 110 F. franco à la revue: APORIE, 869, route du Colombier 83200 Le Rivest-les-Eaux.

LA VIE LITTÉRAIRE

« Les livres, beaucoup, passionnément... »

Le marché du livre est actuellement stagnant. Si les maisons d'édition, dans leur ensemble, publient plus de titres, le tirage moyen des ouvrages baisse.

Selon l'agence de publicité Alliance, qui réalise cette campagne, un tiers des Français n'achète pas de livres, un tiers en achète un ou deux fois, le dernier tiers étant composé d'acheteurs plus réguliers.

Plus de 1 840 affiches sont installées jusqu'au 21 mars sur les murs de Paris et de vingt-sept villes de province.

En mettant ainsi en avant le livre, les organisateurs espèrent, également, préparer le public au prochain Salon du livre qui se déroulera, cette année, du 14 au 20 avril, à la Porte de Versailles, dans un espace deux fois plus important qu'auparavant.

SANDRINE TREINER.

Un Bernanos très stylisé

Le 20 février, Georges Bernanos (1888-1948) aurait eu cent ans. Pour célébrer cet anniversaire, le ministère des affaires culturelles a commandé au sculpteur William Chataway un buste de l'écrivain.

EN BREF

• Débats et tables rondes accompagnent une exposition sur le DOMAINE PRIVÉ (Journées Intimes, correspondances, Mémoires, autobiographies...) qui se tient jusqu'au 27 mars au Forum du Centre Pompidou et qui est orga-

Autocritique à propos de Lernet-Holenia

La germaniste G.-A. Goldschmidt qui, dans sa préface du Régiment des Deux-Siciles (Calmann-Lévy), affirmait le nazisme de son auteur (voir « Le Monde des livres » du 4 mars), nous a adressé la mise au point suivante :



la rive gauche. Il est actuellement exposé dans le quatorzième arrondissement de Paris (1).

William Chataway a déjà réalisé un Einstein et un Chateaubriand. Pour le buste de Bernanos, l'artiste s'est inspiré de ses photographies autant que de son œuvre. Il lui aura fallu quatre années, de nombreux dessins et travaux préparatoires, avant d'en arriver à ce résultat surprenant, très géométrique, presque futuriste.

(1) L'exposition « Dessin-sculpture de William Chataway » se tient jusqu'au 19 mars de 10 heures à 19 heures à la Galerie des artistes, 55-57 rue du Montparnasse, Paris 14^e.

Santé mode d'emploi

Le département médecine des éditions Flammarion, que dirige André Piktarski, elle-même médecin, ajoute à ses livres bien connus des spécialistes une nouvelle collection d'ouvrages médicaux, pour un large public.

nisé avec le concours de la librairie Flammarion 4 de centre, Renaud Canas, Michel Deguy, Florence Delay, Bernard Noël, Gabriel Matzneff... notamment participeront à ces débats dans la salle d'actualité de la BPL, qui en a publié le calendrier.

• PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons indiqué (« Le Monde du 27 février »), le livre de Primo Levi Si c'est un homme, réédité récemment par Julliard et rapidement épuisé, est de nouveau disponible. « Il a été réimprimé le 11 février, puis — à la suite d'une rupture de stock — le 18 février. Nous disposons actuellement de 2 000 exemplaires », indique l'éditeur.

• LE 38^e PRIX MAX-JACOB, l'une des plus importantes récompenses françaises dans le domaine de la poésie, doté d'une somme de 20 000 F, a été attribué à Paul de Roux pour son livre Le Front contre le rêve, paru chez Gallimard (voir « Le Monde des livres » du 4 décembre 1987).

• LES MOTS DE LA TÊTE, tel est le titre d'une manifestation qui se déroulera le 12 mars dans les Salons Hoche (9, av. Hoche, 75008 Paris), organisés à l'initiative de l'association Proli-ESLCA. Centre débats sur la langue française, l'Europe, le journalisme et la politique auront lieu au cours de cette journée.

• LE 5^e SALON NATIONAL DES ÉDITEURS RÉGIONAUX et la fête du livre de La Couture (Pas-de-Calais) se tiendront les 12 et 13 mars à l'Espace Bernanos.

d'emploi. « Il est clair pour nous que ces livres ne sont pas destinés à se substituer au médecin, mais à donner une information de qualité, présentée d'une manière assez simple pour être accessible à des non-techniciens. »

Quand on entend les « légendes » qui courent encore sur le SIDA, quand on sait que, dans les cas d'infectés, les malades arrivent encore souvent trop tard à l'hôpital, « on comprend », ajoute le directeur de Flammarion Médecine, l'intérêt d'ouvrages orientés vers la prévention. Les livres de la collection « Santé mode d'emploi » paraîtront au rythme de deux ou trois par semestre. Leur prix devrait être, dans tous les cas, inférieur à 100 F.

Dans ce premier titre, Les Femmes et le SIDA, le professeur Roger Henricq tente de montrer que, « loin de rester confinés au groupe dit « à risque », le SIDA touche aussi les femmes, avec le retardement que cela peut avoir sur leur vie sociale et surtout familiale ». Il met en lumière les circonstances de la contamination des femmes et les moyens de l'éviter (164 p., 69 F). En avril, « Santé mode d'emploi » publiera Atout cœur, du docteur Chantal Patel, sur les maladies cardio-vasculaires.

Jo. B.

Mort du doyen des lettres arabes

L'écrivain libanais chrétien Mikhaïl Nouaymé, l'un des précurseurs de la littérature arabe moderne, est décédé fin février à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans son domicile de la banlieue nord de Beyrouth.

Né en 1889, dans la montagne chrétienne du Meten, Mikhaïl Nouaymé commença ses études primaires à l'école du village, et les poursuivit à l'école russe de Nazareth, en Palestine, puis en Russie de 1906 à 1911. Il se rend aux États-Unis, où il obtient deux diplômes de littérature et de droit, à l'université de Washington, et suit des études supérieures de littérature à Rennes de 1918 à 1919. Il réside pendant vingt ans aux États-Unis et se lie d'amitié avec les jeunes écrivains arabes émigrés, notamment Khalil Gibran, auteur du Prophète, dont il écrira par la suite une biographie.

Le carde de Amis de la plume, qu'il fonda avec ses écrivains, joue un rôle important dans le développement de la littérature arabe contemporaine, pour l'élaboration d'une nouvelle langue littéraire arabe moderne. Son œuvre, des romans, des essais, des poèmes, compte trente titres en arabe et quatre en anglais. La plupart de ses romans ont été traduits en treize langues. Son autobiographie en trois tomes, Saboun, a été écrite à l'âge de soixante-dix ans. — (AFP).

DU MONDE ENTIER PARUTIONS DE FÉVRIER 1988. JORGE LUIS BORGES Les conjurés Le chiffre Friedrich GORENSTEIN Le rachat. Roman David SHAHAR Le jour des fantômes. Roman John UPDIKE Ce que pensait Roger. Roman John UPDIKE La condition naturelle. Poèmes GALLIMARD

« Ce dictionnaire est un trésor » Jean Cocteau. Seulement 107F par mois. Set 85.000 mots et ses centaines de milliers de citations passionnantes font de ce Littré en 7 volumes l'œuvre toujours la plus actualisée de la langue française.

Une édition - événement du Grand Littré!

6 volumes joyaux de votre bibliothèque. Plus un supplément, avec les 5.000 mots les plus récents de notre langue.

Quand, en 1865, Maxime-Louis Opilowicz écrit sur le dernier des 415.636 feuillets qui sont déjà Le Littré « Aujourd'hui, j'ai fini mon dictionnaire... à ce seul travail, il a consacré trente années de sa vie. Mais (ce que lui-même ignore alors), il vient aussi de signer un des plus beaux et des plus grands monuments de la langue française.

Son dictionnaire est en effet bien plus qu'une immense « cage aux mots ». Avec le même souffle que Hugo dans sa Légende des Siècles, c'est toute la légende des mots.

Mots innombrables (ils sont 85.000!). Disséqués dans leur anatomie. Enregistrés dans leur état-civil. Avec leurs permissions d'emploi, précises comme les Tables de la Loi. Mais aussi mots de chair et de sang. Sentis dans des centaines de milliers de citations d'auteurs classiques ou modernes.

Comme la Bible, c'est aussi un roman. Un dictionnaire? Mais où les mots vivent dans le tissu de la langue. Dans des retournelles de chaque ligne avec Voltaire ou Montaigne, Lamartine ou Bossuet ou tel poète anonyme et précieux du XV^e siècle.

Ce qui ne donne pas seulement au Littré son accès facile et familier. Mais fait de lui un dictionnaire qu'on lit avec la même passion qu'il a été écrit.

En fait, c'est le joyau rayonnant de toute bibliothèque qui est ainsi réédité... Et qui,

avec le septième volume ajouté ici, fait un Littré prenant aussi en compte même les mots les plus nouveaux nés d'aujourd'hui.

C'est un ouvrage résolument exceptionnel dans lequel vous pouvez vous plonger dès demain, chez vous. (Mais à condition de le commander très vite, car cette précieuse édition est à tirage limité...)

Un chef-d'œuvre d'édition 7 volumes in-quarto habillés d'une reliure ivoire gainée. Titres, plats et tranches dorés.

CADEAU Si vous renvoyez le bon de commande dans la semaine, nous vous ferons parvenir la très belle reproduction d'un lavas d'ancêtre en coutures de Victor Hugo « Paysage aux trois arbres ». Cette gravure de 30 x 40 cm, réalisée sur vélin d'Arches 100% pur chiffon, est une véritable petite œuvre d'art, au tirage limité à 3.600 exemplaires tous numérotés. Et ce cadeau vous restera acquis, quelle que soit votre décision d'achat.

BON DE COMMANDE PERSONNEL à retourner dès aujourd'hui à Encyclopædia Britannica, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

OUI, je désire recevoir le Grand Littré en 7 volumes. Je vous adresse donc 95 F, soit les droits de réservation de ces 7 volumes que je vous prie de bien vouloir m'expédier. Je réglerai ensuite mon achat de la façon suivante (cocher la case correspondante): [] Au comptant - Avec un règlement de 1755 F, complétant les droits de réservation. (Prix total des 7 volumes: 1850 F) [] A crédit - En 18 mensualités de 107 F chacune. Soit 1926 F (dont frais de crédit: 171 F; taux nominal: 11,97%; taux effectif global: 11,97%) complétant les droits de réservation.

Je tiens bien sûr à ce que je dispose de 7 jours à compter de ma date de commande pour y renoncer éventuellement, en vous avisant par lettre recommandée A.R. (Le montant de mes droits de réservation m'est alors remboursé.)

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

18
Cet
Sa
de 11
14
Li
Grat
C
naire
JC
Foru
Zi
PAF
15
Gale
don
DI
SON
TRU
don
LI
DES
Jusq
L
ture
CCL

Maladies professionnelles

(Suite de la page 13.)

La jouissance de tyranniser un clan n'explique pas tout. Et Herbauld ne se grandit pas, y compris en intelligence, en laissant un portrait posthume au vitriol de celui qu'il nomme rageusement « une somptueuse salope ». Ce dépit trépigant ne juge que lui. C'est l'arapède se plaignant du rocher ! Il se trouve seulement que, comme Renan, France ou Barrès, Formose-Gide a réussi à fasciner plusieurs générations et à marquer des dizaines de vocations littéraires sans avoir pour autant imposé une vision du monde cohérente ou entraînante ; par l'unique miracle d'un style, d'un genre de vie, d'un charme, d'un ascendant qu'il eût été bien bête de ne pas savourer. Sartre allait régner de même ; dernier du genre ?

Ces magistères irraisonnés font aussi partie des petits ridicules et des mystères respectables du métier.

DEUX récits plus imaginaires complètent les portraits et donnent sa dimension au thème général du livre. Le *Témoin gênant* montre comment un tiers, antiquaire, aperçoit les manigances et contorsions des gens de lettres que sont son épouse et son ami. Ce dernier intéresse moins par ses tics de romancier courant après les modes — et donc « de gauche », car tel est le préjugé bien ancré de Curtis ; à chacun sa marotte ! — que par la façon dont il tire promptement un livre d'un chagrin d'amour et d'une tentative de suicide auxquels il est seul à avoir cru. Toujours cette « utilisation des restes », qui finit par entacher d'artifice toute l'existence...

Entre un peintre slave des années folles et une poétesse bien parisienne (*Boris et Estelle*), l'exploitation artistique ou arriviste du « vécu » est mutuelle. Chacun tire profit de l'autre, avec plus ou moins de bonne foi et d'à-propos. A prédateur, prédateur et demi. Rien entre eux n'aura été vraiment senti à l'état pur. Mais qu'est-ce que l'état pur ? En quoi serait-ce impur de tancer à distance sa vie et de convertir cet intervalle en figures de beauté ? Même si, comme c'est le cas, l'amitié amoureuse et intéressée n'a donné que des œuvres mineures, et des carrières médiocres...

Car tel m'apparait l'ouvrage de Curtis : une preuve féroce que la vie d'artiste est faite de faux-semblants pitoyables, ... mais aussi l'aveu ému qu'y ayant goûté on n'en changerait pas pour un empire !

IL y a un âge pour toiser les aînés (les jeunes croient que cela fait jeune) ; et il y a un âge pour admettre sa dette. Curtis reconnaît la sienne à sa manière, rose. Guimard y met une fraîcheur juvénile. L'auteur des *Choses de la vie* doit sa vocation à Giraudoux, comme pas mal d'autres, Blondin, Bastide, Claude Roy, Dormann, Cauwelaert... ; il ne voit pas pourquoi, après neuf ans de silence, il ne reprendrait pas la plume pour tirer son chapeau au « patron » et débarrasser, au passage, sa statue.

Les rappels biographiques, les résumés des œuvres, les analyses thématiques et autres, Guimard laisse cela aux érudits, qu'il cite : Debidour, Brody. Son propos se rapproche de celui de Chris Marker dans le *Giraudoux par lui-même*, au Seuil : se promener au plus près de l'éblouissement ressenti naguère, afin d'inciter la jeune classe à l'éprouver à son tour.

Premier petit miracle : ce sens du bonheur qui baigne toute l'œuvre, Giraudoux l'a conquis sur une enfance sans joie, sur des contraintes moroses, qu'il a eu le bon goût de ne pas monter en épingle. Son secret — faire poésie de tout — est le même que celui dont se moque Curtis, et que Giraudoux devine chez Racine quand il écrit : « Son amertume ne vient pas de ce qu'il est trompé ; sa douceur, de ce qu'il est en paix ; sa vigueur, de ce qu'il est herculéen, mais de ce qu'il est écrivain. »

ECRIVAIN lui-même autant qu'on peut l'être, Sartre aurait dû mieux comprendre Giraudoux qu'il ne l'a fait, dans *Situations*, en le réduisant, comme il déplore Guimard, à son aristotélisme. Avec le recul, bien des parents réunissent ces deux exercices de normaliens à mots d'auteur que sont *Electre* et *les Mouches*. La malentendu est venu de ce que Sartre se punissait de trop bien manier les mots ; au lieu que Giraudoux n'a jamais boudé son plaisir.

Cela lui a valu d'autres ennuis : l'étouffement sous les étiquettes et les épithètes : « délicieux », « gracieux », « précieux », façons de réduire l'écrivain à des concertos, des confettis. Avec Marker, Guimard voit au contraire dans les tirades fussement légères de Giraudoux un remède toujours actuel contre les maux du siècle : l'aplomb des économistes, les magnats de la presse, les « mecs » de tout poil, les bavards comme les baroudeurs, les bien-penseurs, les possédants, les « 200 familles »...

Car l'homme n'était pas de droite — autre fable ; ni « collabo ». Il a prophétisé l'écologie et le féminisme. Il n'avait d'autre idéologie que de mettre en lumière les forces obscures qui « saccagent les possibilités de bonheur des hommes ». Encore ne théorisa-t-il pas. L'instinct poétique, toujours, primait la rhétorique.

Pour recommander cette leçon de bien-vivre aux nouvelles générations, Guimard ne pouvait mieux faire que de retrouver le ravissement enthousiaste de sa propre jeunesse !

* LES MŒURS DES GRANDS FAUVES, de Jean-Louis Caris, Flammarion, 192 p., 79 F.
* GIRAUDOUX ? TIENS !, de Paul Guimard, Grasset, 174 p., 68 F.

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL DEGUY

La machine éditoriale

Agitation et rumeurs accompagnent la sortie du « Comité », de Michel Deguy. Nous avons interrogé l'ancien lecteur de chez Gallimard sur ce livre qui raconte ses expériences et ses déceptions, et qui tente de tirer la morale de l'histoire.

« Que vous le vouliez ou non, malgré les détours que vous empruntez, malgré les précautions et les dénégations dont vous vous protégez, le Comité — ouvrage sarcastique — mais aussi « livre d'amertume » — va apparaître, apparaît déjà, comme un règlement de compte visant la maison Gallimard, une forme de vengeance, une façon enfu de « changer la faiblesse en force ».

— Non, ce n'est pas un livre d'amertume ; cela débute ainsi, cela revient, mais cela ne « baige » pas dedans. De l'amertume et du ressentiment, le livre est passé, au cours des mois de sa gestation, à la satire et à l'allégresse. Il s'agissait de transformer cette diatribe et cette querelle en une vue qui ait de l'objectivité, qui dise quelque chose de l'état des lieux, du changement du paysage éditorial ces dix ou quinze dernières années. Autrement dit, je prétends être arrivé à de l'objectivité, à de la sagesse et à de la gaieté ; j'estimerai avoir échoué si j'en étais resté au stade du règlement de compte. Quant à Gallimard, qui est un des « lieux de mémoire » importants dans le tissu culturel français, ce nom désigne moins un lieu propre qu'un paradigme de fictions dans une autobiographie fantastique.

— Quel compte aura ainsi été réglé ? Vous posez vous-même cette question dans votre livre... Pensez-vous avoir apuré les comptes... si comptes il y avait ?

— Non, je ne pense pas. Parce qu'au fond on ne règle jamais aucun compte, il n'y a pas de solde. Je voudrais au contraire échapper à la vendetta infinie. Ou bien on est dedans et on compte n'est jamais réglé, ou bien on fait un saut de côté : c'est plutôt ce que j'essaie de faire dans ce livre. Tout finit quand même en comédie, c'est la bonne fin, puisque j'y change de pièce et recommence à jouer ailleurs.

Cette manière gallimardienne

— Croyez-vous que le Comité, en tant qu'intervention spectaculaire dans l'histoire de la maison Gallimard, puisse devenir un élément de prise de conscience, un facteur de transformation positive ?

— Je ne le crois pas une seconde. C'est cela l'horreur des querelles en des débats ; il n'y a pas une chance sur mille pour que quelqu'un de l'autre côté, chez Gallimard, prenne le positif, pour lui, de cette affaire, et fasse réflexion sur le marche du comité. Les seules réactions seront de désapprobation, de défense, d'attaque. Je n'attends absolument rien. Après tout, je n'ai pas reçu une seule réponse écrite d'aucun des membres du comité à la lettre que je leur avais adressée à la suite de mon éviction.

— Il y a dans votre livre — de son projet à sa forme — à « strophes rompues » — une volonté d'anticiper toutes les questions qu'il soulève, de répondre par avance aux objections et aux critiques, de parer à une éventuelle compassion du lecteur. N'y a-t-il pas, dans ce système un peu fermé et étouffant, le risque de clore le débat que le Comité pouvait prétendre instaurer sur le fonctionnement d'une « grande maison », sur l'usage et la presse, sur la « fatalité » et l'« époque ».

— Dans sa forme, mon livre est constitué par l'entrelacement de plusieurs brins, de plusieurs tons,



Michel Deguy : « On ne règle jamais aucun compte. »

qui prennent alternativement le devant : morceaux romanesques, anecdotes, ton d'une « sociologie dans le couloir ». Le fil héroïco-comique, le satirique, le caricatural, composent l'âme de la fil constante. Un autre fil, qui est le fil constant, c'est l'enquête : comment a-t-il pu se faire qu'un employeur que j'ai côtoyé pendant vingt-cinq ans, presque chaque semaine, au moment où il décide de se séparer de moi, le fasse sans même me convoquer, me parler, de cette manière typiquement gallimardienne. Cette mesure singulière et despotique, sans même parler de déontologie du travail, est, humainement parlant, tout à fait inadmissible.

— Oui, je cherche à occuper tous les points de vue. Je pense qu'il faut sans arrêt se mettre en question soi-même, c'est moins étouffant, réfermé qu'un plaidoyer égo-centré, pro domo, sans autocritique. La lucidité et l'effort d'éclaircissement doivent logiquement et moralement chercher à occuper le point de vue par où l'autre, légitimement, vous met en accusation. Bien entendu, c'est également une stratégie, un système de défense. Mais il y a tou-

jours un point de côté : je ne prétends pas avoir supprimé la tache aveugle.

— Vous écrivez : « Le fond de la question, le mot de l'affaire, c'est ce que je ne peux dire. » Il y a donc un secret, quelque chose d'indicible, dans « cette affaire de mort, d'amour et de médiocrité ». Quel est le statut de ce secret qui se retrouve aux deux pôles de l'histoire, en vous et hors de vous ? N'avez-vous pas raté, avec le Comité, à la fois votre autobiographie et l'analyse socioculturelle d'une certaine dégradation de l'institution éditoriale nommée Gallimard ?

— Le secret est triple. D'abord il y a ce que la morale et le droit obligent, plus encore qu'ils ne contraignent, à taire. Je me suis systématiquement interdit ce qui serait médisance — cette méchanceté qui fait le trame des conversations ordinaires, — qui porterait atteinte et ferait du mal à des tiers. Ensuite, il y a le non-savoir, qui tient à la partialité constitutive de tout point de vue. Enfin, cette faiblesse, cette faille de chaque être, la faille de sa constitution intime, le sujet, au fond, n'arrive pas à les comprendre, à les maîtriser. A la

fin, c'est l'indicible que l'on trouve dans la fragilité et la faille de quelqu'un. Il y a du secret dans ce sens-là, et du secret vraiment scellé, même à soi-même.

— Non, je n'ai pas « raté » l'autobiographie. Elle n'est pas complète ; je l'ai simplement inaugurée, entamée, avec noirceur et gaieté à la fois. Je ne pense pas non plus avoir raté l'analyse. La question générale serait de savoir comment une entreprise devrait être éditée, machinée, pour que les rapports entre les points de pouvoir et l'instance délibérative soient les meilleurs possibles. Toujours me hante la question : « Comment ça aurait pu être mieux que cela ? » Le mutisme, la réserve, la non-conviabilité, font qu'il n'y a pas un rapport optimal entre l'instance de décision et le Comité. Il n'y a aucune possibilité pour le pouvoir d'intégrer la critique intime profonde, la critique de l'intérieur. Par ailleurs, il y avait cette feinte révérencieusement entretenue que le pouvoir était en même temps le savoir. L'atmosphère de révérence courtoise fut beaucoup plus préjudiciable que je n'ai raconté. Le silence ou l'évitement, l'euphémisme ou l'autocensure, beaucoup plus épais...

— Vous avez joué un rôle important dans la vie intellectuelle de ces vingt dernières années. Vos choix, goûts et options, même s'ils furent contrés, contestés, vous avez pu les faire prévaloir, parfois, ou souvent, dans des domaines — la philosophie et la poésie — où les lecteurs compétents ne courent pas les comités. N'exprimez-vous pas, en fin de compte, un regret, celui de ne plus avoir ce pouvoir, ou de ne l'avoir eu assez ?

— De ne plus l'avoir, ça m'est égal. Le « ne plus » ne me tarabuste pas, tout simplement parce que j'ai : je continue ma revue *Poésie* et je dirige depuis peu une collection. « L'extrême contemporain », chez le même éditeur, Belin. Quant au « pas assez », si j'avais voulu plus, j'aurais eu plus. C'est pourquoi je raconte comment j'ai refusé la proposition qui m'était faite, au début, d'entrer à part entière dans la maison Gallimard. De toute manière, les gens qui ont imaginé prendre le pouvoir sont sortis assez vite... J'aurais pu, c'est vrai, me battre davantage, par exemple contre ceux qui, du côté des sciences humaines, éliminaient en sous main la philosophie. Mais ça ne correspondait pas à mon tempérament.

Propos recueillis par PATRICK KÉCHICHAN.

Les coulisses d'une grande maison

La rumeur a tellement grossi avant la parution du livre de Michel Deguy sur le Comité Gallimard que l'atmosphère n'est plus guère favorable au sain jugement, à l'attention. Le refus choquant de France Presses universitaires de France de diffuser ce livre, après celui de plusieurs éditeurs de publier, n'ont pas vraiment détendu le climat. Pamphlet écrit à l'encre du ressentiment, brûlot, analyse sociologique ricanaute, autobiographie sarcastique, violente mise en cause enfin de l'un des piliers de la culture française, d'une maison qu'un nom, une famille ont su protéger de quelques vulgarités mercantiles... Le Comité, c'est bien tout cela. C'est aussi la relation d'un secret, tacitement respecté

jusqu'à présent, le dévoilement volontairement partiel, fâcheusement partiel, des coulisses d'une grande maison, celle où Michel Deguy fut lecteur, membre du « comité », cette discrète et prestigieuse chapelle au cœur de la cathédrale Gallimard. Il le fut de 1960 à ce mois d'octobre 1988 où il reçut, sans autre forme de procès, une lettre de Claude Gallimard lui annonçant sa mise « hors comité ». De cette expérience de plus de vingt-cinq ans, de cette blessure et de cette déception, Deguy a tiré le Comité. Griquant, ce livre l'est au point d'en devenir, parfois, gênant ; les carences qu'il dénonce soulèvent cependant des questions qu'il serait navrant d'évacuer dans la seule polémique.

Par ailleurs, Le Seuil publie un court traité de poésie de Michel Deguy : *La poésie n'est pas seule*. Dans ce livre difficile d'accès, le poète-philosophe opère une analyse « chimique » des différentes composantes — choses et mots, images, figures de rhétorique — du poème. « La passion et la puissance figurative de la poésie portent à l'éclaircissement de questions l'aimer, le vouloir, l'œuvre, le désirer, le donner, le perdre... Elle met en relation des choses entre elles, et les arts entre eux », écrit Michel Deguy.

P. Ké.
* LE COMITÉ de Michel Deguy, Champ Vallon, distribution Distique, 288 p., 89 F.
* LA POÉSIE N'EST PAS SEULE, de Michel Deguy, Seuil, 186 p., 95 F.

Vous écrivez ? Écrivez-nous ! Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre... Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire. Adresser manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.06.21

Maurice DELAFOSSE HAUT-SENEGAL NIGER Quelques exemplaires retrouvés de ce grand classique de la recherche ethnographique et historique en Afrique occidentale épuisés depuis longtemps, proposés exceptionnellement au public pour 800 FF les 3 volumes. (1.300 pp., 41 planches groupant 80 clichés, 22 cartes) Maisonneuve & Larose

NOIR SUR BLANC N° 4 en vente (70 F) Bator, Ravella, Redonnet, Gérard, Merville, Stefan, Martraix, Paoletti, Ancey, Le Gac, Guez Ricord, Reynaud, dessins de Gëster Brus et photos de Dieter Appell. Le N° 5 paraîtra le 15 mars avec des dessins d'Alfred Correas, des photos de Gaston de Clermont, des textes inédits (Labongue, Gontier, Calaferte, Flabault...). ABONNEMENTS : 77, RUE DES CARTES, 75005 PARIS. 4 N°s : 230 F. DISTRIBUTION LIBRAIRES : DISTIQUE.

● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

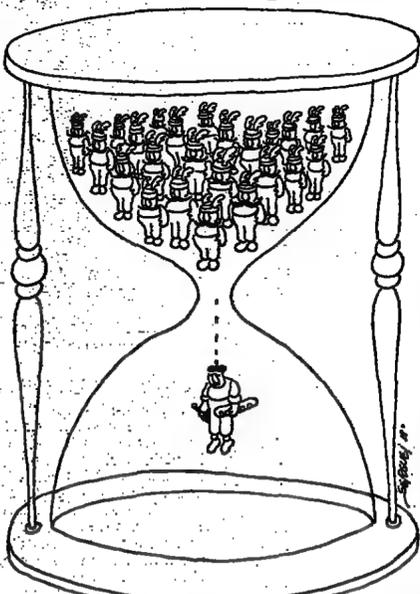
Un mémorial de la population française

JEAN BODIN l'avait bien dit : « Il n'est force et richesse que d'hommes », et le royaume de France tira sa gloire du nombre de ses sujets entrepreneurs. A l'heure où ce pays ne se reproduit plus — même s'il détient le ruban bleu des naissances dans une Europe déjà ridée — et où nous allons passer sous la barre du un pour cent de la population mondiale, le volontarisme d'un Bodin devrait avoir toute sa place dans un argumentaire de l'avenir. A tous ceux — politiques compris, en cette saison propice — qui souhaitent détailler l'enjeu, l'ouvrage exceptionnel dirigé par Jacques Dupâquier offre à la fois du matériel et des idées.

C'est du monumental, sans fioritures et de belles proportions : quatre gros volumes (les deux derniers sont annoncés pour octobre), une quarantaine de spécialistes, des centaines de cartes et de courbes, de textes et d'images, un manuscrit bien poli par le maître d'œuvre. L'ambition ? « Une lecture démographique de l'histoire du peuple français », qui brasse d'abord du chiffre, mais qui explique la structure et la répartition d'une population, fait lire les paysages et les terroirs, touche à la famille et à la sexualité, à la médecine et à l'alimentation, donne un recensement de la vitalité tout son poids économique, social et même politique. On ne serait pas si éloigné d'un pari d'« histoire totale », si l'écriture, le cœur, n'étaient toujours de démographie historique.

Le mot vaut le détour. Car il dit une aventure de la science française qu'on nous envie encore à l'étranger. Autour de l'INED, fondé en 1945 par Alfred Sauvy, et de sa revue *Population*, prit corps une dimension de l'histoire qui parlait d'un minutieux dénombrement du poids des hommes. Henry et Fleury, un démographe et un archiviste, mettent au point la méthode de « reconstitution des familles » en puisant à pleines fiches portées dans le trésor des registres paroissiaux tenus sous l'Ancien Régime. De leur côté, des historiens comme Meuvriat et Goubert comptabilisent au plus intime la peine des rustres et le choc des classes de subsistances. Une monographie complète de la paroisse, organisée de Cruet puis l'étude de Goubert sur le Beauvaisis marquaient l'étape pionnière de 1954 à 1960 : la démographie historique à la française s'était imposée.

Elle a prospéré depuis, accumulant études de villages et enquêtes générales, balayant systématiquement le dix-septième et le dix-huitième siècle, ces âges d'or de la documentation. La dernière d'entre elles, lancée en 1982 par Jean-Noël Biraben, fait gagner un bon siècle, de 1670 à 1670 environ, à la connaissance statistique : le tome deux de ce livre en offre le premier au grand public. Nous sommes loin de l'état d'esprit d'un Voltaire, qui ignorait le mot « population » et parlait tout bornement de « nombre des peuples » ; le quantitatif a ses lettres de noblesse à partir du seizième siècle, et la démographie qualitative des hautes périodes sans archives fiables n'a plus rien d'un vagabondage aimablement érudite ou archéologique. Il n'y avait pas eu d'histoire générale de la population française depuis le livre assez mince de Schöne publié



en 1893 : le « Dupâquier » comble la lacune en synthétisant quarante années de travaux.

CHACUN pourra y vagabonder à son gré : le voyage est toujours pittoresque, même si le style ne donne jamais dans le flamboyant. Voici tout à tour le *melting pot* gaulois et les premiers secrets de l'assimilation des barbares ; la peste ravageuse du quatorzième siècle, qui faucha dix millions d'âmes en sept offensives atroces ; un abrégé d'histoire des maladies, du « feu de saint Antoine » (cette introduction par l'argot de selgie qui gagnait les membres) à la suette ; puis la joyeuseté présumée des bordels à la fin du Moyen Âge et les rires étranges de la « nouvelle Babylone » ; le Paris de Rostif ; ou l'invention des mapes crânielles « montés » dans les capitales, sur fond de surcharge des campagnes.

Le livre grouille, tressaute, tricote à la vie et à la mort, explique comment on apprit à ruser avec la camarde et à tromper la faim, suivent les élans obliques vers tous les royaumes où la vie aurait été moins épre. Sa profusion de détails tisse le saga d'une conquête de l'espace hexagonal et d'un art d'y respirer, plus large. La France devint ainsi le triplème « monde plein » après l'Egypte et la Chine, ce lieu farouche et béni où s'étaient rassemblés dès 1340 un Européen sur quatre et près de cinq habitants du globe sur cent. Une France qui, en 1789 encore, pesait dans le monde démographique cinq fois plus lourd qu'aujourd'hui.

L'histoire de cette sorte d'enthousiasme français à proliférer sur le « finistère » du continent européen, qui construisit, avec cent évanouies et reculs, un très dense et majestueux royaume des hommes, est évidemment au centre du livre. On y marque avec bonheur

la place d'une révolution du néolithique qui lia enfin au sol peut-être quatre millions d'êtres vers - 1800 ; la force de la Gaule à l'arrivée de César, qui comptait autour de sept millions de « Gaulois » bigarrés selon Biraben, un peu plus de quatre millions selon Roland Etienne ; puis l'essor, après les grandes crises des neuvième et dixième siècles, qui nous hisse aux pleines eaux des vingt millions à la veille des catastrophes de la guerre de Cent Ans.

UN peu plus de vingt millions, quand sont écartés les malheurs conjugués des pestes, des famines et des guerres à domicile : voilà la France à son étiaje, immobile de Louis XI à Louis XV, apprenant sur quatre siècles à ajuster les subsistances au nombre des ventres, maîtrisant le mouvement brownien qui fait grouiller les campagnes, proliférer les migrants et peupler les villes. Une France du lent recuit de la mort et du bébé obligatoire tous les deux ans, au pis tous les trente mois. Cette « plénitude » est menacée au fil du dix-huitième siècle, quand le mariage se fait tardif et qu'on a appris au fond des campagnes le « funeste secret » du coitus interruptus. La courbe grimpe encore jusqu'à vingt-huit millions à la veille de la Révolution, mais s'est déjà

perdue l'harmonie relative entre des structures sociales et un art de vivre et de mourir : la France contemporaine devra inventer. On aura noté au passage que ce parler ne fut pas atteint au prix d'un renfermement satisfait sur l'Indigène, ou supposé tel. Sur nos rives, dès le néolithique, on apprit à amalgamer les immigrés que déversaient l'Atlantique, la Méditerranée et les portes de l'Est : la France, affirme utilement Jacques Dupâquier, « n'est pas une île, la population n'est pas autochtone ; elle a toujours reçu des apports extérieurs ». Mais, dès ces temps de mélanges, nous sommes aussi à plain cette alchimie qui entraîna la puissance des « cités fondatrices » et qu'on pourrait nommer l'histoire : sur ce sol, l'évolution des populations ne fut jamais dissociée du poids du passé. Etonnante fixité de cet art national qui agrège à une chaîne

Sur les cent sept chefs-lieux de la Gaule impériale recensés par Roland Etienne dans nos trottoirs actuels, seize seulement ont perdu en 1982 leur rôle de ville et trente-sept de nos cinquante-cinq agglomérations de plus de cent mille habitants étaient bien vivantes à cette époque. Sans même parler des paysages et des axes de la circulation, cette cartographie urbaine vérifie un enracinement. Gardons-nous donc de croire que nos mutations du vingtième siècle n'auraient pas à connaître des traces physiques et des vieux usages du « nombre des peuples ». Jacques Dupâquier, l'heureux patron d'une grande entreprise savante à forte charge civique, a bien raison de dire : « Notre pyramide des âges est un mémorial ; nos attitudes devant la vie un héritage. »

★ HISTOIRE DE LA POPULATION FRANÇAISE, sous la direction de Jacques Dupâquier. T.1 DES ORIGINES A LA RENAISSANCE. T.2 DE LA RENAISSANCE A 1789, PUF, 565 et 601 p., 390 F chaque volume.

GERARD MERMET

Monsieur le futur Président,

"La France est à refaire. Qui relèvera le défi ?"

Aubier

Une magistrale évocation d'un maître de notre époque, à la croisée de deux siècles et de dix cultures.

EDITIONS DE LA TABLE RONDE

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 8, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-26-90-72

MICHEL MOHRT
VERS
L'OUEST

« Un livre dense, à la fois retenu et dans une intense familiarité »
Francis JOURD'HEUIL - *Le Point*

« Une odeur de cuir, de lavande et de tabac de Virginie »
Bernard FRANK - *Le Monde*

« Le livre d'un grand écrivain qui se penche sur sa jeunesse dans une belle lumière dorée d'automne »
Jean-Marie ROHARD - *Figaro Littéraire*

« Michel Mohrt est un homme sincère, qui ne trompe pas »
Jean CASSEL - *Figaro Littéraire*

« Les mémoires d'un homme de culture »
Eric NEUHOF - *Midi Libre*

« Indispensable et terriblement attachant »
Gérard GIGAN - *Le Monde*

OLIVIER ORBAN

Les marécages de la haine

(Suite de la page 13.)
Est-ce à dire aussi, comme le fait Birbaum, que cette dénonciation de la « République juive » aurait assez bien rassemblé tous les antisémitismes (le chrétien compris) pour constituer en elle-même « un fait social distinct » ? C'est à voir. Les historiens n'ont certes jamais réduit l'antisémitisme à une constante idéologique ou à une triste idée politique.

Mais ils ont montré que dans les actions collectives, émeutes, défilés et réunions où il fut exprimé l'écume aux lèvres, il portait à leur point extrême une tension sociale et un trouble politique nés autant de la crise économique et du désarroi des classes moyennes que d'un refus raciste de l'idéal républicain.

L'Etat « enjuivé » était une cible commode, mais c'est la société tout entière qui était prise à partie par des esprits simples qui n'en comprenaient plus la complexité. L'antisémitisme n'est jamais un front de classes. Même s'il développe toute la perversion sociale de sa haine raciale.

JEAN-PIERRE RIOUX.
★ UN MYTHE POLITIQUE : LA « RÉPUBLIQUE JUIVE », DE LÉON BLUM A PIERRE MENDES FRANCE, de Pierre Birbaum, Fayard, 417 p., 140 F.
★ L'EXTREME DROITE EN FRANCE, DE MAURRAS A LE PEN, d'Ariane Chebel d'Appollonia, Complexe, 447 p., 65 F.

A l'occasion des représentations de PALA MASCOTTE au THEATRE DE LA BASTILLE, RENCONTRE AVEC ENZO CORMANN MER. 16 MARS 19 H A LA LIBRAIRIE PLURIEL 36, rue de la Roquette, Paris 11^e. Entrée libre.

MAISON DE LA POÉSIE Association subventionnée par la Ville de Paris 101, rue Rambuteau, 1^{er} - M^o Halles - Tél. : 42-36-27-53 JEUDI 17 MARS à 20 h 30 SOIRÉE JEANNE MOULIN DE LA PIERRE A FELIX A LA CRAIE DES SONGES Lecture-spectacle de : Marie-Chaire Bayot Lecture - Présentation par l'auteur

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ? Dans le stock, ou par le réseau de la LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE 8, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

PAT CONROY
LE PRINCE DES MARÉES

Vite, lisez Pat Conroy ! C'est une vraie bombe !

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Attention, cet Américain frappe comme la foudre. Avec son roman, on touche un des sommets de la grande littérature sudiste. *Le Prince des Marées* est une vraie bombe. Sans blague, on sort changé d'un tel bouquin.

ANDRÉ CLAVEL / L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Presses de la Renaissance

مكتبة من اجل

هكذا من الاصل

Bruxelles et la francophonie

Vingt ans, le bel âge... On peut ne pas en être persuadé, mais, pour la Foire internationale du livre de Bruxelles, c'est une certitude.

Carrés. Les enquêtes sur la lecture en Belgique montrent qu'en 1989 47 % des Belges lisent au moins un livre par an : ils sont aujourd'hui 78 %.

Thierry de Beaucé et le « théorème de Raimond »

L'ancien responsable de la diffusion culturelle du Quai d'Orsay donne des recettes pour renforcer le français dans le monde.

CONNAISSEZ-VOUS le « théorème de Raimond » ? Non ? Alors, c'est que vous ne hantez pas les couloirs du Quai d'Orsay, qui, ces temps-ci, en sont tout bruyants, ou que vous n'avez pas encore lu le Nouveau discours sur l'universalité de la langue française, de Thierry de Beaucé.

Pour une fois, ce n'est pas une allusion au plus célèbre Raymond (Barre) du sérail politique mais à (Jean-Bernard) Raimond, actuel ministre des affaires étrangères et ancien responsable du plus considérable département de ce même ministère, la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

Thierry de Beaucé, énarque, mais surtout écrivain (1) et homme aux actions contrastées, a été en 1986-1987 l'un des successeurs de Jean-Bernard Raimond à la direction générale des relations culturelles. Thierry de Beaucé connaît donc la musique, d'autant plus qu'il a aussi musardé un peu partout où la France est présente sur la planète, et il en a tiré la conviction, généralement plus répandue hors de l'Hexagone que dedans, que la francophonie est une carte d'avenir pour peu que les Français se décident enfin à la jouer pour de bon.

Le « théorème de Raimond », donc, est précisément, selon l'auteur du Nouveau discours, l'un des faux bords modes d'emploi de la francophonie. L'axiome raimondien postule « ne rien changer de ce qui a fait ses preuves ! ». Simple bon sens... Mais penchons-nous sur l'une — parmi beaucoup d'autres — des situations où a conduit le « postulat de Raimond », qui est finalement, en matière culturelle, celui de presque tout le Quai d'Orsay depuis, grosso modo, la disparition de de Gaulle.

Prenez le lycée franco-éthiopien d'Addis-Abeba. Dans des bâtiments construits datant de 1948, deux mille élèves, parmi lesquels hier les enfants des proches du Négus,

aujourd'hui le fils unique du président Mengistu ; une pléiade d'excellents professeurs « français de France ». « Le plus glorieux fleuron de la francophonie dans la corne de l'Afrique ! », plastronnait-on. Vaire !

Le bac délivré par l'établissement ne donne pas accès à l'Université éthiopienne, obligeant les élèves à s'expatrier. Si encore ils venaient en France ! Mais Paris, à qui le lycée d'Addis colle les yeux de la tête — 16,5 millions de francs par an — en argue pour ne distribuer que peu de bourses aux Éthiopiens, lesquels sont « récupérés » par d'autres pays, notamment anglo-saxons. Un schéma de dépendance comparable est observé, pour rester dans la région, en Égypte et en Turquie, où des universités américaines locales n'ont qu'à cueillir les bacheliers sortants d'écoles francophones, généralement les meilleurs du pays.

Professeurs en colère

Ce que propose Thierry de Beaucé pour effacer l'inséparable théorème, c'est de diminuer le coût des lycées en réduisant drastiquement le nombre des professeurs « détachés budgétaires » — 33 sur 48 enseignants français à Addis-Abeba — et, avec les économies réalisées, de donner plus de bourses en France ou, mieux, de créer, comme nombre de capitales et inventent, des filières universitaires en français, embryon peut-être de futures universités franco-étrangères.

Les très coûteux « détachés budgétaires », expatriés réputés les plus chers du monde, pourraient, dans de nombreux cas, être remplacés par des recrutés locaux, français ou étrangers, coûtant « dix fois moins cher », et qu'encadreraient évidemment quelques conseillers pédagogiques métropolitains très sur le volet. Certains lycées, comme celui de Bruxelles, pourraient même parfaitement fonctionner sans « détachés budgétaires ».

Ce serait une véritable révolution dans la citadelle de privilèges du système culturel français hors de France, et ça lui donnerait un fichère coup de jeune ; des experts indépendants en conviennent, mais il faudrait pour cela affronter des syndicats muets en corporations, exposer nos ambassadeurs à la colère de professeurs rapatriés avant d'avoir fini de payer leur résidence secondaire. Et personne, jusqu'à Thierry de Beaucé, n'a voulu s'y risquer, préférant laisser vendre ou fermer en catimini des établissements comme le lycée Abdellader de Beyrouth-Ouest ou le lycée Louis-Massignon de Casablanca, ou renoncer à l'université franco-arabe d'Alexandrie, parrainée par Léopold Senghor.

Doté d'une culture traditionnelle, mais sujet aux élans, aux curiosités vers le futur, Thierry de Beaucé a été l'un de ces hommes qui n'appartiennent pas vraiment à la gauche sans pour autant lui être étrangers et que François Mitterrand avait promis. La droite le leur a fait payer, n'ayant de cesse de remplacer Philippe de Saint-Robert au Commissariat général à la langue française ou Thierry de Beaucé à la direction générale des relations culturelles.

Le premier a tiré de son expérience un essai plein de panache, mais quelque peu amer (2). Le second nous donne un ouvrage moins nerveux dans la forme, mais finalement plus robotique par les faits qu'il met en lumière. A commencer par l'éminent qui fait que le titre de son Discours, écho à celui, bicentenaire, de Rivarol, n'est pas proleptique : à la veille de la Révolution, le français était réputé universel alors que seules cour et académies d'Europe le pratiquaient et que, en France même, plusieurs millions de personnes ne l'entendaient point... La francophonie n'est devenue universelle, fait valoir Thierry de Beaucé, que depuis un quart de siècle, lorsque le français, « merveilleux outil trouvé dans les décombres de la colonisation », a cessé d'appartenir aux seuls Français pour vivre également sa vie parmi les peuples démographiquement en essor.

C'est cette vitalité afro-arabe, utilisant de plus en plus le français, et enrichissant ad libitum sa littérature, sa pensée, sa recherche, son vocabulaire, qui doit rendre optimiste ; même si, et l'auteur ne le dissimule pas, la France ne s'est pas encore décidée à se jeter avec tous ses moyens dans la bataille éditoriale et audiovisuelle, primordiale pour l'avenir francophone. Alors même que la culture « française » fait plus en plus figure, aux yeux d'une quarantaine de nations, de seul point autour duquel peuvent s'organiser les résistances identitaires, face à ce que Jack Lang, dans sa période francophone, appelait « l'impérialisme financier et culturel qui rabote les cultures nationales ».

Ce qui ne gêne rien, le discours de Thierry de Beaucé est bordé de références historiques ou politiques souvent inédites, énoncées avec humour contenu et détachement apparent. Rien ne touche, dit-on, comme une passion exposée avec vergogne. Puisse la recette réussir auprès des pairs de Thierry de Beaucé !

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ NOUVEAU DISCOURS SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. Thierry de Beaucé, collection « Le monde actuel », Gallimard, 250 p., 90 F.

(1) Notamment l'île d'Abaco, un essai sur le Japon, et Chate de Tanger, romans, Gallimard.

(2) Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français, Albin Michel (Le Monde du 24 mai 1986).

Simenon à l'ombre de Balzac

Le père du commissaire Maigret fête ses quatre-vingt-cinq ans et les Presses de la Cité publient un Tout Simenon, sa comédie humaine.

par Roger Stéphane

LA Comédie humaine contient plus d'une centaine de romans ; mis à part les Maigret, Simenon a écrit sous son nom cent trente-deux romans. Comme les balzaciens, les amateurs de Simenon trouvent toujours un roman de derrière les fagots à citer en exemple du talent de leur auteur. L'écriture est différente. Balzac cède aux adjectifs emphatiques, aux comparaisons saugrenues. L'écriture de Simenon est volontairement terne.

Il se refuse à l'effet : « Colette, me racontait-il, était directrice littéraire du Matin, dans les années 20. Je lui ai envoyé des contes signés Georges Sim. La règle était d'aller, le mercredi, je crois, retirer ses contes ou retirer le chèque. Deux ou trois fois, j'ai retiré mes contes sans chèque. Puis, un jour, on m'a dit : « M^{me} Colette voudrait vous voir. Je suis allé voir M^{me} Colette, qui m'a fort impressionné. Elle était merveilleuse dans son fauteuil directorial, et tout de suite elle m'a appelé « mon petit Sim » — c'était mon premier pseudonyme. « Vous savez, j'ai lu votre dernier conte » [...] C'est presque ça, mais ce n'est pas ça. Il est trop littéraire. Il ne faut pas faire de littérature. Pas de littérature, et ça tra... Je suis rentré chez moi et je me suis dit : « Supprimer la littérature ? » Je ne savais pas au juste ce que ça voulait dire quand je faisais de la littérature... Supprimer la littérature, qu'est-ce



Simenon : « J'ai essayé d'être le plus simple possible. »

Ce qui distingue encore davantage Simenon de Balzac, c'est la conception de l'homme, l'idée de l'homme. Balzac qualifie, Simenon explique. Balzac annonce que le père Goriot est prodigue, affirme que M. Grandet est avare. Simenon se garde de ce genre de qualification. Il cherche toutes sortes d'explications pour un comportement qu'il décrit sans le qualifier. Tout se passe comme s'il croyait l'homme inexplicable, inqualifiable : « Pour l'essentiel, dit Walter, l'homme est ce qu'il coche [...], un misérable petit tas de secrets. L'homme est ce qu'il fait, répondit mon père presque avec brutalité. Par tempérament, ce qu'il appelait la psychologie-au-secret, comme il eut dit le volé-la-tire, l'exaspérait. » (Malraux, la Lutte avec l'ange.) A ce dialogue, Simenon hauserait les épaules et citerait derechef Mal-

s'acharne à trouver le coupable, qu'il livre ensuite sans joie à la police. Presque à chaque fois, le lecteur s'il se met à la place du juré, vote l'acquiescement. D'où la fascination de Simenon pour la psychiatrie : sa bibliothèque est riche d'ouvrages spécialisés, et il tire fierté d'être membre honoraire de nombreuses associations médicales.

Des histoires de paumés

La collection « 10/18 » publie des reportages du jeune Simenon groupés sous deux titres : A la découverte de la France et A la recherche de l'homme nu. A la découverte de la France est surtout intéressant par les sources qu'il nous procure sur Maigret. Plus de cent pages sont consacrées aux coulisses de la police. Simenon a regardé faire les policiers de son temps, les a écoutés parler. Il a soigneusement observé le cadre dans lequel évoluera ce policier hors du commun, ce personnage hors du commun qu'est Maigret. Ici, on voit la réalité à partir de laquelle s'élaborera la fiction. Certains procédés peuvent paraître répétitifs : la pipe, les silences de Maigret, la discrétion de M^{me} Maigret, l'absence d'enfant, le goût du commissaire pour la cuisine rustique, pour la bière ou le petit blanc (qu'est-ce qu'il boit !). Mais certains de ces polars pris séparément et lus à longs intervalles sont tout même assez étonnants (Je pense en particulier à l'Affaire Saint-Fiacre et à Maigret chez le ministre).

A la recherche de l'homme nu est dans un certain sens plus curieux. Pour l'essentiel, reportages sur les laissés-pour-compte de la colonisation, de la société industrielle. Thèmes sous-jacents de ces reportages : paumés de tous les pays, vous êtes frères. Et ici on retrouve un thème fréquent chez Simenon : tous les hommes, quoi qu'ils veulent paraître, sont, par certains aspects, des paumés. Les romans de Simenon : des histoires de paumés.

Comme Simenon a eu, le 13 février, quatre-vingt-cinq ans, les éditions des Presses de la Cité entreprennent la publication de Tout Simenon. Mystérieusement, le premier volume ne comprend que des romans postérieurs à 1945. Il serait plus judicieux de publier Simenon chronologiquement. Mais ne boudons pas notre plaisir : Trois chambres à Manhattan et, surtout, Lettre à mon juge étonneront leurs nouveaux lecteurs.

★ Au rythme de cinq volumes par an, quinze tomes vont réunir l'œuvre romanesque de Simenon publiée aux Presses de la Cité. TOUT SIMENON se poursuivra avec l'édition de l'inséparable de la production Fayard (1931-1939). Le tome I, qui vient de sortir, rassemble : Le Festin des Rois, la Fuite de M. Monde, Trois chambres à Manhattan, Au bout du rouleau, la Pipe de Maigret, Maigret se fâche, Maigret à New-York, Lettre à mon juge, le Destin des Malton, Phon, 392 p., 98 F.

★ MES APPRENTISSAGES, de Georges Simenon, A LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE, 446 p., A LA RECHERCHE DE L'HOMME NU, 443 p., éd. Francis Lacassin, Gilbert Sigaux UGE/-10-18-.

★ Sous le titre PAGE DU ROMAN, la collection « Le regard littéraire » reprend divers textes de Simenon sur l'art romanesque. Préface de Jean-Baptiste Baronnin, éd. Complexe, 154 p., 49 F.

Comparaisons

S'impose la comparaison avec Balzac. Il y a près de vingt-cinq ans, j'aurais pris Simenon de bien vouloir écrire un texte sur Balzac. Peu de temps après, je lus Je me souviens, son autobiographie.

Balzac par Simenon

Il est beaucoup question d'argent dans la famille. On vend des terres pour acheter des titres, on vend des titres pour jouer à la tombola, on prête et on emprunte en inscrivant soigneusement ces transactions dans un carnet.

M. de Balzac était un homme paisible. Pour son père un peu farfelu, si digne dans son habit bleu [...] mais qui n'ose pas élever la voix devant sa femme, Balzac gardera toute sa vie de la tendresse.

Madame de Balzac voit tout, dirige tout, est partout. Débordante de vitalité malgré une santé précaire, des vapeurs et des évanouissements.

Louis Balzac, l'oncle d'Honoré, sera guillotiné pour avoir tué une servante qui se prétendait enceinte de ses œuvres.

qui restait ? Alors j'ai essayé d'être le plus simple possible. C'est le conseil qui m'a le plus servi dans la vie. Je dois une fibre chandelle à Colette de me l'avoir donné.

Les descriptions chez Balzac sont précises et se veulent objectives ; chez Simenon, elles sont sensuelles — je veux dire qu'elles font appel aux sens, à l'odorat, à l'ouïe, au toucher. Le roman de Balzac, élément d'une fresque, est composé comme une fresque ; les personnages foisonnent. Le temps s'étire, parfois, tout le long d'une vie d'homme. Chez Simenon, au contraire, le roman est resserré, le temps souvent axé sur un seul personnage et se déroulant dans un laps de temps très court. Simenon transpose dans le roman la règle des trois unités : « Il y a deux sortes de romans, les romans-fresques, chroniques, et les romans-tragédies. Aujourd'hui, je ne crois pas que les gens aient le loisir de lire des romans-chroniques. Et puis ce n'est pas ma manière : j'écris mes romans comme une tragédie. Personne ne va voir un acte d'une tragédie un soir et un autre le lendemain. »

Simenon par lui-même

Les premiers mots que j'ai entendus, encore bébé, furent : l'argent, l'argent, l'argent.

Mon père était un humble, un résigné, d'une résignation sans tristesse ni mélancolie. Il adorait la vie qu'il avait choisie de vivre [...] Il a été pour moi un exemple de sagesse [...] voilà pourquoi j'ai pour lui une telle vénération.

Ma mère a une volonté farouche, tenace, une volonté dure. Pas une volonté en force, pourtant. Ma mère est toute petite, mince, plutôt frêle [...]. Toute sa vie elle a suivi son chemin sans se laisser démonter par rien, s'aventurant vers son but, coûte que coûte.

On a relevé de nombreuses traces de coups sur le corps de (ma tante) Félicité [...] on a arrêté Coucou et c'est à est en prison pour deux ans.

raux, celui des Conquérants : « Juger, c'est de toute évidence ne pas comprendre, parce que, si l'on comprend, l'on ne pourrait plus juger. » Simenon se garde pourtant de tirer des conclusions présomptueuses d'une psychologie qui s'apparente à la psychologie des profanes.

Simenon s'appesantit sur les secrets, sur ce qui se situe à la limite du conscient et de l'inconscient, du refoulé et du ressenti. Il n'en tire pas de conclusion mécaniste. Il ne prétend pas que les informations qu'il révèle justifient : sa prudence, réelle ici, consiste à suggérer qu'elles éclairent. Il est obsédé par l'article 64 de notre code pénal : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il y a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » Pris à la lettre, le texte justifie tout. Compte tenu du décalogue, de nos mœurs policées, tuer son prochain est anormal. Le criminel est possédé. Ce qui caractérise Maigret, c'est qu'il ne formule jamais de conclusion morale. Maigret, tarabusté par un magistrat impatient,

Les impertinences de « Scut »

LOUIS Scutenaire, surpris par la Caméride devant son poste de télévision le 15 août 1987, laissait derrière lui une bombe à retardement composée d'apertôtismes et de poèmes écrits les deux dernières années de sa vie. La bombe, désamorcée par les éditions Le Dilettante, vient de paraître sous la forme d'un petit volume, Lunes rousses. Il aurait enchanté cet incorrigible garsment qui, selon son ami Frédéric Dard, avait « un regard de vieux Chinois déguisé en Belge ».

Louis Scutenaire ne respectait rien et rien de l'amusait plus que de balayer d'une phrase les certitudes de ses contemporains. Son humour décapant, qu'il tournait souvent contre lui-même, lui méritait à l'abri des encoffres et autres thuriferaires qui, à force de béatitudes, momifient de leur vivant certains écrivains. « Les tristes sont des optimistes masqués », disait-il avant de jeter sur les soubresauts de la planète —

Afrique du Sud ou Afghanistan — un œil trop distrait pour être tout à fait désabusé. Sa logique à l'épreuve des faits lui permettait même de faire montre d'une grande indulgence à l'égard de Staline.

Les écrivains installés dans leurs œuvres comme dans des pantoufles excitaient particulièrement sa verve. Il aimait les imaginer au seuil de la mort : « Le moribond râle : « Je veux achever mon œuvre... je veux ach... » et il s'éteint comme si le tranchant de sa dernière syllabe l'avait décollé. » Dans l'ordre ou le désordre, les dernières impertinences de « Scut » sont à consommer à petites gorgées entre deux éclats de rire.

PIERRE DRACHLINE.

★ LUNES ROUSSES, de Louis Scutenaire, avant-propos de Frédéric Dard, Le Dilettante, 59 p., 65 F.

(1) « Le Monde des livres » du 4 septembre 1987.

GALERIE DENISE RENÉ

Éditeur

Œuvres graphiques de :

AGAM, ALBERS, ARP, CLAISSE, CRUZ-DIEZ, S. DELAUNAY, HERBIN, KASSAK, MORELLET, MORTENSEN, SOTO, VASARELY

198, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-77-57.



LETTRES ÉTRANGÈRES

Quand Buzzati écrivait à Brambilla...

L'histoire d'une amitié à travers une correspondance capitale pour comprendre Buzzati

Par Hector Bianciotti

« A PRÈS sa mort, je n'ai été qu'un survivant. En un certain sens, je suis devenu immédiatement vieux. Je suis devenu le petit homme qui va au cimetière un soir de novembre... » C'est en ces termes que Dino Buzzati, quelques mois avant de s'en aller lui-même, évoquait Arturo Brambilla, qu'il avait connu sur les bancs de l'école, en 1916. Parmi ses amis, Brambilla serait « l'ami », celui avec qui il partagerait les mêmes émerveillements et les mêmes angoisses, le même amour de la littérature, de la peinture, de la montagne. A qui il ne cesserait, sa vie durant, de confier ses projets littéraires pour, une fois réalisés, les lui soumettre. Ou de le charger de la correction des épreuves du *Désert des Tartares*, publié lorsque, en 1940, il se trouvait en Afrique, en qualité de correspondant de guerre.

Leur première passion commune fut l'Égypte, qu'ils découvrirent grâce à l'*Histoire de l'art égyptien*, de Gaston Maspero. Devenus Artémis et Dinophis, des joutes poétiques allaient opposer les deux égyptologues en herbe célébrant à tour de rôle les dieux du Nil.

Arthur Rackman, l'illustrateur d'*Alice au pays des merveilles* et de *Peter Pan*, les éblouirait peu après, tandis que Poe, Dickens, Kipling, Wilde et Conrad seraient leurs préférés parmi les écrivains. Bien des années plus tard, Pascal, que Buzzati jugeait incomparable, prendrait le relais.

Or, en dépit de la similitude de leurs goûts et d'une amitié qui tendrait à effacer toute différence entre eux, leurs natures, au fond, ne se ressemblaient pas. Alors que, pendant trente ans, Buzzati lui a écrit des centaines de lettres, Brambilla n'a pris la peine de répondre qu'une fois sur dix à son ami, sans soupçonner l'anxiété qu'il le plongeait. Comme en amour, il y a toujours, en amitié, l'un qui aime, et l'autre qui aime surtout l'affection qu'on lui porte.

En outre, si Buzzati aspirait à écrire « un livre de mille pages qui commencerait par un murmure et finirait par une explosion mondiale catastrophique », Brambilla, lui, s'acheminait doucement vers l'enseignement.

Après les entretiens avec Yves Panafieu (1), qui constituent un extraordinaire autoportrait de l'auteur d'*Un amour*, ces lettres à Brambilla sont capitales pour faire le tour de Buzzati. Car si essayer de comprendre son œuvre équivaut à dresser le plan d'un labyrinthe, tâcher de cerner sa vie, c'est comme dessiner le contour d'un brouillard.

Son œuvre a le mystère complexe des choses élaborées ; sa vie, le mystère bien plus profond des choses simples. Et si le rapprochement de lettres et d'entretiens s'impose, c'est qu'il en résulte, de manière stupéfiante, que l'écrivain au seuil de la mort, pour qui « l'homme est une malformation de la nature », reste, sous tous ses aspects, l'adolescent dont le visage a bien pu prendre des rides au fil des ans, mais non pas l'âme, née vieille comme le monde et comme Hamlet.

Le deuil du bonheur

On pourrait même avancer qu'il n'y a pas un autre écrivain dont la jeunesse ait été moins jeune, si l'on songe que, se sachant voué à la littérature, et à l'âge où même la grammaire a une fraîcheur de primevère, il lui arrivait d'affirmer que le grec et le latin, Homère, Dante et Pétrarque étaient des « pitoyables stupidités » quand on les confrontait à la splendeur des montagnes.

Comme il sied aux poètes adolescents, il portait d'avance le deuil du bonheur. Au démentir, une seule fois dans la vie il admettait l'avoir ressenti, dans ce désert africain qui fait une part si grande au ciel, où le sentiment d'attente qu'il suscite est comme la promesse d'une révélation qui ne saurait tarder.

Buzzati était né à Milan, en 1906, au sein d'une famille de la grande bourgeoisie, où la littérature et l'art étaient bien plus un luxe qu'une nécessité. Le père ? Un homme qui tenait beaucoup à être bien habillé, dont il avait hérité l'horreur du débraillé, et qu'il n'aurait probablement pas reconnu s'il l'avait rencontré dans la rue, disait-il à Yves Panafieu, en 1971. La mère ? « Plutôt une aristocrate », Vénitienne d'origine. Il avait cinquante-quatre ans lorsqu'elle est morte, et il ne l'avait jamais quittée, étant

démouré, de surcroît, à l'égale de ses deux frères, célibataire. Et cet attachement n'était dû, selon lui, qu'à un caractère de Mme Buzzati, jamais en retard quand il s'agissait de témoigner de sa tendresse, et qui accordait à ses enfants assez de liberté pour qu'ils se sentent découragés d'en faire usage, n'éprouvant aucun désir d'abandonner cette forteresse qu'était la maison familiale, où on se reconquait à l'abri des malheurs du monde.

Une véritable aversion à l'encontre du bien

A dix-huit ans, son idée de l'humaine condition se trouvait arrêtée une fois pour toutes. Précurseur, on peut dire, de l'homme mûr pour qui le libéré ne sera que l'idole d'une infime minorité d'intellectuels, l'adolescent ne croyait pas plus sa libre arbitre qu'au mérite ou à la faute, Judas n'ayant pas moins obéi à sa nature que Christ à sa sienne. Et, convaincu qu'on ne sera jamais que ce qu'on a été, Kant faisait à ses yeux figure d'imbécile en proclamant qu'il convient au bienfaiteur de ressentir une véritable aversion à l'encontre du bien, afin que son action ait du prix.

A vingt ans, alors que, malgré son pessimisme, il s'était cru capable d'accomplir de grandes choses, il se trouve un manque absolu de génie, de volonté, de culture. Mais, bientôt, le succès compta pour lui plus que la montagne, plus encore que l'amour qui, au fond, le fera toujours souffrir sans rien lui apporter. Sinon l'humiliation d'être incapable de bien aimer les femmes, de leur donner du plaisir. Celle qu'il épousa sur le tard, après la mort de sa mère, ce sera une jeune fille de trente-six ans, cadette.

Entré en 1928 au *Corriere della Sera*, il y demeurera plus de quarante ans, jusqu'à sa mort. Chroniqueur musical ou faits divers, grand reportage ou entretien avec des vedettes du sport, du cinéma, de la mode, il aura été de tous les aspects du journalisme. Yves Saint Laurent se souviendrait-il de cet Italien tiré à quatre épingles venu interviewer le jeune homme succédant triomphalement à Christian Dior ?

Si le journalisme l'avait terrifié, il sut s'en servir, tout fait

divers lui procurant, par quelques biais, une matière pour ses fictions, quoiqu'il ne fût en rien de ces romanciers qui collaborent avec la réalité, mais de ceux qui essayent de la désamuser, gisant à travers ses lézards l'interminable cortège des ombres. Ne croyant pas à la survie, il était cependant convaincu que les murs d'une maison absorbent quelque chose des gens qui y ont habité, qu'une trace en demeure que, pendant un certain temps, on peut capter. Les grincements des portes que l'on ferme et que l'on ouvre, la nuit, dans l'obscurité, ou le paix d'un jardin sous la lune avec tout ce que cette paix dissimule de grouillement d'insectes qui silencieusement s'entre-tuent, l'auraient toujours fasciné.

N'est-il pas allé, une fois, se trouvant à court de sujets, jusqu'à jeter une araignée dans la toile d'une autre afin d'observer ce qu'il adviendrait ? Ne disait-il pas que la guerre permet à l'homme de s'exprimer et, mieux que l'amour, de se sentir jeune ? « J'ai assisté à des catastrophes d'une beauté telle qu'elles embellissent l'âme d'admiration », avouait-il à l'âge où l'approche de la fin rend l'homme invulnérable ; à cet âge où, l'avenir faisant défaut, il lui semblait ridicule que l'on s'immisce encore à la beauté. Quels abîmes ne recelait pas la sévérité polie de l'italien du Nord qu'il était ! Quelles ténèbres !

Comme un miroir d'obsidienne, son œuvre les reflète, dont la muse métallique est la peur. Et dire que c'est pour lui fausser compagnie qu'il écrivait alors que, une fois exprimée, la peur se rapprochait à nouveau de lui, riche des efforts dont il l'avait parée, plus noire, plus lugubre, plus menaçante. Mais les dieux ont de ces caprices, et c'est ainsi que Dino Buzzati est devenu l'un des maîtres de la littérature fantastique.

★ LETTRES À BRAMBILLA, de Dino Buzzati. Introduction de Luciano Simonelli. Traduit par Sasi et Michel Breizman, Bernard Grasset, 301 p., 110 F.

★ Signalons également LE CAPITAINE PIC ET AUTRES POÉSIES, de Dino Buzzati. Ces textes sont publiés à la fois en italien et dans leur récente (et première) traduction française par Henri Latorre. Ed. La Touraille (40, rue Fagel, 13006 Marseille), 102 p., 39 F.

(1) *Mes départs*. Entretiens avec Yves Panafieu, Robert Laffont, 1973.

Les paraboles de Patricia Highsmith



Patricia Highsmith

À l'âge des hommes, leurs déviances, ce qu'ils veulent dissimuler aux autres, ou se cacher à eux-mêmes et qui soudain les submerge, Patricia Highsmith en a l'habitude. Ce sont souvent les matériaux de ses histoires. Elle examine tout cela avec un soin maniaque ; elle le décrit minutieusement, avec une simplicité qui dépeuple et l'efficacité de la narration.

Catastrophes, son dernier livre, qui sort aujourd'hui, ce sont dix nouvelles qui commencent dans la banalité et finissent dans l'angoisse, qui parlent du quotidien et le font soudain basculer dans l'horreur.

Ces nouveaux mystères ne sont certes pas dépourvus d'ancêtres littéraires. L'ombre de Melville accompagne *Moby Dick* ou la baleine torpille et celle de Dante et de son *Enfer* rôde dans les couloirs, piscine et les deux tours — qui seront incendiées — des Jade Towers (*Panique aux Jade Towers*), immobile new-yorkais de quatre-vingt-sept étages pour riches. On n'y voudrait que des gens convenables, quand soudain on y découvre des cafards.

« Comme lors de ta première enfance »

Et là, le récit, qu'on croyait anodin, dérape vers le fantastique, selon la loi de la multiplication : les cafards sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros. « Morale » de l'histoire, on peut dire : quand on cherche à détruire, on multiplie. Le produit à exterminer immunité les plus résistants, et l'on entre dans un cycle infernal. De même, par contamination, la visite de délégués de l'ONU au Naburi, pays imaginaire d'Afrique occidentale, provoque des cataclysmes en chaîne, et la mort des délégués, tués par des fourmis. Celles-ci avaient trouvé refuge dans les masques à gaz qu'on offre aux visiteurs pour les protéger de fumées toxiques.

Plus l'homme se manifeste, plus le désastre est grand ; comme si les animaux, la nature elle-même, se révoltaient contre les excès de l'intervention humaine. L'homme a mis en marche un processus fou qu'il ne peut ni arrêter ni réparer. Ainsi quand le pape (Sixtus VI, le pape à la pantoufle rouge) se met à tenir, en Amérique latine, un discours de justice sociale, il s'ensuit des émeutes et des massacres. Et le pape est tué. Aucune parole non conforme à la fonction de celui qui le tient ne peut passer : tout est bloqué.

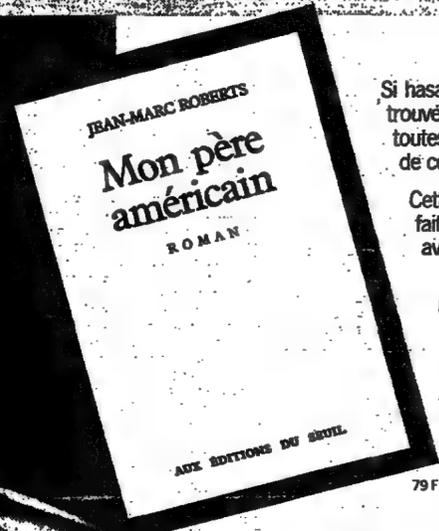
On ne peut extirper de l'univers ni la folie ni le meurtre, comme le montre l'étonnant *Pique-nique à la Maison-Blanche*. Quant à l'avenir, il est coincé entre les mères portuses (*Ventras à louer*) et les salles de vieux (*En route pour l'hiver*). Dans ce dernier récit, la vieille Naomi Barton, qui a plus de deux cents ans en 2080, illustre à la lettre la fameuse maxime : « Il nous enterra tous » ; Naomi, tu es une veinarde ! écrit Patricia Highsmith. Du moins si jamais tu t'amuses. Est-ce le cas ? Que soit ton esprit maléfique, dans ce corps couché sur le dos, un boudin de caoutchouc sous le cou pour éviter les escarres ? A quoi penses-tu ? Est-ce qu'il fait agueuh-agueuh entre ses genévies édentées, comme lors de ta première enfance, quand tu avais les reins emmaillottés dans une couche ?

Enfin, un président américain incertain qui se croit dans un film de série B et qui se remet entre les mains de sa femme, cerné qu'il est par les « affaires », déclenche une guerre nucléaire. Il en meurt, mais pas seul.

Les dix histoires noires de Patricia Highsmith, c'est, au fond, tout ce qui devrait arriver, sur cette planète, si certains « garde-fous », — c'est le cas de le dire — cessaient de fonctionner. Mais à travers ces paraboles et leur terrible logique, Patricia Highsmith pose et repose la même question, qui semble rester sans réponse : « Les « garde-fous » sont-ils vraiment encore là, et pour combien de temps ? »

JOSYANE SAVIGNEAU.
★ CATASTROPHES, de Patricia Highsmith, traduit de l'anglais par Annie Saumont pour certaines nouvelles et par Jacqueline Robert pour d'autres, Calmann-Lévy, 274 p., 92 F.

JEAN-MARC ROBERTS



Si hasardeux qu'il soit de dire où et quand un écrivain a trouvé sa musique à lui, rien qu'à lui, reconnaissable entre toutes, sans doute beaucoup dateront-ils celle de Roberts de cet hiver, de ce roman. Georges Conchon/L'Express

Cette façon désinvolte de raconter les blessures du cœur fait du « Père américain » quelque chose que l'on aime avec une mélancolie riieuse.

Jean-François Josselin/Le Nouvel Observateur

Un humour, une légèreté, une habileté, une politesse qui non seulement nous bouleversent, mais aussi nous impressionnent. Jérôme Garcin/Le Provençal

Tout cela est chatoyant, rapide, allusif, gai. François Nourissier, de l'Académie Goncourt Le Figaro Magazine

Editions du Seuil

مكتبة من الامم

هكذا من اجل

● D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Cuisine chinoise made in England

★ AU PAYS DU SOLEIL COUCHANT, de Timothy Mo. Traduit de l'anglais par Simone Manceau. Ed. Sylvarie Messinger, 332 p., 120 F.

On ne peut vraiment pas dire que Timothy Mo fasse une formidable réclame en faveur des restaurants chinois. De Londres ou d'ailleurs. De toute façon, ce n'était pas le but de ce Chinois de Grande-Bretagne dont le second roman Sour Sweet (l'Agre-Doux) paraît en français sous un titre folklorique passe-partout (difficile à fixer dans la mémoire) : Au pays du soleil couchant. Pour le plus grand plaisir des lecteurs amateurs de saveurs exotiques, relevées et savoureuses. Car ce jeune - et beau - jeune homme est certainement un des meilleurs romanciers de la nouvelle génération anglophone, un de ceux qui, grâce au mélange de deux cultures, ont véritablement renouvelé la littérature anglaise d'aujourd'hui. Tout comme d'autres écrivains venus d'ailleurs : Salman Rushdie, Shiva et V.S. Naipaul, Kazuo Ishiguro, Buchi Emecheta, etc.

Né à Hongkong en 1950, d'un père cantonais et d'une mère anglaise, Timothy Mo a fait ses études à Hongkong et en Angleterre. Une belle langue, recherchée, presque maniérée, particulièrement imagée, avec un sens inné de la narration et du dialogue, un humour délicat, l'ont fait remarquer, et primer, dès son premier livre en 1978, The Monkey King (le Roi des singes) ; et ses deux romans suivants, Sour Sweet (1982) et An Insular Possession (1986) - une grande fresque, de Canton à Hongkong, sur la Chine du dix-neuvième siècle et la Guerre de l'opium, - ont fait remporter le prix littéraire le plus prestigieux, le Booker McConnell Prize. Un film vient d'être tiré de Sour Sweet.

C'est dans le milieu des restaurants chinois que nous conduit le premier roman de Timothy Mo publié en français. Dans les cuisines plutôt, où quelque'un, un jour, a eu envie d'inscrire : « La maison n'est pas responsable de la cuisine du chef », et où un vieux proverbe chinois annonce que « plus les lettres

son proches, meilleure est la nourriture ». L'auteur nous fait vivre, en quelque sorte, l'intégration d'une famille de Chinois immigrés : le passage difficile du riz cantonais au fish and chips londonien !

ENTRE la tradition, le déracinement et le débrouillardise, les Chen arrivés récemment de Hongkong, prospèrent lentement. Dès la première page, l'auteur expose parfaitement leur problème : « Les Chen, écrit Timothy Mo, vivaient au Royaume-Uni depuis quatre ans. C'était assez pour avoir perdu leur place dans la société dont ils avaient émigré, mais pas assez pour se sentir à l'aise dans la nouvelle. Là-bas, plus personne ne regretta leur départ. De toute façon, Lily n'avait plus de famille, excepté sa sœur Mui, et, dans son village ancestral, Chen avait perdu ses droits à la terre. Le seul souvenir que l'on gardait de lui était le mandat mensuel qu'il envoyait à son père, et l'on se serait vraiment étonné de lui si l'argent avait cessé d'arriver. Pourtant, au Royaume-Uni, terre promise, Chen était encore un intrus. »

D'abord serveur dans un restaurant cantonais de Soho qui tente de s'imposer contre l'Indian Curry et le Kebbab Sandwich, non loin de l'épicerie grec et du rassembleur juif, puis installé à son compte dans une boutique de « plats à emporter » dans une banlieue du sud de Londres (intitulée « Dah Ling », le malin devient assez vite chère - « darling » - à ses habitués !), Chen va se retrouver revendeur de drogue sans trop savoir comment. En cachant tout à sa famille... le meilleur revendeur de poudre blanche du moment...

C'est que, pour une dette de jeu, Chen s'est mis sous la coupe de la



Timothy Mo, un gourmand de mots et de mets

Triade, la puissante « famille » de la mafia chinoise, un conglomérat de sociétés secrètes triantaises actuellement encore actives à Hongkong, Taiwan, Singapour, à Shanghai même, ainsi qu'en Occident, et qui tiennent le trafic de la drogue, du jeu, de la prostitution (1).

Créées à l'origine dans un but patriotique pour lutter contre l'empire mandchou - Sun Yat Sen a été membre de la « famille Hung » où il occupait le rang 428, - ces « sociétés noires » ont dégénéré en gangs qui rançonnent leurs compatriotes où qu'ils se trouvent et qui s'affrontent entre eux dans des combats comparables à celui de la Saint-Valentin à Chicago. Il paraît même que d'anciens gardes rouges entrés dans la Triade

menacent aujourd'hui les « parrains » en n'obéissant pas aux règles traditionnelles de cette société du crime bien hiérarchisée ! Au pays du soleil couchant nous transporte dans ce monde de l'ombre, ces petits groupes tenus au secret dont les membres bien cloisonnés portent des surnoms anciens et des chiffres - « Eventail de papier blanc (415) », « Frère de la nuit (432) », « Sandale d'herbe », pseudonyme de Miranda, éduquée en Suisse ; enfin « Matraque rouge », le chef, avec sa main mutilée, privée de plusieurs phalanges... Sur les Chen plane une menace mystérieuse, mais qu'on devine inéluctable, d'autant plus inquiétante qu'elle a pour cadre la « froide et brumeuse Angleterre ».

Le brio et l'ironie de Timothy Mo, la tendresse avec laquelle il nous décrit la vie, parmi ces Anglais « aux papilles dégradées », d'une famille qui garde d'immenses capacités de ruse, d'indéfectibles, de goût, sont tout à fait délectables. Les femmes, surtout, sont, chacune à sa façon, des forces de la nature : Lily, l'épouse, à l'énergie débordante, élevée par son père comme un garçon, initiée à la boxe dès l'âge de cinq ans (« il avait toujours espéré apprendre à un fils à le venger, en soumettant l'enfant à l'entraînement dès qu'il commencerait à marcher. Un tel fils serait capable de battre à plate couture ces insectes du Nord »), capable de conduire une voiture - baptisée « Carapace infernale » - sans permis, de supporter l'absence de Chen l'époux.

Et Mui, sa sœur aînée - son nom était « Moon Blossom » - qui apprend l'Anglais et se goinfrait de feuille-



tons délégués et qui, sans en avoir l'air, s'adapte à une vitesse record à « ces Anglais qui se ressemblent tous ». (Le Non seulement leur mère n'avait pas engendré de garçons, mais elle était morte en donnant le jour à sa seconde fille. Le père avait donc le choix entre trois attitudes. Soit épouser la dernière née. Soit vendre les deux sœurs à un bordel. Soit enfin prétendre que Lily était un garçon. Il opta pour la troisième solution.) Man Ki, enfin, fils de Lily et de Chen, l'enfant à la grosse tête que ses parents croient dément, qui se révèle, dès son plus jeune âge, un jardinier génial, donnant vie à la pousse de mangue qu'il sait arroser, comme le petit garçon au chapeau blanc dans le Sacrifice d'André Tarkovski...

Styliste, excellent dialoguiste et raconteur, Timothy Mo est un gourmand. De mots et de mets. Anglo-Chinois vivant à Londres, pur produit d'Oxford, il se raccroche, malgré quelques sarcasmes, à la cuisine de ses ancêtres comme à son salut. Il nous fait goûter le gâteau à la farine de sorgho garni de dattes rouges, celui au sirop de châtaignes, les bonbons à la noix de coco et à la gelée d'orange, les pruneaux acides, le sirop de gingembre, le porc mariné, le cochon de lait rôti, les canapés de riz coélan...

Peut-on lui reprocher de ne pas savoir faire cuire le dinde de Noël et de sortir du tour un volatile vert pâle, nauaséboné, coriace comme si l'âme de la bête continuait à vivre dans ses cellules ?

Sa grande spécialité, évidemment, demeure le porc aigre-doux à la sauce écarlate. Aigre-doux, au propre comme au figuré. Timothy Mo, l'agré-doux. Un fameux cuisinier !

(1) Voir, entre autres, The Chinese Mafia, par Fernand Braudel, Wadsworth et Nicolson, Londres, 1980.

Ion International
Institut de Psychologie Appliquée fondé en 1950

Vous êtes unique, c'est uniquement dans votre tête

En fait, cela n'existe pas. Parce que vous êtes unique. Il y a des êtres formidables qui ne demandent qu'à vous rencontrer, précisément pour cette raison. Comment faire pour que leur chemin et le vôtre se croisent ? Votre seule chance est-elle de multiplier vos rencontres, en faisant confiance au hasard ?

Pour trouver le bonheur à deux, il ne suffit pas de rencontrer beaucoup de personnes. Il faut aussi que celles-ci aient une sensibilité profonde réellement compatible avec la vôtre.

C'est cette aventure que Ion International vous propose : rencontrer des personnes qui souhaitent découvrir un être comme vous, dès lors que leur personnalité, définie par une Etude Psychologique, correspond à la vôtre. Et cette aventure ne peut que réussir puisque votre inscription est valable jusqu'au choix définitif.

Vous voulez changer vos rencontres ? Ecrivez, ou venez nous voir.

■ PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare Tél. : (1) 45.26.70.85 +
■ TOULOUSE (31000) 16, rue Nungesser-et-Coli Tél. : 61.39.48.58
■ BRUXELLES (1000) rue du Marché-aux-Herbes 105 BP 21 Tél. : 511.74.30
■ GENEVE (1211-1) 12, rue de la Corneille - CP 283 Tél. : (41.22) 21.73.01

David Shahr devant l'éternel fanatisme

Le cinquième tome du Palais des vases brisés est une satire virulente et comique de l'intransigeance contraire à l'amour

POUR la cinquième fois, le petit monde loquace, passionné, déchirant, déchiré, drôle, pittoresque et tragique de David Shahr revient s'agiter devant nous. Depuis 1978, on a traduit, presque tous les deux ans, un nouveau tome du Palais des vases brisés, cette chronique illimitée - un sixième tome est en gestation - où l'écrivain israélien ressuscite la Jérusalem du mandat britannique. Il l'évoque à travers ses lieux immuables, abolis ou transformés par le temps, et surtout à travers les gens, tous morts, qu'il a connus dans son enfance.

Ceux-ci appartenaient aux diverses communautés, juive, arabe, chrétienne, musulmane, qui se fondaient alors dans le creuset de la ville. Leurs mentalités s'opposaient, engendrant des tensions, pas encore des conflits meurtriers. Selon David Shahr, les émeutes arabes de 1936 mirent fin à cette coexistence. Ce jour-là s'opéra la déchirure entre deux mondes, et il arriva au juif de tuer, par méprise, l'Arabe qui était son ami. Ces événements nous ont été contés par le troisième tome du Palais des vases brisés et constituent le pivot temporel de cette fresque mouvementée. Mais, comme cette œuvre postumienne ne cesse de jouer avec le temps, elle oscille autour de cet axe et parfois fort loin de lui. David Shahr évoque aussi bien la Jérusalem de la domination turque que l'actuelle capitale de l'Etat d'Israël qu'il retrouve au retour de ses nombreux séjours en France.

Il n'y a pas de héros dans le Palais des vases brisés. Il y a un narrateur qui intervient à différents moments de sa vie et une foule de personnages qui apparaissent, disparaissent, reviennent, même si on les a déjà vus mourir. Les tomes se distinguent par les principales figures que chacun d'eux met en lumière. Dans le Jour des fantômes, le poète Berl Raban, sa femme, la redoutable

intellectuelle Léa Himmelsach, et Daoud, le jeune et séduisant chauffeur arabe tué pendant les émeutes, occupent le devant de la scène. Le roman se déroule donc, du moins dans son filon principal, avant ces événements. Il les rejoint dans le final et, dans une certaine mesure, les explique. N'oublions pas que tout se tient et se conditionne dans l'univers de David Shahr. A la limite, on pourrait dire qu'il n'y a pas de hasard et pourtant le hasard seul et ses coïncidences semblent régir les destinées.

A la cour du shah
Malgré ses trois protagonistes, le Jour des fantômes se présente comme un diptyque aux volets inégaux et séparés. Le premier, plus court, plus aéré, plus souriant, concerne Berl, d'abord après sa mort, puis de son vivant. En 1982, un livre va être publié sur lui, qui révèle la beauté de sa poésie. Mais sa veuve y a fait glisser une perle. Elle a donné fausement son mari comme un disciple d'Esra Pound pour le créditer.

Le temps remonte cinquante ans en arrière et nous retrouvons, à la cour du shah de Perse, le petit employé de clinique des yeux du docteur Landau. Berl songe déjà à sa grande œuvre d'inspiration cananéenne, les Chants de Tammouz à Astaré, mais il n'a pas encore abandonné son travail, sa femme, ses enfants pour l'écrire. Ce voyage, où un inénarrable interprète l'embarfite dans le protocole et les mensonges de l'Iran, nous vaut des scènes de comédie très amusantes où s'insère une touche de fantastique.

Léa Himmelsach trône sur le second volet qui occupe les deux tiers du livre. Nous avons déjà rencontré cette juive, venue de Berlin, philosophe, critique d'art, essayiste, aux côtés de sa fille

Nin-Gal, dans le tome précédent. Délaissée par Berl que ses théories faisaient rire, elle s'était réfugiée dans une maladie plus ou moins feinte. Elle apparaît ici dans la plénitude de ses forces. Disciple et apôtre de Marx, elle brûle de monter sur les barricades, pour évangéliser ces nouveaux « moujiks » que sont les Arabes, pour leur ouvrir les yeux sur l'injustice de leur condition, les arracher aux mensonges des religions, les convaincre de respecter les droits de la femme et la liberté sacrée de l'amour.

Cette militante de choc à la pensée rigoureuse, David Shahr s'emploie à la ridiculiser dans des scènes de rue cocasses, à souligner son inconsciente cruauté, à démasquer l'orgueil, la vanité, la jalousie qui se cachent sous son ardeur à éduquer, son zèle pour la vérité. Puis il retourne complètement le personnage, et Léa apparaît dans toute sa féminité, son romantisme, sa soif d'amour avec lesquels elle n'a jamais cessé de tricher.

L'histoire de Daoud l'Arabe
Daoud, l'Arabe, est l'instrument involontaire de ce dévoilement. Il monte alors en scène et nous apprenons à le connaître dans son passé, ses amours, sa délicatesse, sa philosophie douce et désespérée. C'est une des figures les plus séduisantes du livre. Au cours d'une promenade au clair de lune, Léa croit trouver en lui le « moujik » de ses rêves. Aveuglée par le culte d'elle-même, elle s'imagina être l'objet de la passion secrète et interdite que le jeune homme lui confie. Brûlante de désir, elle s'offre à lui, tout en assénant - culture oblige - l'histoire de Diane, déesse de la nuit. Elle l'invite à sortir de son esclavage. Choqué, humilié, Daoud la prend comme la dernière des putains.

La honte qu'il éprouve de son acte le rapproche des plus religieux des siens, de leur haine, de leur révolte. La dernière image le montre baignant dans son sang, sous les habits arabes qu'il a jugé bon de reprendre. Léa a bien gagné sa cause !

Avec cette idéologie désuète des années 30 et ce poète perdu dans ses rêves mazzéniens, le cinquième tome du Palais des vases brisés paraît bien loin des graves événements qui secouent actuellement Israël. Pourtant dans les premières pages, le narrateur, revenant dans sa ville en 1982, tombe sur une manifestation truquée que des juifs religieux organisent pour montrer à la télévision américaine combien ils sont persécutés par les policiers de l'Etat juif. « Gestapo », « Nazis », hurlent-ils contre eux, devant les caméras. C'est un autre écho de l'éternel fanatisme que la suite du livre dénoncera sous sa forme idéologique.

A cette morale de l'intransigeance, David Shahr, en s'effaçant derrière ses personnages, les humbles surtout avec leur savoureux langage, leur logique naïve et imagée, oppose les valeurs de la vie, de l'amour, du plaisir, du respect de l'autre et des relations qui se créent entre les individus. Cette œuvre où foisonnent tant d'histoires, où se superposent tant d'époques, tant de cultures, qui intègre à sa trame textes bibliques, mythologies grecques et jusqu'à des vers de Pound, est un appel profond à la coexistence, à la paix.

JACQUELINE PIATIER.
★ LE JOUR DES FANTÔMES, tome V du PALAIS DES VASES BRISÉS, de David Shahr, Gallimard, 224 p., 96 F. Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige. Tomes précédents, tous chez Gallimard : Un été rue des prophètes (1978), Un voyage à Ur de Chaldée (1980), le Jour de la comtesse (1981), Prix Médicis Etranger, Nin-Gal (1985).

CINÉMA

« La Bohème », de Luigi Comencini

Mimi chez les « Montparnos »

Pleurez, Margot, sur Puccini. Le mélo, chanté pour l'occasion, est toujours vivant.

La caméra s'avance vers les toits de Paris, toits de maisons populaires dans une nuit bien sombre, lourde de froid et de neige. On est à la veille de Noël. La caméra s'approche d'une maison en haut de laquelle des fenêtres sont éclairées de lueurs vacillantes. Mimi brode dans sa mansarde, auprès d'une bougie. Dans l'atelier qu'il partage avec le peintre Marcello, le poète Rodolfo va brûler un manuscrit dans la cheminée, fâché de combustible pour faire du feu.

C'est seulement au cinéma qu'on entre dans l'intimité des gens en passant par les fenêtres. Luigi Comencini ne fait pas ici que suivre une tradition. D'emblée, il affirme : ce spectacle est un film, le film de la Bohème, opéra italien de Giacomo Puccini, très connu, très aimé en France puisqu'il est allé chercher son sujet dans Scènes de la vie de bohème, d'Henry Murger, publiées à la fin des années 1840. On ne lit plus beaucoup Murger (1), mais, à cause de Puccini, on pleure toujours aux amours malheureuses de Mimi et de Rodolfo (Rodolfo).

Luigi Comencini, donc, a filmé l'opéra. L'histoire commence dans les mansardes, où elle se terminera, tout le monde le sait déjà, avec la mort de Mimi, vaincue par la tuberculose et revenue là où elle avait cru, une veille de Noël, trouver le bonheur. Elle a traversé l'hiver et, au premier soleil du printemps, elle s'est éteinte.

Il n'est pas utile de reprendre la partie de vue les considérations sur les rapports du cinéma et de l'opéra sinon pour dire qu'aujourd'hui chaque cinéaste, si condition qu'il ait du talent et qu'il soit un auteur, apporte à l'œuvre lyrique qu'il transpose sa solution personnelle. Le caractère musical particulier de la Bohème (par rapport à Don Giovanni, la Traviata, Carmen, Otello, Macbeth portés à l'écran ces dernières années) a conduit Comencini à une démarche semblable à celle de Jacques Demy et Michel Legrand avec Les Parapluies de Cherbourg, directement conçus pour le cinéma.



Barbara Hendricks dans le rôle de Mimi.

Oublions le texte français en vers, faussement poétique, qui est longtemps cours à l'Opéra-Comique et dans les théâtres de province. Il était marqué de conventions qui n'existent pas dans le langage italien que restituent les sous-titres (de Simon Mizrali).

Nous ne sommes plus à l'époque de Louis-Philippe mais dans le Paris bohème de 1910, où, du quartier Latin à Montparnasse, se côtoient des hommes et des femmes de diverses nationalités, de couleurs de peau différentes. Mimi, interprétée par Barbara Hendricks, chanteuse américaine noire, est peut-être bien antillaise. Mimi, la Mimi de Barbara Hendricks et de Puccini, vient tout droit du pays de Comencini. La mise en scène la suit et suggère son image, tout autant que la musique même lorsqu'elle est absente.

Le destin des autres personnages s'ordonne autour d'elle dans des scènes de studio d'une admirable unité réaliste et plastique. Ce n'est pas la première fois qu'un cinéaste Luigi Comencini recrée certains aspects sociaux de la fin du dix-neuvième siècle et du début du ving-

tième. Sans trahir aucunement l'opéra, il l'a placé dans son propre univers. Les enfants qui courent dans la rue où se trouve le café Momus pour s'emparer des jouets de Pargignon pourraient venir des Aventures de Pinocchio, ou de Cuore, comme Pargignon, d'ailleurs qui se retrouve seul et misérable sur le pavé. Comme le balayer noir, et les « petits métiers » dans le jour blafard et la neige d'une cour où l'auberge des Trois Sergents remplace la barrière d'Enfer. Et comment se pas évoquer, lors des tragiques scènes finales des adieux de Mimi (Barbara Hendricks n'est plus qu'un souffle) à Rodolfo et ses amis, l'agonie de Stefania Sandrelli à la fin d'Un vrai crime d'amour ?

La condition humaine

Oni, tout Comencini, thématique et style, est dans cette Bohème, film bouleversant, grand film d'un cinéaste qui s'est toujours penché sur le mauvais sort de la condition humaine. L'opéra se fait cinéma, le théâtre se fait film - car l'amour se montre volontiers théâtral - s'installe dans

le réalisme. Angela Biasi, en Musetta, c'est la féminité capricieuse. Le personnage prend une importance qu'il n'a pas forcément à la scène, et, en Marcello, Gino Quilico, avec son charme de rapin, est le contrepoint moins exigeant, moins romantique de ce Rodolfo (Luca Conicini sur la voix de José Carreras) déchiré par sa liaison avec Mimi.

N'empêche que les deux couples sont mal assortis et ne peuvent pas durer. Encore un thème comencinien. Musetta et Marcello se prennent, se séparent, se retrouvent et, de toute façon, le bonheur n'existe pas pour eux.

JACQUES SICLIER.

(1) Pour la sortie de la Bohème, les éditions Gallimard reprennent, dans la collection « Folio », le livre de Murger, dans le texte de la dernière édition publiée de son vivant (1859). 480 p., 50 F.

D'autre part, les éditions Calmann-Lévy publient le texte du livret en français, avec les annotations de Comencini et le texte de Murger, préfacé par Dominique Fernandez, illustré de photographies tirées du film. 530 p., 180 F.

La musique des temps modernes

Les opéras de Puccini sont d'excellentes musiques de film. Cela, on s'en doutait avant le Bohème de Comencini. Leur anachronisme harmonique peut prêter à confusion (la Bohème est postérieure de quinze ans à Parsifal, Tosca presque contemporaine de Pelléas, Turandot fut créé un an après Wozzeck !). Mais Puccini est bel et bien un enfant des temps modernes dont l'œuvre répond aux objectifs industriels de rapidité et de rendement.

On a donc pu écrire que ses opéras « sont construits comme des films » (1). Ainsi du suspense final de Madame Butterfly, situé successivement à l'intérieur et à l'extérieur de la maison où l'héroïne va se faire hara-kiri : le découpage, plan par plan, est inscrit dans le scénario. Ainsi du coup de foudre mutuel de Rodolfo et de Mimi dans la Bohème : le présent et le futur de leur amour se télescopent en quatre mots (« Et au retour ? » - Curieux !). Ainsi, toujours dans la Bohème, de l'extraordinaire contraste de rythme et d'atmosphère entre le deuxième acte (au café Momus) et le troisième (la barrière d'Enfer). On quitte les héros au sommet du bonheur, on les retrouve au plus noir du désespoir : une parenthèse éphémère, c'est presque trop beau.

Une commodité supplémentaire était offerte aux cinéastes dans la Bohème par des personnages « tout simples » - ils le revendiquent - qui vivent leur vie au coup par coup.

On n'a pas le flash-back interminable d'Otello sur son passé et les quelques dizaines de phrases nécessaires à Mimi et à Rodolfo pour se présenter. Ou encore, l'épaisseur démoniaque d'un lingo au regard de l'immédiateté dans le mal d'un Scarpia (dans Tosca). Hommes et femmes, chez Puccini, apparaissent pour ce qu'ils sont, chantent avec virulence ce qu'ils ressentent, et on a bien l'illusion que leur vérité, quand ils sont filmés, ne s'efface pas par l'écrit et le son. D'où notre orléanité. Et notre émotion.

La Bohème, enfin, comporte d'authentiques scènes de comédie musicale américaine (le rig-

don remplaçant les claquettes, la chanson de Musetta annonçant les scènes de « cinéma dans le cinéma » chères à Stanley Donen) et fait appel, chez l'auditeur, au même genre de réflexes conditionnés : excitation lorsque le rythme s'accélère ; compassion lorsque l'orchestration s'amplifie ; larmes aux yeux lorsque les chanteurs chantent plus haut.

Jamais, donc, l'idée que l'on se faisait d'un opéra très connu a été aussi peu trahie que par le film de Comencini. Cela s'explique par la profonde sympathie du cinéaste italien pour le peuple et le pauvre, dit Jacques Siclier. Mais également par une adéquation tout aussi profonde de l'interprétation musicale à la simplicité de l'image et du sujet.

Barbara Hendricks et José Carreras ne sont ni Freni ni Pavarotti, James Conlon (jeune chef en poste à Rotterdam et sous contrat chez Erato) n'a pas l'expérience de Karajan ; tous trois sont, devant l'œuvre, sans arrière-pensées et ne tentent pas, comme les stars ci-dessus nommées, d'appliquer à une musique limpide des raffinements (de couleurs, d'expression en aparté, de phrasés) très compliqués. Il s'agit au contraire de jouer la finesse, la légèreté : l'Orchestre national, les Chœurs et le Maître de Radio-France le font avec une très grande efficacité. On peut regretter que les voix d'Angela-Maria Biasi (Musetta), de Gino Quilico (Marcello), de José Carreras (Rodolfo) aient un peu tendu et même que le timbre limpide et délicieux de Barbara Hendricks soit à ce point dénué de mystère. Mais trop de mystère aurait certainement terni la fleur bleue.

ANNE REY.

* Un coffret de 2 CD, 1 LP ou 2 cassettes Erato. Ou sous forme d'extraits (un CD, un LP ou une cassette).

(1) Le compositeur italien Lorenzo Ferrero, dans un passionnant article sur le « postmodernisme » de Puccini, publié dans le numéro 109, actuellement en vente, du Monde de la musique. Avec une discographie comparée de François Lafon.

PATRIMOINE

M. Léotard annonce de nouvelles mesures pour Versailles

Une série d'importantes mesures, notamment financières, en faveur du domaine national de Versailles.

Conférence de presse, mercredi 9 mars, à Paris, dans le salon doré de la rue de Valois. Sujet : Versailles. A la surprise du public peu ou prou familiarisé au dossier versaillais, jusqu'à présent bourré, le ministre de la culture n'est pas seulement flanqué des représentants habituels du patrimoine français. M. André Durieux, le maître de Versailles lui-même, est au côté de M. François Léotard, ce qui suppose résolus d'anciennes querelles de voisinage entre la ville et l'Etat. Mais aussi des têtes plus inhabituelles encore, qui nous viennent, apprendrons-nous, du secrétariat en tourisme, de la Caisse des dépôts et consignations, du Crédit national.

A quelques semaines des législatives de 1986, Jack Lang avait déjà joué de la fibre monarchiste des électeurs français, en faisant donner les Grandes Zaux. Allait-on avoir, là encore, le signe d'une continuité Lang-Léotard. Oui, c'est-à-dire non. Oui, pour l'opportunité de l'annonce qui allait suivre. Non, car le ministre semble avoir trouvé les moyens d'une politique versaillaise à long terme. Les moyens tactiques et les moyens financiers.

Les moyens tactiques sont issus d'une première phase de discussion qui a réuni, outre le ministre et les partenaires déjà mentionnés, la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles et la Réunion des musées nationaux. Les mêmes partenaires resteront donc désormais unis au sein d'une Société civile d'études pour l'aménagement et la mise en valeur du domaine national et des sites culturels de Versailles. « Sa mission, nous précise-t-on, sera de définir le contenu du programme d'aménagement de Versailles en réalisant l'ensemble des études nécessaires, architecturales, urba-

nistiques, techniques, économiques, muséographiques... »

M. Léotard ne s'est d'ailleurs pas privé de déplorer l'état de dégradation du palais, du parc et des anciennes dépendances : « Le patrimoine de Versailles est menacé, a ajouté le ministre, les jardins ont été délaissés, la présentation du monument s'est dégradée comme en témoigne l'encroûtement actuel du grand espace royal, constitué par la place d'Armes, les Petites et les Grandes Ecuries. Le domaine national a perdu son unité par des affectations et des usages incompatibles avec leur vocation initiale. » Bravo, cent fois bravo, même si l'on peut un instant se demander quels usages

font, près de deux siècles après la prise de la Bastille, compatibles avec la célébration royale qui fut malgré tout et sans erreur la vocation initiale du palais.

Mais laissons cela et réjouissons-nous. La loi-programme du 5 janvier 1988 sur le patrimoine monumental va permettre de « sauvegarder le domaine national ». Trente millions de francs lui seront consacrés en 1988 (hors fonctionnement du château). Et la rénovation des seuls jardins bénéficiera d'une enveloppe d'au moins 25 millions de francs sur la période 1988-1992. En 1989, le palais de Versailles sera ainsi presque prêt à célébrer la fête à Varennes.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Six projets pour le domaine

Ouvrir le domaine au public et trouver de nouveaux moyens d'animer Versailles sont les deux grandes directions dans lesquelles s'inscrivent six projets.

1. Ouvrir au public l'ensemble du domaine patrimonial : cet objectif se traduit par l'ouverture de nouveaux espaces qui retrouvent leur vocation culturelle.

2. La salle de jeu de paume a été restaurée et réouverte au public le 25 février 1988.

3. La Grande Ecurie du château de Versailles fait l'objet d'une réflexion d'ensemble visant au démantèlement des services administratifs qu'elle abrite, afin d'y installer une académie équestre reprenant les traditions de la célèbre école de Versailles qui a créé les fondements de l'équitation française classique.

4. Le Musée des voitures et carrosses, qui date de 1831, fera également, dans la Grande Ecurie, à partir de 1989, l'objet d'aménagements permettant son ouverture au public.

5. Dans les Petites Ecuries, le Musée des monuments antiques, dont la mise en place sera enga-

gée dès 1989, permettra à la fois de présenter au public cette architecture superbe de Mansart et une collection unique au monde de moulages de monuments et de sculptures antiques.

6. Redonner à Versailles sa vocation de foyer de créations : M. François Léotard a décidé la mise en œuvre de deux réalisations :

- Le Centre de musique baroque de Versailles a été créé à l'automne 1987 pour mettre en valeur le patrimoine musical lié à l'histoire du château de Versailles. Sous la présidence de M. Jean-Claude Malgoire, il assure une triple mission de diffusion, de recherche et d'enseignement.

- L'École de sculpture de Versailles, école d'art unique en son genre, à vocation européenne, sera installée dans l'hôtel des Menus-Plaisirs entièrement rénové et adapté à ses besoins, auprès d'un jardin sculptural créé par le sculpteur Ian Hamilton Finlay et le paysagiste Alexandre Chemetoff, pour commémorer la Déclaration des droits de l'homme.

« Broadcast News », de James L. Brooks

Les secrets de la boîte magique

Comment naît une étoile au ciel du petit écran.

Les coulisses de la télé privée comme il vous aviez été engagé par TF 1... La loi de l'écouleur, la concurrence sauvage, les licenciements, le stress de l'heure dans les émissions en direct, la division du travail au journal télévisé - le journaliste qui fait les reportages et les commentaires (Albert Brooks) n'est pas celui qui présente l'émission et qui doit impérativement « passer l'écran », être « médiatique ». C'est le cas de William Hurt, qui, en plus, est beau et débordé de charme, alors peu importe s'il ne comprend pas la moitié de ce qu'il dit. D'ailleurs il sait, et compense par le sang-froid, la faculté d'adaptation et un sens aigu de la démagogie télévisuelle. Il y a un personnage encore plus important, la productrice (Holly Hunter). Le public ne la voit pas,

mais elle fait fonction de rédacteur en chef, metteur en page, monteuse... C'est son expérience, la rapidité et la justesse de ses réactions qui font que ce journal est bon ou mauvais.

Broadcast News (Pleurez pas, l'es en direct), écrit, produit et réalisé par James L. Brooks, commence et finit en comédie mordante, un peu amère. Pendant tout le reste, on en apprend autant sur les mœurs des stars de la télé - ces idoles fin de siècle - que sur les arcanes de la Bourse avec Wall Street. Les deux films sont aussi efficaces et d'ailleurs ont à peu près autant de nominations aux Oscars. Le miracle du cinéma hollywoodien, c'est le détail qui fait tilt dans la mémoire et vous accroche aux personnages et à l'histoire, même la plus conventionnelle. Tout y est : les tics, le vocabulaire, la façon de s'habiller, les anecdotes vraies glanées dans les archives, le spectacle fascinant de la bousculade, des cruautés de ces métiers publics. Et puis les états d'âme, la solitude qui accompagne la réussite, le sacrifice de la vie privée, les conflits idéologiques - « ça fait peut-être de l'écoute, mais l'information, ce n'est pas ça » - la rivalité professionnelle et sentimentale entre le loser intello honnête, et le beau gosse à qui tout est donné.

Albert Brooks et William Hurt se disputent le cœur de Holly Hunter. Ils sont tous les trois formidables, ils y vont franco et ça marche. Mais leurs mariages tiennent une bonne partie des deux heures quinze du film. On s'en serait passé. Le plus intéressant, c'est moins les frustrations sexuelles des uns et des autres que la vie secrète de la boîte magique, ses trucs, ses truquages, ses passions. C'est aussi vrai et aussi facile que les histoires sur les dessous de Hollywood ou sur les familles de la Mafia. Mais quatre-vingt-dix minutes de plaisir sans problème sur cent trente-cinq minutes de film, c'est bon à prendre. Le moindre rôle est bien tenu et il y a en prime les brèves apparitions de Jack Nicholson, ainsi et propre, en star du journal télévisé.

COLETTE GODARD.

« Les Enfants de Salem »

de Larry Cohen

La mise en cause de la parole divine à travers les crimes d'un tueur engendré par une femme et un extra-terrestre, c'était God Told Me to. La mise au monde d'un bébé monstrueux et cruel, pourchassé par la police jusque dans les égouts, c'était It's Alive, deux œuvres de l'animateur du cinéma-délinant Larry Cohen, également scénariste de Pacte avec un tueur, intrigue impeccable qui se tient au tranchant du cauchemar et du sarcasme : juste le domaine de Larry Cohen, son climat, sa tasse de thé.

A vrai dire, Les Enfants de Salem n'atteignent pas ce niveau. Il paraît que le film a été fabriqué directement pour le marché des cassettes vidéo, et ceci expliquerait cela. Quand même, l'histoire est à la fois suffisamment simplette - un père et son fils en butte à une population de vampires - et abracadabrante de souhait - Sam Fuller, bilare et sautillant chasseur de nazis devenu pour l'occasion pourfendeur des vampires, est irrésistible.

Mais surtout, il y a des moments d'étrangeté rare, - ainsi la cérémonie nuptiale entre les enfants morts, - des regards voies, de soudaines coulées de poésie perverse... preuve que Larry Cohen n'a rien perdu de son singulier talent - He's alive.

C.G.

THEATRE OUVERT Les Voix du Nord L'ETALON OR COMEDIE DE CAEN Daniel Lemoine Michel Dubois PARIS-NORD ATTRACTIONS POUR NOCES ET BANQUETS Jacques Bonhoff Catherine Jacob JARDIN D'HIVER 42 62 59 49



مقتدا من الاميل

Culture

JAZZ

Howard Johnson au Studio 104 Le goût des graves

Howard Johnson est né en 1941, en Alabama. Cultivé, homme de scène et de télévision, son apprentissage est venu sur le tas. Dans les grandes années, il impose le tuba. Avec Mingus (en 1964-1965) ou Archie Shepp, mais aussi dans les grands groupes de pop music à Los Angeles. Pour remplacer Harry Carney, il est au premier rang chez Ellington. Il tourne avec l'orchestre de Buddy Rich. Pupitre attiré de Gil Evans, il se fait arrangeur avec le bluesman Taj Mahal. Il accompagne Paul Butterfield, Paul Simon ou B.B. King. Howard Johnson, qui porte un nom de chaîne alimentaire (un peu comme un jazzman qui se nommerait Félix Potin), a la plus belle carte de visite de ces vingt-cinq dernières années. Pourtant, pour lui, la musique n'a jamais cessé d'être une expérience poétique.

A Montreux, en 1977, il a coupé le souffle de quatre mille festivaliers avec une improvisation époustouflante pour tuba solo. Il vient régulièrement en Europe avec George Grunz ou Jack DeJohnette. La dernière fois, c'était au mois de juillet, pour les tournées d'été, avec le big band de Dizzy Gillespie. Cette fois, c'est en quintet, sous son propre nom. Il n'est que son groupe de six tubas. Gravit, qu'il n'a jamais pu faire voyager : question de suppléments de bagages...

VARIÉTÉS

Anna Prucnal à la Cigale Trop de voix !

Cette femme a un don. Elle peut pousser un cri strident dans un micro et cela reste de la voix chantée. De même pour les notes graves, qu'elle laisse tant dégringoler qu'elles ressemblent à la fin à un râle d'agonisant. Dans les salles où Prucnal se produit, on ne fait donc pas systématiquement les frais d'une exécution sonorisée (« Avec votre voix, vous n'avez pas besoin de sono »).

Les musiciens connaissent les difficultés de ce genre d'artistes. Cela les change des grosses machines de la variété. « Qui dit Anna Prucnal, mais en même temps, ils me prennent pour une camarade avec qui on fait de la musique en liberté ». Elle voudrait obtenir d'eux le feu sacré. Que le batteur se mette aux percussions africaines, par exemple, ou aux percussions « au lieu de cet insupportable balancement de la batterie qui vous fait tous chanter de la même façon ».

JUSQU'AU 26 MARS ATHÈNES GERTRUD SÖDERBERG/BRUNO BOEGLIN mar. 19 h mer. jeu. ven. sam. 20 h 30 47-42-67-27 AGENCES FNAC CROUS 3615 BILLETTEL

SOPHIE FONTANEL La Cigale, du 10 au 13. RECTIFICATIF. - Dans le Monde du 10 mars, à propos du programme du quarante-deuxième Festival d'Avignon, nous avons indiqué deux numéros de téléphone erronés. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le programme du Festival, il faut composer le (16) 90-82-67-08 pour Avignon et le (1) 48-74-88-88 pour Paris.

Communication

Les difficultés de la Cinq

M. Seydoux estime que « l'heure des comptes va bientôt sonner »

« L'heure des comptes va bientôt sonner » : dans une interview au magazine américain Variety, M. Jérôme Seydoux, actionnaire à 10% de la Cinq, explique clairement que « quelque chose doit être fait » pour stopper le déficit de la chaîne qui atteint 700 millions de francs en six mois. Il avertit : « Je ne veux pas continuer à verser de l'argent dans une affaire qui ne perd ». Pour M. Seydoux, « on ne peut continuer à perdre de l'argent comme cela pendant longtemps » et « les choses vont changer quand ils auront besoin de plus d'argent. Ils devront alors parler aux actionnaires. Mon intention est d'attendre et voir ce qui arrive alors ».

BIBLIOGRAPHIE

« La Régulation de la télévision », de B. Guillon et J.-G. Padiouan Un art fait de doigté

La régulation de la communication est une idée neuve en France. Pour qu'elle s'y acclimate et que la CNCL atteigne l'état d'institution, il faudrait à cette dernière le temps de bâtir une doctrine, de gagner la confiance et le respect des parties concernées, et lui donner enfin les moyens de réaliser ses expertises avec les acteurs du milieu audiovisuel, sans pour autant blesser à sanctionner ces derniers. Au moment où un sondage révèle que 41% des Français (contre 30%) se prononcent pour la suspension de la CNCL (1), telle est la conclusion de deux experts indépendants que la CNCL, chargée d'enquêter sur « la régulation de la télévision ».

Au terme d'un tour du monde des institutions de régulation - FCC américaine, CRTC canadienne, BBC Board of Governors et IBA britannique, notamment - Bernard Guillon et Jean-Gustave Padiouan balisent une voie étroite pour le modèle français, dont ils soulignent le caractère très original. Sans doute parce que la tradition hexagonale conçoit la régulation des systèmes audiovisuels comme une fonction administrative, alors qu'elle relèverait, selon les auteurs, d'un « art de gouverner qui requiert beaucoup de doigté ». Car la « nouvelle écologie de la régulation » est celle d'un paysage hétérogène (câble, satellites, télécommunications, cryptage...) et pourtant unique, car ces médias sont interdépendants. D'où la difficulté des structures jeunes, comme la CNCL, qui doit prendre simultanément des décisions aux effets en cascade souvent imprévisibles. Incertitudes et importance des enjeux économiques, sur fond d'expertise technique contestée, font que les « turbulences » sont le commun des régulateurs. Et leurs problèmes sont politiques - au sens donné par Bertrand de Jouvenel - puisqu'il n'existe pas de « solution qui dissout le problème et emporte une conviction irrésistible ».

D'autant que « décider ne suffit plus », notent les auteurs : le régulateur doit justifier et argumenter ses mesures, s'en faire l'avocat. Soit au nom de principes qui s'inscrivent dans des procédures très formelles mais transparentes (comme aux Etats-Unis) ; soit au nom des buts à atteindre, avec le risque de décevoir des attentes si un consensus minimal ne s'établit pas (c'est la tradition britannique). Puisque les problèmes n'ont pas de solution univoque, les règlements sont précaires et doivent s'adapter aux pressions contradictoires. Or le cadre juridique français ne favorise pas cette souplesse, avec ses « lois trop précises », et il « place de facto la CNCL dans un contexte d'imbrication de responsabilités » fertile en situations conflictuelles à répétition. Si « les activités de régulation correspondent à des jeux entre des protagonistes », comme le croient les auteurs, alors la CNCL n'aurait pas toutes les cartes en main pour jouer son rôle. Car elle est « relativement isolée des opinions publiques par le législateur », ce qui lui ôte « des ressources de pression et de menace vis-à-vis des puissances politiques et audiovisuelles de tous ordres ». Entre l'élaboration soignée, la participation des assujettis, l'officialisation des décisions judiciaires, les auteurs recensent quatre modes - non exclusifs - de formation des règlements. Tous ont besoin de dispositifs d'évaluation réguliers, de sanctions graduées, et d'indépendance. Entre son agenda serré et une pérennité problématique, la CNCL doit faire le difficile apprentissage d'un « nouveau code d'action publique baptisé régulation ». Une innovation sans égale de précédent en France, si ce n'est la Commission des opérations de Bourse, et que les pratiques de l'Etat français ne favorisent guère. En publiant ces travaux, la CNCL a le mérite de livrer au débat ces interrogations. Dans sa préface, le président, M. Gabriel de Broglie, indique que la CNCL tire de cette analyse la conclusion renforcée que « la régulation est affaire de réglage plus que de réglementation ». Le lecteur trouvera, lui, un panorama complet de la question, assorti de perspectives critiques sur l'avenir de la CNCL. MICHEL COLONNA D'ISTRIA. (1) Sondage Le Croix-Safrès réalisé du 23 au 28 février sur une échantillon national de mille personnes.

Les progrès de la télévision en haute définition

Collaboration européenne et polémique avec le Japon

La première réunion à Tokyo des experts japonais et européens de télévision à haute définition a mis en évidence les divergences profondes entre la Communauté européenne et le Japon sur la définition d'un standard unique de télévision du futur, avec image améliorée, écran large et son améliorés. Les deux parties ont échangé des informations sur l'état d'avancement de leurs projets respectifs, système MUSE pour la télévision publique japonaise NHK, norme Mac Paquet européenne. A l'issue de la réunion, elles ont appelé les industriels des deux camps à multiplier les échanges directs et fixé une nouvelle date de réunion en septembre, après l'exposition internationale de matériels de diffusion prévue à Brighton. Mais les experts européens, notamment ceux de Philips et de Thomson, critiquent le Japon pour son manque de coopération et préviennent qu'ils n'accepteront pas que le Japon fasse « cavalier seul » pour imposer une norme de fait avant la réunion du CCIR en 1990, qui doit choisir un standard international. En même temps, les industriels européens renforcent leur coopération dans le domaine : un accord vient d'être signé entre le français Thomson Video Equipement et la société BTS, filiale de Bosch et de Philips. Spécialistes des studios de télévision, les deux partenaires entendent ainsi renforcer leurs positions, notamment en étant les premiers du monde à pouvoir équiper des studios de technologie entièrement numériques. Bosch, Philips et Thomson, qui collaborent déjà au sein du programme européen Eurka TVHD, étudieront la possibilité d'autres formes de collaboration au-delà de ce premier accord de coopération technologique.

Les chaînes publiques en quête de ressources

La marée des parrains

(Suite de la première page.)

« Ce dossier aux débordements exemplaires (enquêtes exclusives d'une société proche du ministère et de l'ANPE, présence continue de membres du cabinet en plateau, contrôle direct du « conducteur » de l'émission, etc.), ne peut vous laisser insensibles », écrit à la CNCL le 26 février dernier, le secrétaire du comité d'établissement parisien de FR 3, M. Alexandre Cazères. Une vision des faits contestée par Henry Lauret, le producteur délégué du magazine (par ailleurs rédacteur en chef adjoint de Soir 3) et sur laquelle les « sages », officiellement saisis, devront se prononcer. Fondée ou non, cette polémique met toutefois en lumière les inévitables ambiguïtés entretenues par les chaînes avec leurs bailleurs de fonds, administrations ou entreprises privées.

L'ingérence des annonceurs

« Les sponsors n'ont aucune influence sur mes émissions », assurait, mercredi 9 mars, au Forum des nouveaux espaces TV, la productrice de TF1, Pascale Bregnot, avant de... détailler les « négociations de marchands de tapis » auxquelles donnaient lieu ses discussions avec les annonceurs. N'a-t-elle pas été contrainte de rappeler à intervalle régulier la marque Carte noire (le café) dans le magazine « Ciné-Star » ? Ne pense-t-elle pas rajouter une séquence de douche dans son prochain « Super Sexy » pour souligner à l'antenne le parrainage de cette émission par un savon de Marseille ? Des compromis obligatoires quand les sponsors appor-

tent 20, 30, voire 40% du budget d'une émission. Libérée, la réglementation élaborée par la CNCL a surtout pour objet de distinguer publicité classique - les spots - et parrainage, ainsi que d'éviter l'ingérence des annonceurs, comme si les différents acteurs - gens de publicité et professionnels de télévision - fondaient tête baissée dans le nouvel Eldorado, après des années de frustration. A TF1 même, la pagaille se faisait telle qu'il a fallu une lettre de son vice-PDG, M. Patrick Lelay, pour rappeler que parrainage et sponsoring relèvent exclusivement de la règle de la chaîne. Ce flou est dommageable pour le privé. Il est plus encore pour la vocation du secteur public, dont il pose orléans le mode de financement. Le Parlement vote chaque année les ressources des chaînes ; redonne et publicité de marque et collective. Un vote... indicatif, puisque les chaînes publiques sont régulièrement autorisées, depuis plusieurs années, à dépasser leur quotas publicitaires (de 120 à 130 millions de francs en 1987) pour aider au financement de la politique audiovisuelle du gouvernement. Les chaînes gardent par devers elles un quart des excédents réalisés sur leur antenne. En 1988, la dette a donné des consignes très strictes pour que les plafonds votés ne soient pas dépassés. Tout se passe comme si l'Antenne 2 et FR 3 voyaient dans l'envoi du parrainage un moyen de compenser ce blocage. Ainsi, grâce au parrainage, et aux espaces loués aux entreprises, FR 3 pourrait être au-delà augmentée de 20% son budget publicitaire.

PIERRE-ANGEL GAY.

PEPSI EN ACCORD AVEC RTL ET RMC PRÉSENTE

MICHAEL JACKSON AU PARC DES PRINCES 23 JUIN/LYON/STADE GERLAND 27-28 JUIN/PARIS/PARC DES PRINCES 9 AOUT/MONTEPELLIER/STADE RICHTER 14 AOUT/NICE/STADE DE LOUEST LOC: FNAC, AGENCES ET PAR MINITEL 36 15 RTL / 36 15 RMC

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

CATULLUS. Odeon. Théâtre de l'Europe (43-25-70-32). Spectacle en langue hongroise. 20 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Petit Dictateur. 20 h 30.

ANTOINETTE. SIBRONE-BERREAU (42-83-77-71). Les Cabiers temps. 20 h 30.

ARTISTICO-ATHLETIQUES (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'automne d'Hiver. 20 h 30.

ARTS-HERBERTOT (43-57-23-23). Le Malade imaginaire. 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance. 21 h.

ATHÉNÉE-Louis JOUVET (47-42-67-27). Salla Louis Jouvet. Contrad. 20 h 30.

BERRY (EX-ZÉRO) (43-57-51-55). Poèmes. 18 h 30. L'indien cherche le Bronx. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (43-96-40-24). Bacchus. 20 h 30.

CARTOUCHE ÉPIÉE DE BOIS (48-09-37-74). Volpone ou le renard. 20 h 30.

CARTOUCHE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salla L. Odeon. 20 h 30.

CARTOUCHE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-06). L'indien ou l'Inde de leurs rêves. 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (43-89-38-69). Grand Théâtre. Le Caudillo. 20 h 30. La Catedral. L'Autre. 20 h 30. La Reserva. Les Femmes déstabilisées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-67-27). Revisions dormies à l'heure. 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégât autour des oreilles, s'il vous plaît. 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Disparition. 20 h 30.

COMÉDIE FRANÇAISE (40-15-00-15). Salla Richelieu. La Posture ou le suivi de Monsieur de Pourcraucan (au même programme). 20 h 30. Monsieur de Pourcraucan (avec un même programme). 20 h 30.

DAUNOU (42-61-65-14). Monsieur Misanthrope. 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres. 20 h 15. Nous on fait ça on nous dit de faire. 22 h.

EDOUARD-VI SACRA GUTTRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses. 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). O. Aventure. 21 h 15.

ESPACE ACTEUR (43-62-35-00). Roméo et Juliette. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Traviata. 22 h.

ESPLANADE DE PARIS (42-78-46-42). Balthus. La Nuit de vendredi-saint. 20 h 30. Salla II. L'empereur paillard. 21 h.

FONTAINE (43-74-74-40). Héroïde. 21 h.

GAITÉ-MONTMARTRE (43-22-16-16). In Égérie. 20 h 45.

GALERIE SEPT-HEURES THÉÂTRE DE PARIS (43-26-43-51). You're good man Charlie Brown. 20 h 30.

GUICHET MONTMARTRE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue. 18 h 45. Les départs de la classe prescrite. 20 h 30. Double. 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (43-46-79-79). La Mécanique. 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Camaraderie chère. 18 h 30. La Léon. 20 h 30. Fous. J'avais toujours qu'un pour elle. 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). O. Le Dico. 20 h 30. Les autres. 19 h 45. O. Palais. 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ça que voit Fox (Fai). 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-04-51). Claude Végé. 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Pochin. 21 h.

LES DÉCAUBERTS (43-36-00-02). Relache (Etiennette-Pamélie Broussé). 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHÉ (43-46-66-33). Drapage noir. 20 h.

LUCERNAIE FORUM (43-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince. 20 h. Nous, Thé et Vincent Van Gogh. 21 h.

MADEIRA (42-65-07-09). O. Les Froids dans l'eau. 21 h.

MARSAIS (42-78-03-53). O. En famille, on s'arrange toujours. 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-50). O. Rêves d'ombres ou de balais. 18 h 30. L'Id des chèvres. 20 h 30. O. L'Id ou le premier. 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha. 21 h.

MARIGNY (PETIT) (43-25-20-74). La Mousmine. 21 h.

MARIGNY (GRAND) (43-25-20-74). La Mousmine. 21 h.

MICRODÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'ami public n°1. 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-40). George Danton. 21 h.

MONTMARTRE (43-27-77-74). Le Secret. 21 h.

MONTMARTRE (PETIT) (43-22-77-74). Florent, d'après la vie de saint François d'Assise. 02 h.

MOUFFETARD (43-51-11-99). Salomé. 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres. 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Dédé, un film par Fernando Pessoa. 18 h 30.

ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). O. Caillou. Spectacle en langue hongroise. 20 h 30.

OLIVE (48-74-49-57). Je ne suis pas rapoport. 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). O. De la maison des parents. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grand saïlle. La Madeline Prout à Paris. 21 h. Petite saïlle. Show Châco. Les blancs jouent et gagnent. 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Étranger ou le Rationnaire amoureux. 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-48). Le Réveil. 21 h.

POCHE-MONTMARTRE (45-48-92-07). Salla I. Tchekhov doctor Raguine. 21 h. Salla II. Coup de crayon. 20 h 30.

PORT-SAINTE-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe. 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis ma convalescence. 20 h 30.

RANELAGH (42-68-64-44). Opéra-Valise. 19 h 45. O. Théâtre (en hommage). 21 h.

ROSAU-THÉÂTRE (43-71-30-20). La Nuit de mardi. 20 h 30. Monsieur. 20 h 30.

SAINTE-GEORGES (48-78-63-47). Drole de couple. 20 h 45.

SENTEUR DES HALLES (43-36-37-27). Divertissement. 20 h 30.

SPÉNDIÉ SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Bango explore un Splendide. 20 h 30.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'été. 20 h 45.

THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Amour fait à Marie. 20 h 45.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre en lit tes enfants. 20 h 30. Fugant. Dédé. 21 h.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire. 21 h et 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-53-46-57). O. Le Scorpion. 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'OMÈRE QUI ROULE (43-26-61-01). O. La Légende dorée. 21 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (46-05-67-89). O. Fingit point Mouro. 22 h. Salla I. L'Écume des jours. 20 h 30. Salla II. O. Les Bonnes. 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-45). Le Failli de Pierre et Douz Jura. 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA VILLE (43-74-22-77). Il faut passer par les nuages. 21 h 30.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupçons. 20 h 30.

THÉÂTRE DES CHAMPS ÉLYSÉES (47-20-36-37). Momo Cisto. 20 h 30.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est la printemps. 18 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé. 19 h. Chabrel joue intention. 21 h.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Toute diffinition est la langue. 21 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-57). Grand Foyer. Salla Tragédie. Dédé d'un bécot. 14 h 30 et 18 h. Grand Théâtre. O. Amosca. 20 h 30. Théâtre. O. Les Princes Médéon. 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite saïlle. Une visite inopportune. 21 h.

Jeudi 10 mars

THÉÂTRE OUVERT. JARDIN D'HYVER (42-62-59-49). L'Éclaircie. 21 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAU (42-56-60-70). Grande saïlle. O. Le Vallon. 20 h 30. Petite saïlle. O. Une heure avec Andréas. 18 h 30. O. Le Dialogue dans le mariage. 21 h.

cinéma

La Cinémathèque PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-20). La Traviata (1947, v.o.), de Carmine Giulio. 16 h. O. L'Éclaircie (1986, v.o.). 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU Série des Rigadin (v.f.), de Georges Monca. 15 h. Un et un (1937, v.o.). 17 h.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES POMPIDOU Cinéma de Réel: Abominable de Thierry Kauter. 14 h 30. Halkanza (v.o.), de Yana Triandafyllou. 17 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS Anticipation: Après la bombe à la Terrasse du monde (1980) de J.-M. Costa. Partie gratuite (1984) de Y. Dombale. Zoo Zéro (1978) de A. Fleischer. 14 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.). George. 18 h. LES AILES DU DESIR (Fr.-All.). Saint-André. 20 h.

LES NOUVEAUX FILMS

LA BOHÈME. Film français de Luigi Comencini. v.o. Forum Horizon. 18 h.

BROADCAST NEWS. Film américain de James L. Brooks. v.o. Forum Horizon. 18 h.

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Louis Trintignant. 18 h.

JOURNAL D'UN VIEUX POLI. Film hollandais de Lili Rademakers. v.o. Forum Horizon. 18 h.

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo. Forum Horizon. 18 h.

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyňa. v.o. Saint-Michel. 18 h.

PRELUIE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras. Forum Orient. 18 h.

PRINCESS BRIDE. Film américain de Rob Reiner. v.o. Ciné Beaubourg. 18 h.

SEPTÈMBRE. Film américain de Woody Allen. v.o. Gaumont Les Halles. 18 h.

UN ÉTÉ EN ÉPIQUE. Film français de Raymond Depardon. Saint-André-des-Arts I. 18 h.

LA VÉNITIENNE. Film italien de Franco Zeffirelli. v.o. Forum Orient. 18 h.

LE CONCURS NATIONAL CLAUDE KAHN aura lieu les 5, 6, 12 et 13 mars, de 9 h à 19 h à la SALLE ADYAR, 4, square Rapp, 75007 Paris, et les palmiers comme le concert des lauréats de ce concours auront lieu le samedi 19 mars à la SALLE GAVEAU à 14 h 30.

Le Théâtre Michel annonce la 100e et DERNIÈRE REPRÉSENTATION, le 13 mars, de la comédie de Marc Camoletti « LA CHAMBRE D'AMI », mise en scène de l'auteur, avec Odette Laure, Yves Pignot, Kathie Krieger, Annie Roux et Jean-Marie Luan. Loc.: THÉÂTRE, AGENCES et par Tél.: 42-65-35-02

ENGRENAGES (A. v.o.): Ciné Beaubourg. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

HAMBURGER HILL (A. v.o.): UGC Normandie. 18 h.

HOME OF THE BRAVE (A. v.o.): Max Linder. 18 h.

HOPE AND GLORY (Brit. v.o.): 14 Juillet. 18 h.

IN THIS OUR LIFE (A. v.o.): Action Christiane. 18 h.

LES INNOCENTS (Fr.): L'Estimoteur. 18 h.

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE TARTAGLIA (A. v.o.): Gaumont Les Halles. 18 h.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap. v.f.): Publicis Champs-Élysées. 18 h.

BABY BOOM (A. v.o.): Gaumont Les Halles. 18 h.

BENJI LA MALICE (A. v.o.): Rex. 18 h.

BRADDOCK (A. v.o.): Forum Arc-en-Ciel. 18 h.

CHIFFRE AVEC VUE... (Brit. v.o.): 14 Juillet. 18 h.

CINEMAGICA (All. v.o.): Studio 43. 18 h.

CINGLÉE (A. v.o.): Forum Arc-en-Ciel. 18 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Orient. 18 h.

EL SUB (Esp. v.o.): Studio de la Harpe. 18 h.

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.): Gaumont Les Halles. 18 h.

LA MORT D'IVAN ILITCH (Sov. v.o.): Cinéma. 18 h.

NEW BERNARDS ET DEMIE (A. v.o.): Le Triomphe. 18 h.

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien v.o.): Saint-Germain Village. 18 h.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All. v.o.): Studio des Ursulines. 18 h.

LE PACTE (Brit. v.f.): Rex. 18 h.

LA PASSERELLE (Fr.): Forum Orient. 18 h.

LA PÉRIODE (Fr.): UGC Danton. 18 h.

LA PÉRIODE (Fr.): UGC Danton. 18 h.

LA PÉRIODE (Fr.): UGC Danton. 18 h.

RIO ZONE (Brit. v.o.): L'Estimoteur. 18 h.

ROBOCOP (A. v.o.): Hollywood Boulevard. 18 h.

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.): Forum Arc-en-Ciel. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

LES GENS DE DUBLIN (A. v.o.): Forum Orient. 18 h.

PALAIS DES CONGRÈS ALBERT SARFATI présente du 16 mars au 10 avril 1988 LE BALLET NATIONAL DE GEORGIE La plus brillante et authentique compagnie de l'URSS. Je peux vous affirmer que n'ai jamais rien vu de si sensationnel et de plus beau. BBC LONDRES

مكتبة الامير

« services »



CAMPUS

Enseigner le Moyen Age

« Le Moyen Age est un monde d'ignorance et d'angoisse, traversé de guerres, de famines et d'épidémies... » telle est la représentation que se font de l'époque médiévale un grand nombre d'élèves de quatrième et de troisième sondés par leurs professeurs.

Mais transformer cette vogue en connaissance pose aux enseignants de difficiles problèmes de communication. Dans sa dernière livraison, la revue Médiévales, publiée aux Presses universitaires de Vincennes, propose quelques exemples d'expériences pédagogiques.

(Médiévales, n° 13, automne 1987, 55 F, Presses universitaires de Vincennes, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.)

Allemand en été

L'université de Strasbourg organise, du 4 au 30 juillet, des cours de langue, littérature et civilisation allemandes. Quinze heures par semaine. Excursion en RFA avec des étudiants allemands.

Aménagement du territoire

L'Association des DEGS d'aménagement du territoire et développement local organise, jeudi 24 mars, à l'université de Bordeaux, une conférence

débat sur cette formation et ses débouchés professionnels.

★ Institut d'économie régionale du Sud-Ouest, université de Bordeaux-I, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac. Tél. : 59-50-51-50.

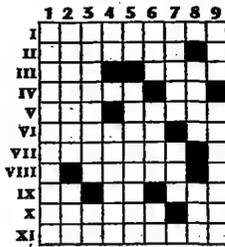
Fusion-Acquisition

L'Institut supérieur des affaires (ISA) vient de créer une filière « Fusion-Acquisition » comprenant, outre les cours dispensés par des professeurs du centre HEC-ISA, des interventions de praticiens de haut niveau. Cette formation prépare à des responsabilités au sein des entreprises, des banques ou des cabinets conseils.

★ Institut supérieur des affaires, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : (1) 39-82-74-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4697



Solution du problème n° 4696

Horizontalement

I. Rancunier. - II. Hier. Ecu. - III. Urticaire. - IV. Tain. - V. Age. Etape. - VI. Tomer. Reg. - VII. Ergot. - VIII. Saniense. - IX. Mite. Ma. - X. Es. Orpin. - XI. Seigneurs.

Verticalement

1. Rhumatismes. - 2. Air. Go. Aisé. 3. Nettement. - 4. Cris. Erié. - 5. Clerge. On. - 6. Néant. Outre. - 7. Ici. Arts. Pa. - 8. Euripe. Emir. - 9. Ego. Ans.

GUY BROUTY.

HORIZONTELEMENT

I. Fait marcher la presse. - II. Une qui est souvent pendue au bout du fil. - III. On le fait pousser, ainsi que son fruit, en de multiples lieux. Son contenu peut faire perdre contenance. - IV. On l'y a forcément anguille sous roche. Note. - V. Avait pour habitude de faire vibrer la corde sensible. Nécessite un effort de la part d'une mémé.

VERTICALEMENT

1. Genres de « représentations ». - 2. Elan qui ne permet pas de faire un grand bond. Est souvent pris à la gorge. - 3. Son appétit peut lui faire beaucoup avaler. Qui a donc permis de bien faire. - 4. Parcours par maints pousse-pousse. Peut servir à percer. - 5. « Mis » en boule. On ne le trouve pas que dans de grandes surfaces. - 6. Amené à se réjouir. Entraîne une simulation. Se fait remarquer malgré son éloignement. - 7. Sont appelés à conduire rapidement. Est employé pour faire la raie. - 8. Eût été réservé aux idoles. Il n'est pas besoin d'être fâché pour y marcher sur des clous ! - 9. Se tème est légère. Diffusée par les colporteurs.

Communiqué aux anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Un Pèlerinage-Rencontre National d'Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (1952-1962) aura lieu à LOURDES les 10, 11, 12, 13 JUIN 1988.

Afin de donner à ce premier assemblément l'ampleur qu'il mérite, les responsables lourdaux seraient particulièrement heureux d'établir des contacts avec des Anciens Combattants d'A.F.N. ainsi que des organisations départementales et locales.

Adresser toutes correspondances à : ORGANISATION PELERINAGE-RENCONTRE A.C. A.F.N. - 6, Avenue de la Gare - 65100 LOURDES - Tél. 62.94.08.81.

Religions

Nomination de deux évêques coadjuteurs

Mgr Louis Dufaux à Grenoble Mgr Pierre Pican à Bayeux

Le pape a nommé, le jeudi 10 mars, deux évêques coadjuteurs à Grenoble (Isère) et à Bayeux (Calvados). Il s'agit de Mgr Louis Dufaux, actuel évêque auxiliaire à Marseille, futur successeur à Grenoble de Mgr Matagrin (né en 1919), et du Père Pierre Pican, salésien, appelé à succéder à Bayeux à Mgr Badré (né en 1913). C'est à soixante-cinq ans que les évêques se retirent de leurs fonctions.

[Né le 21 octobre 1931 à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), Mgr Louis Dufaux a été ordonné prêtre à Nice en 1955. Il est spécialiste des questions d'enseignement religieux : après avoir été directeur de la catéchèse à Nice de 1965 à 1970, il a été à Paris directeur-adjoint, puis directeur du Centre national de l'enseignement religieux (CNER) de 1970 à 1978. Avant d'être nommé évêque en 1984 comme administrateur du diocèse de Marseille - après le départ à Rome du cardinal Etchegaray - puis auxiliaire du nouvel archevêque Mgr Coffy, Louis Dufaux a été vicaire général de son diocèse de Nice. Membre de la commission épiscopale des migrants, il connaît bien la communauté musulmane et préside le secrétariat de l'épiscopat français pour les relations avec l'Islam (SRI).]

[Né le 27 février 1935 à Granville (Manche), le Père Pierre Pican est salésien. Il a fait son noviciat à Dormans (Marne) et son scolasticat à Fontaines, près de Lyon. Il a été ordonné prêtre en 1966, avant de se rendre à Beyrouth, où il a été successivement directeur d'école, aumônier à l'université américaine et vicaire de paroisse. Il est revenu en France en 1971 pour enseigner à l'Institut salésien Lemoigner à Casen, où il est encore aujourd'hui supérieur et président du comité de l'enseignement libre du diocèse de Bayeux. De 1971 à 1981, il a été provincial des salésiens de Paris.]

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au Journal officiel du jeudi 10 mars 1988 :

UNE RECOMMANDATION N° 89-2 du 22 février 1988 de la Commission nationale de la communication et des libertés aux sociétés nationales de programme et aux services de communication audiovisuelle autorisés ou concédés.

Victimes des accidents de la route. - L'Assemblée générale de l'Association des familles des victimes des accidents de la circulation (AFVAC) aura lieu le 12 mars, à partir de 14 heures, au CEDIAS, 8, rue Las Cases, 75007 Paris. * ARVAC, 15, rue de l'Écluse, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-46-86-75.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs de Le Monde les postes suivants : X, EDP, MED... UN VÉRITABLE ENTREPRENEUR 600.000+ Paris. Tél. : 94 980-8 982. Nos contacts : 300 millions UN MANAGER POUR LES GÉRER Centre-Est. Tél. : 66 984-7 988. La Collection de l'Édition et d'Éditions UN CHALLENGE TECHNIQUE ET HUMAIN POUR UN PAPIETIER DE VALEUR Toulouse. Tél. : 64 940-8 988. Société en forte croissance, 20% depuis 8 ans CHEF SERVICE COMPTABLE 300.000 Metz, Tassin ou Orléans. Tél. : 94 942-8 988. JEUNE INGÉNIEUR DE PRODUCTION AM, IDM, IUSA, ERSIA... Créteil. Tél. : 94 943-8 988. Vente des produits sophistiqués robotisés - maintenance automatisée INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORT Paris. Tél. : 66 988-7 988. INGÉNIEUR COMMERCIAL FRANCE Saint-Denis. Tél. : 66 987-7 988. Des ambitions dans le ciel INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT PRODUITS LESSIVELS Paris. Tél. : 94 938-8 988. INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT POLYMERES Sud-Ouest. Tél. : 94 938-8 988. INGÉNIEURS FABRICATION Normandie, Ile-de-France Nord, Sud-Est. Tél. : 94 941-8 988, 94 952-8 988. INGÉNIEURS PROCÉDES Sud-Ouest, Rhône-Alpes. Tél. : 94 953-8 988, 94 954-8 988. Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez votre candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

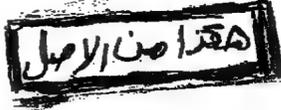
Le département du Val-de-Marne recrute par contrat ou par voie de détachement : I) UN CHEF DE PROJET POUR LE SERVICE INFORMATIQUE. II) UN CHEF DE PROJET POUR LE SERVICE COMMUNICATION MICRO-INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE. III) UN CHEF DE PRODUCTION POUR LE SERVICE INFORMATIQUE. Conditions : diplôme d'ingénieur ou de l'Enseignement Supérieur et informatique, expérience professionnelle d'au moins 5 ans. Transmettre les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre motivée ; Un curriculum vitae (avec présentations) ; Photocopie du dernier arrêté de promotion ou copie des diplômes ; Une photographie d'identité au plus tard le mercredi 12 mars 1988, le cachet de la poste faisant foi. L'HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL recrutement, place 404 avenue du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS. CHEF B.E. spécialiste conception de systèmes protection électronique... J.F. BONNE PRÉSENTATION ch. emploi mi-temps ou 3 jrs par sem. rémun. comp. ou march. informatique, accueil ou appels clients, petit courrier, Rome ou ses env. 44-43-44-95. LE MONDE PUBLICITÉ, 8, rue Montessuy, 75007 PARIS.

L'IMMOBILIER. appartements ventes, locations non meublées demandes, propriétés, terrains, bureaux, locations non meublées offertes, maisons individuelles, CHAVILLE RÉSID., viagers, A LOUER. 1° arrdt. V. St-Sébastien 94 m² d'appt. balcon, 3° ét. asc. vend. 2 700 000 F. 43-21-36-89. PALAIS-ROYAL R. NOLIERE quartier calme, 4 pièces, 3° étage, ascenseur, 2 300 000 F. Tél. : 48-88-20-00. 12° arrdt. M° NATION 130 m² non conv. 2° ét. vend. 2 100 000 F. 48-48-28-28. 13° arrdt. CITÉ FLORALE le charme d'une petite MAISON calme, de 90 m² pour 1 ou 2 pers., 48-48-28-28. 15° arrdt. CONVENTION bel immeuble p. de talis. VRAI 3° ét., culs., bains, 1 180 000 F. 43-23-81-38. 18° arrdt. Pds PL. VICTOR-HUGO STANDER, plaines de coll. beau 5 pièces, + services. Prix : 4 000 000 F. Tél. : 43-23-32-55. Province. Vendu appt dans domaine de prestige avec accès golf, tennis, piscine, etc. A 1 heure de Paris. Tél. VERT : 05-21-11-44. locations non meublées offertes. Paris. ALGER PARIS-10° Av. Gambetta (face M) dans imm. bon état 7° ét., en app. 11 ch. Eau 1° march. 3 p., culs., w.c., s. de b. 84 m² env. cave et garage. 6 500 F mensuels, compris ascenseur chauff. et charges. Séries références exigées. Garantie d'emploi. Sr. M° A. CATELAN 42, F. Viteau, 93190 Livry-Gargan. A LOUER. ENTRE PARTICULIERS très grand choix locations HESITA Paris-19° : 43-08-08-10. Paris-2° : 43-55-55-48.

مكتبة من الامم

Le Carnet du Monde



Vertical text on the left margin, likely a page number or column indicator.

Naissances
- Maurice OLENDER et Lydie FLEM.
- Je m'appelle Yvonne KERBLAT.
- Bernard et Victoria Kerblat.

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-48-17-11
Télex : Drouot 842200
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Décès
- Les obèques de M. Jacques BAUDOIN.
- M. Jacques DALBANNE.
- M. Jacques DESTRIEUX.

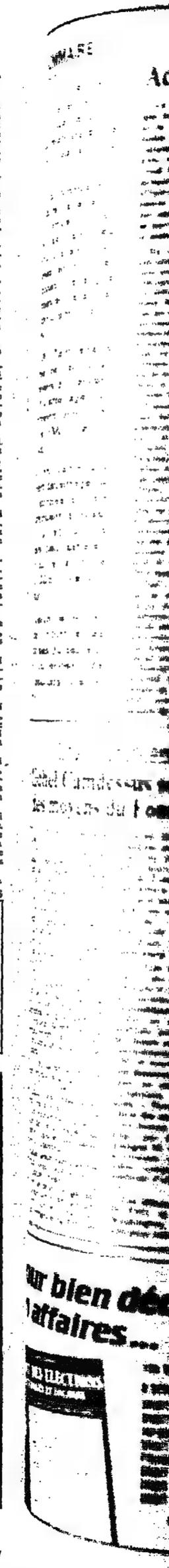
Remerciements
- Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages...
- M. et Mme Pierre Alain Nemet.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
Le numéro 173770 gagne 10 000 000,00 F
Le numéro 073770 gagne 1 000 000,00 F

Communications diverses
- L'Institut Lucien-Hervé organise le samedi 17 mars 1988...
- Université Paris-X-Nanterre.

Pompes Funèbres Marbrerie
CAHEN & Co
43-20-74-52
MINITEL par le 11
Air Shot COMPAGNIE
Vêtements de golf
Fabricant-détaillant CLUBS - MATÉRIEL

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
Le numéro 492765 gagne 4 000 000,00 F
Le numéro 092765 gagne 400 000,00 F



SOMMAIRE

- Le contentieux franco-algérien sur le gaz continue de dominer les relations entre les deux pays. (lire page 28).
Une première pour faire face à la concurrence croissante des banques commerciales et mutuelles en Europe, les caisses d'épargne françaises et catalane se rapprochent (lire ci-contre).
M. Camdessus propose de renforcer les moyens d'intervention et d'aménager les instruments dont dispose le FMI (lire ci-dessous).
Les Japonais achètent davantage de biens européens, mais ils continuent d'investir peu et d'une manière peu satisfaisante sur le territoire de la CEE (lire ci-dessous).
Selon le ministre de l'Industrie, les entreprises du secteur public obtiennent de bons résultats (lire ci-contre).

L'Europe financière en marche

Accord entre caisses d'épargne françaises et catalane

La convention de coopération que les caisses d'épargne Ecuireuil et la caisse d'épargne de Barcelone - la Caixa (promue en catalan « caicha ») - ont signée avec un certain succès, le mercredi 9 mars à Paris, constitue une première dans l'univers des caisses d'épargne européennes. Ces dernières vont, en effet, devoir affronter une concurrence croissante de la part des banques commerciales et mutualistes.

En outre, l'intégration financière entraînera dans les années qui viennent une intensification des flux économiques entre les pays de la CEE, en même temps qu'un développement de la circulation des biens et des personnes. Dans un tel contexte, les clients des grands établissements bancaires (particuliers, entreprises et collectivités locales) aspirent de plus en plus à trouver partout en Europe des relais leur offrant, où qu'ils se trouvent, un accès aux produits et services financiers auxquels ils sont habitués chez eux.

Comme l'ont indiqué très clairement M.M. Jean-Pierre Thiébaud, président de la direction du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), et M. Joan Torrens Picamal, directeur général de la Caixa, le choix qui est offert à chaque institution nationale est alors simple : il lui faut ou bien s'implanter directement et significativement dans les pays de la CEE, ou mettre en œuvre une stratégie d'alliance conduisant à utiliser l'appui logistique des partenaires, qu'il s'agisse de l'accueil de la clientèle ou des services et prestations bancaires dont elle a besoin.

C'est cette stratégie d'alliance que le réseau de l'Ecuireuil et la Caixa de Barcelone ont décidé d'adopter, parce qu'elle ne nécessite pas de mettre en jeu de gros moyens financiers - ce qui serait le cas pour une acquisition et entraînerait un risque important dans une Europe surbanquée, et parce qu'elle correspond à une même vision des choses de part et d'autre des Pyrénées, avec des traditions et des valeurs de référence identiques.

Chacun des deux partenaires représentera l'autre dans son propre pays, renonçant ainsi implicitement à implanter des agences de l'autre côté. Les clients de chaque réseau trouveront dans les agences de l'autre des conditions d'accueil préférentielles et un ensemble de services spécifiques : dépannage de trésorerie, assurances, facilités pour l'octroi d'un crédit, conseils en investissements immobiliers, traitement privilégié pour l'ensemble des besoins des PME-PMI, associations et collectivités locales (gestion de trésorerie, crédits, montages financiers, etc.).

Une carte de reconnaissance commune baptisée « MAS » (« plus » en espagnol, et abrégé de « money and services ») permettra aux personnes physiques de se présenter aux agences des partenaires dans les deux pays, les Français pouvant, par exemple, utiliser leur chéquier Ecuireuil pour effectuer des retraits en espèces aux guichets catalans.

Le premier acte

La Caixa, avec ses cinq cent cinquante guichets et ses trois mille cent employés, est la troisième caisse d'épargne ibérique et la deuxième en Catalogne, distribuant 30% des crédits industriels de la province, derrière la puissante Caixa de pensions. Du côté français, les premières caisses d'épargne à mettre en œuvre la convention de coopération seront celles de Paris (cent cinquante agences et huit cents personnes) et celles du Roussillon.

La convention n'est que le premier acte d'une collaboration entre les caisses d'épargne européennes, Sparkassen en Allemagne, Caisse générale d'épargne et de retraite en Belgique, Trust and Savings en Grande-Bretagne, les négociations les plus poussées étant celles qui ont été engagées avec la toute puissante Cariplo de Milan. On remarquera que la signature de cette convention s'inscrit dans un contexte espagnol d'ouverture à l'Europe financière, et aussi d'inquiétude face à l'horizon 1992. Il n'est pas étonnant que

les premières initiatives émanent des régions les plus industrialisées de la péninsule ibérique, et aussi les plus ouvertes aux influences extérieures. Sur la côte nord, le Banco de Bilbao et le Banco Vizcaya ont amorcé un processus de fusion pour constituer la première banque d'Espagne. En outre, le Banco de Santander participe au noyau stable de la Société générale, récemment privatisée. En Catalogne, on vient de voir le Crédit national français et le CIC créer des organismes de financement en association avec le Banco de Sabadell de Barcelone, établissement très actif qui fait partie du non moins actif groupe des six banques moyennes, toutes situées dans le nord du pays, qui comprend, outre l'établissement précité, le Banco Pastor (trois cent cinquante agences en Galice), le Banco Herrero d'Oviedo (dans les Asturies), le Banco Guipuzcoano, le Banco de Vizcaya et le Banco March des Baïéres.

On observe enfin, à l'approche de l'échéance 1992, que la recherche d'implantations directes dans d'autres pays de la CEE reste inactive. L'Institut San-Paolo de Turin vient de racheter en France la Banque Vernes, filiale d'Indosuez. Quant à la Deutschebank, numéro un allemand, elle a acquis il y a trois ans les cent guichets de la filiale italienne de la Bank of America et prospecte la France où elle est interrompue, dans le nord, par le Crédit du Nord, dont la maison mère, Paribas, serait fort aise d'ouvrir le capital à un partenaire étranger. D'autres opérations de ce genre et d'autres alliances suivront. L'Europe financière est en marche.

FRANÇOIS RENARD.

BILLET

Les joies de l'héritage

La gestion des précédents a généralement bon dos quand il s'agit de réviser les déficits. En revanche, toute amélioration sensible est toujours à porter au crédit des dirigeants en place. M. Jacques Chirac vient de donner une nouvelle illustration de cette règle d'or gouvernementale dans le bilan sur les entreprises publiques dressé par un comité interministériel réuni le 9 mars à Matignon.

« Alors que les entreprises du secteur public avaient perdu 140 milliards de francs entre 1981 et 1986, leurs bénéfices pour l'année 1987 seront supérieurs à 7 milliards de francs », souligne, dans un communiqué publié par Matignon, le gouvernement, qui se félicite notamment du redressement opéré par les entreprises qui étaient dans la situation la plus difficile : Renault, CDF-Chimie et Usinor-Sacilor - qui avaient perdu 105 milliards de francs entre 1981 et 1986 - ont globalement équilibré leurs résultats en 1987. Il aurait suffi d'un changement de majorité pour provoquer le miracle...

C'est aller un peu vite en besogne et faire peu de cas des efforts de redressement entrepris avant 1986. C'est oublier que les bénéfices supérieurs à 3 milliards de francs que Renault annoncera pour 1987 (contre une perte de 12,5 milliards en 1984) sont le fruit de l'action de sauvetage engagée par Georges Besse, son PDG, dès janvier 1985 et de la contribution de

l'ensemble du personnel de la Régie, capable de réaliser, comme le soulignait lui-même Georges Besse à l'automne 1986, des gains de productivité de 25 % en deux ans.

C'est oublier aussi que la conjoncture a été généreuse dans l'automobile comme dans la chimie en 1987, et a considérablement amplifié l'amélioration prévue.

Quant à affirmer aujourd'hui péremptoirement que « ce redressement est durable, d'autant qu'il s'accompagne d'une amélioration nette de leur situation financière, caractérisée par une augmentation très forte de leurs fonds propres et une maîtrise de leur endettement », c'est à aussi brûler les étapes. Pour ne prendre que l'exemple de Renault, le désendettement de 12 milliards de francs envisagé reste à faire, et demeure soumis, en tout état de cause, aux recettes que l'Etat actionnaire sera capable de dégager sur les rentrées de privatisation ou sur...

Pour ne pas être en reste sur le sujet, M. Alain Madelin dénonce dans les nationalisations « un placement sans aucune rentabilité pour l'Etat ». Pourtant, celui-ci n'a-t-il pas engrangé, grâce à la privatisation de Saint-Gobain, 9 milliards, alors que sa nationalisation ne lui avait coûté que 3 milliards et qu'il n'a jamais versé à la compagnie de dotations en capital ?

CLAIRE BLANDIN.

Les partenaires de la CEE et le « grand marché »

Le Japon s'ouvre davantage aux produits européens

En 1987, le Japon a acheté sensiblement plus à la Communauté que l'année précédente. C'est un changement appréciable, même si les exportations japonaises vers la CEE ont continué à progresser et que du même coup le solde excédentaire japonais est resté à peu près inchangé. La Commission européenne voit la consécration de ses efforts pour obtenir une meilleure ouverture

du marché japonais. Mais les principaux défis à venir pour les Douze concernent les orientations à donner aux investissements japonais dans la Communauté et d'autre part les conditions dans lesquelles les exportateurs japonais, et en particulier les fabricants de voitures, pourront bénéficier, à partir de 1993, des avantages du « grand marché ».

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

M. Willy De Clercq, commissaire chargé des relations extérieures, qui faisait le point, le mercredi 9 mars, sur les résultats de la politique menée par la Communauté à l'égard du Japon, est content. Les exportations de la Communauté vers le Japon ont progressé de manière significative en 1987 : + 8,7 %, et même + 19,9 % si on exclut des statistiques l'or non monétaire qui fausse les calculs.

Le bond en avant est dû pour une large part au boom des ventes de voitures de luxe. Mais les exportations de textiles et de produits chimiques ont également augmenté, et on découvre que, parmi les Douze, c'est la France qui a réalisé les meilleures performances. Ses exportations vers le Japon ont progressé de 33 %, contre 23 % pour la RFA ; elles n'ont cependant pas moins inférieures de plus de moitié à celles de l'Allemagne de l'Ouest. « Cette évolution encourageante est manifestement due à la relance de nos échanges avec le Japon, qui a atteint 4,3 % en 1987, a été déterminante pour la progression de 3,7 % du PNB », a déclaré M. De Clercq.

Le Marché commun a été la seule zone vers laquelle les ventes japonaises ont progressé : + 6,1 % en 1987, alors que les exportations vers les Etats-Unis diminuaient de 10,4 %. La Communauté, marché ouvert, marché prometteur avec l'échéance de 1993, fait de moins en moins figure de quantité négligeable à Tokyo. Il y a quelques années, les échanges du Japon avec la CEE représentaient environ un tiers de ce qu'ils étaient avec les Etats-Unis, contre approximativement la moitié aujourd'hui.

Les actions sectorielles entreprises par la CEE en vue d'une meilleure ouverture du marché japonais ont permis des progrès. C'est le cas pour les voitures, les cosmétiques, les appareils médicaux. D'autres vont être entreprises. S'agissant des produits agricoles, les discussions porteront d'abord sur les produits laitiers et la viande de porc. La Commission attend avec impatience que le Japon, conformément aux directives données par le conseil du GATT, rende moins discriminatoire la fiscalité qu'il applique au cognac et au whisky. La Commission a vu un vrai échec : les entreprises européennes demeurent exclues des

grands travaux. Le programme en cinq ans prévoit pour ceux-ci des crédits de l'ordre de 150 milliards de dollars, une vraie bataille à laquelle les groupes européens de BTP aimeraient pouvoir prétendre.

Les investissements

Les Japonais développent leurs investissements extérieurs, mais beaucoup plus aux Etats-Unis que dans la CEE. M. De Clercq regrette que ces investissements japonais en Europe soient surtout destinés au soutien des exportations (assurances, banques, usines d'assemblage...) et concernent rarement des investissements productifs créateurs d'emplois. Il est vrai qu'en l'absence d'un minimum de politique industrielle commune, notamment d'une harmonisation des aides à l'investissement, la Communauté ne peut guère que faire appel à la bonne volonté japonaise.

Le débat sur la manière dont les partenaires extérieurs de la CEE pourront bénéficier du « grand mar-

ché » amorce. M. De Clercq a choisi le cas sensible de l'automobile. En 1987, le Japon a vendu 118000 voitures à la CEE, soit une progression de 18 % en deux ans, et a acheté 87000 voitures aux constructeurs européens. La concurrence japonaise est contenue par les restrictions quantitatives qu'imposent la France, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal. « Le grand marché n'est pas compatible avec l'existence de limitations nationales. Celles-ci devront disparaître, mais il y a aussi les impératifs sociaux. La libéralisation devra s'insérer dans une politique globale », a souligné M. De Clercq. Bref, le décontingement du marché européen sera négocié. Dans l'esprit de la Commission, le Japon devra accepter des mesures de transition, une certaine stabilité de ses parts de marché et aussi davantage ouvrir son propre marché aux constructeurs européens.

PHILIPPE LEMAITRE.

Un plaidoyer du directeur général de l'organisation

M. Michel Camdessus souhaite une hausse substantielle des moyens du Fonds monétaire international

Renforcer notamment « par une augmentation substantielle » des quotes-parts les moyens d'intervention du Fonds monétaire international et adapter ses instruments à une situation où la crise de la dette se conjugue à « des désordres plus profonds », tel est le double objectif qu'a défini, le mercredi 9 mars à Paris, le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus.

Un premier pas a été franchi avec la création de la « facilité d'ajustement structurel renforcé » en décembre 1987. Un fonds au nom barbare - M. Edouard Balladur précise de la baptiser « facilité Camdessus » - destiné aux pays les plus démunis - généralement africains, la France, la première, a apporté formellement sa contribution de 800 millions de DTS (1), le mercredi 9 mars.

A terme, 12 milliards de dollars pourront être réunis pour accorder des prêts à 0,5 % d'intérêt sur dix ans à des Etats confrontés à un endettement paralysant. Cette approche correspondait à une urgence, celle de pays coupés, de fait, du système financier international et « laissés à l'abandon ».

Le FMI étudie désormais d'autres aménagements pour mieux tenir compte d'un autre impératif, celui de la durée. On ne peut corriger des problèmes structurels en un an, temps moyen couvert par les accords de confirmation du FMI, de

plus en plus utilisés par les pays endettés pour obtenir le délestage du processus de négociation des prêts créanciers publics et privés. Conscients de devoir à la fois répondre à des problèmes de moyen terme et aux difficultés de l'endettement, les experts du Fonds envisagent de « moderniser » un instrument créé en 1974 et tombé en désuétude, les « accords de financement élargi ».

Ce type d'accord a l'avantage de couvrir des programmes d'action sur trois ans et pourrait mieux répondre aux problèmes des pays à revenus intermédiaires d'Amérique latine. Enfin, les différents types d'interventions pourraient s'accompagner de clauses permettant de déclencher des financements supplémentaires du FMI et nouvelles mesures de correction économique de la part des débiteurs au cas où des « imprévus » viendraient bouleverser les prévisions - flambée des taux d'intérêt, chute des recettes à l'exportation ou forte hausse des importations. Il ne s'agit pas d'une « révolution », a souligné M. Camdessus, mais d'une adaptation nécessaire. Techniquement complexes, les discussions menent d'ailleurs du temps à aborder.

Les débats du comité intermédiaire du FMI, le 14 avril prochain à Washington, aborderont ces sujets. Les pays membres du Fonds en exa-

mineront deux autres sur lesquels il ne sera pas aisé de trouver un terrain d'entente. Le temps d'une augmentation des quotes-parts du Fonds, réexaminés tous les cinq ans, est venu. Sur ce point, M. Camdessus a estimé qu'une hausse de 50 % permettrait tout juste de maintenir le niveau atteint depuis 1983 et précéderait une réévaluation plus substantielle.

On imagine les débats entre pays membres sur ce point, même s'il existe un consensus sur la nécessité de renforcer le rôle des organismes multilatéraux et par là même leurs moyens financiers. Enfin, l'éventualité d'une allocation de droits de tirages spéciaux en faveur des pays en développement sera à nouveau évoquée.

La France a toujours soutenu une telle mesure, préconisant même des systèmes « ingénieux », selon M. Camdessus, pour que ces nouvelles liquidités profitent aux pays qui en ont le plus besoin. La polémique sur les conséquences inflationnistes - marginales - d'une telle allocation renahra sans doute à cette occasion. Elle aura singulièrement perdu de sa portée, selon le FMI, janz l'inflation semble aujourd'hui mieux contrôlée.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Droits de tirages spéciaux : 1 DTS = 7,78 francs français.

pour bien décider en affaires...



100 TITRES à 8 SERIÉS: DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC, INFORMATIQUE, DROIT DU TRAVAIL, FINANCES-GESTION, DROIT DES AFFAIRES, DROIT DE L'IMMOBILIER, DROIT DES SOCIÉTÉS.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE



مكتبة الامير

هتدا من الامم

Économie

Le contentieux sur la fourniture de gaz

Psychodrame franco-algérien

(Suite de la première page.)

La chaîne gazière avait pour réputation de lier acheteur et vendeur par l'importance des investissements nécessaires, de renforcer ainsi, du fait de contrats d'une durée minimum de vingt ans, la sécurité des approvisionnements, enfin d'être moins chère que le pétrole.

Le lien entre acheteur et vendeur a été altéré lorsque les Algériens, pour faire pression sur les prix, ont fortement réduit leurs livraisons au cours de l'hiver 1980, en prétextant des difficultés techniques. Et l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole léger en fait désormais la thermie la plus chère à l'importation.

L'évolution récente a surtout fait prendre conscience aux dirigeants énergétiques que, devant l'impossibilité de prévoir, le premier impératif était la souplesse. S'engager sur vingt ou vingt-cinq ans, imaginer la consommation sur une telle période, représente une gageure. Nul n'ignore que les capacités de stockage de Gaz de France sont presque intégralement utilisées et que, sauf grand froid, la société française ne saura plus, l'an prochain, ou mettre le gaz qu'elle est contrainte d'enlever. En vertu du principe *take or pay*, Gaz de France devra payer le gaz qu'elle ne prendra pas. Or les trois contrats algériens sont les plus rigides qu'ait signés GDF. Tous les autres prévoient des souplesses (de l'ordre de 10 %).

Enfin, en cette période où la préoccupation majeure des gouvernants est le déséquilibre des échanges, les dirigeants français ont pu s'apercevoir que les pays vendeurs n'étaient attentifs à d'éventuelles compensations industrielles qu'au moment de la signature des contrats.

La structure du bilan énergétique français milite, elle aussi, pour une réduction de la part du gaz dans les approvisionnements du pays. La politique nucléaire amènera la part de l'électricité à croître considérablement dans les années à venir. Comme il n'est pas raisonnable de voir le rôle du pétrole tomber en dessous du tiers des besoins, le gaz et le charbon devront se partager, en gros, 20 % de la consommation nationale à la fin du siècle.

Or le charbon est la forme d'énergie la plus disponible, la mieux répartie géopolitiquement, la moins chère rendue dans les ports français, la plus compétitive pour faire de la vapeur. La part du gaz, qui est actuellement de 12 %, pourrait donc descendre en dessous de 10 % à la fin du siècle. Les contrats en cours (avec l'Algérie, l'URSS, la Norvège et les Pays-Bas) seront suffisants pour couvrir les besoins nationaux jusqu'au siècle prochain.

L'économie du GNL

Dans ces conditions, la France peut-elle accepter de placer ses relations commerciales avec l'Algérie sur un plan purement politique ? La réponse ne peut qu'être négative. Les socialistes en avaient bien conscience lorsqu'ils avaient tenté d'intercaler entre l'échec ministériel et l'intervention présidentielle une mission de sages confies, côté français, à M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, et directeur général de l'industrie du gaz de France. Il était clair pour les sages que les deux logiques étaient inconciliables.

La doctrine de Gaz de France n'a jamais changé : il faut que le gaz soit vendu au consommateur

final à un prix au plus égal à celui des énergies concurrentes. C'est la condition essentielle pour ne pas perdre soit de l'argent, soit des parts de marché. Quant aux Algériens, s'étant endettés en devises pour des investissements colossaux de liquéfaction, ils comprennent mal que le gaz ne rapporte pas autant d'argent que le pétrole à la tête du puits. Car tel est bien le problème majeur qui affecte l'économie du gaz naturel liquéfié (GNL) : il coûte très cher en liquéfaction, transport et regazification ; aussi, lorsque le cours du brut est faible, la marge commerciale et technique abaisse le prix du gaz, qui se rapproche en théorie de zéro.

La formule imposée en 1982 par MM. Nabi et Youfi, respectivement ministre de l'énergie et directeur général de la SONATRACH - qui n'avait pas prévu le retournement du marché, - aboutissait ainsi à couler de l'argent aux Algériens : les prix du brut descendant en dessous de 7 dollars le baril.

Or il faut bien comprendre que la SONATRACH remet aujourd'hui en cause cet accord qu'elle a mis trois ans à imposer à Gaz de France. Accepter un arbitrage politique, c'est porter le coup de grâce à cette stabilité qui était censée être la qualité propre des échanges gaziers.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la SONATRACH, qui avait signé à la fin des années 70 pour quelque 50 milliards de mètres cubes par an de contrats de GNL, a perdu en route, du fait de son refus de voir les réalités du

la signature en cours de petits contrats avec la Grèce (0,5 milliard de mètres cubes par an) et avec la Turquie (2 milliards de mètres cubes) ne réduit guère la sous-utilisation, ruineuse, des capacités de production. La « grande victoire » algérienne sur les prix de 1982 - dernière année des prix chers de l'énergie - s'est transformée en défaite sur le marché.

On ne saurait s'en réjouir. Les liens entre France et l'Algérie, pour être complexes et conflictuels, n'en sont pas moins forts, et essentiels aux deux pays. Et Paris ne peut ignorer les difficultés profondes engendrées, dans un pays dont il est le premier partenaire commercial, par la baisse des recettes énergétiques comme par la chute du dollar.

La France ne saurait non plus oublier que, de tous ses fournisseurs de gaz, l'Algérie est le seul pays avec lequel ses échanges commerciaux sont en fait équilibrés (légèrement déficitaires au début de la décennie et excédentaires depuis 1985). Enfin, il faut savoir que les prix payés par Gaz de France à la SONATRACH sont inférieurs de l'ordre de 10 % à ceux payés par le Japon à l'Indonésie.

Une aide active

Il n'est donc pas choquant que France ait une politique active d'aide à l'Algérie. Les sages l'avaient compris en 1981. Il n'était pas question que GDF accepte un prix supérieur à celui du marché. En revanche, il était compréhensible que le gouvernement fasse un geste. A condition de bien séparer les problèmes. Jean-Marcel Jeanneney avait donc proposé la création d'un fonds d'investissement alimenté

par une somme indexée à la fois sur le prix du gaz et sur celui des exportations françaises vers l'Algérie, une formule qui n'a pas tant échoué du fait de sa dimension historique-coloniale que du conflit qui opposa le ministre algérien du plan à celui de l'énergie.

L'accord négocié par Claude Cheysson tentait de maintenir une certaine séparation des problèmes (fictivement), puisqu'une partie des prix du gaz était à la charge du ministère des relations extérieures. Un directeur du budget, Jean Choussat, qui n'avait pas compris l'enjeu du dossier - et dont à décharge le budget 1984 était particulièrement difficile à boucler, - imposa l'intégralité de la facture à Gaz de France. L'erreur était consommée.

Face au « don » ainsi fait à l'Algérie - 8 milliards de francs en cumulé, - l'on a pu constater que les échanges entre les deux pays avaient connu une réelle vigueur pendant deux ans et que les relations politiques s'étaient nettement améliorées avec un Etat qui joue un rôle déterminant de médiation entre l'Irak et l'Iran.

Laisser les compagnies gazières, si elles ne trouvent pas de terrain d'accord, aller en arbitrage comme le prévoit le contrat, aider résolument l'Algérie à passer la phase difficile dans laquelle elle se trouve du fait du renversement du marché de l'énergie (résoudre pour commencer le conflit sur les taux d'intérêt des prêts faits à Alger), renoncer à l'illusion que deux pays modifieront eux seuls l'évolution d'un marché et les échanges Nord-Sud : les relations entre l'Algérie et la France pourraient être simples. Mais dans ce couple divorcé, les négociations, mêmes commerciales, peuvent-elles ne pas relever d'un psychodrame ?

BRUNO DETHOMAS.

11
L'AM
C
de
di
G
ml
For
PA
Ga
lib
SO
TR
lib
DE
Jus
CC
AJ
1
ml
20
28
nat
56-
me
san
5
tan
nue
Tot
dir
121
E
Et
Mu
Ch
ouv
re
NA
mo
147
(17)
101
e
Ch
Mu
Nu
Sal
Jus
des
10-
7
DE
198
soir
Roi
TTC
Jus
ed-
Ent
I
Mu
25-
9 h
121
15.
N
L
lun
dim
le d
D'Y
Art
Ret
vau
dix
LU
de
111
25
F
Jou
pab
Hal
08-
I
1
Pat
181
I
Mu

A PARTIR DE **71 000 F**

Toute la liberté rien que la liberté. Fougueuses, sportives, performantes, les Renault 21 vous conduisent en toute sécurité dans un monde de liberté totale, de liberté absolue. 14 versions, 6 motorisations, 5 niveaux d'équipements. 10 versions essence dont 2 automatic, 4 motorisations de 1721 cm³ à 1995 cm³ Turbo, 4 versions Diesel. 2 motorisations, 2068 cm³ en Diesel et Turbo Diesel. Modèle présenté Renault 21Ti avec options. Milésime 88. Consommations normes UTAC: 5,8L à 90 km/h - 7,1L à 120 km/h - 10,7L en cycle urbain - Garantie anti-corrosion Renault 5 ans - DIAC votre financeur anti-corrosion Renault 5 ans - RENAULT préconise elf

RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

1852... 1992
 Dès sa création en 1852,
 la Compagnie du Midi avait
 le mouvement pour vocation.



INAUGURATION DES CHEMINS DE FER DU MIDI, SECTION DE BORDEAUX A CETTE

1852 Le mouvement déjà. C'est l'ère du chemin de fer, le début des grands projets, l'ouverture des marchés. La toute nouvelle Compagnie du Midi est sur les rails...

1987 La Compagnie du Midi acquiert une grande compagnie d'assurance-vie britannique Equity and Law et devient le plus européen des groupes privés de l'assurance française.

La même année, elle prend le contrôle de Meeschaert-Rousselle, première charge d'agents de change française. Elle gère plus de 60 milliards d'actifs et rassemble plus de cent sociétés, allant de l'assurance à l'immobilier, des services financiers à l'industrie.

Et 5 000 wagons de la Compagnie du Midi roulent déjà sur les rails de l'Europe...

1992 Le mouvement aujourd'hui, c'est l'Europe sans frontières de 1992.

La Compagnie du Midi doit y jouer un rôle majeur. La Compagnie du Midi en a l'ambition et les moyens. La Compagnie du Midi est en train d'en acquérir la dimension.

Pour vivre à l'heure de L'Europe, La Compagnie du Midi appelle aujourd'hui les actionnaires de ses filiales à la rejoindre.

La Compagnie du Midi

135 ans d'investissements et de croissance
 135 ans de dividendes ininterrompus

Pour tout renseignement, appelez gratuitement le

NUMERO VERT 05.20.98.48

COMPAGNIE DU MIDI

78, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75007 PARIS

ambian de publicité prodi

هتد من الاميل

Économie

AFFAIRES

Sur le front des OPA

Le gouvernement belge tente de faire adopter une législation d'urgence

A la suite de la bataille pour la prise de contrôle de la Générale de Belgique, le gouvernement belge souhaite faire adopter rapidement par le Parlement une législation permettant de contrôler les offres publiques d'achat. Un groupe de travail parlementaire doit examiner un texte qui pourrait être soumis au vote de la Chambre la semaine prochaine. En cas d'adoption, il s'appliquerait jusqu'à fin 1989 et serait rétroactif au 1^{er} mars 1988 pour les sociétés belges disposant d'un capital minimum de 200 millions de francs belges (32 millions de francs français). Ce texte est une version raccourcie du projet de loi déposé par le gouvernement en 1987. Il prévoit une déclaration obligatoire à la société convoquée et à la commission bancaire, pour tout actionnaire détenant au moins 10 % du total des droits de vote d'une société belge cotée. En outre, toute acquisition supplémentaire de 1 % devrait faire l'objet d'une nouvelle déclaration. En cas de non-déclaration, les actions acquises seraient privées de leur droit de vote pendant un an.

ÉTATS-UNIS : Macy's propose aux cadres de Federated Stores de payer cash leurs titres

Macy's propose dans son OPA sur Federated Department Stores de payer comptant les titres des actions de la chaîne américaine de grands magasins détenues par ses cadres, alors que les autres détenteurs d'actions ne recevront que 80 % en cash. Les documents relatifs à l'offre d'achat de 6,1 milliards de dollars de Federated faite par Macy's, relèvent ce traitement particulier aux quelque cinq cents cadres du groupe convoqués. Cette révélation a provoqué l'indignation de plusieurs grands arbitragistes de Wall-Street, qui comptent parmi les plus gros détenteurs d'actions Federated.

SUÈDE : Stora souhaite prendre la majorité de Swedish Match

Stora, spécialisé dans la pâte à papier et la chimie, a annoncé son intention d'acquiescer à la majorité du groupe Swedish Match qui produit du bois et des allumettes. Les cotations des deux titres ont été suspendues dès mardi 9 mars à la Bourse de

Stockholm. Toutefois, les modalités de cette opération ne seront connues qu'à la fin du mois de mars. Stora a simplement précisé qu'il souhaitait acquiescer à l'ensemble des actions de Swedish Match, ces deux firmes comptent, parmi leurs actionnaires majoritaires, des membres du groupe Wallenberg qui contrôle notamment Saab, Asa et Electrolux.

RFA : le groupe de distribution Asko veut prendre le contrôle de Masses

Le groupe ouest-allemand Asko Deutsche Kaufhaus AG, a fait part à l'Office fédéral des cartels de Berlin-Ouest de son intention de prendre le contrôle majoritaire de Masses AG, une chaîne de distribution spécialisée comme Asko dans des ventes discount. Il y a à peine un mois, l'Office des cartels avait donné son accord pour l'augmentation à 49,9 % de la part d'Asko, auparavant limitée à 24,9 %. Les ventes d'Asko ont atteint 10,7 milliards de DM en 1987 (33,8 milliards de francs) soit près du double de 1986 (5,98 milliards de DM).

SOCIAL

La nouvelle convention de l'UNEDIC

Les conditions financières des stages de formation longue seront améliorées

Licenciés ou démissionnaires, les stagiaires en formation de longue durée continueront de percevoir de l'Etat une indemnisation égale à l'allocation de base du régime d'assurance-chômage. Un décret, prochainement publié au Journal officiel, confirmera cette mesure, arrêtée à la suite de tractations entre le ministère des affaires sociales et les partenaires sociaux, à l'initiative de l'UCC-CFDT (Union confédérale des ingénieurs et cadres).

Logique, ce maintien d'un niveau de revenu constant tout au long de la formation (40 % du salaire de référence et 46,32 F par jour depuis le 1^{er} octobre 1987) n'allait techniquement pas de soi.

Dans le protocole d'accord signé le 30 décembre 1987 pour la nouvelle convention UNEDIC - qui devrait être définitivement adoptée cette semaine - il avait certes été prévu que les stagiaires en formation recevraient leurs allocations de base, s'ils y avaient droit, financées en grande partie par l'Etat et transformées en allocations de formation-reclassement. Mais la période était limitée à quatorze mois, comme pour les autres chômeurs dans le même cas. Ensuite, il était admis que la rémunération des stagiaires en fin de droits ou indemnisés par l'allocation spécifique de solidarité serait de 3250 F, également pris en charge par l'Etat.

En fait, ces dispositions, plus favorables que les précédentes malgré tout, pénalisent les formations longues, de douze mois à trois ans par exemple. Surtout, elles abaissent le niveau de revenu de personnes, cadres et techniciens essentiellement, qui auraient dès lors été contraintes de renoncer à des stages de longue durée tels que la prépa-

tion d'un diplôme d'ingénieur au CESI (Centre d'études supérieures industrielles).

Préoccupé de cette situation qui allait à l'encontre du but recherché par l'accord UNEDIC, les responsables de l'UCC-CFDT ont attiré l'attention du ministre des affaires sociales sur cet inconvénient. Il a donc été décidé que l'Etat prendrait à sa charge la rémunération des stagiaires en formation longue pour un montant équivalent à l'allocation de base, au-delà de la période d'indemnisation. Et cela, dans deux hypothèses : soit pour les chômeurs, licenciés d'une entreprise, soit pour les salariés ayant démissionné de leur poste pour suivre une formation précoce. Dans ce dernier cas, toutefois, il faudra justifier de trois ans d'exercice d'une activité professionnelle.

A. La.

Grèves à Pusine Renault de Cléon

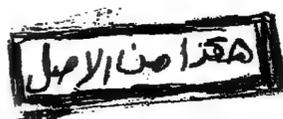
L'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), qui fabrique le plus grand des moteurs pour les véhicules de la Régie, est touchée, depuis le mardi 8 mars, par des arrêts de travail à l'initiative de la CGT pour protester contre l'intention de la direction de licencier 150 personnes en « surf-croûte » sur 1987. Selon la CGT, 80 % des ouvriers concernés auraient fait grève les 8 et 9 mars, la direction donnant les chiffres de 9,5 % de l'ensemble du personnel jeudi matin, contre 24 % mardi, et de 12 % mercredi, où la grève s'était concentrée sur le département des moteurs F, qui équipe les R9, R11, R5 et certaines R21. La perte de production est évaluée à un millier de moteurs sur quarante-huit heures.

La procédure de licenciement se trouve dans un imbroglio juridique. Le 18 février, le tribunal de grande instance a rejeté la demande du comité d'entreprise d'un délai supplémentaire de deux mois pour se prononcer faute de connaître les prix de revient dans les usines d'Espagne et du Mexique, et le volume d'heures supplémentaires dans l'usine (la direction, vivement critiquée sur ce dernier point par l'inspection du travail, avait promis le 25 janvier de fournir les précisions dans deux mois, c'est-à-dire pour la fin mars). En revanche, la direction départementale du travail, le 29 février, a estimé que « l'insécurité sur le nombre d'heures supplémentaires ne permet pas aux représentants du personnel d'apprécier les raisons économiques du licenciement, ni non plus de se prononcer en connaissance de cause sur les mesures envisagées pour éviter les licenciements ».

EN BREF

● Régine reprend Ledoyen. — L'artiste de variétés Régine, qui dirige plusieurs clubs privés en France et à l'étranger, reprend Ledoyen, le célèbre restaurant des jardins des Champs-Élysées. Propriété de la Ville de Paris, le restaurant était fermé depuis septembre dernier, après que la société concessionnaire avait vendu la totalité de ses actions à une filiale de CERSIS (holding française du groupe De Benedetti), sans en avertir la Ville, qui avait résilié ensuite sa concession. Celle-ci vient d'être donnée pour quinze ans à Régine.

● 1,25 million de dollars pour le licenciement de travailleurs contraints aux États-Unis. — La société métallurgique américaine Don Run d'Herculeum (Missouri) va payer une amende de 1,25 million de dollars (7,12 millions de francs) pour avoir licencié des travailleurs temporaires ayant des doses excessives de plomb dans le sang. L'entreprise avait pris cette décision pour éviter de les placer à des postes de travail non exposés en leur maintenant leurs salaires et leurs avantages, comme le prévoit la loi. Elle devra aussi se mettre en conformité avec les normes sanitaires et payer les arriérés de salaires des ouvriers licenciés. Seul Chrysler a payé une amende plus importante (1,5 million de dollars), en juillet 1987, pour infraction à la réglementation sanitaire. — (AFP.)



(Publié)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la Prévention et de la Protection civile
5^e bureau
Installations classées pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est ouverte à Paris du 5 avril au 4 mai 1988 inclus, concernant la demande présentée par la compagnie parisienne de chauffage urbain en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de la chaufferie de La Villette située à Paris 19^e, 34, quai de la Marne.

L'installation relèvera de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique suivante : 153 bis 1^o : Installation de combustion capable de consommer en une heure une quantité de combustible représentant en pouvoir calorifique inférieur plus de 3 000 tonnes.

L'installation soumise à autorisation.

Le dossier est déposé au commissariat de police judiciaire et administrative du quartier du Pont-de-Flandre, 37, rue de Nantes, à Paris 19^e, et tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Monsieur René Boumy, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, recevra les déclarations des tiers au commissariat précité aux jours et heures suivants :

- Mercredi 6 avril de 9 h 30 à 12 h 30.
- Samedi 7 avril de 9 h 30 à 12 h 30.
- Mercredi 30 avril de 9 h 30 à 12 h 30.
- Vendredi 29 avril de 15 h à 18 h.
- Mercredi 4 mai de 15 h à 18 h.

P. LE PRÉFET DE POLICE ET PAR DÉLÉGATION
Le Directeur de la prévention et de la protection civile,
Marcel BURLLOT

(Publié)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

OBJET :
Franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur.
Déclaration d'utilité publique.

LE PRÉFET
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

LE PRÉFET
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE BASSE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

VOU :
Le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment les articles L.11.1 à L.11.7 et l'article R.11.1 de ce code ;
La loi n° 87-580 du 17 juillet 1987 facilitant la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine ;
L'avis-préjet établi en vue des travaux de réalisation du franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur ;
Le plan général des travaux voté par le président de la commission d'enquête ;
L'avis préfectoral des 27 juillet, 4 et 10 août 1987 prescrivant l'ouverture :

- d'une enquête publique en application de la loi n° 83-530 du 11 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;
- d'une enquête publique relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral en vertu de l'article 25 de la loi n° 85-2 du 3 janvier 1985 concernant le changement d'utilisation des zones du littoral ;
- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux relatifs au franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur ;

Le dossier des enquêtes ouvertes sur le projet, notamment les registres et résumés et les pièces attestant que les avis d'enquête ont été régulièrement insérés dans la presse, publiés et affichés dans les lieux d'enquêtes indiqués ;
Le rapport et les conclusions favorables de la commission d'enquête sur l'utilité publique du projet en date du 8 décembre 1987 ;
Le procès-verbal de la réunion de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du Calvados en date du 22 octobre 1987 ;
Le procès-verbal de la réunion de la commission départementale des sites, perspectives et paysages de la Seine-Maritime en date du 16 décembre 1987 ;
L'avis favorable de M. le Préfet, commissaire de la République de l'arrondissement du Havre en date du 23 décembre 1987 ;
L'avis favorable de M. le préfet, commissaire de la République de la région de Haute-Normandie et du département du Calvados en date du 13 janvier 1988 ;
L'avis favorable de M. le sous-préfet de Lisieux, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Lisieux en date du 11 janvier 1988 ;
L'avis favorable de M. le préfet, commissaire de la République du département de l'Eure en date du 28 janvier 1988 ;
Le procès-verbal de clôture de la conférence inter-préfets en date du 24 février 1988 ;

CONSIDÉRANT les modifications apportées au projet pour répondre aux demandes exprimées au cours des enquêtes, à savoir :

- l'élargissement de la bande cyclable qui sera portée à un mètre,
- l'implantation de l'ouvrage qui sera éloigné vers gauche des installations de la société Miroline et qui sera mis en conformité avec le plan d'occupation des sols regroupant l'ensemble des communes du canton d'Honfleur et notamment la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, approuvé par le président de l'EPIC le 3 février 1987 et après modification le 6 février 1988 ;

CONSIDÉRANT les mesures compensatoires décidées pour la protection de l'environnement de l'estuaire de la Seine ;

ARRÊTENT :

Article 1^{er}. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur, conformément aux dispositions du plan ci-dessus.

Article 2. — Le présent arrêté sera affiché à la préfecture de la Seine-Maritime, direction départementale de l'équipement à Rouen, à la sous-préfecture du Havre, à la mairie de Sandouville, à la préfecture du Calvados, à la sous-préfecture de Lisieux, à la mairie d'Honfleur.

Il sera en outre inséré aux recueils des actes administratifs des départements de la Seine-Maritime et du Calvados, et publié dans les journaux LE MONDE, LE FIGARO, PARIS-NORMANDIE, TOUTES ÉDITIONS, LE HAVRE-LIBRE, LE HAVRE-PRESSE, OUEST-FRANCE, LE JOURNAL DU PAYS D'AUGE.

Article 3. — M. le préfet, commissaire de la République de la région de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime,
M. le préfet, commissaire de la République de la région de Basse-Normandie et du département du Calvados,
M. le sous-préfet du Havre, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement du Havre,
M. le sous-préfet de Lisieux, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Lisieux,
MM. les maires des communes de Sandouville et d'Honfleur,
MM. les ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées, directeurs départementales de l'Équipement de la Seine-Maritime et du Calvados,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera adressée.

ROUEN, le 25 février 1988

LE PRÉFET,
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

J.-C. CHUYOLLET

LE PRÉFET,
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE BASSE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Jean ANET.

Pour amplification
Pour le chef du service du budget des routes et des transports,
l'agent autorisé
F. ZAMBELLO.

Will France meet its Waterloo in 1992?

The Economist

Your independent weekly view of World Affairs, Finance, Science

Traduction du texte ci-dessus :
Dossier spécial France n° 12 du 12 mars 1988
« 1992 : un désastre pour la France ? »
Chaque semaine, votre aperçu indépendant sur les affaires du monde, de la finance, de la science.

Renseignements publicités
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 46-55-91-82
poste 4180 ou 4107

Graphologue MSI
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à MSI, 1, M. R. 100, rue de la République, 92100 Nanterre.

Économie

REPÈRES

Changes

Pas de nouvelle baisse du dollar, selon M. Baker

La décision du gouvernement britannique de laisser s'apprécier le livre sterling, notamment face au mark, n'affecte pas le volontarisme des principaux pays industrialisés de stabiliser le dollar, a indiqué le mercredi 9 mars, M. James Baker. Le secrétaire américain au Trésor, qui s'exprime devant la commission économique conjointe du Congrès, a rappelé que la Grande-Bretagne et les autres grands pays industrialisés s'étaient engagés, à la fin décembre 1987, à promouvoir la stabilité des taux de change. M. Baker a, une nouvelle fois, réaffirmé qu'une baisse supplémentaire du dollar aurait des effets négatifs sur les économies des pays industrialisés.

Contrefaçons

Les Européens s'unissent

Cinq associations européennes de protection des marques (France, Suisse, Italie, RFA, Belgique) viennent de s'unir au sein du Comité pour la lutte anti-contrefaçon (COLC). L'association, qui regroupera mille quatre cents sociétés, agit notamment auprès du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), où se négocie un code des contrefaçons assorti de sanctions économiques. Le marché des contrefaçons représente 3 % à 5 % du commerce mondial.

Chantiers navals

Le Japon, premier constructeur en 1987

Le Japon a conservé, en 1987, sa position de premier constructeur naval du monde, affirme le rapport annuel de l'Association des exportateurs japonais de navires, publié le 9 mars. Se référant au registre de navigation maritime des Lloyd's, l'association indique que les chantiers japonais ont reçu, en 1987, des commandes pour cinq cent quarante-huit navires totalisant 4 771 000 tonneaux de jauge brute. Ce chiffre constitue 34,7 % des commandes mondiales pour 1987, mais il est nettement en retrait par rapport à l'année précédente (5 518 000 tonneaux de jauge brute).

La résolution des petits litiges

L'accès à la justice va être simplifié pour les consommateurs

DIJON

de notre envoyée spéciale

Le superbe campé-til qui vous a été livré n'est pas celui que vous aviez choisi, et vous ne parvenez pas à le faire changer. Le lave-vaisselle, si longtemps attendu, est le plus souvent en panne. Le fabricant vous a rendu non le fort joli manteau que vous lui aviez confié, mais un haillon importable. Votre propriétaire refuse obstinément de vous rembourser le ballon d'eau chaude mort d'usage après un long et fidèle usage. L'artisan, qui avait promis de repolir votre séjour après avoir écopé sans vergogne un acompte substantiel, se fait attendre depuis plusieurs mois. L'hôtel confortable, où vous vous réjouissiez de passer quelques jours de vacances, à 100 mètres de la plage, s'est révélé être un infâme gourbi malsain et il faut trois bons quarts d'heure de marche pour atteindre la plage, car il fallait comprendre que les 100 mètres étaient... à vol d'oiseau! Autant de petits litiges où le consommateur-usager est désarmé en face du professionnel de mauvaise volonté, et dans l'incapacité de se faire donner raison : porter plainte est compliqué, demande une bonne dose d'obstination et coûte souvent beaucoup plus que les sommes en jeu.

Une expérimentation pour faciliter l'accès à la justice et le règlement de ces petits litiges va être menée en Bourgogne dans les tribunaux d'instance de Dijon (Côte-d'Or) et du Creusot (Saône-et-Loire), avec de nombreuses bénédictions : la Commission des Communautés européennes (qui finance le projet), le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, le Conseil national de la consommation, l'université de Bourgogne. M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a donné, mercredi 9 mars à Dijon, le coup d'envoi de cette expérience qui va durer deux ans.

Grâce à un décret, paru le 7 mars au Journal officiel, le consommateur qui s'estime lésé pourra saisir le tribunal d'instance par simple déclaration, verbale ou écrite, au greffe, si le litige n'exécède pas 13 000 F, et d'autre part pourra demander au juge de rendre une ordonnance d'« injonction de faire » (l'affaire n'étant jugée que s'il n'y a pas de résultat) lorsqu'une prestation prévue par un contrat n'a pas été exécutée, dans la limite de 30 000 F. Mais ce décret n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 1989.

Statuer en équité

D'ici là, les tribunaux d'instance de Dijon et du Creusot mèneront une action d'information et d'aide aux justiciables et tenteront de résoudre la « tentative préalable de conciliation », qui existe, mais n'est que très rarement utilisée. Des audiences spéciales de conciliation (deux par mois) sont prévues, des formulaires de demande ont été mis au point et imprimés, une permanence sera tenue chaque mercredi après-midi pour aider les justiciables, leur rappelant qu'il est possible de saisir le tribunal par requête conjointe (ce qui se coûte rien) et de demander au juge de « statuer en équité » (lorsque les preuves font défaut ou qu'aucun critère précis ne permet d'évaluer un dommage). Enfin, une tentative est faite pour trouver des experts judiciaires prêts à donner une consultation écrite ou verbale « pour un coût réduit, prévisible et forfaitaire » selon la formule de M. Gilles Strahlé, président du tribunal d'instance de Dijon.

Cette expérience pour rapprocher le consommateur de la justice

JOSÉE DOYÈRE.

TRANSPORTS

● Air Inter : la direction signe un accord avec un syndicat minoritaire de navigants. — Après vingt révisions, la direction d'Air Inter et le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) ont signé un accord, le 8 mars, sur les conditions de travail et de rémunération des équipages de l'Airbus A-320 avec deux pilotes. Une autre négociation s'engagera dans les

meilleurs délais sur les garanties de carrière pour les officiers mécaniciens navigants. Le SNPNAC représente 45 % des pilotes, selon la direction, mais n'a obtenu que 18 % des votes du personnel navigant lors des dernières élections du comité d'entreprise. Les trois autres syndicats (SNPL, SPAC et SNOMAC) poursuivent leur mouvement de grève.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Francic-Régions

La Sicav des initiatives régionales

Comptes de l'exercice clos le 31.12.1987

approuvés par le Conseil d'Administration du 02.03.1988

Actif net : F 116.903.443,84

Performance 1987 : - 13,51 %

Performance au 1^{er} mars 1988 : + 5,47 %

Dividende proposé : F 19,75 + 6,58 d'avoir fiscal

Prochaine Assemblée Générale le 28.04.1988

(sur 2^e convocation)

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.



MATRA

Le transfert des titres cotés par l'Etat tant aux membres du groupe d'actionnaires stables qu'aux bénéficiaires de l'offre publique de vente vient de marquer l'aboutissement des opérations de privatisation de Matra. Le société Matra rappelle, à cette occasion, que la constatation de sa privatisation entraîne, conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires le 19 octobre 1987, un certain nombre de modifications de ses statuts.

Celles-ci, outre le retour aux dispositions communes du droit des sociétés, pour ce qui est de la composition de son conseil d'administration, concernent essentiellement le régime de son actionariat. Elles visent :

— A supprimer le caractère obligatoirement nominatif des actions et à permettre toutefois à la société de connaître périodiquement la composition de son actionariat au travers d'une organisation centrale mise en place au sein de la

SICOVAM dans le cadre du régime dit du porteur identifiable.

— A introduire un droit de vote double au profit des actions détenues sous la forme nominative par le même titulaire depuis plus de deux ans, ce délai commençant à courir à compter de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, soit depuis le 10 février 1988.

— A instaurer l'obligation, pour tout actionnaire détenant au moins 0,5 % du capital de la société, d'en informer celui-ci et de renouveler sa déclaration chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % sera franchi.

Il est rappelé que, suite à la division par deux du nominal et à l'attribution aux actionnaires de cinq actions gratuites pour chacune des actions obtenues après division, le capital de la société est aujourd'hui de 993 520 200 F, divisé en 19 870 404 actions de 50 F de nominal.

A CES TARIFS VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS OFFRIR LE STYLE AMERICAN AIRLINES.

NEW YORK	3 950 F
CHICAGO	4 605 F
DALLAS/FORT WORTH	4 945 F
LOS ANGELES	5 390 F
SAN FRANCISCO	5 390 F
LAS VEGAS	5 585 F
HOUSTON	4 945 F
SAN DIEGO	5 430 F
NEW ORLEANS	5 510 F
PHOENIX	5 430 F
DENVER	5 415 F
DETROIT	4 830 F
SEATTLE	5 730 F
CINCINNATI	4 830 F
RALEIGH/DURHAM	4 985 F



American Airlines

Tarifs aller-retour en classe économique, valables tous les jours jusqu'au 31.05.88, dans la limite des places disponibles. Emission et règlement du billet dans les 24 heures suivant la réservation. Durée minimale du séjour : 14 jours. Frais d'annulation : 15 %. Tarifs susceptibles de modifications sans préavis. Taxe de sécurité et autres droits : 150 F non compris (variables selon taux du dollar). Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous au : (1) 42.89.05.22.

en mars dans

Ordinateurs & BANQUE

BANQUE LA HENIN
BARCLAYS BANK
CREDIT IMMOBILIER
CREDIT LYONNAIS
MANTIS
OM FRANCE
SOCIETE GENERALE

le numéro 35 FF

Le Monde
PUBLICITE FINANCIERE
45-55-81-82, poste 4330



Marchés financiers

مقدار من الاموال

Les maisons de titres japonaises en vedette

Le boom des Bourses de valeurs japonaises en 1987 a bouleversé le...

En revanche Toyota, le numéro un japonais de l'automobile...

Le rachat de la Caisse nationale de crédit agricole a été approuvé

Sur 94 caisses régionales du Crédit agricole, 92 ont répondu favorablement...

CCF : résultat en hausse en 1987

Le Crédit commercial de France (CCF) a enregistré un résultat net consolidé...

NEW-YORK, 9 mars

Dents de scie

Au terme d'une journée en dents de scie, la Bourse de New-York a clôturé la séance du mercredi...

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 9 mars, Cours du 8 mars. Lists various stocks like Alcatel, A.T., etc.

LONDRES, 9 mars

Fermeté

Les cours des valeurs ont évolué de manière irrégulière mercredi...

PARIS, 9 mars

Regain de confiance

Le mouvement s'est inversé mercredi. Dès les premiers échanges du matin l'indicateur...

En revanche, la Sfm restait stable, avec un volume de transactions nettement moins élevé...

La Financière Truffaut signalait qu'elle détiendrait à présent 6,43 % de son propre capital...

TOKYO, 10 mars

Gain léger

La Bourse de Tokyo continue sur sa lancée. Après une progression de 0,5 % mercredi, l'indice Nikkei...

FAITS ET RÉSULTATS

La Société générale de Belgique: Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987...

PARIS: Second marché

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various market values and their prices.

Marché des options négociables le 9 mars 1988

Table with columns: Valeurs, Prix, Options d'achat, Options de vente. Shows option market data.

MATIF

Table with columns: Cours, Mars 88, Juin 88, Sept. 88. Shows MATIF market data.

INDICES

Table with columns: Changes, Bourses, Marché monétaire. Shows various market indices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Shows interbank market data.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SEUL, DM, FF, etc. Shows Euro currency rates.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SFi Société Française d'Investissement en France et à l'Étranger. Le conseil d'administration qui a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987...

S.N.I. Société Nationale d'Investissement La Sicav diversifiée. Comptes de l'exercice clos le 31.12.1987 approuvés par le Conseil d'Administration du 22.02.1988...

BOURSE FINANCIERE



Marchés financiers

BOURSE DU 9 MARS

Cours relevés à 17 h 31

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Différence', and 'Changement'.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

9/3

Tables for 'Comptant (sélection)', 'SICAV (sélection)', and 'Actions' listing various securities and their market prices.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

مقاومة الإسرائيل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 Le dilemme de Pékin au Tibet.	7 M. Pasqua à « L'heure de vérité ».	10 Après le meurtre d'un gendarme en Corse.	21 La Bohème, de Luigi Comencini.	27 Le Japon s'ouvre davantage aux produits européens.	Abonnements 6	● La campagne présidentielle en direct. ELEC
3 Les affrontements en Cisjordanie.	8 Les premiers ministres de M. Barre.	- L'affaire des fausses factures de Nancy.	- De nouvelles mesures pour Versailles.	30 La nouvelle convention de l'UNEDIC.	Bulletin d'enneigement 24	● Le mini-journal de la rédaction. JOUR
4 Les autorités soviétiques cherchent à apaiser les tensions entre les nationalités au Caucase.	9 La session du comité central du PCF.	- Le recensement des condamnés maghrébins : mesure humanitaire ou démagogie ?	22 Anna Prucnal à la Cigale.	31 L'accès à la justice va être simplifié pour les consommateurs.	Carnet 28	● 16 h : la cote en direct du palais Brongniart. BOURSE
5 Autriche : le cinquantième anniversaire de l'Anschluss.		12 Alerte aux criquets péloponnésiens en Afrique.	- Communication.	32-33 Marchés financiers.	Météorologie 26	Actualité, International, Sports, Campus, F.W.M., Télématix.
					Loto, Loterie 25	3615 Taper LEMONDE
					Radio-télévision 24	
					Spectacles 23	

Ancien ministre maire d'Alfortville Joseph Franceschi est mort

Joseph Franceschi, ancien ministre, maire socialiste d'Alfortville (Val-de-Marne), est décédé, le jeudi 10 mars, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quatre ans.

« Cette ville me plaît, j'en serai le maire ! » : ainsi Joseph Franceschi racontait-il son coup de foudre pour Alfortville lors de son arrivée dans cette ville après la guerre. De fait, il devint dès 1951 conseiller municipal, puis adjoint au maire, avant d'être lui-même élu premier magistrat de la ville en 1965. L'histoire de Joseph Franceschi est d'abord une histoire d'amour entre un homme et une ville, d'une part, entre un homme et la chose électorale, d'autre part. Rien ne le passionnait davantage que les élections, qu'il savait admirablement préparer, gagner et analyser.

Professeur, Joseph Franceschi avait adhéré dès 1938 - à l'âge de quatorze ans - aux Jeunesses socialistes de la SFIO. Il poursuivit jusque dans les années 70 une carrière strictement locale, avant d'entrer en 1973 à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, et surtout de se faire valoir, aux yeux de François Mitterrand, pour ses capacités d'organisateur lors de la campagne présidentielle de 1974. Le candidat de la gauche lui avait confié la charge d'organiser ses meetings et surtout de mettre sur pied son service d'ordre, tâche qu'il reprit en 1981.

A Alfortville, il s'était attaché au sort des personnes âgées, et fit visiter ses réalisations au candidat Mitterrand pendant la campagne de 1981, ce qui lui valut sans doute de devenir secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées dans les gouvernements de M. Mauroy.

Après l'attentat de la rue des Rosiers, le 17 août 1982, il fut nommé secrétaire d'Etat à la sécurité publique. Parfaitement efficace dans sa première tâche gouvernementale, il échoua dans la seconde. Preux à l'origine comme une marque d'intérêt du pouvoir pour la police, le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité devint en fait un facteur de division dans cette même police, du fait notamment de la mauvaise qualité de ses relations avec Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur. A ce poste, il chercha surtout à séduire les policiers, quitte à épouser leurs sentiments spontanés. Mais il ne sut ni apprécier ni prévenir les débordements des manifestations policières du 3 juin 1983 sous les fenêtres du garde des sceaux, Robert Badinter. Aussi redevenit-il, dans le gouvernement de M. Fabius, chargé des personnes âgées.

Ce militant socialiste de toujours avait constamment gardé la conscience du président, qui lui témoignait à maintes reprises sa sollicitude dans ses réussites comme dans ses échecs.

J.-M. C.

[Né le 15 janvier 1924 à Tunis, licencié de lettres et en droit public, docteur en sciences politiques, Joseph Franceschi a été élu conseiller municipal d'Alfortville en 1951, maire en 1965, constamment réélu depuis. Conseiller général depuis 1967 et député du Val-de-Marne depuis 1973, il avait été vice-président de l'Assemblée nationale en 1977 et 1978. Secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées de 1981 à 1982, puis de la sécurité publique de 1982 à 1984, il fut secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées de 1984 à mars 1986.]

Presque équilibré en janvier La bonne surprise du commerce extérieur

La Bourse a parfois de bien curieuses réactions. Elle attendait depuis quelques jours - avec une impatience croissante - les résultats du commerce extérieur de la France pour janvier. Ceux-ci ne venant pas, elle avait commencé de s'interroger. Puis, de l'interrogation, on était passé à l'interprétation : le gouvernement cachait des résultats encore une fois très mauvais. Pauvre commerce extérieur.

Quand furent enfin publiés, avec plus de trois semaines de retard, les résultats, ce fut d'abord la surprise. Puis l'explosion d'enthousiasme. La balance commerciale était à peu près équilibrée (1). M. Michel Noir eut sa petite revanche, convoquant en ses bureaux les radios et les télévisions pour annoncer la bonne nouvelle. Que le ministre se soit embrouillé dans des chiffres à peine sortis des ordinateurs, peu importe. On n'est plus à ça près en campagne électorale. L'important était d'annoncer la bonne nouvelle et de le faire le plus vite et de la façon la plus spectaculaire possible. Du coup, la Bourse corrigea son erreur de prévision, regagnant avec fair-play en une séance

ce qu'elle avait perdu en huit jours : environ 2,5 %.

Ah ! si les boursiers lisaient mieux les journaux ! L'ensemble des pays européens, pas seulement ceux de la CEE, mais également les nordiques de l'ALE (l'Association de libre-échange), s'étaient mis d'accord depuis un certain temps pour harmoniser leurs statistiques douanières. Énorme travail. En France par exemple, les exportations des voitures à demi achevées étaient jusqu'à présent comptabilisées « pièces détachées ». On les recensera désormais sous la rubrique « exportation de voitures ». En un passe, et de beaucoup plus compliquées.

Du coup, les services des douanes qui, sur 1,5 million de déclarations, corrigent chaque mois 20 000 à 30 000 erreurs, ont eu à en redresser 195 000. Certains pays ne publieront leurs statistiques de janvier que dans un ou deux mois.

Reste l'essentiel, le résultat lui-même. Les exportations, avec 77,7 milliards de francs, progressent de 13,9 % par rapport à janvier 1987, un bon résultat qui confirme ce que l'on sait

depuis l'été dernier : la conjoncture internationale, en s'améliorant nettement à partir du printemps 1987 - à la surprise générale - a entraîné un net accroissement du commerce mondial. Du coup, la demande de produits manufacturés adressés à la France s'est accrue de 5,8 % l'année dernière après déjà une progression de 3,3 % en 1986. Les chiffres du commerce extérieur de janvier semblent montrer que cette heureuse évolution se poursuit.

La France ne cesse de perdre des parts de marché depuis 1984. Sur l'ensemble de l'année dernière, un nouveau recul a été enregistré. Mais le fait nouveau est que depuis l'été 1987, cette tendance s'est inversée et que les positions s'améliorent dans l'ensemble du commerce mondial.

Pourvu que ça dure...

ALAIN VERNHOLLES.

(1) Jusqu'à présent, certaines entreprises déclaraient leurs exportations jusqu'au 25 du mois. Les nouvelles méthodes européennes font disparaître cette facilité. Sur ces bases, le commerce extérieur de la France a été très légèrement déséquilibré en janvier (600 millions de francs). C'est sur les bases anciennes qu'il a été excédentaire de 100 millions.

Le CDS veut convaincre de sa combativité barriste

Les responsables du CDS ont voulu profiter de leur bureau politique du mercredi 9 mars pour tenter de se laver au grand jour de tous les soupçons qui planent depuis quelque temps sur leurs têtes. Depuis l'affaire de la cantonale de Lille-Ouest, voilà en effet à nouveau resuscitée l'idée qu'ils œuvreraient dans l'ombre au rapprochement avec les socialistes pour préparer les lendemains prometteurs d'un nouvel état de grâce mitterrandien. Insinuations que ces centristes ont d'autant moins admises qu'ils savent qu'elles ont été principalement forgées dans leur propre camp, à l'UDF, plus précisément au Parti républicain. « Le CDS ne sera pas

une force d'appoint pour le Parti socialiste », a donc dit et redit leur président, M. Pierre Méhaignerie, en relevant que ceux qui s'amusent à propager de telles insinuations font, en définitive, « le jeu de François Mitterrand et des socialistes ».

Notant au passage qu'en mars 1986, le CDS n'avait accepté de cohabiter que « par solidarité et par devoir », mais se félicitait, à l'instar de M. Barre, de se voir à présent rejoint par de nouveaux convertis aux thèses anticobabitationnistes, M. Méhaignerie a tenu le raisonnement suivant : le véritable enjeu de cette élection présidentielle se situe sur le terrain économique.

« L'absence totale de programme et la confusion des esprits chez les socialistes » détruisent par avance l'idée « que l'axe de la réussite économique puisse passer par le PS ».

Plus précisément, M. Méhaignerie a expliqué que « quatre obstacles empêchent un sursaut économique avec les socialistes » : leur logique collective qui prend toujours le pas sur l'initiative privée, leur goût pour un Etat tout-puissant contrairement au principe barriste de l'Etat impartial, leur conception en matière d'éducation et la priorité qu'ils persistent à donner aux dépenses de fonctionnement sur l'investissement.

Enfin, les centristes ont tenu à éteindre « les polémiques sans aucun fondement » laissant à croire qu'ils ne se seraient lancés dans la campagne de M. Barre que sur un pied. « Là encore, a jugé le secrétaire général, M. Jacques Barrot, on veut favoriser M. Mitterrand en donnant le sentiment que les barristes doutent, pour démobiler l'électorat centriste. » Précisant à toutes fins utiles que « l'engagement total et déterminé du CDS auprès de M. Barre ne date pas d'aujourd'hui », ces responsables centristes, au lendemain du rassemblement de Toulouse, se sont au contraire félicités de « la nouvelle dynamique » acquise par la campagne barriste.

En Martinique La gauche enlève le canton du Diamant

MARTINIQUE : canton du Diamant (1^{er} tour).

Inscr., 2 226 ; vot., 1 685 ; suffr. expr., 1 663. MM. Serge Larcher (div. g.), 936 voix. E.L.U. ; André Jean-Vincent (RPR), m. du Diamant, 727.

[Le candidat divers gauche s'est opposé dès le premier tour du siège obtenu depuis 1925 par Armand Ribier (mod.), décédé le 9 janvier. En recensement 56,28 % des suffrages, M. Larcher, proche du PS, a pris l'avantage sur M. Jean-Vincent, qui venait d'être élu maire du chef-lieu du canton. Au premier tour du scrutin de 1982, au cours duquel M. Armand Ribier avait été réélu avec 54,14 %, les deux représentants de la gauche avaient obtenu 11,71 % des voix.

Au premier tour de l'élection de 1982, les résultats étaient les suivants : Inscr., 1 742 ; vot., 1 011 ; suffr. expr., 990. MM. Ribier (mod.), 336, R.E.L.U. ; André Jean-Vincent (PS), 338 ; M^{me} Solange Saint-Amand (PS), 82 ; M. Charles Salin-Ahmed (div. g.), 34.]

L'Osservatore romano condamne l'utilisation des préservatifs

L'Osservatore romano, le quotidien du Vatican, a condamné, le mercredi 9 mars, l'utilisation des préservatifs masculins dans la lutte contre la propagation du SIDA.

« Le seul moyen efficace, c'est d'éviter la cause de la contagion, ce qui, dans 95 % des cas, revient à s'abstenir de rapports sexuels en dehors du mariage et de l'usage de drogues », affirme dans un éditorial l'Osservatore romano qui, ajoute que tenter de freiner la propagation de la maladie par l'utilisation de préservatifs masculins est « non seulement peu fiable d'un point de vue technique, mais également et surtout moralement inacceptable ».

[La condamnation par Rome de l'utilisation du préservatif masculin n'est pas nouvelle. La confirmation d'une telle condamnation prend cependant une autre dimension compte tenu de l'extension du SIDA, le préservatif étant à l'heure actuelle selon les socialistes, le seul moyen de lutter efficacement contre l'épidémie. Mais, une fois de plus, le Vatican sera-t-il entendu ? Des enquêtes ont montré que les laïcs de Rome en matière sexuelle ne sont pas suivis par une majorité de catholiques.]

M. André Frossard reçu à l'Académie française

L'Académie française devait recevoir, le jeudi 10 mars, sous le coup de M. André Frossard, élu au siège de duo de Centristes, mort le 17 juillet 1986. Il est remplacé par le RP Ambrósio-Marie Carré. Le Monde, comme à l'accoutumée, publiera le texte des deux discours dans son numéro daté 13-14 mars.

Rappelons que l'Académie française doit procéder, le 24 mars, à une double élection en vue de pourvoir les sièges laissés vacants par les décès du duo de Broglie et de Georges Duménil. Au premier fauteuil sont candidats MM. Michel Dabry et Georges Marty. Au second, MM. José Cabanis, Jean Camion, Jacques Ruffié et Vladimir Volkoff.

Sur le vif Bête de télé

C'est bien vrai, ce mensonge-là ? Deux de mes copains, Roland et Boggio, lui tirent le portrait, à Pasqua, un très bon bouquin, impartial et pertinent - on en parlait hier à « L'heure de vérité », - et à l'a pas lu ? Même pas rutilé ? Je le crois pas. J'ai tort ? Tant mieux. Je demanderai que ça, le croire. Difficile de faire autrement, tellement il est crédible à l'écran. Moi, à la place de nos faveurs d'images, de nos docteurs es médias, de nos trois minutes de Charlie-vidéo, matin, midi et soir à tous les candidats.

C'est une bête de télé, ce mec. Une nature. Le sourire « ouistiti-saxe », les phrases toutes faites, le prêt-à-parler, très peu pour lui. La caméra, il s'en fout. Tassé sur sa chaise, perché en avant, il cherche ses mots, des mots sur mesure, il les ramasse comme s'ils étaient tombés par terre, il les pèse, il les roule dans la farine avec une pointe d'ail et de moutarde et il les presse à la poêle. Ce n'a pas l'air d'attacher. Aucun calcul appa-

rent, aucune arrière-pensée. Bravo l'artiste !

Cela dit, je l'ai trouvé un peu trisème, pas vous ? Un peu désenchanté. C'est sûrement rapport à mon Mimi. Parait qu'il en est seide dingue. Pasqua, écorché d'admiration. Et que l'autre ne le déteste pas, pas du tout. Rien d'étonnant. Ils sont taillés dans la même étoffe, ces deux-là, celle des hommes d'Etat. Alors, le coup des renseignements généraux, des sondages catastrophiques dont il s'empresse de téléphoner les résultats au châteaufort, pour son bien, à mon Mimi, pour qu'il ne se ridiculise pas en prenant une veste le mois prochain, moi, ça me paraît un peu gros. Tellement gros que ça en devenait touchant. Remarque, mon Jacquot, il est pas marié avec pour la vie, Pasqua, le sus prête à parier que si l'autre lui fait des avances, il résistera pas. D'accord il y a peu de chances. Dommage.

CLAUDE SARRAUTE.

Sur l'ensemble du territoire français Plusieurs centaines de perquisitions contre un réseau de pédophilie

Deux cent soixante-dix perquisitions - dont deux cent soixante-douze ont effectivement abouti - ont eu lieu, le mercredi 9 mars, à partir de 6 heures, sur l'ensemble du territoire français, afin de démanteler des réseaux de pédophilie. Elles ont été conduites sur commission rogatoire d'un juge d'instruction parisien, M. Michel Ajasse, qui instruit les suites françaises d'une procédure belge pour incitation de mineurs à la débauche.

En février 1987, un réseau fournissant des enfants et des adolescents à des clients belges et étrangers avait été démantelé à Bruxelles. Il agissait sous le couvert d'un « Centre de recherches et d'information sur l'enfance et la sexualité » (CRIES), dont le responsable était M. Philippe Carpenier et qui était une revue, l'Espoir, installée boulevard Sérurier dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, la branche française de cette association étant animée par un ancien océanographe.

Une liste de clients du CRIES a donc été transmise, via Interpol et l'entraide judiciaire, aux autorités françaises. C'est l'exploitation de ce document qui a motivé la vaste opération de mercredi, préparée depuis un mois par les services de police. Elle a mobilisé dix-sept services régionaux de police judiciaire (SRPJ) pour cent quatre-vingt-dix perquisitions et, en région parisienne, la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) ainsi que les divisions et services départementaux pour quatre-vingt-sept perquisitions. Soit, pour la seule région

parisienne, deux cent cinquante fonctionnaires et quatre-vingt-dix voitures. « A la PJ parisienne, on justifie l'ampleur de l'opération par « la nécessité de faire tout d'un coup, sinon le réseau pédophile est très très structuré ». L'essentiel du travail des policiers, durant les gardes à vue, est notamment le visionnage des cassettes vidéo saisies, de façon à établir si les interpellés étaient simplement des abonnés de la revue l'Espoir ou s'ils étaient, eux-mêmes, connus le délit d'incitation de mineurs à la débauche.

ÉCOLE COMMERCIALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

FORMATION CONTINUE

ÉLÉMENTS DE GESTION D'ENTREPRISE
80 heures à partir du 18 avril

ANALYSE D'EXPLOITATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
80 heures à partir du 18 avril

INTRODUCTION COMPTABLE A LA GESTION (Niveaux I et II)
60 heures à partir du 18 avril

BCCIP : 3, rue Armand-Moisson, 75015 PARIS
Tél. : 43-20-08-82 - Poste 452
METRO MONTPARNASSE

JUSQU'AU 15 MAI 1988*

LONDRES GRATUIT

Pour les moins de 16 ans*

Brittany Vacances
8, rue de la République, 75002 PARIS
Tél. : 43 96 00 55

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4344

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1988 a été tiré à 493 642 exemplaires

A B C D E F G H

TRECA
moteurs, sommiers, ensembles, conçus pour votre plus grand confort (toutes dimensions)

CAPELOU
37, AV. DE LA REPUBLIQUE, 75011 PARIS, TEL. 43 57 36 15 - METRO PERMONTIER